

Crédit du Maroc S.A.



Document de référence relatif à l'exercice 2024 et au premier semestre 2025

Organisme Conseil

Crédit du Maroc S.A.



ENREGISTREMENT DE L'AUTORITE MAROCAINE DU MARCHE DES CAPITAUX (AMMC)

Conformément aux dispositions de la circulaire de l'AMMC, le présent document de référence a été enregistré par l'AMMC en date du 23/09/2025 sous la référence EN/EM/020/2025.

Le présent document de référence ne peut servir de base pour effectuer du démarchage ou pour la collecte des ordres dans le cadre d'une opération financière que s'il fait partie d'un prospectus dûment visé par l'AMMC.

MISE A JOUR ANNUELLE DU DOSSIER D'INFORMATION RELATIF AU PROGRAMME D'EMISSION DES CERTIFICATS DE DEPOT

A la date d'enregistrement du présent document de référence, la mise à jour annuelle du dossier d'information relatif au programme d'émission de certificats de dépôt est composée :

- du présent document de référence ;
- de la note relative au programme de CD enregistrée par l'AMMC en date du 27/12/2019, sous la référence EN/EM/025/2019 et disponible sur le lien suivant :

<https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/20191227 - note relative au programme cd.pdf>

Avertissement

Le présent document de référence a été enregistré par l'AMMC. L'enregistrement du document de référence n'implique pas l'authentification des informations présentées. Il a été effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée.

L'attention du public est attirée sur le fait que le présent document de référence ne peut servir de base pour le démarchage financier ou la collecte d'ordres de participation à une opération financière s'il ne fait pas partie d'un prospectus visé par l'AMMC.

Le présent document de référence peut faire l'objet d'actualisation ou de rectifications. Les utilisateurs de ce document de référence sont appelés à s'assurer de disposer, le cas échéant, desdites actualisations et rectifications.

Abréviations

ACAPS	Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale
AGE	Assemblée Générale Extraordinaire
AGO	Assemblée Générale Ordinaire
ALM	Asset & Liabilities Management
AMMC	Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
ANAPEC	Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Cadres
AWB	Attijariwafa Bank
BAM	Bank Al-Maghrib
BCP	Banque Centrale Populaire
BMCE	Banque Marocaine du Commerce Extérieur
BMCI	Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie
BOA	Bank Of Africa
BTP	Bâtiments et Travaux publics
CA	Chiffre d'affaires
CACIB	Crédit Agricole - Corporate and Investment Bank
CAM	Crédit Agricole du Maroc
CCG	Caisse Centrale de Garantie
CDG	Caisse de Dépôt et de Gestion
CDM	Crédit du Maroc
CDMA	Crédit du Maroc Assurance
CDMCB	Crédit du Maroc Capital Bourse
CDMLF	Crédit du Maroc Leasing & Factoring
CDMP	Crédit du Maroc Patrimoine
CDMI	Crédit du Maroc International – Banque Offshore
CES	Créances en Souffrance
CET1	Common Equity Tier1 (Fonds Propres de base)
CGEM	Confédération Générale des Entreprises du Maroc
CIH	Crédit Immobilier et Hôtelier
CISO	Chief Information Security Officer
CP	Capitaux Propres
CPM	Crédit Populaire du Maroc
CS	Conseil de Surveillance
DAT	Dépôts À Terme
DEA	Diplôme d'Etudes Approfondies

DGA	Directeur Général Adjoint
DH	Dirhams
DRH	Direction des Ressources Humaines
EC	Etablissements de Crédit
ESG	Environnement Social et Gouvernance
ETIC	Etat des Informations Complémentaires
Ets	Etablissement
EUR	Euro
GAB	Guichet Automatique Bancaire
GEFF	Green Economy Financing Facility
GPBM	Groupement Professionnel des Banques du Maroc
GSIMT	Groupement pour un Système Interbancaire Marocain et Télécompensation
GTB	Global Transactions Banking
GVC	Green Value Chain
HFC	Holmarcom Finance Company
IAS	International Accounting Standards
IFRS	International Financial Reporting Standards
IRC	Indice de Recommandation Client
IS	Impôt sur les Sociétés
K	Milliers
LCR	Liquidity Coverage Ratio
M	Millions
MDH	Millions de dirhams
Mrds DH	Milliards de dirhams
MRE	Marocain Résident à l'Etranger
NAP	Nouvelles Activités et Produits
Nb	Nombre
NS	Non Significatif
OPA	Offre Publique d'Achat
OPCI	Organismes de Placements Collectifs Immobiliers
OPCVM	Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières
OPV	Offre Publique de Vente
Pb(s)	Point(s) de Base
PCEC	Plan Comptable des Etablissements de Crédit
PDG	Président Directeur Général

P&L	Profit And Loss
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PNB	Produit Net Bancaire
PRG	Provisions pour Risques Généraux
Pt(s)	Point(s)
RH	Ressources Humaines
RNPG	Résultat Net Part du Groupe
ROA	Return On Asset
ROE	Return On Equity
RSE	Responsabilité Sociétale des Entreprises
RWA	Risk Weighted Assets (Risques pondérés)
S.A.	Société Anonyme
SFI	Société Financière Internationale
SGMB	Société Générale Marocaine de Banques
SI	Système d'Information
SIFIM	Société Immobilière et Financière Marocaine
SNGFE	Société nationale de Garantie et du Financement de l'Entreprise (Ex. CCG)
TCAM	Taux de Croissance Annuel Moyen
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
USD	Dollar américain
VAR.	Variation
Vs	Versus

Définitions

Acquisition	Désigne l'acquisition en deux temps par Holmarcom Finance Company et AtlantaSanad de 8.563.464 actions de Crédit du Maroc (i.e., la Première Acquisition et la Seconde Acquisition).
AtlantaSanad	Désigne AtlantaSanad, société anonyme à conseil d'administration de droit marocain au capital social de 602.835.950 dirhams, dont le siège social est situé 181, boulevard d'Anfa, Casablanca, Maroc, immatriculée au Registre du Commerce de Casablanca sous le numéro 16747.
Banque	Désigne Crédit du Maroc
Banque Offshore	La loi n°58-90 relative aux places financières offshore publiée au B.O. n° 4142 du 18 mars 1992, a institué dans la municipalité de Tanger une place financière offshore ouverte aux activités de banques et des sociétés de gestion de portefeuille et de prise de participations. On entend par banque offshore : ▪ toute personne morale, quelle que soit la nationalité de ses dirigeants et des détenteurs de son capital, ayant un siège dans une place financière offshore et qui : - exerce comme profession habituelle et principale la réception de dépôts en monnaies étrangères convertibles ; - effectue, en ces mêmes monnaies, pour son propre compte ou pour le compte de ses clients toutes opérations financières, de crédit, de bourse ou de change. ▪ toute succursale créée, pour l'exercice d'une ou de plusieurs des missions visées ci-dessus, dans une place financière offshore par une banque ayant son siège hors de ladite place.
Certificats de dépôt standards	Titres de créances négociables émis par les établissements de crédit, dont les modalités de rémunération sont définies à la souscription du certificat de dépôt en fonction de sa durée. Les intérêts sont perçus à l'échéance.
Contrat de Cession d'Actions	Désigne le contrat de cession d'actions conclu le 26 avril 2022 entre Crédit Agricole S.A., Holmarcom Finance Company et AtlantaSanad.
Cross-selling	Concept qui consiste à croiser les métiers de l'entreprise pour proposer au même client une gamme complète de produits et services et répondre au mieux à l'ensemble de ses besoins.
Emetteur / Société	Fait référence à Crédit du Maroc (la Banque).
HFC	Désigne Holmarcom Finance Company, société anonyme à conseil d'administration de droit marocain au capital social de 1.868.036.000 dirhams, dont le siège social est situé 20, rue Mostafa El Mâani, Casablanca, Maroc et immatriculée au Registre du Commerce de Casablanca sous le numéro 441371.
Notation	Correspond à la note de crédit qu'une agence de notation financière attribue à Crédit du Maroc après avoir évalué sa capacité à rembourser le capital et les intérêts d'une ou de l'ensemble de ses dettes (à court comme à long terme).

Première Acquisition	Désigne l'acquisition par Holmarcom Finance Company et AtlantaSanad de 6.931.282 actions de Crédit du Maroc.
Seconde Acquisition	Désigne l'acquisition par Holmarcom Finance Company de 1.632.182 actions de Crédit du Maroc.

Sommaire

Avertissement.....	2
Abréviations.....	3
Définitions.....	6
Sommaire	8
Section I - Attestations et coordonnées	10
1. Le Président du Directoire	11
2. Les Commissaires aux Comptes.....	12
3. Le Conseiller financier.....	14
4. Responsables de l'information et de la communication financière.....	16
5. Agences de Notation.....	16
Section II - Présentation de Crédit du Maroc	17
1. Renseignements à caractère général	18
2. Renseignements sur le capital social de Crédit du Maroc	19
Section III - Gouvernance de Crédit du Maroc.....	39
1. Assemblée d'actionnaires	40
2. Le Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc	42
3. Les organes de direction	55
Section IV - Activité de Crédit du Maroc	77
1. Historique de Crédit du Maroc.....	78
2. Appartenance de Crédit du Maroc au groupe Holmarcom	81
3. Relations entre Crédit du Maroc et ses autres actionnaires	88
4. Filiales de Crédit du Maroc.....	92
5. Participations de Crédit du Maroc	112
6. Marché bancaire marocain	115
7. Activités de Crédit du Maroc	131
Section V - Informations Environnementales et sociales.....	149
1. Démarche RSE	150
2. Engagement sociétal.....	152
3. Engagement environnemental	153
4. Capital humain	156
Section VI - Stratégie d'investissement et moyens techniques	163
1. Stratégie de développement	164
2. Stratégie d'investissement.....	167
Section VII - Situation Financière de Crédit du Maroc – Comptes Consolidés IFRS	170
1. Indicateurs financiers consolidés de Crédit du Maroc	171
2. Rapports des commissaires aux comptes sur les comptes.....	173
3. Principaux faits marquants.....	191
4. Évolution de la rentabilité du Groupe - Comptes consolidés IFRS	191
Section VIII - Analyse du bilan et du compte de résultat au S1 2025	228
1. Informations financières consolidées au titre du premier semestre 2025	228
2. Attestations d'examen limité des commissaires aux comptes	230
3. Périmètre de consolidation au 30 juin 2025	232
4. Evolution de la rentabilité du Groupe – Comptes consolidés IFRS	233
Section IX - Perspectives.....	253
1. Principales orientations stratégiques de Crédit du Maroc	254
2. Prévisions chiffrées	256

Section X - Faits Exceptionnels.....	257
1. Situation économique et impacts potentiels sur l'économie nationale.....	258
2. Difficultés rencontrées et perspectives d'avenir.....	258
3. Situation de l'attestation de régularité fiscale.....	258
Section XI - Litiges et Affaires contentieuses.....	259
Section XII - Facteurs de risques	261
1. Risque de marché	262
2. Gestion Actif - Passif.....	265
3. Risque de Crédit ou de Contrepartie.....	268
4. Risque de solvabilité.....	271
5. Risque concurrentiel.....	274
6. Risque opérationnel	274
Section XIII - Annexes	277

Section I - ATTESTATIONS ET COORDONNÉES

1. Le Président du Directoire

1.1. Identité

Dénomination ou Raison sociale	Crédit du Maroc
Représentant légal	Ali BENKIRANE
Fonction	Président du Directoire
Adresse	201, Boulevard d'Anfa, Casablanca - Maroc
Numéro de téléphone	+212.(0)5.22. 47.74.25
Adresse électronique	ali.benkirane@cdm.ma

1.2. Attestation du Président du Directoire sur le document de référence relatif à l'exercice 2024 et au premier semestre 2025

Le Président du Directoire de Crédit du Maroc atteste que les données du présent document de référence, dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires au public pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de Crédit du Maroc. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Ali BENKIRANE
Président du Directoire
CREDIT DU MAROC

2. Les Commissaires aux Comptes

2.1 Identité des Commissaires aux Comptes de Crédit du Maroc

Dénomination ou raison sociale	Ernst & Young	Forvis Mazars	PwC Maroc
Représentant légal	Abdeslam BERRADA ALLAM	Taha FERDAOUS	Leila SIJELMASSI
Fonction	Associé	Associé	Associée
Adresse	37, avenue Abdellatif Ben Kaddour - 20050, Casablanca - Maroc	76, Bd Abdelmoumen, Résidence Koutoubia, 7 ^{ème} étage - Casablanca - Maroc	Lot 57, Tour CFC, 19 ^{ème} étage, Casa Anfa, 20220 Hay Hassani - Casablanca – Maroc
Numéro de téléphone	+212.(0)5.22.95.79.00	+212.(0)5.22.42.34.23	+212.(0)5.22.99.98.00
Numéro de télécopieur	+212.(0)5.22.39.02.26	+212.(0)5.22.42.34.00	+212.(0)5.22.23.88.70
Adresse électronique	abdeslam.berrada@ma.ey.com	taha.ferdaous@mazars.ma	leila.sijelmassi@ma.pwc.com
Date du 1 ^{er} exercice soumis au contrôle	2023	2017	2014
Date de renouvellement du mandat		AGO du 20 juin 2023	AGO du 27 mars 2020
Date d'expiration du mandat	Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025	Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025	Assemblée générale ayant statué sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

2.2 Attestation de concordance des commissaires aux comptes relative aux états de synthèse sociaux et consolidés en normes IAS/IFRS du Crédit du Maroc pour les exercices clos au 31 décembre 2022, 2023 et 2024 et examens limités semestriels sociaux et consolidés au 30 juin 2024 et au 30 juin 2025

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans le présent document de référence en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec :

- les états de synthèse annuels sociaux de Crédit du Maroc au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 tel qu'audité par les soins des co-commissaires aux comptes PwC Maroc et Mazars Audit et Conseil et au titre des exercices clos le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2024 tels qu'audités par nos soins ;
- les états de synthèse annuels consolidés selon les normes IAS/IFRS du groupe Crédit du Maroc au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 tel qu'audité par les soins des co-commissaires aux comptes PwC Maroc et Mazars Audit et Conseil et au titre des exercices clos le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2024 tels qu'audités par nos soins ;
- les situations intermédiaires semestrielles sociales ayant fait l'objet d'un examen limité par nos soins au titre des semestres arrêtés au 30 juin 2024 et au 30 juin 2025 ;
- les situations intermédiaires semestrielles consolidées en normes IAS/IFRS ayant fait l'objet d'un examen limité par nos soins au titre des semestres arrêtés au 30 juin 2024 et au 30 juin 2025.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la concordance des informations comptables et financières fournies dans le présent document de référence avec les états de synthèse et les situations intermédiaires précités.

Les commissaires aux comptes

Ernst & Young
Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

Forvis Mazars
Taha FERDAOUS
Associé

3. Le Conseiller financier

3.1 Identité du conseiller financier

Organisme conseil	Crédit du Maroc
Représentant	Abderrahman BENNIS
Fonction	Directeur Financements Corporate
Adresse	201, Boulevard d'Anfa, Casablanca - Maroc
Numéro de téléphone	+212.(0)5.22.47.70.44
Adresse électronique	abderrahman.bennis@cdm.ma

3.2 Attestation de l'organisme conseil sur le document de référence relatif à l'exercice 2024 et au premier semestre 2025

Le présent document de référence a été préparé par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'il contient. Ces diligences ont notamment concerné l'analyse des éléments juridiques, comptables, fiscaux et financiers ainsi que l'analyse de l'environnement économique et financier de Crédit du Maroc.

Le contenu de ce document de référence a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, des sources suivantes :

- les requêtes d'informations et d'éléments de compréhension auprès de la Direction Générale de Crédit du Maroc ;
- les rapports et statistiques du GPBM pour les exercices 2022, 2023 et 2024 ;
- les comptes sociaux et consolidés de Crédit du Maroc pour les exercices clos au 31 décembre 2022, 2023, 2024 et les comptes semestriels arrêtés au 30 juin 2024 et au 30 juin 2025 ;
- les rapports des commissaires aux comptes relatifs aux comptes consolidés de Crédit du Maroc en IFRS sur les exercices clos aux 31 décembre 2022, 2023 et 2024 ;
- les rapports des commissaires aux comptes relatifs aux comptes sociaux de Crédit du Maroc sur les exercices clos aux 31 décembre 2022, 2023 et 2024 ;
- les rapports spéciaux des commissaires aux comptes de Crédit du Maroc relatifs aux conventions réglementées des exercices clos aux 31 décembre 2022, 2023 et 2024 ;
- les attestations d'examen limité des commissaires aux comptes sur les situations intermédiaires des comptes sociaux et consolidés semestriels au 30 juin 2024 et 30 juin 2025 ;
- les procès-verbaux des réunions du Directoire et du Conseil de Surveillance, des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires de Crédit du Maroc relatifs aux trois derniers exercices et à l'exercice en cours jusqu'à la date d'enregistrement du présent document de référence ;
- les rapports annuels et rapports de gestion de Crédit du Maroc relatifs aux exercices 2022, 2023 et 2024 ;
- le rapport des auditeurs externes sur le système de contrôle interne ;
- le rapport sur la supervision bancaire de BAM ;
- les autres informations fournies par le management de Crédit du Maroc.

A notre connaissance, le document de référence contient toutes les informations nécessaires au public pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de Crédit du Maroc. Il ne comporte pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

La direction Financements Corporate fait partie de Crédit du Maroc. Nous attestons avoir mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour garantir l'objectivité de notre analyse et la qualité de la mission pour laquelle nous avons été mandatés.

Abderrahman BENNIS
Directeur Financements Corporate

4. Responsables de l'information et de la communication financière

Dénomination ou raison sociale	Crédit du Maroc
Responsable	Hanane LAALA
Fonction	Information financière
Adresse	201, Boulevard d'Anfa, Casablanca - Maroc
Numéro de téléphone	+212.(0)5.22.47.75.40
Adresse électronique	hanane.laala@cdm.ma

Dénomination ou raison sociale	Crédit du Maroc
Responsable	Myriam NASROLLAH
Fonction	Communication financière
Adresse	201, Boulevard d'Anfa, Casablanca - Maroc
Numéro de téléphone	+212(0)5.22.47.76.34
Adresse électronique	myriam.nasrollah@cdm.ma

5. Agences de Notation

Dénomination ou raison sociale	Moody's Middle East Ltd
Contact	Mik KABEYA – Assistant Vice President Badis SHUBAILAT – Analyst
Adresse	Dubai International Financial Centre - Precinct Bldg 3, Level 3, Dubai - UAE
Numéro de téléphone	+971.4.237.9590 +971.4.237.9505
Adresse électronique	mik.kabeya@moodys.com Badis.Shubailat@moodys.com

Dénomination ou raison sociale	Capital Intelligence
Contact	Darren STUBING
Adresse	Oasis Complex, Block E, Gladstone Street, PO Box 53585- CY 3303 Limassol - Chypre
Numéro de téléphone	+357.2.534.2300
Adresse électronique	capital@ciratings.com darren.stubing@ciratings.com

Section II - PRÉSENTATION DE CRÉDIT DU MAROC

1. Renseignements à caractère général

Dénomination sociale	Crédit du Maroc
Siège social	201, boulevard d'Anfa, Casablanca
Numéro de téléphone et de télécopie	Téléphone : (212) 05.22.47.70.00 Télécopie : (212) 05.22.27.71.27
Site web	www.creditdumaroc.ma
Forme juridique	Crédit du Maroc est une Société Anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance.
Date de création	10.04.1963
Durée de vie	99 ans à compter de la date de son immatriculation au registre de commerce.
Numéro de registre du commerce	La Société est immatriculée au registre du commerce de Casablanca sous le numéro RC 28 717 du registre analytique.
Exercice social	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre.
Consultation des documents juridiques	Les documents juridiques de la Société et notamment les statuts, les procès-verbaux des Assemblées générales et les rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège social de la Société.
Objet social (Article 3 des statuts)	La Société a pour objet d'effectuer, en conformité avec la loi 103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés, avec la loi n°15-95 formant Code de Commerce et avec toutes lois existantes ou à venir touchant directement ou indirectement son activité, toutes les opérations de banque et de banque participative et principalement la réception de fonds du public en ce compris les dépôts d'investissement, la distribution de toutes sortes de crédit, la mise à la disposition de la clientèle de tous les moyens de paiement ou leur gestion et le financement de la clientèle à travers les produits Mourabaha, Modaraba, Ijara, Moucharaka, Salam, Istina'a ou par tout autre produit ayant reçu un avis conforme du Conseil Supérieur des Oulémas. Elle pourra également effectuer : - toutes opérations de change, de commerce extérieur et de gestion de patrimoine ; - le conseil et la gestion en matière financière, et en valeurs mobilières ; - la prise de participation dans les entreprises existantes ou en formation tant au Maroc qu'à l'étranger. Pour les besoins de ses activités, elle pourra : - acquérir, louer, équiper et exploiter tous locaux, bâtiments et fonds de commerce, tant au Maroc qu'à l'étranger ; - acquérir ou louer tous équipements, matériels et véhicules ; - créer toute agence ou filiale, tant au Maroc qu'à l'étranger. Et d'une manière générale, effectuer, dans les limites fixées par les lois et règlements applicables aux banques, directement ou indirectement, toutes opérations financières, mobilières, immobilières, commerciales ou autres, susceptibles de favoriser son développement.
Capital social au 30/06/2025	Le capital social de Crédit du Maroc est de 1.088.121.400 dirhams composé de 10.881.214 actions d'une valeur nominale de 100 dirhams chacune.
Textes législatifs et réglementaires applicables à l'émetteur	Textes régissant la forme juridique de Crédit du Maroc : La loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée.

	Textes régissant l'activité de Crédit du Maroc : - La loi n° 103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés (loi bancaire). Textes régissant le recours de Crédit du Maroc à l'appel public à l'épargne et la cotation de ses actions : - Le règlement général de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°2169-16 du 14 juillet 2016 ; - Les circulaires de l'AMMC ; - La loi n°19-14 relative à la bourse des valeurs, aux sociétés de bourse et aux conseillers en investissement financier ; - La loi n°35-96 relative à la création d'un dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs, modifié et complété par la loi n°43-02 ; - La loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier telle que modifiée et complétée par la loi 46-06 ; - Le règlement général de la Bourse des Valeurs approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Économie et des Finances n°2208-19 du 3 juillet 2019 ; - Le règlement général du dépositaire central approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Économie et des Finances n°932-98 du 16 avril 1998 et amendé par l'arrêté du Ministre de l'Économie et des Finances n°1961-01 du 30 octobre 2001 et l'arrêté 77-05 du 17 mars 2005 ; - La loi n°43-12 relative à l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux ; - La loi n°44-12 relative à l'appel public à l'épargne et aux informations exigées des personnes morales et organismes faisant appel public à l'épargne. Textes régissant le recours de Crédit du Maroc à l'émission des certificats de dépôt : - La loi n°35-94 relative à certains titres de créances négociables, telle que modifiée et complétée et l'arrêté du Ministère des Finances et des Investissements Extérieurs n°2560-95 du 9 octobre 1995 relatif aux titres de créances négociables tel que modifié et complété, et la circulaire de Bank Al-Maghrib n°2/G/96 du 30 janvier 1996 relative aux certificats de dépôt et son modificatif.
Tribunal compétent en cas de litige	Tribunal de Commerce de Casablanca
Régime fiscal	En tant qu'établissement de crédit, Crédit du Maroc est soumise à la TVA au taux de 10 % et à l'impôt sur les sociétés dont le taux augmentera progressivement pour atteindre 40 % en 2026. En 2025, le taux de l'impôt en vigueur est de 39,25 %. La Banque est régie par la législation commerciale et fiscale de droit commun.

Source : Crédit du Maroc

2. Renseignements sur le capital social de Crédit du Maroc

2.1 Composition du capital

Au 30 juin 2025, le capital social de Crédit du Maroc s'établit à 1.088.121.400 dirhams, entièrement libéré. Il se compose de 10.881.214 actions d'une valeur nominale de 100 dirhams chacune.

2.2 Historique du capital

Crédit du Maroc a effectué plusieurs augmentations de capital. Le détail de ces opérations se présente comme suit :

Exercice	Nature de l'opération	Capital social (avant opération) en DH	Valeur nominale en DH	Nombre d'actions émises	Capital social (après opération) en DH	Taux de participation
2013	Augmentation de capital en numéraire par émission d'actions nouvelles en paiement du dividende de l'exercice 2012 : prix d'émission 525 DH.	922.391.600	100 DH	419.536	964.345.200	87,79 %
2013	Augmentation de capital en numéraire par émission d'actions nouvelles : prix d'émission 550 DH.	964.345.200	100 DH	715.030	1.035.848.200	87,64 %
2014	Augmentation de capital en numéraire par émission d'actions nouvelles en paiement du dividende de l'exercice 2013 : prix d'émission 525 DH.	1.035.848.200	100 DH	320.512	1.067.899.400	70,78 %
2015	Augmentation de capital en numéraire par émission d'actions nouvelles en paiement du dividende de l'exercice 2014 : prix d'émission 493 DH.	1.067.899.400	100 DH	202.220	1.088.121.400	49,92 %

Source : Crédit du Maroc

Sur ces douze dernières années, Crédit du Maroc a procédé à un renforcement de ses fonds propres à travers plusieurs augmentations de capital.

Ainsi, l'exercice 2013 a été caractérisé par la réalisation de deux augmentations de capital, une par conversion optionnelle du dividende 2012 en actions nouvelles et une par apport en numéraire. Le capital social est passé de 922 391 600 dirhams à 964 345 200 dirhams puis à 1 035 848 200 dirhams.

Puis en 2014, Crédit du Maroc a opéré une nouvelle augmentation de capital réservée aux actionnaires par conversion optionnelle du dividende relatif à l'exercice 2013 en actions. Le capital social est passé de 1 035 848 200 dirhams à 1 067 899 400 dirhams.

En 2015, Crédit du Maroc a procédé à une nouvelle augmentation de capital réservée aux actionnaires par conversion optionnelle du dividende relatif à l'exercice 2014 en actions. Le capital social est passé de 1 067 899 400 dirhams à 1 088 121 400 dirhams.

Depuis, aucun changement significatif n'a affecté le capital social de Crédit du Maroc.

2.2.1. Evolution de la structure de l'actionnariat

L'évolution de l'actionnariat de Crédit du Maroc sur les 5 dernières années se présente comme suit :

Actionnaires*	2020		2021		2022		2023		2024	
	Nb** d'actions	% de capital et des droits de vote	Nb** d'actions	% de capital et des droits de vote	Nb** d'actions	% de capital et des droits de vote	Nb** d'actions	% de capital et des droits de vote	Nb** d'actions	% de capital et des droits de vote
Holmarcom Finance Company	-	-	5 538 538	50,90%	5 538 538	50,90%	5 539 363	50,91%	5 941 968	54,61%
Groupe Crédit Agricole SA	8 563 464	78,70%	1 632 182	15,00%	1 632 182	15,00%	1 632 182	15,00%	-	-
Atlanta Sanad	-	-	1 392 744	12,80%	1 392 744	12,80%	1 392 744	12,80%	1 201 744	11,04%
Wafa Assurance	1 168 523	10,74%	1 168 523	10,74%	1 168 523	10,74%	1 168 523	10,74%	1 168 523	10,74%
Divers actionnaires	1 149 227	10,56%	1 149 227	10,56%	1 149 227	10,56%	1 148 402	10,55%	2 568 979	23,61%
Total	10 881 214	100,00%	10 881 214	100,00%	10 881 214	100,00%	10 881 214	100,00%	10 881 214	100,00%

Source : Crédit du Maroc

* A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autre actionnaire détenant directement ou indirectement 5 % ou plus du capital

**La valeur nominale des actions est de 100 DH. Ces actions sont entièrement libérées. Chaque action détenue confère à son propriétaire un droit de vote simple.

Jusqu'à 2021, le groupe Crédit Agricole S.A détenait directement le bloc majoritaire de Crédit du Maroc (8 563 464 actions.)

Le 26 avril 2022, Crédit Agricole, Holmarcom Finance Company (HFC) et AtlantaSanad ont conclu un contrat de cession d'actions (le Contrat de Cession d'Actions) portant sur l'acquisition - en deux temps - par HFC et AtlantaSanad de l'intégralité des actions détenues par Crédit Agricole dans Crédit du Maroc, soit 8 563 464 actions représentant 78,7 % du capital social et des droits de vote de Crédit du Maroc (l'**Acquisition**).

L'Acquisition a porté dans un premier temps sur 63,7 % du capital social et de droits de vote de Crédit du Maroc (la **Première Acquisition**) selon la répartition suivante :

- 5 538 538 actions par HFC, soit environ 50,9 % du capital social de Crédit du Maroc ;
- 1 392 744 actions par AtlantaSanad, soit 12,8 % du capital social de Crédit du Maroc.

L'acquisition de ce premier bloc est intervenue le 6 décembre 2022 (date d'exécution en bourse des ordres d'achat et de vente relatifs à la Première Acquisition).

Le 7 juin 2024, le groupe Holmarcom, via Holmarcom Finance Company finalise, conformément aux termes du Contrat de Cession d'Actions, l'acquisition de la tranche résiduelle détenue par Crédit Agricole S.A. dans Crédit du Maroc, portant sur 1 632 182 actions, soit 15 % du capital et des droits de vote de Crédit du Maroc (la **Seconde Acquisition**). Cette acquisition a été réalisée à l'issue notamment de la levée de l'ensemble des conditions suspensives réglementaires requises.

A l'issue de la Première et la Seconde Acquisition, le bloc majoritaire est désormais détenu par le groupe Holmarcom, directement ou indirectement à travers HFC (7 171 545 actions) et AtlantaSanad (1 392 744 actions).

Le 18 octobre 2024, l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) a visé, le prospectus relatif à l'offre publique de vente (OPV), réalisée HFC de 11,3% du capital et des droits de vote de crédit du Maroc au profit du public pour un montant global de l'opération de 1 032 640 350 dirhams.

2.2.2. Offre publique de vente

Holmarcom Finance Company a procédé, en octobre 2024, à la cession au public et aux salariés éligibles du groupe Crédit du Maroc de 1 229 577 actions (représentant 11,3 % du capital et des droits de vote de CDM) à un prix par action de 850 dirhams (hors décote spécifique accordée aux salariés éligibles de la Banque), soit un montant global de l'opération de 1 032 640 350 dirhams.

L'Opération a permis la réalisation des principaux objectifs suivants :

- accroître le flottant en bourse de Crédit de Maroc, pour s'inscrire dans les meilleurs standards des banques cotées à la Bourse de Casablanca et pour accompagner l'intérêt croissant des investisseurs ;
- faire bénéficier les actionnaires historiques et les nouveaux actionnaires de la dynamique de développement dans laquelle s'inscrit la Banque suite au changement de son actionnaire de référence ;
- libérer des capacités additionnelles pour poursuivre le plan de développement de HFC et soutenir le développement de ses filiales ;
- associer l'ensemble des collaborateurs du Crédit du Maroc et de ses filiales au développement et à la performance économique de la Banque.

L'OPV a connu un grand succès, avec un taux de sursouscription qui avoisine les 18 fois. Cette opération a permis de renforcer la confiance des investisseurs dans le modèle de croissance de la Banque, portant le flottant de la Banque de 11 % à 23,61 %, s'alignant ainsi sur les meilleures pratiques du marché.

A l'issue de cette opération, le groupe Holmarcom, détient, via sa holding HFC et AtlantaSanad, 67,4 % du capital et des droits de vote de Crédit du Maroc

2.2.3. Offre publique d'achat obligatoire

Faisant suite à l'exécution en bourse des ordres d'achat relatifs à la Première Acquisition transmis par HFC et AtlantaSanad le 6 décembre 2022, ayant entraîné le franchissement à la hausse du seuil de 40 %

du capital social et des droits de vote, HFC et AtlantaSanad agissant de concert au sens de l'article 10 de la Loi 26-03 ont déposé, le 9 décembre 2022 auprès de l'AMMC une offre publique d'achat sur les actions Crédit du Maroc (l'**Offre**).

Ce projet d'Offre visait l'acquisition des actions Crédit du Maroc non détenues par HFC, AtlantaSanad, Crédit Agricole S.A. et Wafa Assurance dans la mesure où Crédit Agricole S.A. et Wafa Assurance ont renoncé à apporter leurs actions Crédit du Maroc à l'Offre.

Par conséquent, le nombre de titres visé par l'Offre s'est établi à 1 149 227 actions, correspondant au flottant en bourse et représentant environ 10,56 % du capital et des droits de vote de la Banque pour un prix de 502 DH par action, soit un montant total maximum de 576 911 954 DH.

La décision de recevabilité du dossier par l'AMMC a été publiée le 17 janvier 2023.

Le 1^{er} mars 2023, la Bourse de Casablanca a enregistré l'Offre et a publié l'avis relatif aux résultats de cette dernière.

Le tableau ci-dessous présente l'actionnariat de Crédit du Maroc avant et après l'Offre suivant les résultats publiés par la Bourse de Casablanca :

Actionnaires*	Avant l'Offre		Après l'Offre	
	Nombre d'actions	% du capital social et des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital social et des droits de vote
Holmarcom Finance Company	5 538 538	50,90%	5 539 363	50,91 %
Groupe Crédit Agricole SA	1 632 182	15,00%	1 632 182	15,00 %
AtlantaSanad	1 392 744	12,80%	1 392 744	12,80 %
Wafa Assurance	1 168 523	10,74%	1 168 523	10,74 %
Divers actionnaires	1 149 227	10,56%	1 148 402	10,55 %
Total	10 881 214	100%	10 881 214	100%

Source : Crédit du Maroc

*La valeur nominale des actions est de 100 DH. Ces actions sont entièrement libérées.

2.2.4. Actionnariat actuel de CDM

Au 30 juin 2025, le capital social de Crédit du Maroc s'établit à 1 088 121 400 dirhams, entièrement libéré. Il se compose de 10 881 214 actions nominatives de 100 dirhams chacune, toutes de même catégorie. La répartition du capital et des droits de vote se présente comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions détenues	% de capital et des droits de vote
Holmarcom Finance Company (HFC)	5 941 968	54,61%
AtlantaSanad	1 201 744	11,04%
Wafa Assurance	1 168 523	10,74%
Divers actionnaires ¹	2 568 979	23,61%
Total	10 881 214	100,00 %

Source : Crédit du Maroc

2.2.5. Présentation des actionnaires détenant plus de 5 % du capital

✓ **Holmarcom Finance Company (HFC)²**

¹Flottant en bourse essentiellement.

²Présentation détaillée du groupe Holmarcom (cf. page 81)

Holmarcom Finance Company S.A. est un holding dédié à détenir des participations dans le domaine financier. Il porte l'ensemble des activités du groupe Holmarcom dans le secteur financier et est en charge de leur développement.

Forte d'une longue expérience dans le secteur des assurances via notamment AtlantaSanad, HFC a pour ambition de devenir un groupe financier diversifié et intégré avec une vocation panafricaine.

Evolution des principaux indicateurs de HFC

En millions DH	30/09/2022	30/09/2023	Var.	30/09/2024	Var.
Résultat d'exploitation	-8	-17	<-100%	-48	<-100%
Résultat financier	138	179	29,7%	264	47,1%
Résultat net	129	161	24,8%	214	33,5%
Total Actif immobilisé	1 901	5 043	>100%	5 964	18,3%
Capitaux Propres part du Groupe	2 012	2 080	3,4%	2 218	6,6%
Total Bilan	2 043	5 392	>100%	6 412	18,9 %

Source : Comptes sociaux Holmarcom Finance Company - Exercice social du 1^{er} octobre au 30 septembre

✓ AtlantaSanad

AtlantaSanad S.A. est une société anonyme à conseil d'administration de droit marocain au capital social de 602 835 950 dirhams, dont le siège social est situé sis 181 boulevard d'Anfa, Casablanca, Maroc, immatriculée au Registre du Commerce de Casablanca sous le numéro 16747 et agréée en tant qu'entreprise d'assurance et de réassurance par l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale.

Filiale du Holding Holmarcom Insurance Activities, AtlantaSanad est une société marocaine issue de la fusion réalisée en septembre 2020 entre deux acteurs majeurs du secteur des assurances au Maroc à savoir Atlanta et Sanad.

AtlantaSanad opère sur les deux branches de l'assurance, à savoir l'assurance non-vie et l'assurance vie.

La compagnie dispose d'un large réseau de distribution à travers le Maroc assurant la commercialisation de ses produits en s'appuyant sur :

- Un réseau propre de 355 points de vente, dont 300 agents généraux et 55 bureaux directs ;
- Un réseau de partenaires composé de plus de 190 courtiers ;
- Un partenariat avec CIH Bank qui déploie son réseau d'agences bancaires à travers le Royaume pour la commercialisation des produits d'assurance vie.

AtlantaSanad est affiliée au réseau panafricain Globus et le représente exclusivement au Maroc. Elle est également membre du réseau INI Network.

Au 31 décembre 2024, la structure d'actionnariat de AtlantaSanad se présente comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
Holmarcom Insurance Activities S.A	33 712 970	55,9 %	55,9 %
Holmarcom	3 140 775	5,2 %	5,2 %
CIH	6 019 844	10 %	10 %
CDG	5 787 653	9,6 %	9,6 %
Famille BENSALAH	409 929	0,7 %	0,7 %
Divers actionnaires	11 206 720	18,6 %	18,6 %
Total	60 277 891	100 %	100 %

Source : Bourse de Casablanca

Au 31 décembre 2024, le chiffre d'affaires consolidé ressort à 5 260 MDH, en hausse de 2,9 % par rapport à 2023.

Le résultat net consolidé s'élève à 453 MDH et affiche une hausse de 3,6 %.

Evolution des principaux indicateurs de AtlantaSanad

Millions DH	2022	2023	2024
-------------	------	------	------

Activité	Assurance		
Capitaux propres part groupe	2 181	2 258	2 368
Chiffre d'affaires	5 465	5 112	5 260
Résultat net	414	438	453

Source : Comptes consolidés d'AtlantaSanad

✓ Wafa Assurance

Wafa Assurance est une compagnie d'assurance marocaine qui est née en 1989 lors d'une fusion entre la Société Nouvelle d'Assurances (SNA) et le groupe Wafa Bank.

Elle est, aujourd'hui, adossée au groupe Attijariwafa Bank, l'une des plus grandes compagnies financières marocaines.

Wafa Assurance est une filiale spécialisée dans les métiers de l'assurance dommages et vie.

Evolution des principaux indicateurs de Wafa Assurance

Millions DH	2022	2023	2024
Activité	Assurance		
Capitaux propres part groupe	8 057	9 232	10 980
Chiffre d'affaires	11 639	12 724	13 067
RNPG	776	670	854
Actionnariat	Omnium de Gestion Marocain : 79,3 % - Divers actionnaires : 20,7 %		

Source : Rapport financier 2024 Wafa Assurance – Comptes consolidés

2.2.6. Pactes d'actionnaires

A la connaissance de la Société, il n'existe pas de pacte liant les actionnaires.

2.2.7. Déclarations de franchissement de seuil

Les sociétés cotées en Bourse sont soumises à l'application des seuils tels que définis par la législation et la réglementation.

Les actionnaires de Crédit du Maroc sont soumis à ces obligations légales et réglementaires.

Le 7 juin 2024, Holmacrom Finance Company a acquis sur le marché de blocs 1 632 182 actions Crédit du Maroc au cours unitaire de 587 dirhams, soit 15 % du capital et des droits de vote de la Société, franchissant à la hausse le seuil de participation de 66,66 % dans le capital de la Société.

Suite à cette opération, Holmarcom Finance Company déclare détenir 78,73 % du capital et des droits de vote de Crédit du Maroc :

- directement 7 171 545 actions Crédit du Maroc, soit 65,91 % du capital de ladite Société,
- et indirectement 1 394 744 actions Crédit du Maroc à travers AtlantaSanad.

La participation totale (directe et indirecte) de Holmarcom Finance Company dans le capital de Crédit du Maroc est de 78,7 %.

Le 7 juin 2024, Crédit Agricole SA a cédé sur le marché de blocs 1 632 182 actions Crédit du Maroc au cours unitaire de 587 dirhams, franchissant ainsi directement à la baisse les seuils de participation de 10 % et 5 % dans le capital de ladite Société.

Le 6 décembre 2022, Holmarcom Finance Company a acquis sur le marché de bloc, le 6 décembre 2022, 5 538 538 actions CDM au cours unitaire de 545,20 dirhams, soit 50,91 % du capital et des droits de vote de la Société, franchissant directement à la hausse les seuils de participation de 5 %, 10 %, 20 %, 33,33 % et 50 % dans le capital de la Société.

Le 6 décembre 2022, AtlantaSanad a acquis sur le marché de bloc, 1 392 744 actions CDM au cours unitaire de 545,20 dirhams, soit 12,8 % du capital et des droits de vote de la Société, franchissant directement à la hausse les seuils de participation de 5 % et 10 % dans le capital de la Société.

Le 6 décembre 2022, Crédit Agricole SA a cédé sur le marché de bloc 6 931 282 actions CDM au cours unitaire de 545,2 dirhams, franchissant directement à la baisse les seuils de participation de 66,66 %, 50 %, 33,33 % et 20 % dans le capital de ladite Société.

Suite à cette opération, Crédit Agricole SA déclare détenir directement 1 632 182 actions CDM, soit 15 % du capital et des droits de vote de la Société.

Suite à ces opérations réalisées en décembre 2022, Holmarcom Finance Company déclare détenir 63,7 % du capital et des droits de vote de Crédit du Maroc :

- directement 5 538 538 actions CDM, soit 50,9 % du capital de ladite Société,
- et indirectement 1 392 744 actions CDM à travers AtlantaSanad.

Le tableau suivant résume les déclarations de franchissement de seuils sur le titre CDM sur les cinq dernières années :

Date du franchissement de seuil	Déclarant	Quantité	Cours	Marché	Seuil franchi	Sens	Intention du déclarant
07/06/2024	Holmarcom Finance Company	1 632 182	587	Marché de blocs	66,66 %	Hausse	Arrêter ses achats sur la valeur concernée
07/06/2024	Crédit Agricole S.A	1 632 182	587	Marché de blocs	5 %	Baisse	-
06/12/2022	Crédit Agricole S.A	6 931 282	545,2	Marché de blocs	20 %	Baisse	-
06/12/2022	AtlantaSanad	1 392 744	545,2	Marché de blocs	10 %	Hausse	Arrêter ses achats sur la valeur concernée
06/12/2022	Holmarcom Finance Company	5 538 538	545,2	Marché de blocs	50 %	Hausse	Poursuivre ses achats sur la valeur concernée dans le cadre de la Seconde Acquisition

Source : Bourse de Casablanca

2.2.8. Capital potentiel de Crédit du Maroc

A la date d'enregistrement du présent document de référence, aucune opération pouvant avoir un impact sur le capital social n'a été conclue ou n'est prévue à horizon 18 mois.

2.2.9. Evolution future de l'actionnariat de Crédit du Maroc

Le Groupe Holmarcom détient une participation totale (directe et indirecte) de 65,65 % dans le capital de Crédit du Maroc. A la date d'enregistrement du document de référence, aucune opération pouvant avoir un impact sur le capital social ou modifier significativement la structure de l'actionnariat de CDM n'a été décidée par les instances de la Banque.

2.2.10. Négociabilité des titres de capital

Les actions CDM sont cotées à la Bourse de Casablanca et sont librement cessibles ou transmissibles. Il n'existe dès lors aucune restriction en matière de négociabilité visant les actions CDM conformément aux dispositions légales en vigueur.

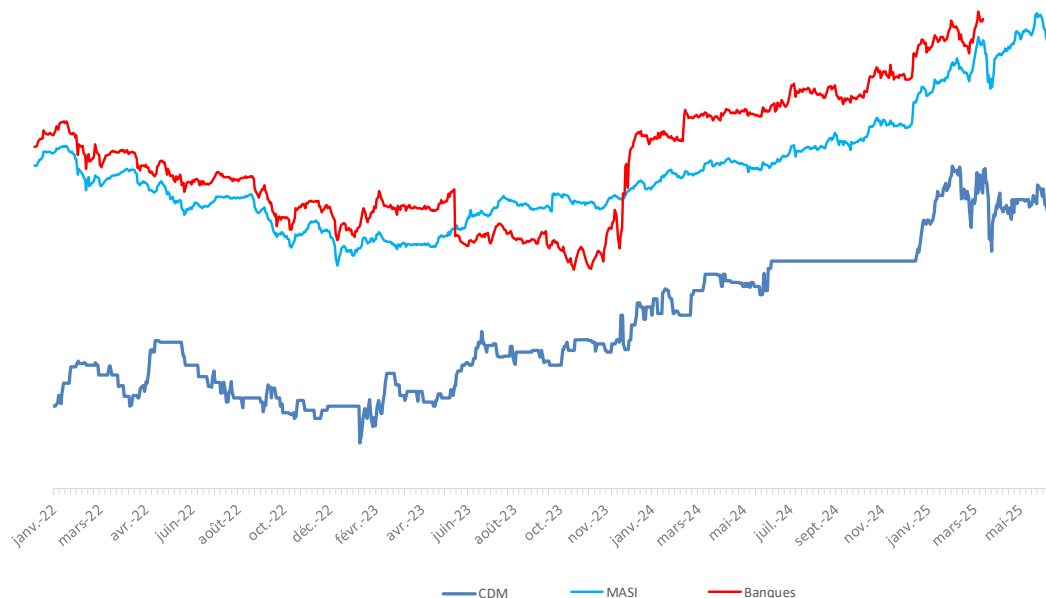
L'action Crédit du Maroc est cotée sous le ticker « CDM ». Ses caractéristiques sont résumées dans le tableau suivant :

Date de cotation des actions	3 mai 1976
Libellé	CDM
Ticker	CDM
Code valeur	MA0000010381
Compartiment	Premier (marché principal)
Secteur	Banques

Source : Crédit du Maroc

Le graphique ci-dessous retrace l'évolution de l'action CDM sur la période 2022– juin 2025 :

Evolution du cours de l'action CDM



Source : Bourse des Valeurs de Casablanca, depuis 2022

Les trois derniers exercices nous permettent de constater ce qui suit :

- **Période de janvier à fin décembre 2022** : le cours de l'action CDM s'est inscrit dans un trend haussier par rapport aux périodes passées. Le cours le plus haut enregistré est de 758 DH et le cours le plus bas ressort à 570 DH. Le cours de l'action CDM a ainsi clôturé le quatrième trimestre sur une valeur de 600 DH et un volume transactionnel de 13 068 KDH.
- **Période de janvier à fin décembre 2023** : Crédit du Maroc est sur une bonne performance sur la période concernée et affiche un cours de l'action en progression au vu des performances financières enregistrées et de l'amélioration des conditions économiques générales qui contribuent à créer un environnement favorable pour les activités bancaires. Le cours le plus haut enregistré est à 820 DH en décembre 2023.
- **Période de janvier à fin décembre 2024** : L'action CDM a amorcé une reprise progressive après une période de stabilité, avec une tendance haussière marquée à partir du second semestre. Cette dynamique positive s'inscrit dans un contexte de redressement général du marché, porté notamment par une amélioration des anticipations sur le secteur bancaire. Le cours le plus haut enregistré par l'action CDM sur la période est de 1 046 DH et le cours le plus bas est de 797 DH.

Durant le premier semestre 2025 : Sur la période concernée, le cours de l'action CDM a atteint un niveau de 1 180 DH, le 18 février, marquant un plus haut historique sur la période. Cette performance reflète une bonne appréciation de la valeur par le marché.

Suspension de cotation

Pour rappel, la valeur CDM a fait l'objet d'une suspension entre le 10 décembre 2022 et 19 janvier 2023 suite au dépôt du projet d'Offre et conformément aux dispositions de l'article 30 de la Loi 26-03.

Les cours enregistrés ainsi que le volume de transactions sur le marché central des titres Crédit du Maroc se présentent comme suit :

Evolution du cours boursier du titre Crédit du Maroc

		Cours le plus bas (DH)	Cours le plus haut (DH)	Volume moyen de transactions (KDH)	Volume des transactions (KDH)
Période d'observation annuelle	du 01/01/22 au 31/12/22	570	758	194	49 246
	du 01/01/23 au 31/12/23	510	820	677	168 689
	du 01/01/24 au 31/12/24	797	1 046	3 358	826 162
Période d'observation trimestrielle	Trimestre 1 - 2024	797	900	1 964	123 702
	Trimestre 2 - 2024	870	950	296	17 444
	Trimestre 3 - 2024	818	950	655	39 314
	Trimestre 4 - 2024	850	1 046	10 089	645 702
	Trimestre 1 - 2025	950	1 180	10 047	612 875
	Trimestre 2 - 2025	975	1 141	6 454	393 720
Période d'observation mensuelle	Janvier 2025	950	1 120	11 468	240 835
	Février 2025	1 101	1 180	6 400	128 008
	Mars 2025	1 032	1 175	12 202	244 032
	Avril 2025	975	1 141	3 425	71 930
	Mai 2025	1052	1110	5064	106 349
	Juin 2025	1063	1135	11339	215 440

Source : Crédit du Maroc – Bourse de Casablanca

2.2.11. Politique de distribution de dividendes

Conformément aux articles 29 et 30 des statuts, les produits de l'exercice, déduction faite des charges de la période, de tous amortissements et de toutes provisions, constituent le résultat net de l'exercice.

En cas de résultat positif, le bénéfice net ainsi dégagé, diminué le cas échéant des pertes nettes antérieures, fait l'objet d'un prélèvement de 5 % pour constituer le fonds de réserve légale ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ledit fonds atteint une somme égale au dixième du capital social. Il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve légale est descendue au-dessous de cette fraction.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice net de l'exercice, après dotation à la réserve légale et affectation des résultats nets antérieurs reportés. Sur ce bénéfice, l'Assemblée générale peut prélever toutes sommes qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires, ou de reporter à nouveau, le tout dans la proportion qu'elle détermine. Le solde, s'il en existe, est attribué aux actionnaires sous forme de dividendes.

Dans les limites de la loi, l'Assemblée générale peut décider, à titre exceptionnel, la mise en distribution des sommes prélevées sur les réserves facultatives dont elle a la disposition.

Les modalités de mise en paiement des dividendes votées par l'AGO sont fixées par elle-même ou à défaut par le Directoire. Cette mise en paiement doit avoir lieu dans un délai maximum de 9 mois après la clôture de l'exercice, sauf prolongation de ce délai par ordonnance du Président du tribunal statuant en référé à la demande du Directoire.

Lorsque la Société détient ses propres actions, leur droit au dividende est supprimé.

Les dividendes non encaissés sont prescrits au profit de la Société au bout de cinq ans à compter de la date de leur mise en paiement.

Les sommes non perçues et non prescrites constituent une créance des ayants droit ne portant pas intérêt à l'encontre de la Société, à moins qu'elles ne soient transformées en prêt, à des conditions déterminées d'un commun accord.

Si les actions sont grevées d'un usufruit, les dividendes sont dus à l'usufruitier ; toutefois, le produit de la distribution de réserves, hors le report à nouveau, est attribué au propriétaire.

Les dividendes distribués par Crédit du Maroc sont servis suite à une décision des actionnaires.

Plus globalement, la politique de distribution de dividendes sur les dernières années tient compte de la nécessité de renforcer les fonds propres de la Banque et de se donner les moyens de financer le plan de développement ambitieux prévu pour les années à venir.

Le renforcement des fonds propres viendra en effet soutenir la croissance des encours mais aussi, sécuriser l'évolution des investissements et enfin faire face aux nouvelles exigences réglementaires.

Dividendes distribués au cours des 3 derniers exercices

Au titre de la période 2021 – 2024, Crédit du Maroc a procédé à des distributions de dividendes telles que détaillées dans le tableau ci-dessous :

	2021	2022	2023	2024
Résultat Net (en DH)	687 411 360	420 426 769	532 791 157	698 435 655
Dividendes bruts de n distribués en n+1 (en DH)	281 823 443	293 792 778	372 137 519	453 746 624
Nombre d'actions	10 881 214	10 881 214	10 881 214	10 881 214
Résultat net par action (en DH)	63,2	38,6	48,9	64,2
Dividende par action (en DH)	25,9	27,0	34,2	41,7
Taux de distribution*	41 %	70 %	70 %	65 %

Source : Crédit du Maroc

* Taux de distribution : dividende par action / résultat net par action

Au titre de l'exercice 2021, l'Assemblée générale ordinaire tenue le 9 juin 2021 a décidé de distribuer les dividendes 2020 à hauteur de 49 509 523,70 DH, soit un dividende de 4,55 DH par action.

L'Assemblée générale ordinaire du 14 juin 2022 a décidé de la mise en paiement, en numéraire, du dividende de l'exercice 2021 d'un montant global de 281 823 442,60 DH, soit 25,90 DH par action. Ce dividende a été prélevé sur le résultat social de l'exercice 2021 qui s'élève à 687 411 359,81 dirhams augmenté du report à nouveau de 1 070 917 289,73 dirhams. En conséquence de cette affectation, le taux de distribution du résultat a été ainsi de 41 %.

L'assemblée générale ordinaire du 20 juin 2023 a décidé de la mise en paiement, en numéraire, du dividende de l'exercice 2022 d'un montant global de 293 792 778 DH, soit 27 DH par action. Ce dividende a été prélevé sur le résultat social qui s'élève à 420 426 768,79 DH augmenté du report à nouveau de 1 476 505 206,94 DH. En conséquence de cette affectation, le taux de distribution du résultat a été ainsi de 70 %.

L'Assemblée générale ordinaire tenue en date du 13 juin 2024 a décidé de la mise en paiement, en numéraire, du dividende de l'exercice 2023 d'un montant global de 372 137 518,8 DH, soit un dividende unitaire de 34,20 dirhams par action. Ce dividende a été prélevé sur le résultat social de l'exercice 2023 qui s'élève à 532 791 157,88 dirhams augmenté du report à nouveau de 1 603 139 197,7 DH. En conséquence de cette affectation, le taux de distribution du résultat 2023 est ainsi de 69,85 %.

L'Assemblée générale ordinaire tenue en date du 17 juin 2025 a décidé la distribution d'un dividende d'un montant global de 453 746 621,8 dirhams au titre de l'exercice 2024, soit 41,7 dirhams par action, dont la mise en paiement s'effectuera à compter du 10 juillet 2025. En conséquence de cette affectation, le taux de distribution du résultat serait de 64,97 %.

2.3 Endettement

2.3.1. Endettement privé

2.3.1.1. Certificats de dépôt émis par Crédit du Maroc

Les certificats de dépôt sont des titres de créances négociables émis par Crédit du Maroc dans le cadre d'un programme d'émission de certificats de dépôt plafonné à 9 milliards de dirhams.

Les certificats de dépôt d'une valeur nominale unitaire de 100 000 dirhams³ sont émis sur une durée allant de 10 jours à 7 ans, avec un remboursement du principal selon la formule in fine, et un paiement des

³ En application de l'article 9 de la loi n°35-94 relative à certains titres de créances négociables et de l'arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du tourisme du 10 juillet 2001 relatif à certains titres de créances négociables, le montant unitaire des certificats de dépôt est fixé à 100 000 DH.

intérêts à l'échéance pour les maturités inférieures ou égales à un an, et annuellement à la date d'anniversaire de la date de jouissance pour les maturités supérieures à un an.

Caractéristiques des certificats de dépôt	
Nature	Certificats de dépôt
Plafond du programme	9 000 000 000 DH
Montant de l'encours au 31/12/2024 (hors intérêts courus)	3 158 000 000 DH
Valeur nominale unitaire	100 000 DH
Nombre de titres restant au 31/12/2024	3 158

Source : Crédit du Maroc

A fin décembre 2024, l'encours des émissions de certificats de dépôt de Crédit du Maroc ressort à 3 158 MDH.

L'état des encours des certificats de dépôt émis par Crédit du Maroc se présente comme suit :

Caractéristiques des émissions de certificats de dépôt en cours au 30 juin 2025

Code ISIN	Date d'émission	Nb actions	Taux facial	Prime de risque	Nature du Taux	Durée (mois)	Mode de remboursement	Échéance	Montant émis (KDH)
MA000153023	31/10/2024	6 250	3,03%	23 bps	Fixe	9	In fine	31/07/2025	625 000
MA000153063	28/02/2025	2 625	2,75%	20 bps	Fixe	6	In fine	29/08/2025	262 500
MA000153080	30/04/2025	5 000	2,37%	15 bps	Fixe	3	In fine	31/07/2025	500 000
MA000153081	30/04/2025	5 000	2,44%	20 bps	Fixe	6	In fine	29/10/2025	500 000
MA000153087	30/05/2025	6 000	2,23%	15 bps	Fixe	3	In fine	29/08/2025	600 000
MA000153088	30/05/2025	4 000	2,31%	20 bps	Fixe	6	In fine	28/11/2025	400 000
Total des émissions au 30/06/2025									2 887 500

Source : Crédit du Maroc

Toutes les émissions ont une valeur nominale de 100 000 dirhams. La date d'émission est la même que la date de jouissance.

L'encours des certificats de dépôt a évolué, depuis 2021, comme suit :

Montants en MDH	2021	2022	Var.	2023	Var.	2024	Var.
Certificats de dépôt émis*	602	1 612	>100 %	3 424	> 100 %	3 180	-7,1%

*Intérêts inclus

Source : Crédit du Maroc

Au 31 décembre 2024, l'encours s'élève à 3 180 MDH, en baisse de 244 MDH par rapport à décembre 2023. Toutes les émissions sont à taux fixes et non structurés.

A noter que Crédit du Maroc n'a pas effectué de rachat de ses certificats de dépôt sur la période concernée.

2.3.1.2. Emprunts subordonnés émis par Crédit du Maroc

Au 31 décembre 2024, l'encours global de la dette subordonnée s'élève à 2 424 MDH, en hausse de 26,8 %. Cet encours résulte de l'émission, en décembre 2024, d'un emprunt obligataire subordonné perpétuel avec mécanisme d'absorption de pertes et d'annulation de paiement des coupons sur le marché financier marocain. Le montant global de cette opération s'élève à 500 MDH réparti sur deux tranches non cotées, dont une première tranche à taux révisable chaque 10 ans de 5,57 % et une deuxième tranche révisable annuellement.

Par ailleurs, il est à rappeler que Crédit du Maroc a émis sur le marché financier marocain, en juillet 2023, un emprunt obligataire subordonné perpétue avec mécanisme d'absorption de pertes et d'annulation de paiement des coupons. Le montant global de cette opération s'élève à 500 MDH. Les souscriptions retenues dans le cadre de cette opération ont porté sur deux tranches non cotée, dont une première tranche à taux révisable chaque 10 ans de 4,21 % et une deuxième tranche révisable annuellement.

En novembre 2020, Crédit du Maroc a mis en place un emprunt perpétuel auprès de ses deux principaux actionnaires, Crédit Agricole S.A et Wafa Assurance, en réutilisation des dividendes perçus et à raison de 136,1 MDH et 21,7 MDH respectivement (qualifié en fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1). Suite à la notification de Bank Al-Maghrib en 2021, cette dette pourra être remboursée dans un délai de 5 ans moyennant le respect d'un préavis de 30 jours ouvrés accordé aux prêteurs.

En décembre 2018, Crédit du Maroc a émis une dette subordonnée portant sur un volume de 750 MDH. Cette opération a été structurée autour de quatre tranches ayant une maturité de 10 ans. Les souscriptions retenues dans le cadre de cette opération ont porté sur deux tranches, cotée et non cotée, à taux fixe à 4,05%.

En décembre 2016, Crédit du Maroc a émis un emprunt obligataire subordonné pour un montant global plafonné à 500 MDH en proposant deux tranches cotées à la Bourse de Casablanca et deux tranches non cotées.

Au 30 juin 2024, l'encours des emprunts subordonnés de Crédit du Maroc s'élève à 1 911 MDH. Son évolution depuis 2020 se présente comme suit :

Evolution de l'encours des dettes subordonnées entre 2021 et le 31 décembre 2024

Montants en MDH	2021	2022	Var.	2023	Var.	2024	Var.
Dettes subordonnées*	1 410	1 411	-	1 911	35,4 %	2 424	26,8%

Source : Crédit du Maroc

*dont près de 160 MDH d'emprunts perpétuels contractés auprès de Crédit Agricole S.A et Wafa Assurance.

L'état des émissions obligataires émis et non échus se présente comme suit :

Encours des emprunts obligataires subordonnés émis au 30 juin 2025

Code ISIN	Date d’émission/ jouissance	Montant en MDH	Tranche en KDH	Cotation de la tranche	Nb de titres	Taux d’intérêt en vigueur	Prime de risque	Nature du taux	Maturité	Mode de remboursement	Date d’échéance
MA0000021917	17/12/2018	750	197 500	Cotée	1 975	4,05 %	70 pbs	Taux fixe	10 ans	In fine	17/12/2028
MA0000093858			552 500	Non cotée	5 525	4,05 %	70 pbs	Taux fixe	10 ans	In fine	17/12/2028
MA0000021784	21/12/2016	500	55 000	Cotée	550	3,93 %	90 pbs	Taux fixe	10 ans	In fine	21/12/2026
MA0000093007			445 000	Non cotée	4 450	3,75 % ⁽¹⁾	85 pbs	Révisable annuellement	10 ans	In fine	21/12/2026
Total en KDH au 31/12/2024			1 250 000								

Source : Crédit du Maroc

(1) Taux révisé le 21/12 de chaque année pour les émissions à taux variables.

Encours des emprunts obligataires subordonnés perpétuels émis au 30 juin 2025

Code ISIN	Date d'émission/ jouissance	Montant en KDH	Nb de titres	Taux d'intérêt en vigueur	Prime de risque	Nature du taux	Maturité
N/A	14/12/2020	136 116	1	5,01 % ⁽²⁾	235 pbs	Taux révisable	Indéterminée
N/A	14/12/2020	21 753	1	5,01 % ⁽²⁾	215 pbs	Taux révisable	Indéterminée
MA0000095820	20/07/2023	500 000	5 000	4,93 % ⁽³⁾	215 pbs	Révisable annuellement	Indéterminée
MA0000096398	06/12/2024	500 000	5 000	4,78 % ⁽⁴⁾	205 pbs	Révisable annuellement	Indéterminée
Total en KDH au 31/12/2024		1 157 869					

Source : Crédit du Maroc

(2) Taux révisé le 15/11 de chaque année pour les émissions à taux variables.

(3) Taux révisé le 19/07 de chaque année pour les émissions à taux variables.

(4) Taux révisé le 06/12 de chaque année pour les émissions à taux variables.

2.3.1.3. Emissions décidées par les instances non encore réalisées

L'Assemblée générale du 17 juin 2025 a approuvé et autorisé l'émission par Crédit du Maroc d'un emprunt obligataire. L'emprunt obligataire est à réaliser en une ou plusieurs fois, avec ou sans appel public à l'épargne et pendant une période de un an à compter de la date de l'AGO, d'un montant maximum d'un milliard (1.000.000.000) de dirhams, par voie d'émission d'obligations subordonnées ou non subordonnées, libellées en dirhams ou en devises, cotées ou non cotées à la Bourse de Casablanca.

2.3.2. Dettes bancaires

Crédit du Maroc emprunte en EUR et/ou USD sur le moyen/long terme (maturité moyenne de 5 ans) pour accompagner ses clients notamment les grands groupes étrangers désirant s'implanter au Maroc.

L'encours des ressources de Crédit du Maroc sur le moyen/long terme vis-à-vis des établissements de crédit est constitué à ce jour, d'opérations en USD face à la Société Financière Internationale ainsi que d'emprunt en EUR et en MAD auprès de la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD).

Au 31 décembre 2024, l'encours de refinancement sur le moyen/long terme s'élève, en équivalent MAD à plus de 748 millions de dirhams mis en place entre 2021 et 2024, sur une durée moyenne de 5 ans avec un remboursement linéaire trimestriel.

Crédit du Maroc et la BERD ont signé, le 16 février 2022, un partenariat portant sur une nouvelle ligne de financement de 25 millions d'euros (équivalent de 75 % en DH, 24 % en USD et 1 % en EUR) dans le cadre du programme GEFF. Ce programme vise à soutenir les investissements verts réalisés par les entreprises privées clientes de Crédit du Maroc. Le prêt bénéficie du soutien financier de l'Union européenne et du Green Climate Fund et s'inscrit dans le cadre du programme de la BERD destiné à renforcer la transition vers une économie bas carbone.

Crédit du Maroc a obtenu, en date du 7 février 2023, un prêt de 50 millions de dollars auprès de la Société Financière Internationale (IFC), afin de répondre à la demande croissante en matière de financement destiné à financer les opérations du commerce à l'international des clients de Crédit du Maroc. Ces fonds permettront à la Banque de soutenir les activités commerciales des petites, moyennes et grandes entreprises du Royaume et de les aider à faire face à leurs besoins en fonds de roulement. Ce financement d'IFC intervient dans un contexte de transition dans l'actionnariat de Crédit du Maroc, devenu, depuis le 6 décembre 2022, filiale du groupe Holmarcom, et permet à la Banque de diversifier ainsi ses sources de devises. Le financement d'IFC est accompagné de services-conseils en vue d'aider Crédit du Maroc à renforcer sa gestion des risques environnementaux et sociaux ainsi que son engagement en faveur de la durabilité.

Ce financement d'IFC étant échu au 31 décembre 2023, la Société Financière Internationale a renouvelé sa confiance au Crédit du Maroc par la mise en place d'un nouveau partenariat. Celui-ci porte sur un financement moyen terme de l'ordre de 1 milliard de dirhams en équivalent devise (100 MUSD) qui permettra à la Banque de se doter de moyens solides destinés à promouvoir le financement des PME, l'entrepreneuriat féminin et les projets verts dans le Royaume. Crédit du Maroc a concrétisé un emprunt de 50 MUSD à partir de la dite ligne sur une maturité de 5 ans amortissable à partir de juin 2024.

Notons que le contrat IFC prévoit 3 types de covenants : des covenants déclaratifs, des négative covenants et des covenants financiers.

Evolution de la dette bancaire en devises :

	2021		2022		Var.	2023		Var.	2024		Var.
Cours de change indicatifs (fixing au 31/03)	10,47		11,18			10,34			10,51		
	M€	MDH	M€	MDH		M€	MDH		M€	MDH	
Court terme	174,1	1 823,3	159,7	1 785,4	-8,3 %	3,9	40,3	-97,7 %	6,0	58,9	46,2%
Moyen/long terme	20,2	211,6	23,5	262,7	24,1 %	275		4,7 %	50	505,6	83,9 %

Source : Crédit du Maroc

Aucun engagement hors bilan n'est utilisé dans les émissions de la Banque.

A la date d'enregistrement du document de référence, aucune nouvelle dette bancaire n'a été obtenue ou n'a été en cours de négociation depuis 31 décembre 2024.

2.3.3. Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan du Crédit de Maroc ont évolué comme suit, sur la période considérée :

Montants en MDH	2022	2023	Var. 23/22	2024	Var. 24/23
Engagements de financement et de garantie donnés	12 396	12 182	-1,7%	13 511	10,9%
Eng. de fin. donnés en faveur de la clientèle	6 173	5 698	-7,7%	5 526	-3,0%
Eng. de garantie d'ordre d'EC	2 274	2 293	0,8%	2 536	10,6%
Eng. de garantie d'ordre de la clientèle	3 949	4 190	6,1%	5 449	30,1%
Engagements de financement et de garantie reçus	3 416	2 998	-12,2%	2 898	-3,3%
Eng. de financement d'ordre d'EC	-	-	-	506	>100%
Engagements de garantie d'EC	3 416	2 998	-12,2%	2 392	-20,2%

Source : Crédit du Maroc – Comptes sociaux

Revue analytique 2023 – 2024

Au titre de l'exercice 2024, les engagements de financement et de garantie donnés par la banque ont atteint près de 13 511 MDH, enregistrant une hausse de 10,9 % comparativement à fin décembre 2023. Cette évolution résulte principalement des éléments conjugués suivants :

- la hausse des engagements de garantie d'ordre de la clientèle de 30,1 % (+ 1,3 Mrds DH), portée principalement par une hausse des garanties par décaissement accordés à la filiale CDMLF et la hausse des cautions sur marchés publics.
- la hausse des engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés de 10,6% (+242 MDH), en lien avec la hausse des opérations de Forfaiting⁴ et avals en faveur d'intermédiaires financiers à l'étranger.
- la baisse des engagements de financement donnés en faveur de la clientèle de 3,0 % (-172 MDH), liée à la baisse des crédits documentaires et acceptations.

Les engagements de financement reçus ont affiché une baisse de 3,3 %, à près de 2 898 MDH à fin décembre 2024. Cette évolution s'explique principalement par la baisse des engagements reçus d'Etablissements de Crédit qui résulte d'une part de la baisse des contre-garanties reçues sur crédits par décaissement (Damane Oxygène) et des crédits confirmés d'autre part. Cette baisse a été atténuée par les engagements de financement reçus correspondant à l'encours non tiré du financement de SFI pour 50 MUSD.

Revue analytique 2022 – 2023

Au terme de l'exercice 2023, les engagements de financement et de garantie donnés par la Banque se sont inscrits en baisse de 1,73 % comparativement à 2022, à 12 182 MDH. Cette évolution s'explique principalement par l'effet conjugué des éléments suivants :

- la hausse des engagements de garantie d'ordre de la clientèle de 6,10 % (+ 241 MDH), en lien avec la hausse des cautions sur marché publics et privés et celle des traites douanières ;

⁴ Offre de financement à l'international qui vient enrichir la gamme des produits du commerce à l'international

- la baisse des engagements de financement donnés en faveur de la clientèle de 7,69 % (-475 MDH), liée à la baisse des crédits documentaires et acceptations et des lignes de crédits confirmés ;
- la hausse des engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés de 0,86 % (+19 MDH). L'évolution constatée sur ces engagements résulte de la hausse des garanties de crédits données (avals en faveur d'intermédiaire financier à l'étranger) atténuée par la baisse enregistrée sur les réémissions de cautions internationales et des crédits documentaires export confirmés.

Les engagements de garanties reçus d'établissements de crédit ont, quant à eux, enregistré une baisse de 12,23 % à près de 2 998 MDH à fin 2023. Cette baisse résulte principalement de la baisse des crédits documentaires confirmés et des contre-garanties reçues sur crédits (Damane Oxygène).

2.3.4. Nantissements d'actions

Les actions de Crédit du Maroc détenues par HFC sont nanties au profit des banques ayant financé leur acquisition.

Les actions CDM non détenus par HFC ne font l'objet d'aucun nantissement.

2.3.5. Nantissements d'actifs

A la date d'enregistrement du présent document de référence, les actifs de Crédit du Maroc ne font l'objet d'aucun nantissement.

2.3.6. Saisies conservatoires ou hypothécaires

A la date d'enregistrement du présent document de référence, les actifs de Crédit du Maroc ne font l'objet d'aucune saisie conservatoire ou hypothécaire.

2.3.7. Notations de Crédit du Maroc

La mission de notation de Crédit du Maroc fait l'objet d'une notation menée annuellement par Moody's et Capital Intelligence.

Notation MOODY'S

Evolution de la notation Crédit du Maroc sur la période 2022-2024

Catégorie	Oct. 2021	Avril 2022*	Déc. 2022	Sept. 2023	Oct. 2024
Perspective	Négative	Sous surveillance	Stable	Stable	Stable
Dépôts bancaires -Devise étrangère	Ba1/NP	Ba1/NP	Ba2/NP	Ba1/NP	Ba1/NP
Dépôts bancaires -Monnaie locale	Ba1/NP	Ba1/NP	Ba2/NP	Ba2/NP	Ba2/NP
Évaluation du risque de crédit intrinsèque (BCA)	ba3	ba3	ba3	ba3	ba3
Évaluation de base du crédit ajustée (adj. BCA)	ba1	ba1	Ba3	Ba3	Ba3
Évaluation du risque de contrepartie	Baa3 (cr)/P-3(cr)	Baa3 (cr)/P-3(cr)	Ba1 (cr)/NP(cr)	Ba1 (cr)/NP(cr)	Ba1 (cr)/NP(cr)

*Notation suite à la publication du communiqué de presse de Moody's

Dans un communiqué publié le 29 avril 2022, le service investisseur de l'agence de notation Moody's avait modifié son avis sur les perspectives d'investissements à long terme de Crédit du Maroc. Ainsi les perspectives de Crédit du Maroc sont passées de « négative » à « sous surveillance » en vue d'une révision à la baisse. Ce changement de perspective s'explique par « le changement de la structure de son actionnariat, suite à la signature du Crédit Agricole S.A. d'un accord pour vendre sa participation de 78,7% dans le capital de la Banque au groupe marocain Holmarcom ».

Depuis, les perspectives concernant les notations de Crédit du Maroc sont conformes aux perspectives stables attribuées à la notation souveraine.

Les notations en matière d'évaluation du risque de crédit et de contrepartie n'intègrent aucun relèvement de cran sur cette période.

Toutefois, la notation de dépôts fait ressortir une baisse de la notation concernant les « Dépôts - Devise étrangère » à Ba1/NP.

Extrait traduit du rapport publié en octobre 2024⁵

RÉSUMÉ DE L'ARGUMENTAIRE DE NOTATION

La notation Ba2 des dépôts à long terme de Crédit du Maroc (CDM) se situe un cran au-dessous de l'évaluation de crédit intrinsèque de la banque (Baseline Credit Assessment - BCA) ressortant à ba3. Elle reflète un relèvement de notation d'un cran, fondé sur notre évaluation d'une très forte probabilité de soutien du gouvernement marocain (Ba1 stable), en cas de besoin.

La notation intrinsèque « Ba3 » de Crédit du Maroc reflète une capitalisation et une rentabilité solides, ainsi que des sources de financement stables et une liquidité saine. Ces points forts sont modérés par les fortes concentrations des crédits de la Banque et effets retardés d'une récente période d'inflation élevée, qui limitent la capacité de remboursement des emprunteurs, pesant sur la qualité des actifs de Crédit du Maroc. Les notations de dépôt à long terme de Crédit du Maroc s'inscrivent dans une perspective stable. La Banque dispose également de notations de dépôts nationales de grande échelle en monnaie locale et étrangère de Aa3.ma/MA-1.

⁵ Extrait traduit par le management de la Banque

Points forts du crédit

- Une capitalisation saine, soutenue par une meilleure génération de capital ;
- Une bonne rentabilité ;
- Une base de dépôts stable et une liquidité élevée qui soutiennent son profil de financement.

Défis en matière de crédit

L'impact retardé des pressions inflationnistes pose un risque pour la qualité des actifs ; le stock élevé des créances en souffrance traduit de fortes concentrations de crédit combinées aux risques associés aux anciennes expositions de Crédit du Maroc et une politique de déclassement conservatrice de ses créances.

Perspectives

La perspective stable sur les notations de crédit du Maroc est alignée avec la perspective stable de la note souveraine et reflète notre évaluation selon laquelle la rentabilité modérée et la bonne capitalisation de la Banque ainsi que sa base de dépôts, stable et solide, devraient atténuer les risques liés à l'importante concentration des crédits au cours des 12 à 18 prochains mois.

Facteurs susceptibles d'influencer la notation à la hausse

La notation de Crédit du Maroc pourrait être revue à la hausse consécutivement à un renforcement notable du matelas des fonds propres de base de la Banque et d'une réduction significative des créances douteuses et des concentrations par emprunteur.

Facteurs susceptibles d'influencer la notation à la baisse

Une pression à la baisse sur les notations pourrait émerger d'une détérioration significative de la capitalisation, en raison de provisions importantes ; d'un affaiblissement significatif de la qualité des actifs ; ou d'une ou d'une volonté réduite du gouvernement d'étendre son soutien à Crédit du Maroc en cas de besoin. L'agence pourrait également dégrader les notations en cas d'une mauvaise gestion des risques et de stratégie moins prudente.

Notation de Capital Intelligence

Evolution de la notation Crédit du Maroc sur la période 2022 – 2024

Catégorie	2022	2023	2024
Soutien			
Devise étrangère			
Long Terme	BBB-	BB+	BB+
Court Terme	A3	B	B
Solidité financière	BB+	BB	BB
Perspectives			
Devise étrangère	Négative	Stable	Stable
Solidité Financière	Négative	Stable	Stable

Le dernier rapport de notation (Capital intelligence) a été publié en août 2024. Ce rapport est consultable sur le site institutionnel de Crédit du Maroc.

Extrait traduit du rapport édité en Août 2024

FACTEURS DE NOTATION

Capital Intelligence Ratings (CI Ratings ou CI) a annoncé aujourd'hui avoir confirmé la notation de Long Terme en Monnaie Étrangère (LT FCR⁶) et la notation de Court Terme en Monnaie Étrangère (ST FCR⁷) de Crédit du Maroc (CM) à 'BB+' et 'B', respectivement. Parallèlement, CI Ratings a confirmé la notation de solidité bancaire (BSR⁸) et la notation de solidité financière (CFS⁹) de la Banque à 'bb'. La perspective pour le LT FCR et le BSR reste Stable. Le niveau de soutien externe (ESL¹⁰) a été maintenu à « Modéré ».

La dégradation de notes de crédit de Crédit du Maroc reflète le changement d'actionnariat qui a eu lieu fin 2022, la baisse de certains indicateurs combinés aux défis stratégiques à venir.

L'ancien actionnaire majoritaire français, Crédit Agricole S.A. (CA), a vendu sa participation dans Crédit du Maroc au groupe marocain Holmarcom (HG) en décembre 2022. HG est un conglomérat marocain ayant des activités principales dans les secteurs de la finance (principalement l'assurance), de l'agro-industrie, de la logistique et de l'immobilier. La transaction s'est déroulée en deux étapes : une tranche de 63,7 % (51 % par HFC et 12,7 % par AtlantaSanad) a été conclue en décembre 2022. CA a continué de soutenir Crédit du Maroc durant cette phase de transition, afin d'assurer la continuité de ses services et de contribuer à son intégration complète avec HG. Holmarcom a finalisé l'acquisition de la participation restante de 15 % dans Crédit du Maroc en juin 2024, portant sa participation totale à 78,7 %. La participation de 78,7 % acquise auprès du Crédit Agricole est désormais détenue par Holmarcom Finance Company (65,9 %) et AtlantaSanad (12,8 %). Grâce à la collaboration étroite des équipes de Crédit du Maroc sous la supervision de HG et au soutien du Crédit Agricole S.A., le processus de transition a été achevé conformément aux engagements pris par les deux parties, conduisant à l'autonomie complète de Crédit du Maroc en termes d'opérations, d'activités et de systèmes d'information.

La notation LT FCR de la Banque est fixée un cran au-dessus du BSR. Cette hausse reflète notre appréciation de la probabilité modérée d'un soutien externe, si nécessaire, de la part des autorités marocaines. En tant que huitième plus grande banque du Maroc, nous ne considérons pas que Crédit du Maroc soit d'importance systémique pour le secteur. Cependant, la Banque est relativement importante et contrôle plus de 5 % des dépôts des clients dans le secteur, ce qui rend la probabilité de soutien de la part des autorités modérée. HG pourrait être disposé à soutenir la Banque en cas de besoin. Toutefois, CI évalue actuellement sa capacité à fournir un soutien suffisant et en temps voulu comme modérée à incertaine.

La BSR de Crédit du Maroc découle d'une notation CFS de 'bb' et d'une ancre de risque d'environnement opérationnel (Operating Environment Risk Anchor – OPERA) de 'bb+'. Le CFS est soutenu par des ratios de fonds propres solides (y compris le CET1), une qualité d'actifs de prêts relativement satisfaisante avec un niveau de provisions adéquat, de bonnes marges avec un coût du risque faible, ainsi qu'une franchise nationale stable et défendable. La notation reflète également le niveau modeste des actifs liquides de base (bien que le ratio de couverture de liquidité soit solide), et le risque de crédit persistant dans un environnement difficile. De plus, l'actionnaire majoritaire est encore relativement nouveau, ce qui s'accompagne de défis de transition.

Crédit du Maroc occupe une position stable dans le secteur bancaire marocain, contrôlant un peu plus de 5 % des actifs du secteur. Les activités de la Banque sont concentrées sur le marché national. Elle possède diverses filiales, y compris dans le leasing, l'assurance, le courtage et la gestion d'actifs, mais celles-ci sont peu significatives.

La qualité des actifs de prêts est satisfaisante, avec un niveau de prêts non performants (NPLs) inférieur à celui des banques concurrentes au Maroc et à celui du secteur dans son ensemble. Les prêts classés de niveau 2 sont modérés par rapport au marché, néanmoins la Banque a enregistré une augmentation des prêts de niveau 2 en 2023, bien que CI note une légère diminution au premier semestre 2024. Le ratio de NPL a également diminué au premier semestre 2024. Crédit du Maroc dispose de « d'un coussin de

⁶ Notation des emprunts en devises étrangères à long terme – Long Term Foreign Currencies Rating (LT FCR)

⁷ Notation des emprunts en devises étrangères à court terme – Short Term Foreign Currencies Rating (ST FCR)

⁸ Notation de solidité bancaire – bank standalone rating (BSR)

⁹ Notation de solidité financière – Core Financial Strength (CFS)

¹⁰ Niveau de Soutien Externe – Extraordinary Support Level (ESL)

sécurité » satisfaisant, avec des ratios de couverture des prêts adéquats et des ratios de fonds propres solides.

La performance des bénéfices de Crédit du Maroc est satisfaisante, et les rendements se sont améliorés en 2023, reflétant une augmentation des revenus d'intérêts nets. De plus, les dépenses d'exploitation se sont normalisées après une forte augmentation l'année précédente, qui était principalement due au changement de propriété avec des dépenses et des charges accrues. Le bénéfice d'exploitation a augmenté de manière significative en 2023, tant en termes de pourcentage que par rapport aux actifs totaux moyens. Les rendements sont actuellement légèrement inférieurs à la moyenne du groupe de pairs.

Le bénéfice net du premier semestre 2024 a été supérieur de 36 % à celui du premier semestre 2023. Les revenus d'exploitation du premier semestre 2024 étaient 13 % supérieurs à ceux du premier semestre 2023. Ces résultats ont été principalement soutenus par une augmentation des revenus d'intérêts nets. Le coût du risque était inférieur et les dépenses sont restées relativement stables. Nous prévoyons des rendements plus élevés pour l'année complète 2024.

La position de liquidité et de refinancement de Crédit du Maroc considérée comme adéquate. Plus de trois-quarts des actifs sont financés par une base de dépôts clients stable, soutenue par des facilités de refinancement à moyen et long terme. Le ratio des prêts par rapport aux dépôts clients est satisfaisant, mais le niveau des actifs liquides est faible, bien que le ratio de couverture de liquidité (LCR) soit bon. Le refinancement à moyen et long terme est fourni par des titres de créance émis sur le marché local, y compris des emprunts subordonnés. En 2023, Crédit du Maroc a reçu un prêt de 50 millions de dollars de IFC (la SFI a acquis une participation minoritaire dans Holmarcom en 2021) pour soutenir les activités liées au commerce des grandes et petites entreprises au Maroc. Au premier semestre 2024, IFC a accordé une nouvelle ligne de crédit à Crédit du Maroc d'un montant de 1 milliard de dirhams. Dans l'ensemble, le profil de refinancement est stable et diversifié.

Perspectives des notations

La perspective pour toutes les notations est « Stable ». CI s'attend à ce que Crédit du Maroc maintienne ses performances financières globales à un niveau satisfaisant cette année. Le risque de crédit et la rentabilité resteront les principaux défis. Le refinancement et la liquidité devraient rester adéquats.

Dynamique des notations : Scénario à la hausse

La probabilité d'une révision à la hausse des notations de Crédit du Maroc est actuellement peu probable. Un relèvement de la note à l'avenir nécessiterait une amélioration significative de la rentabilité de la Banque, ainsi qu'un renforcement des liquidités et des indicateurs de fonds propres.

Une révision à la hausse de l'évaluation interne du risque de crédit souverain pour le Maroc et/ou de l'environnement opérationnel du Maroc (l'OPERA), qui est considérée comme très éloignée à l'heure actuelle, pourrait exercer une pression à la hausse sur les notations.

Dynamique des notations : Scénario à la baisse

Un affaiblissement significatif de la qualité des actifs de prêts de Crédit du Maroc, de sa liquidité et/ou de ses fonds propres, que la Banque ne pourrait pas résoudre dans un délai raisonnable, pourrait entraîner une dégradation des notations. Une dégradation de l'évaluation interne du risque souverain pour le Maroc et/ou de l'environnement opérationnel du Maroc (l'OPERA) pourrait également exercer une pression à la baisse sur les notations.

Notations

Monnaie étrangère		Perspective	BSR	Perspective	CFS	ESL	OPERA
Long terme	Court terme	Long terme / Court terme		BSR			
BB+	B	stable	BB	stable	BB	Modéré	BB+

Section III - GOUVERNANCE DE CREDIT DU MAROC

Depuis 1999, Crédit du Maroc a opté pour une structure de gouvernance duale reposant sur un Conseil de Surveillance et un Directoire, dissociant ainsi les pouvoirs de gestion et de contrôle.

1. Assemblée d'actionnaires

Crédit du Maroc est une société anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance, de droit privé et régie par la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée (ci-après la « Loi 17-95 ») et la loi 103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés (ci-après la « Loi Bancaire »).

Les modes de convocation, les conditions d'admission, les quorums et les conditions d'exercice des droits de vote des Assemblées générales ordinaires et extraordinaires de Crédit du Maroc sont conformes à la Loi 17-95.

1.1. Mode de convocation

Conformément aux dispositions de l'article 116 de la Loi 17-95, l'Assemblée générale est convoquée par le Directoire. À défaut, et en cas d'urgence, l'Assemblée générale peut être également convoquée par :

- les Commissaires aux Comptes, qui ne peuvent y procéder qu'après avoir vainement requis sa convocation par le Directoire et le Conseil de Surveillance ;
- le ou les liquidateurs en cas de dissolution de la Société et pendant la période de liquidation ;
- un mandataire désigné par le Président du tribunal statuant en référé, à la demande soit de tout intéressé en cas d'urgence, soit d'un ou plusieurs actionnaires réunissant au moins le dixième du capital social ;
- les actionnaires majoritaires en capital ou en droits de vote après une offre publique d'achat ou d'échange ou après une cession d'un bloc de titres modifiant le contrôle de la Société ;
- le Conseil de Surveillance.

Trente jours au moins avant la réunion de l'Assemblée des actionnaires, la Société doit publier, dans un journal d'annonces légales agréé, un avis de réunion et le texte des projets de résolutions qui seront présentés à l'Assemblée par le Directoire, complétés par une description précise des procédures que les actionnaires doivent suivre pour participer à l'Assemblée en particulier des modalités de vote par procuration.

Cet avis doit mentionner la dénomination, la forme, le capital, le siège et le numéro d'immatriculation au registre de commerce de la société, les jours, heure et lieu de réunion ainsi que la nature de l'Assemblée ordinaire, extraordinaire ou spéciale, son ordre du jour et le texte des projets de résolutions. Toutefois, lorsque la Société ne reçoit aucune demande d'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour de la part d'un actionnaire, dans les conditions prévues par la Loi 17-95, l'avis de réunion susvisé tient lieu d'avis de convocation tel qu'il a été publié. Toutes les Assemblées sont valablement constituées, sans question de délai, ni de publicité, si l'unanimité des actionnaires se trouve présente ou représentée.

Doivent être publiés sur le site internet de la société au moins vingt-et-un jours avant la réunion : l'avis de réunion, le nombre total de droits de vote existants et d'actions composant le capital de la société à la date dudit avis, les documents destinés à être présentés à l'assemblée, le texte des projets de résolutions et le formulaire de vote par procuration.

1.2. Conditions d'admission

Tout actionnaire a le droit d'assister aux Assemblées générales et de participer aux délibérations, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur simple justification de son identité, et également de la propriété de ses titres sous la forme et dans le délai mentionné dans les avis de convocation.

Pour pouvoir assister ou se faire représenter aux Assemblées Générales, les actionnaires doivent s'inscrire sur le registre des actions nominatives ou produire un certificat attestant le dépôt de leurs actions auprès d'un établissement dépositaire agréé, avant l'expiration d'un délai de cinq jours précédant la tenue de l'Assemblée.

1.3. Conditions d'exercice des droits de vote

Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. A égalité de valeur nominale, chaque action de capital ou de jouissance donne droit à une voix.

1.4. Conditions de quorum et de majorité

Dans les Assemblées générales ordinaires et extraordinaires, le quorum est calculé sur l'ensemble des actions composant le capital social et, dans les Assemblées spéciales, sur l'ensemble des actions de la catégorie intéressée, déduction faite des actions privées du droit de vote en vertu des dispositions de la Loi 17-95.

L'Assemblée générale ordinaire ne délibère valablement sur première convocation que si les actionnaires présents ou représentés possèdent au moins le quart des actions ayant le droit de vote tel qu'il est prévu à l'article 26.2 des statuts. Sur deuxième convocation, aucun quorum n'est requis.

Elle statue à la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés.

Sont réputés présents, pour le calcul de la majorité et du quorum de l'Assemblée générale ordinaire, les actionnaires qui participent à l'assemblée par des moyens de visioconférence ou par des moyens équivalents permettant leur identification dans le respect des conditions légales et réglementaires.

L'Assemblée générale ordinaire est réunie tous les ans, dans les six premiers mois qui suivent la date de clôture de l'exercice social. Elle entend notamment le rapport du Directoire et celui des commissaires aux comptes. Elle discute, redresse et approuve ou rejette les comptes et statue sur la répartition et l'affectation des bénéfices.

L'Assemblée générale extraordinaire ne délibère valablement que si les actionnaires présents ou représentés possèdent au moins, sur première convocation, la moitié et, sur deuxième convocation, le quart des actions ayant le droit de vote, tel qu'il est prévu à l'article 27.2 des statuts. A défaut de ce dernier quorum, la deuxième Assemblée peut être prorogée à une date postérieure de deux mois au plus à celle à laquelle elle avait été convoquée. Elle doit réunir le quart au moins des actions ayant le droit de vote.

Elle statue à la majorité des deux tiers des voix exprimées.

Sont réputés présents, pour le calcul de la majorité et du quorum de l'Assemblée générale extraordinaire, les actionnaires qui participent à l'Assemblée par des moyens de visioconférence ou par des moyens équivalents permettant leur identification dans le respect des conditions fixées par les articles 50 bis et 110 de la Loi 17-95.

L'Assemblée générale extraordinaire est seule habilitée à modifier les statuts dans toutes leurs dispositions.

Les Assemblées spéciales sont convoquées et délibèrent dans les mêmes conditions que l'Assemblée générale ordinaire.

1.5. Conditions d'acquisition de droits de vote double éventuels

Les statuts de Crédit du Maroc ne prévoient pas d'attribution de droit de vote double. Le droit commun en pareille matière, tel que régi par les dispositions de la Loi 17-95 (art. 257), demeure applicable.

1.6. L'ordre du jour

L'article 21 des statuts de Crédit du Maroc stipule que l'ordre du jour des assemblées est arrêté par l'auteur de la convocation.

Toutefois, un ou plusieurs actionnaires, représentant la proportion du capital social prévue par l'article 117 de la Loi 17-95 telle que modifiée et complétée (au moins 5 % du capital social inférieur à 5 millions de dirhams, et 2 % pour le surplus), ont la faculté de requérir l'inscription d'un ou de plusieurs projets de résolutions à l'ordre du jour.

1.7. Composition

L'article 22 des statuts de Crédit du Maroc stipule que l'Assemblée générale se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions.

Les actionnaires peuvent assister à l'Assemblée générale sur simple justification de leur identité à condition d'être inscrits sur les registres sociaux cinq (5) jours au moins avant l'Assemblée, s'ils sont titulaires d'actions nominatives, ou de produire un certificat attestant le dépôt de leurs actions auprès d'un établissement agréé, s'ils sont titulaires d'actions au porteur.

2. Le Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc

Le fonctionnement du Conseil de Surveillance est régi par les dispositions légales et statutaires ainsi que par son règlement intérieur. Il en est de même pour les Comités spécialisés.

2.1. Présentation du Conseil de Surveillance

2.1.1. Rôle et pouvoirs

Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la Banque par le Directoire, dans les conditions prévues par la Loi 17-95, et s'appuie sur des comités spécialisés détaillés ci-après.

Le Conseil de Surveillance nomme les membres du Directoire dont il fixe les principes et les critères de rémunération, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant leur rémunération totale. Il peut les révoquer à tout moment.

Il définit les orientations stratégiques de la société et exerce le contrôle permanent de la gestion de la Banque. A ce titre, une fois par trimestre au moins, le Directoire lui présente un rapport sur la marche des affaires sociales et après la clôture de chaque exercice et dans le délai de trois mois, le Directoire présente au Conseil de Surveillance, aux fins de vérification et de contrôle, les documents prévus par la Loi 17-95.

Sur la convocation de son Président, il se réunit, aussi souvent que la loi le prévoit et que l'intérêt de la Société l'exige. Il opère les vérifications et les contrôles qu'il juge opportuns et peut se faire communiquer les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission.

Les décisions du Conseil de Surveillance sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés ; la voix du Président est prépondérante en cas de partage.

2.1.2. Composition

L'article 15-1 des statuts de Crédit du Maroc stipule que le Conseil de Surveillance est composé de trois (3) membres au moins et de quinze (15) membres au plus pris parmi les actionnaires dont au moins 40 % des membres doivent être représentatifs d'un genre et ce, dans les délais prescrits par la Loi 17-95. Les membres du Conseil de Surveillance sont nommés par l'Assemblée générale pour un mandat d'une durée de trois (3) années. Ils sont rééligibles.

Aucun membre du Conseil de Surveillance ne peut faire partie du Directoire.

Au 30 juin 2025, le Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc est composé de sept (7) membres dont deux (2) membres indépendants. Au moment des nominations et/ou renouvellements des membres du Conseil, l'équilibre des compétences nécessaires au sein du Conseil de Surveillance a été apprécié tenant compte de la nécessité de veiller à assurer une meilleure représentation des femmes au sein du Conseil de Surveillance.

Crédit du Maroc est attentif à la diversité de son Conseil de Surveillance lequel comprend trois (3) femmes et quatre (4) hommes. Le Conseil de Surveillance s'assure, avant de demander l'approbation des actionnaires lors de la nomination d'un nouveau membre du Conseil de Surveillance, que tous ses membres ont reçu les informations sur le candidat, nécessaires à l'appréciation de ses qualifications professionnelles notamment la liste des autres fonctions qu'il a occupées et, le cas échéant, les informations nécessaires à l'évaluation de son indépendance. La qualification de membre indépendant et les critères présidant à sa détermination font l'objet d'un examen en Comité de Nomination et de Rémunération.

Membres du Conseil de Surveillance au 30 juin 2025

Identité	Âge	Origine	Nationalité	Date de première nomination	Dernier renouvellement	Expiration du mandat	Membre d'un comité	Fonction principale
Mohamed Hassan Bensalah <i>Président du Conseil</i>	54		Marocaine	12/2022	06/2025	Assemblée générale ordinaire annuelle (AGOA) statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027	-	Président directeur général Groupe Holmarcom
Karim Chiouar <i>Membre du Conseil</i>	62		Marocaine	12/2022	06/2025	AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027	A et R	Directeur général délégué Groupe Holmarcom
AtlantaSanad S.A. ⁽²⁾ <i>représentée par Madame Fatima Zahra Bensalah</i> <i>Membre du Conseil</i>	55		Marocaine	12/2022	06/2025	AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027	C	Vice-Présidente de AtlantaSanad S.A.
Holmarcom Finance Company S.A. <i>représentée par Madame Lamiae Kendili</i> <i>Membre du Conseil</i>	41		Marocaine	12/2022	06/2025	AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027	A	Directrice générale adjointe -Holmarcom Finance Company
Mohammed Ali Kadiri ^{(1) (3)} <i>Membre indépendant</i>	70		Marocaine	12/2022	06/2025	AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027	A et C	Directeur général du cabinet Dictys
Nadine Koniski-Ziadé ^{(1) (4)} <i>Membre indépendant</i>	49		Franco-Libanaise	03/2024	06/2025	AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027	R et C	Senior Advisor (Finance)
Mohammed Ali Ababou ⁽⁵⁾ <i>Membre du Conseil</i>	75		Marocaine	05/2025	06/2025	AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027	R	Administrateur de sociétés

Source : Crédit du Maroc

(A) Comité d'audit (R) Comité des risques (C) Comité de Nomination et de Rémunération

(1) Membre indépendant

(2) Président du Comité de Nomination et de Rémunération

(3) Président du Comité d'Audit

(4) Président du Comité des Risques

(5) Ratification de la cooptation opérée par l'AGOA 2025 sous réserve de l'approbation de BAM.

Il n'existe aucun lien familial entre les membres du Conseil de Surveillance et les membres du Directoire.

Il n'existe aucun conflit d'intérêt avéré ou potentiel entre la Banque et les membres du Conseil.

Le Conseil de Surveillance a enregistré des mouvements significatifs depuis 2022.

En avril 2022, le Conseil de Surveillance a pris acte de la démission de Monsieur Gérard Ouvrier-Buffer et de Monsieur Ismaïl Fassi-Fihri de leur mandat de membre du Conseil.

Compte tenu de la Première Acquisition, le Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc réuni le 6 décembre 2022 a enregistré des changements dans sa gouvernance qui reflète la nouvelle structure actionnariale de la Banque. Le Conseil de Surveillance a ainsi constaté la cooptation de Messieurs Mohamed Hassan Bensalah, Karim Chiouar, Zouhair Chorfi, Mohammed Ali Kadiri et des sociétés AtlantaSanad S.A. et Holmarcom Finance Company S.A. (dont les représentants permanents sont respectivement Madame Fatima Zahra Bensalah et Madame Lamiae Kendili) en remplacement de Messieurs François-Edouard Drion, Hervé Varillon, Olivier Nicolas, Marc Didier et de Mesdames Nada Biaz et Morgane Saint-Jalmes démissionnaires.

Du fait de ce qui précède, la composition des Comités spécialisés a été modifiée en conséquence.

Le 7 mars 2023, le Conseil de Surveillance a pris acte du nouveau représentant permanent de Crédit Agricole S.A. au Conseil de Surveillance en la personne de Monsieur Régis Bezard-Falgas en lieu et place de Madame Meriem Ech-Cherfi.

Le 7 novembre 2023, le Conseil de Surveillance a pris acte de la démission Madame Habiba Laklalech de son mandat de membre du Conseil.

Le 11 mars 2024, le Conseil de Surveillance a coopté, sur recommandation du Comité de Nomination et de Rémunération, Madame Nadine Koniski-Ziadé en qualité de membre indépendant en remplacement de Madame Habiba Laklalech.

Le 7 juin 2024, le groupe Holmarcom, via Holmarcom Finance Company, a procédé à la Seconde Acquisition.

Dans ce contexte, le Conseil de Surveillance du 13 juin 2024 a pris acte de la démission, avec effet au 7 juin 2024, de Crédit Agricole S.A. et de Monsieur Michel Le Masson de leurs mandats de membres du Conseil de Surveillance.

Le 17 mars 2025, le Conseil de Surveillance a pris acte de la démission Monsieur Zouhair Chorfi de son mandat de membre du Conseil.

Le 15 mai 2025, le Conseil de Surveillance a coopté, sur recommandation du Comité de Nomination et de Rémunération, Monsieur Mohammed Ali Ababou en qualité de membre du Conseil en remplacement de Monsieur Zouhair Chorfi. Cette nomination, qui a été soumise à la ratification de l'Assemblée générale ordinaire annuelle du 17 juin 2025, est sous réserve de l'approbation de Bank Al-Maghrib.

2.2. Nombre minimum d'actions qui doivent être détenues par un membre du Conseil

Chaque membre du Conseil doit être propriétaire d'au moins une action, obligatoirement nominative, pendant toute la durée de ses fonctions.

Par dérogation aux dispositions de l'article 84 de la Loi 17-95, et conformément aux dispositions de l'article 41 bis de la Loi 17-95 et de l'article 35 de la Loi Bancaire repris dans les statuts de Crédit du Maroc, les membres indépendants du Conseil de Surveillance ne doivent pas être propriétaires d'actions de la Banque.

2.3. Appréciation de la parité et de la qualité d'indépendance des membres du Conseil

Le Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc compte trois (3) femmes, soit 43 % des membres composant le Conseil.

Le Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc comporte deux membres indépendants dont une femme.

La respectabilité, la compétence et l'expérience de ces membres viennent renforcer et enrichir les travaux du Conseil et ceux de ses comités spécialisés.

Ces nominations s'inscrivent aussi dans la volonté de Crédit du Maroc de :

- valoriser la diversité notamment du genre garante d'une gouvernance éclairée et efficiente ;
- répondre aux attentes des parties prenantes ;
- s'inscrire en ligne avec la Loi 17-95, les principes réglementaires en vigueur au Maroc et les meilleurs standards de gouvernance.

Le processus d'appréciation de la qualité de membre indépendant est mis en œuvre sous l'égide du Comité de Nomination et de Rémunération. Ainsi, lors de sa réunion du 27 février 2025, le Comité de Nomination et de Rémunération a examiné la situation Monsieur Mohammed Ali Kadiri et de Madame Nadine Koniski-Ziadé.

Les huit critères d'indépendance définis par Bank Al-Maghrib et repris dans le règlement intérieur du Conseil de Surveillance de la Banque sont :

- ne pas être salarié ou membre de l'organe de direction de la Banque, représentant permanent, salarié ou membre de l'organe d'administration d'un actionnaire ou d'une entreprise que la Banque consolide et ne pas l'avoir été au cours des trois années précédentes ;
- ne pas être membre de l'organe de direction ou d'administration d'une entreprise dans laquelle la Banque détient une participation quel que soit le pourcentage de détention et ne pas l'avoir été au cours des trois années précédentes ;

- ne pas être membre de l'organe de direction ou d'administration d'une entreprise dans laquelle la Banque dispose d'un mandat au sein de son organe d'administration ou dans laquelle un membre des organes de direction ou d'administration de la Banque, en exercice ou l'ayant été depuis moins de trois ans, détient un mandat au sein de son organe d'administration ;
- ne pas être membre des organes d'administration ou de direction d'un client ou fournisseur significatifs de la Banque ou de son groupe d'appartenance, ou pour lequel la Banque ou, le cas échéant, son groupe en amont et en aval représente une part significative de l'activité ;
- ne pas avoir de lien de parenté, jusqu'au deuxième degré, avec un membre de l'organe de direction ou d'administration de la Banque ou son conjoint ;
- ne pas avoir exercé, au cours des trois années précédentes, un mandat de commissaire aux comptes au sein de la Banque ;
- ne pas avoir exercé, au cours des trois années précédentes, un mandat de conseil de la Banque ;
- ne pas avoir été, au cours des six dernières années, membre de l'organe d'administration de la Banque.

La qualité de membre indépendant est examinée pour chaque nouvelle nomination ou pour chaque renouvellement de mandat et est revue annuellement au vu des critères définis par la circulaire Bank Al-Maghrib n°5/W/2016 fixant les conditions et modalités de désignation d'administrateurs ou membres indépendants au sein de l'organe d'administration ou de surveillance des établissements de crédit.

Après examen de leur situation, le Conseil de Surveillance du 27 février 2025 a considéré que Monsieur Mohammed Ali Kadiri que Madame Nadine Koniski-Ziadé remplissaient toujours tous les critères d'indépendance.

Crédit du Maroc a pris note des dispositions de la circulaire de Bank Al-Maghrib qui implique que CDM devra disposer de 3 administrateurs indépendants au sein de son conseil de Surveillance et s'engage fermement à respecter cette obligation légale et à prendre les mesures nécessaires pour s'y conformer.

2.4. Parcours des membres du Conseil

Mohamed Hassan Bensalah – Président du Conseil de Surveillance

Mohamed Hassan Bensalah est Président Directeur Général du groupe marocain Holmarcom depuis 1993.

Il est, par ailleurs, Président de la Fédération Marocaine de l'Assurance (FMA) et membre du Conseil d'Administration de plusieurs institutions économiques et financières, notamment la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM), le Groupement Professionnel des Banques du Maroc (GPBM), la Bourse de Casablanca et Casablanca Finance City. Mohamed Hassan Bensalah est également membre du Conseil Economique, Social et Environnemental du Royaume du Maroc et siège dans le Conseil d'Administration de la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement, de la Fondation Mohammed V pour la Solidarité et de la Fondation Alaouite pour le Développement Humain Durable. Il a été distingué en 2004 Chevalier du Wissam Al Arche par SM le Roi Mohammed VI que Dieu l'Assiste.

Né en 1970, Mohamed Hassan Bensalah est diplômé en gestion et finances de l'Université de la Sorbonne et de l'Ecole des Cadres de Paris.

Mandats occupés au 30 juin 2025 :

Société	Mandats
Holmarcom S.A.	Président Directeur Général
Holmarcom Insurance Activities S.A.	Président Directeur Général
Holmarcom Finance Company S.A.	Président Directeur Général
Holmarcom Africa Financial Services S.A.	Président du Conseil d'Administration
CPA S.A.	Président Directeur Général
JNP S.A.	Représentant permanent d'HOLMARCOM S.A
Yellowrock S.A.	Président Directeur Général
Yellowrock Genève	Président Directeur Général

Mass Céréales Al Maghreb S.A	Président du Conseil d'Administration
Omnium Marocain d'Investissement - OMI S.A.	Président Directeur Général
Société Chérifienne de participations – SOCHEPAR S.A.	Président Directeur Général
Jawharat Chamal S.A.	Président Directeur Général
MERIMA S.A.	Président Directeur Général
Regional Air Lines S.A.	Président du Conseil d'Administration
Somathes S.A.	Président Directeur Général
Les Tours Balzac S.A.	Président du Conseil d'Administration
Jet-Set Fly - J.S.F S.A.	Président Directeur Général
Les Constructions de Bouskoura S.A.	Président Directeur Général
Les Eaux Minérales d'Oulmès S.A.	Président Directeur Général
Oulmès Drinks Development S.A.	Administrateur
Eau Technologie Environnement - E.T.E S.A.	Administrateur
Mass Jordanie Pour le CIE S.A.	Président Directeur Général
Dénia Holding S.A.	Président du Conseil d'Administration
Société Agricole Mimona S.A.	Administrateur
Smart Composite Company S.A.	Administrateur
AtlantaSanad S.A.	Président Directeur Général
Takafulia Assurances S.A.	Président Directeur Général
Air Arabia Maroc S.A.	Président du Conseil d'Administration
Berdil Capital S.A.	Administrateur
Biscoland S.A.	Président Directeur Général
Global Fly S.A	Président Directeur Général
Corporate Venture Development S.A	Président du Conseil d'Administration
Senegal Water & Beverages Company S.A	Administrateur
Akwa Africa	Administrateur
CIH Bank	Administrateur
Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite	Administrateur
Confédération Générale des Entreprises du Maroc	Administrateur
Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement	Administrateur
Fondation Mohammed V pour la Solidarité et de la Fondation Alaouite pour le Développement Humain Durable	Administrateur
Moroccan Financial Board (Casablanca Finance City)	Administrateur
Conseil Economique, Social et Environnemental	Membre
Fédération Marocaine de l'Assurance	Président
Fondation Abdelkader Bensalah - Holmarcom	Vice - Président

Source : Holmarcom

Karim Chiouar – Membre du Conseil

Karim Chiouar est Directeur Général Délégué du groupe Holmarcom depuis 2009.

Il a passé auparavant la plus grande partie de sa carrière dans le secteur bancaire marocain où il a occupé successivement les postes de Responsable Grandes Entreprises, Directeur des Grandes Entreprises et Directeur Général Adjoint en charge des crédits et des risques. Il est membre du Conseil d'Administration de plusieurs grandes entreprises du groupe Holmarcom, notamment AtlantaSanad Assurances, Les Eaux Minérales d'Oulmès, Somathes et Mass Céréales Al Maghreb.

Né en 1963, Karim Chiouar est diplômé d'HEC Paris et de l'Institut des Techniques Bancaires de Casablanca.

Mandats occupés au 30 juin 2025 :

Société	Mandats
Holmarcom S.A.	Directeur Général Délégué
Holmarcom Insurance Activities S.A.	Administrateur
Holmarcom Finance Company S.A.	Administrateur
Holmarcom Africa Financial Services S.A.	Administrateur
Société Agricole Mimona S.A.	Président du Conseil d'Administration
JNP S.A.	Président du Conseil d'Administration
Radio Plus S.A.	Président du Conseil d'Administration
Snack Food Maroc S.A.	Président du Conseil d'Administration
Les Tours Balzac S.A.	Directeur Général et Représentant permanent d'Holmarcom S.A
Regional Air Lines S.A.	Directeur Général et Représentant permanent d'Holmarcom S.A
Smart Composite Company S.A.	Administrateur
Mass Jordanie Pour le CIE S.A.	Administrateur
Mass Céréales Al Maghreb S.A.	Administrateur
Jawharat Chamal S.A.	Administrateur
Somathes S.A.	Administrateur
Oulmès Drinks Development S.A.	Administrateur
Denia Holding S.A.	Administrateur
Société Commune de Participation S.A.	Administrateur
AtlantaSanad S.A.	Administrateur
Merima S.A	Administrateur
Najmat Al Bahr S.A.	Administrateur
Peacock S.A.	Président du Conseil d'Administration
Yellowrock S.A.	Représentant permanent d'Holmarcom S.A
CPA S.A.	Représentant permanent d'Holmarcom S.A
Atlanta Non Vie CI S.A.	Administrateur
Air Arabia Maroc S.A.	Représentant permanent de Régional Air Lines S.A
Les Eaux Minérales d'Oulmès S.A.	Représentant permanent de la société OMI S.A
Berdil Capital S.A.	Président du Conseil d'Administration
Biscoland S.A.	Administrateur
Dénia Ivoire S.A.	Président du Conseil d'Administration
Mass Céréales Sénégal S.A.	Président du Conseil d'Administration
Sénégal Water & Beverages Company S.A.	Administrateur
Takafulia Assurances S.A.	Administrateur
WolmardevScandimar S.A.	Administrateur
Global Fly S.A	Administrateur
Corporate Venture Development S.A	Administrateur
Comptoir Métallurgique Marocain – CMM S.A	Administrateur
CIH	Administrateur
Nebetou Fund	Membre du Conseil de Surveillance

Source : Holmarcom

Fatima Zahra Bensalah - Représentant permanent d'AtlantaSanad S.A. au Conseil

Fatima Zahra Bensalah est Vice-Présidente d'AtlantaSanad Assurance et a, à son actif, un nombre important de réalisations, au cours d'une longue carrière au sein de la compagnie depuis 1993. Elle est Administrateur de Holmarcom et s'investit dans le développement des activités d'assurances du Groupe. Elle est membre du Conseil d'Administration de Takafulia Assurances et Atlanta Assurances Côte d'Ivoire.

Née en 1969, Fatima Zahra Bensalah est diplômée en gestion et sciences économiques de l'Université de la Sorbonne et de l'Ecole des Cadres de Paris.

Mandats occupés au 30 juin 2025 :

Société	Mandats
Holmarcom S.A.	Administrateur
AtlantaSanad S.A.	Administrateur / DGD (Vice-Présidente)
Les Tours Balzac S.A.	Administrateur
Takafulia Assurances S.A.	Administrateur
Atlanta Côte d'Ivoire Non Vie	Administrateur
Najmat Al Bahr S.A.	Administrateur
Société Chérifienne de Participations – SOCHEPAR S.A.	Administrateur
Jet-Set-Fly – J.S.F. S.A.	Administrateur
Les Constructions de Bouskoura S.A.	Administrateur
Holmarcom Insurance Activities S.A.	Administrateur
Holmarcom Finance Company S.A.	Administrateur

Source : Holmarcom

Lamiae Kendili - Représentant permanent d'Holmarcom Finance Company S.A. au Conseil

Lamiae Kendili débute sa carrière en 2008 à Paris au sein de cabinets de conseil en stratégie et management spécialisés dans les institutions financières. Elle y a accompagné le développement de différents groupes bancaires et assurantiels en France et au Maroc.

De retour au Maroc en 2014, elle intègre un groupe d'assurance panafricain où elle travaille sur de nombreux projets stratégiques au Maroc et en Afrique subsaharienne. En 2015, elle rejoint le groupe Holmarcom en tant que chargée de mission en charge des projets de développement du Groupe sur le secteur financier au Maroc et à l'international avant d'être promue en 2019 Directeur du développement. Depuis 2023, elle est directeur général adjoint de Holmarcom Finance Company et est en charge des activités du Groupe sur le secteur financier.

Née en 1984, Lamiae Kendili est diplômée d'une grande école de commerce française.

Mandats occupés au 30 juin 2025 :

Société	Mandats
Atlanta Côte d'Ivoire Non-Vie	Administrateur
Holmarcom Insurance Activities S.A.	Représentant permanent d'Holmarcom Finance Company
Holmarcom Africa Financial Services S.A.	Représentant permanent d'Holmarcom Insurance Activities

Source : Holmarcom

Mohammed Ali Kadiri - Membre indépendant

Mohammed Ali Kadiri est Directeur Associé au Maroc de Analistas Financieros Internacionales Casablanca et Directeur général du cabinet Dictys.

Il a débuté sa carrière en 1985 au sein de Citibank Maghreb en tant que Directeur des Institutions Financières Internationales. En octobre 1988, il rejoint la Banque Commerciale du Maroc où il exerce successivement les fonctions de Directeur du Financement des Investissements, Directeur du Commerce Extérieur et des Financements Extérieurs, Directeur de l'Animation Commerciale et du Correspondent Banking à

l'International, Directeur de l'International, Directeur du Patrimoine Immobilier et des Services Immobiliers puis Directeur de la Conformité Groupe. En novembre 2008, il intègre CaixaBank Maroc en qualité de Directeur Général et devient de 2017 à 2018 Conseiller.

Né en 1955, Mohammed Ali Kadiri est titulaire d'un DESCAF de l'ESCAE de Bordeaux, d'un DESS Contrôle de Gestion et d'un DEA Finance et Banque de l'IAE de Bordeaux. Il est également titulaire d'un MBA de Lubin Graduate School of Business, Pace University (New-York).

Mandats occupés au 30 juin 2025 :

Société	Mandats
Alliances Darna	Administrateur indépendant

Nadine Koniski-Ziadé - Membre indépendant

Nadine Koniski-Ziadé a près de 28 ans d'expérience dans le secteur financier, en France et à l'international. Elle débute sa carrière en 1997 chez Goldman Sachs puis rejoint la banque d'affaires Rothschild & Co en 1998, à Londres puis Paris, où elle intervient pendant 13 ans - principalement en Fusions & Acquisitions, mais aussi en Placement Privé dans le cadre d'une expatriation à New York - comme banquier conseil pour le compte de multinationales, d'ETI/PME/PMI ou de sponsors financiers dans divers secteurs ; elle y développe une spécialisation particulière pour les entreprises et holdings familiales et les enjeux de gouvernance qui leur sont propres. En 2011, elle rejoint le groupe Quilvest en tant que Responsable des Relations Investisseurs Groupe & Communication. En 2016, elle crée sa propre structure à Paris, Stakeholder Advisors : active en levée de fonds, développement et recherche d'opportunités d'investissement, en interaction avec des investisseurs, gérants de fonds ou de sociétés et autres parties prenantes, en Europe et au Moyen-Orient. Depuis 2016, elle est également Senior Advisor pour TriSpan, plateforme d'investissement indépendante basée à Londres et New York et active dans le non-coté small & midcap aux Etats-Unis et en Europe.

Née en 1975, Nadine Koniski-Ziadé est diplômée de l'ESSEC.

Mandats occupés au 30 juin 2025 :

Société	Mandats
Rothschild Martin Maurel (France)	Administrateur indépendant. Membre du Comité des Risques

Source : Crédit du Maroc

Mohammed Ali Ababou - Membre du Conseil

Mohammed Ali ABABOU a débuté sa carrière en tant qu'enseignant à l'Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises (ISCAE) de 1975 à 1987, avant d'y être nommé en 1987 professeur titulaire. En 1987, il rejoint la Société Générale Marocaine de Banques (SGMB) où il exerce jusqu'en août 2011, occupant de nombreuses fonctions à responsabilité croissante. Il est d'abord directeur du développement (1988-1991), puis également directeur de la clientèle privée (1991-1992), avant de devenir adjoint de l'administrateur directeur général (1993-1996), en charge de la direction des projets et de l'organisation, de la direction des systèmes d'information et de la direction de la communication. Il est par la suite promu directeur général adjoint, supervisant plusieurs directions stratégiques dont le développement, l'organisation, la trésorerie et l'international. En 1998, il devient directeur général adjoint en charge du pôle banque d'investissement ainsi que de la supervision de la direction des projets et de l'organisation et de la direction des systèmes d'information. En 2001, il est nommé directeur général de la SGMB, fonction qu'il exercera jusqu'en 2011. Parallèlement, il a siégé en tant qu'administrateur au sein de plusieurs entités du groupe : Sogebourse, Sogelease, Gestar Investima et a été administrateur de l'Union Internationale de Banques en Tunisie.

Née le 19 août 1950 à Meknès, Mohammed Ali ABABOU est diplômé de HEC et titulaire du diplôme d'Etudes Comptables Supérieures, d'un DEA en Marketing International de Paris Dauphine, d'un Doctorat d'Etat en Gestion (Paris Nanterre dans le cadre du programme doctoral de l'ESSEC).

Mandats occupés au 30 juin 2025 :

Société	Mandats
Swam (ex. HPS Switch)	Administrateur et Président du Comité d'Audit et des Risques
Attijari Bank Tunisie	Administrateur et Président du Comité d'Audit et des Risques
Almapack	Administrateur
Le Carton	Administrateur
Procheck	Administrateur
Holmarcom Finance Company	Administrateur

Source : Crédit du Maroc

2.5. Comités spécialisés émanant du Conseil de Surveillance

Conformément à la réglementation bancaire, le Conseil de Surveillance a créé, en son sein, trois Comités spécialisés dont il a fixé la composition et les attributions : le Comité d'Audit, le Comité des Risques et le Comité de Nomination et de Rémunération.

La composition des comités est conforme à la loi sur la SA en termes de parité avec la nomination d'au moins un représentant de chaque sexe au sein des comités spécialisés. En effet, chacun des Comités d'Audit, des Risques et CNR compte d'un membre de genre féminin.

Dans le cadre de l'activité de la fenêtre participative, le Conseil de Surveillance, conformément à la Loi Bancaire 103-12, a constitué, au sein du Comité des Risques, un sous-Comité chargé du suivi du processus d'identification et de gestion des risques et au sein du Comité d'Audit, un sous-Comité chargé de la surveillance et de l'évaluation de la mise en œuvre des dispositifs de contrôle interne.

Le règlement intérieur du Conseil de Surveillance prévoit dans son article 6 que le Conseil de Surveillance peut décider la création de comités permanents et/ou temporaires chargés d'étudier les questions que lui-même ou son Président voudrait soumettre, pour avis, à leur examen destiné à faciliter le bon fonctionnement du Conseil de Surveillance et à concourir efficacement à la préparation de ses décisions. Il n'existe, à la date du présent document, aucun comité de ce type autre que ceux suscités.

Nom du comité	Principales missions	Fonctionnement	Composition au 30 juin 2025
Comité d'Audit	Le Comité d'Audit a pour mission générale d'assister le Conseil de Surveillance dans le suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations financières et comptables, dont principalement : - Appréciation sur la pertinence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes individuels et consolidés ; - Examen des comptes annuels, semestriels et trimestriels, sociaux et consolidés avant leur présentation au Conseil de Surveillance ; - Suivi du contrôle légal des comptes annuels et consolidés par les Commissaires aux comptes et des recommandations émises. Il est notamment chargé d'assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information financière, de l'efficacité des systèmes de contrôle interne, du contrôle légal des comptes par les Commissaires aux comptes et de l'indépendance de ces derniers. Il est notamment en charge de : - Examen et évaluation annuelle de l'organisation et le fonctionnement de l'audit interne ; - Évaluation et contrôle de l'efficacité des procédures permettant d'assurer la conformité de l'ensemble de l'activité du Groupe aux lois et règlements au Maroc ou à l'étranger ; - Évaluation du dispositif de traitement des réclamations et du suivi de la satisfaction de la clientèle de la Banque ; - Validation des documents ou reporting relevant de son domaine de compétence, notamment le rapport annuel et de l'information semestrielle sur le contrôle interne ; - Examen du plan de contrôle permanent et des résultats des contrôles.	- <u>Périodicité</u> : trimestrielle - <u>Présidence</u> : Monsieur Mohammed Ali Kadiri	Le Comité d'Audit se compose de trois membres au moins, dont un répondant aux critères d'indépendance, tous nommés par le Conseil de Surveillance parmi les membres du Conseil de Surveillance de la Banque, sur proposition du Comité de Nomination et de Rémunération. Un membre du Comité d'Audit ne peut être mandataire social de la Banque exerçant des fonctions de direction. Le Comité d'Audit nomme, sur proposition de son Président, parmi les membres ou en dehors d'eux, un Secrétaire. Composition du Comité d'Audit : - Monsieur Mohammed Ali Kadiri (président membre indépendant) ; - Monsieur Karim Chiouar (membre) ; - Holmarcom Finance Company S.A. représentée par Madame Lamiae Kendili (membre). Peuvent participer aux réunions du comité d'audit, selon l'ordre du jour : - Les membres du Directoire ; - Le directeur du Pôle Finances Groupe ; - Le directeur du Pôle Gestion et Contrôle des Risques Groupe ; - Le directeur Contrôles Permanents Groupe ; - Le directeur Conformité Groupe ; - Le directeur Audit Interne ; - Les représentants des Directions de la Banque ou des filiales. Le quorum du Comité d'Audit est atteint par la présence de deux membres du Conseil de Surveillance au moins dont un membre indépendant.

Nom du comité	Principales missions	Fonctionnement	Composition au 30 juin 2025
Comité des Risques	Le Comité des Risques est en charge de conseiller le Conseil de Surveillance en matière de la stratégie globale de la Banque, filiales comprises, d'appétence en matière de risques, tant actuels que futurs, et de l'assister lorsque celui-ci contrôle la mise en œuvre de cette stratégie par les dirigeants effectifs et par le responsable de la fonction de gestion et contrôle des risques. Parmi ses principales missions : - Procéder à la revue des politiques Crédit et Financière ; - Examiner les risques financiers (ALM, GAP), en regard de l'activité commerciale (production, suivi, budget) et de l'environnement macroéconomique ; - Suivre l'évolution des ratios réglementaires : liquidité/LCR, taux de solvabilité, coefficient minimum de division des risques ; - S'assurer que le niveau des risques encourus est contenu dans les limites fixées par le Directoire conformément au niveau d'appétence pour le risque défini par le Conseil de Surveillance ; - Vérifier l'adéquation des systèmes d'information et des moyens humains et matériels aux risques encourus et de procéder à l'évaluation annuelle des moyens alloués à la gestion des risques ; - Valider les documents/reportings destinés au Conseil de Surveillance. Le Comité procède également à la revue : - des risques de marché, des risques de contreparties et des risques opérationnels ; - des prestations de service essentielles externalisées (PSEE) ; - des plans de continuité d'activité (PCA), des plans de secours informatique (PSI) et des plans de reprise utilisateurs (PRU) ; - de la sécurité des systèmes d'information ; - du rapport d'activité et des recommandations de la fonction Contrôle Permanent ...	- <u>Périodicité</u> : trimestrielle - <u>Présidence</u> : Madame Nadine Koniski-Ziadé	Les membres du Comité des Risques sont nommés par le Conseil de Surveillance et choisis parmi ses membres. Il est mis fin à leurs fonctions dans les mêmes conditions. Le Comité des Risques se compose de trois membres au moins, dont un répondant aux critères d'indépendance sur proposition du Comité de Nomination et de Rémunération. Un membre du Comité des Risques ne peut être mandataire social de la Banque exerçant des fonctions de direction. Le Comité des Risques nomme, sur proposition de son Président, parmi les membres ou en dehors d'eux, un Secrétaire. Le Comité des Risques est composé de : - Madame Nadine Koniski-Ziadé (présidente membre indépendant) ; - Monsieur Karim Chiouar (membre) ; - Monsieur Mohammed Ali Ababou (membre) Peuvent participer aux réunions du comité des risques, selon l'ordre du jour : - Les membres du Directoire ; - Le directeur du Pôle Finances Groupe ; - Le directeur du Pôle Gestion et Contrôle des Risques Groupe ; - Le directeur Contrôles Permanents Groupe ; - Le directeur Conformité Groupe ; - Le directeur Audit Interne ; - Les représentants des Directions de la Banque ou des filiales. Le quorum du comité est atteint par la présence de deux membres du Conseil de Surveillance au moins dont un membre indépendant.

Nom du comité	Principales missions	Fonctionnement	Composition au 30 juin 2025
Comité de Nomination et de Rémunération (CNR)	Le Comité de Nomination et de Rémunération est chargé : - de conseiller et d'assister le Conseil de Surveillance dans le processus de nomination et de renouvellement des membres du Conseil de Surveillance et des comités spécialisés ; - de préparer la politique de rémunération des membres du Conseil de Surveillance et des membres du Directoire et d'en assurer le suivi du bon fonctionnement. Il veille à ce que la politique de rémunération soit appropriée et en conformité avec la culture de la Banque, sa stratégie à long terme des risques, sa performance et l'environnement de contrôle ainsi qu'avec les exigences législatives ou réglementaires.	<u>Périodicité :</u> annuelle et à chaque fois que cela est nécessaire. <u>Présidence :</u> AtlantaSanad S.A représentée par Madame Fatima Zahra Bensalah	Le CNR se compose de trois membres au moins, dont au moins le tiers répondant aux critères d'indépendance, tous nommés par le Conseil de Surveillance parmi les membres du Conseil de Surveillance de la Banque, sur proposition du CNR. Un membre du CNR ne peut être mandataire social de la Banque exerçant des fonctions de direction. Le CNR est composé de : - AtlantaSanad S.A. représentée par Madame Fatima Zahra Bensalah (président) ; - Monsieur Mohammed Ali Kadiri (membre indépendant) ; - Madame Nadine Koniski-Ziadé (membre indépendant). Le CNR a pour principaux interlocuteurs : - les membres du Directoire ; - la Direction des Ressources Humaines ; - et toutes personnes de la Banque qu'il jugerait utile. Le quorum du Comité est atteint par la présence des deux tiers des membres, étant précisé que sont réputés présents les membres qui participent à la réunion du CNR par des moyens de visioconférence ou de télécommunication.

Source : Crédit du Maroc

Faisant suite au lancement de l'activité participative, sous l'enseigne « Arreda », des sous-comités d'Audit et des Risques, dédiés à ladite activité, ont été mis en place pour se réunir respectivement à l'issue du Comité d'Audit et du Comité des Risques. Les sous-comités d'Audit et des Risques se réunissent au moins deux fois par an.

2.6. Rémunération et autres avantages octroyés aux membres du Conseil de Surveillance

2.6.1 Jetons de présence

Conformément aux dispositions de l'article 15.9 des statuts de Crédit du Maroc, l'Assemblée générale peut allouer aux membres du Conseil de Surveillance une somme fixe annuelle à titre de jetons de présence, dont le montant est porté aux frais généraux de la Banque. Le Conseil de Surveillance répartit librement cette rémunération entre ses membres.

L'Assemblée générale des actionnaires, tenue le 13 juin 2024, a fixé le montant brut des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil de Surveillance au titre de l'exercice 2024 à 3.500.000 dirhams. Ce montant sera maintenu au titre de l'exercice ouvert depuis le 1^{er} janvier 2025, tel que fixé par l'Assemblée générale tenue le 17 juin 2025.

Aux termes de l'article 5.1 du règlement intérieur du Conseil de Surveillance, le montant individuel des jetons de présence est fixé par le Conseil de Surveillance sur proposition du Comité de Nomination et de Rémunération. Le montant des jetons de présence comprend une partie fixe quelle que soit la présence et une partie variable, prépondérante, déterminée en fonction de la participation effective, quelle qu'en soit la modalité, aux séances. La participation effective aux comités spécialisés donne droit à un jeton supplémentaire qui peut être d'un montant différent selon les comités. Les membres des Comités reçoivent ce jeton supplémentaire pour chacune de leur participation à un comité.

Au titre de l'exercice 2024, le montant des jetons de présence versés aux membres du Conseil de Surveillance s'élève à 3 043 KDH. En effet, tous les membres du Conseil de Surveillance perçoivent des jetons de présence à l'exception de Monsieur Michel Le Masson qui renonce à leur perception conformément à la politique du Groupe Crédit Agricole S.A. relative aux mandats sociaux à titre professionnel. La non perception de ce membre et l'absence de certains membres à certaines réunions du Conseil de Surveillance et/ou de ses comités, expliquent la différence entre le montant approuvé par l'Assemblée générale des actionnaires et le montant versé.

Au cours des trois dernières années, aucune autre rémunération exceptionnelle n'a été versée aux membres du Conseil de Surveillance, à l'exclusion du Président du Conseil de Surveillance au titre de son mandat de Président.

Jetons de présence versés aux membres du Conseil de Surveillance

	2022	2023	2024
Personnes physiques ou morales résidentes au Maroc	1 267	2 573	2 530
Personnes physiques ou morales non résidentes	465	323	513
Montant total brut (en KDH)	1 732	2 896	3 043

Source : Crédit du Maroc

3. Les organes de direction

3.1. Le Directoire

3.1.1 Dispositions générales

Le Directoire exerce ses responsabilités dans le cadre de la Loi 17-95 et des dispositions des statuts de Crédit du Maroc. Il dirige, dans les limites instaurées, la Banque et est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Banque.

Le Directoire se réunit une fois par mois, au siège de la Banque.

Il présente, une fois par trimestre au moins, au Conseil de Surveillance, un rapport qui retrace les principaux actes ou faits intervenus dans la gestion de la Banque.

Enfin, conformément aux dispositions de la Loi 17-95, le Directoire arrête, chaque année, les comptes de la Banque et établit un rapport de gestion qui est soumis au Conseil de Surveillance et à l'Assemblée générale.

3.1.2 Rôle et pouvoirs du Directoire en application des dispositions légales et statutaires

Le fonctionnement du Directoire est régi par les dispositions légales et statutaires ainsi que par son règlement intérieur.

Le Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus pour prendre en toutes circonstances, au nom de la Banque, toutes décisions concourant à la réalisation de son objet social et pour faire ou autoriser tous actes de gestion et de disposition, et ce, sous réserve des pouvoirs attribués par la Loi 17-95 et les statuts au Conseil de Surveillance et aux Assemblées d'Actionnaires.

Le règlement intérieur du Directoire décrit les modalités d'organisation et le mode de fonctionnement. Il a un caractère purement interne et n'est opposable ni à la Banque, ni aux actionnaires, ni aux tiers.

3.1.3 Composition du Directoire

L'article 14.1 des statuts de Crédit du Maroc stipule que le Directoire est composé de deux (2) à sept (7) membres nommés par le Conseil de Surveillance. Les membres du Directoire sont des personnes physiques ; ils peuvent être choisis en dehors des actionnaires ; ils peuvent être salariés de la Banque.

Le Conseil de Surveillance désigne le Président du Directoire, ainsi que sur proposition de ce dernier, les autres membres du Directoire pour une durée de trois (3) années. Les nominations sont soumises, en application de la Loi Bancaire, à Bank Al-Maghrib pour approbation.

Au 30 juin 2025, le Directoire de Crédit du Maroc est composé des quatre (4) membres suivants :

Identité / Fonction	Âge	Origine	Nationalité	Première nomination	Dernier renouvellement	Expiration du mandat
Ali Benkirane Président du Directoire	47		Marocaine	Conseil de Surveillance du 06/12/2022	Conseil de Surveillance du 13/06/2024	AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2026
Younes Lahlou Membre du Directoire en charge du Fonctionnement	53		Marocaine	Conseil de Surveillance du 07/11/2023	Conseil de Surveillance du 13/06/2024	AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2026
Ali Chorfi Membre du Directoire en charge du Corporate et Investment Banking	49		Marocaine	Conseil de Surveillance du 18/09/2024	-	AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2026
Moncef Alaoui Membre du Directoire en charge de la Banque Commerciale	49		Marocaine	Conseil de Surveillance du 15/05/2025	-	AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2026

Source : Crédit du Maroc

Autres mandats et fonctions de Monsieur Ali Benkirane au 30 juin 2025

Entité	Fonctions
Crédit du Maroc Leasing et Factoring	Président du Conseil de Surveillance
Crédit du Maroc Patrimoine	Président du Conseil d'Administration
Crédit du Maroc International – Banque Offshore	Président du Conseil d'Administration
SIFIM	Représentant permanent de Crédit du Maroc au Conseil d'Administration
CDM Capital Bourse	Président du Conseil de Surveillance
Fondation Crédit du Maroc	Président
Amicale du Personnel de Crédit du Maroc	Président
CDM Génération	Président du Conseil d'Administration
CDM Cash	Président du Conseil d'Administration
CDM Optimum	Président du Conseil d'Administration
CDM Expansion	Président du Conseil d'Administration
CDM Trésor Plus	Président du Conseil d'Administration
CDM Pay	Président du Conseil d'Administration
Valorimmo SPI – RFA	Président du Conseil d'Administration

Source : Crédit du Maroc

Autres mandats et fonctions de Monsieur Younes Lahlou au 30 juin 2025

Entité	Fonctions
Crédit du Maroc Leasing et Factoring	Membre du Conseil
Crédit du Maroc Patrimoine - CDMP	Représentant permanent de Crédit du Maroc au Conseil d'Administration
SIFIM	Président directeur général
Centre Monétique Interbancaire	Représentant permanent de Crédit du Maroc au Conseil d'Administration

Source : Crédit du Maroc

Autres mandats et fonctions de Monsieur Ali Chorfi au 30 juin 2025

Entité	Fonctions
Crédit du Maroc Leasing et Factoring	Membre du Conseil de Surveillance
Crédit du Maroc International - Banque Offshore	Administrateur
CDM Capital Bourse	Membre du Conseil de Surveillance
Crédit du Maroc Patrimoine	Administrateur

Source : Crédit du Maroc

Autres mandats et fonctions de Monsieur Moncef Alaoui au 30 juin 2025

Entité	Fonctions
Crédit du Maroc Leasing et Factoring	Membre du Conseil de Surveillance
Crédit du Maroc International - Banque Offshore	Représentant permanent de Crédit du Maroc au Conseil d'Administration
CDM Pay	Représentant permanent de Crédit du Maroc au Conseil d'Administration

Source : Crédit du Maroc

3.1.4 Parcours des membres du Directoire

Ali Benkirane : Président du Directoire

Ali Benkirane a passé près de 20 ans au sein du groupe Société Générale Maroc où il a occupé plusieurs postes de responsabilité entre 2003 et 2018 avant d'être nommé en 2019 Directeur général adjoint en charge de la Business Unit Corporate Banking. En janvier 2022, le périmètre de supervision de Ali Benkirane est étendu aux activités Global Transaction & Payment Services. En mars 2022, il est nommé membre du Directoire de la Société Générale Maroc. En décembre 2022, Ali Benkirane devient Président du Directoire de Crédit du Maroc.

Né en 1977, Ali Benkirane est diplômé de l'Ecole Centrale Paris.

Younes Lahlou : Membre du Directoire en charge du Fonctionnement

Younes Lahlou commence sa carrière en 1994 dans plusieurs fonctions dans le domaine des Systèmes d'information, d'abord chez Bull Ingénierie France & Bull Maroc, puis Global Network System et chez Omnidata. Il intègre en 2004 la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie en tant que Directeur de l'Organisation et des Systèmes d'Information avant de prendre la tête de la Direction de la Production et de l'Appui Commercial. En 2017, il rejoint le Groupe Banque Populaire en tant que Directeur Général de BP Shore Back et en janvier 2022, il est promu Directeur Exécutif en charge des Plateformes Technologiques, Innovation et Opérations Groupe. En novembre 2023, il rejoint Crédit du Maroc en qualité de Membre du Directoire en charge du Fonctionnement.

Né en 1971, Younes Lahlou est ingénieur d'Etat, diplômé de l'Ecole Mohammadia d'Ingénieurs et est également titulaire d'un mastère en réseaux informatiques de Centrale Supélec et d'un Executive MBA de l'Ecole des Ponts Paris Tech.

Ali Chorfi : Membre du Directoire en charge du Corporate et Investment Banking

Ali Chorfi débute sa carrière en Audit au sein du cabinet Deloitte & Touche. En 2002, il rejoint le groupe Attijariwafa Bank en tant que Senior Banker au sein de la Grande Entreprise.

Il est ensuite nommé, en 2008 à Paris, Directeur Corporate d'Attijariwafa Bank Europe et devient membre du Comité de Direction.

De retour au Maroc en 2012, Ali Chorfi intègre Crédit du Maroc en qualité de Directeur des Grandes Entreprises. Son périmètre est élargi en 2014, avant d'être promu en 2020, Directeur Général Adjoint en charge du Corporate Banking. Il a sous sa responsabilité le Coverage Grandes Entreprises et Centres d'Affaires PME, les marchés des capitaux, et la supervision des filiales Crédit du Maroc Leasing & Factoring et Crédit du Maroc Banque Offshore. En septembre 2024, il est nommé Membre du Directoire de Crédit du Maroc.

Né en 1975, Ali Chorfi est diplômé de l'école de commerce Solvay de Bruxelles.

Moncef Alaoui : Membre du Directoire en charge de la Banque Commerciale

Moncef Alaoui a démarré sa carrière en 2001 à la BCM en tant que Chargé d'affaires avant de rejoindre en 2004 la BMCI en tant que directeur de pôle agroalimentaire au sein de la direction des grandes entreprises et institutionnels. En janvier 2010, il rejoint le réseau entreprise en tant qu'adjoint du directeur de centre d'affaires avant de prendre, en septembre de la même année, la responsabilité du centre d'affaires de Mohammedia avant de prendre la responsabilité d'autres centres d'affaires. En octobre 2020, il est promu Directeur du Réseau Retail et membre du Comex. En mars 2023, il rejoint Crédit du Maroc en tant que Directeur du Réseau Grand Casablanca.

Né en 1975, Moncef Alaoui est titulaire d'un DEA en finance internationale de l'Université Paris 13 et d'un Master spécialisé en management bancaire de l'ESSEC.

3.1.5 Mouvements au sein du Directoire

Le 7 mars 2023, le Conseil de Surveillance a pris acte de la démission de Monsieur Karim Diouri avec effet au 28 février 2023 et a nommé, après avis du Comité de Nomination et de Rémunération, Monsieur Saïd Jabrani en tant que Membre du Directoire.

Le 7 novembre 2023, le Conseil de Surveillance, après avis du CNR, a nommé Monsieur Younes Lahlou en qualité de membre du Directoire en charge du Fonctionnement, Monsieur Luc Beiso prenant, depuis, la charge de la Supervision des Filiales.

Le 13 juin 2024, et suite à la réalisation de la Seconde Acquisition, le Conseil de Surveillance a pris acte de la démission, avec effet au 7 juin 2024, de Monsieur Luc Beiso de son mandat de membre du Directoire. Le 18 septembre 2024, le Conseil de Surveillance a nommé et après avis du CNR, Monsieur Ali Chorfi en qualité de membre du Directoire en charge du Corporate & Investment Banking.

Le 15 mai 2025, le Conseil de Surveillance a pris acte de la démission, avec effet au 14 mai 2025, de Monsieur Saïd Jabrani de son mandat de membre du Directoire et a nommé en remplacement de Monsieur Jabrani et après avis du CNR, Monsieur Moncef Alaoui en qualité de membre du Directoire en charge de la Banque Commerciale.

3.1.6 Liens familiaux et absence de conflits d'intérêts

A la date d'enregistrement du document de référence, il n'existe aucun lien familial entre les membres du Directoire, ni entre ces derniers et les membres du Conseil de Surveillance.

Les membres du Directoire ont également fait une déclaration de conflits d'intérêts, conformément aux dispositions de la directive de Bank Al-Maghrib 1/W/14 et de la politique de prévention et de gestion des conflits d'intérêts de la Banque. A ce jour, il n'existe aucun conflit d'intérêt avéré ou potentiel entre la Banque et les membres du Directoire, les membres du Conseil tant en ce qui concerne leurs intérêts personnels que les autres obligations.

3.1.7 Les Comités internes

Crédit du Maroc a mis en place, conformément à la circulaire BAM n° 4/W/2014, divers comités internes dédiés à la gestion des affaires courantes. Ces comités ont pour fonction principale le suivi, tout au long de l'année, du bon déroulement des activités de différentes entités, des sujets spécifiques ou d'actualités, dans le respect de normes générales de sécurité, des règles déontologiques établies et des principes prudentiels définis en vue de la limitation des risques opérationnels ou de gestion.

Les Comités internes sont classés en deux catégories : (i) les Comités dont la constitution est régie par un texte réglementaire (ci-après les « **Comités Réglementaires** ») et (ii) les Comités relatifs au pilotage de la gestion opérationnelle et des activités de la Banque et de ses filiales (les « **Comités Métiers** »). Les Comités Réglementaires et les Comités Métiers sont ensemble ci-après désignés les « **Comités** ».

Dans un souci d'efficacité et d'amélioration de la performance opérationnelle, les missions et la composition des Comités a été revue par le Directoire.

La liste des Comités au 30 juin 2025 est détaillée ci-dessous :

Comités	Principales missions	Fréquence	Composition 30 juin 2025
Comité Exécutif (Comex)	Le Comex assiste le Directoire et assure la coordination entre les différents pôles de gestion de la Banque en termes de stratégie, de politique de développement et de supervision du fonctionnement de la Banque. Principales missions : - Faire le point sur les différentes activités commerciales de la Banque et les différentes filières ; - Evaluer les performances commerciales et financières ; - Faire le point sur les risques, l'atterrissage du coût du risque ; - Présenter les chantiers structurants ; - Faire le point sur le suivi des recommandations.	Mensuelle.	Les membres du Directoire, Directeur Pôle Retail Banking et Marketing, Directeur Pôle Ressources Humaines & Moyens, Directeur Pôle Finances, Directeur délégué Pôle Métiers Spécialisées et Services Clients, Directeur Pôle IT & Transformation, Directeur Pôle Immobilier, Directeur Pôle Gestion Globale des Risques, Inspecteur Général, Secrétaire Général Groupe, Directeur Pôle Corporate Banking, Directeur délégué Pôle Gestion Globale des Risques, Directeur Pôle Métiers Spécialisées et Services Clients, Directeur Pôle Banque d'Investissement, Directeur Pôle Réseau Grand Casablanca, Directeur Pôle Réseau hors Casablanca et Adjoint Directeur Pôle Réseau hors Casablanca.
Comités Réglementaires présidés par le Président du Directoire			
Comité Crédits	- Présenter, pour décision, les dossiers crédits non délégués pour les clientèles de la Banque ; - Décider des propositions de financement entrant dans le champ de délégation du Comité des crédits ; - Suivre le taux de renouvellement et de notification des dossiers de crédit pour chacun des marchés ; - Statuer sur des levées de réserves ou des dossiers présentant des alertes.	Hebdomadaire ou au besoin.	<u>Participants</u> : (i) pour la ligne commerciale selon l'ordre du jour et les besoins : Directeur Pôle Retail Banking et Marketing, Directeur Pôle Corporate & Investment Banking et, selon l'ordre du jour, Directeur des Grandes Entreprises, Directeurs Réseaux, Président du Directoire CDMLF, Directeur général de Crédit du Maroc International – Banque Offshore. (ii) pour la ligne crédits et recouvrement : Directeur Pôle Crédits et Recouvrement et Directeur Octroi des Crédits ou leur représentant et (iii) pour la ligne risque, Directeur Pôle Gestion Globale des Risques ou son représentant <u>Quorum</u> : le tiers (1/3) de ses membres est présent ou représenté en ce compris le Président du Directoire, ou à défaut deux autres membres du Directoire, et un représentant de chacune des lignes commerciales, crédits et recouvrement et risque.
Comité de Déclassement	- Valider les propositions de déclassement ; - Décider du passage au contentieux des dossiers de crédits en anomalie ; - Valider les statuts de souffrance et les provisions à constituer ;	Mensuelle.	<u>Participants</u> : les membres du Directoire, Directeur Pôle Corporate & Investment Banking, Directeur du Pôle Crédits et Recouvrement, Directeur Recouvrement & Restructuration,

Comités	Principales missions	Fréquence	Composition 30 juin 2025
	- Anticiper et suivre les engagements sensibles ou sous surveillance de la Banque ; - Décider des actions à mener pour un retour à la normale de la relation, un remboursement des créances ou un transfert au contentieux ; - Valider les décisions importantes des Comités ASR GE, PME et Retail.		Directeur Octroi des Crédits, Directeur du Pôle Gestion Globale des Risques et Directeur Contrôle Central des Risques. <u>Quorum</u> : le tiers (1/3) de ses membres est présent ou représenté en ce compris un membre du Directoire au moins.
Comité Anticipation et Suivi des Risques (ASR) Siège	- Anticiper et suivre les engagements sensibles ou sous surveillance de la Banque (GE, PME, Retail, Promotion Immobilière) ; - Décider des actions à mener pour un retour à la normale de la relation, un remboursement des créances ou un transfert au contentieux.	Deux (2) fois par trimestre.	<u>Participants</u>: le Président du Directoire, le Membre du Directoire en charge du Fonctionnement, Directeur Pôle Corporate & Investment Banking, Directeur des Grandes Entreprises, Directeurs Réseaux, Directeur Pôle Crédits et Recouvrement, Directeur Recouvrement & Restructuration, Directeur Pôle Gestion Globale des Risques et Directeur Contrôle Central des Risques. <u>Quorum</u> : le tiers (1/3) de ses membres est présent ou représenté en ce compris un Membre du Directoire au moins.
Comité Pilotage des Risques	- Suivre la mise en œuvre des recommandations du domaine risque ; - Mener la revue des projets risques et suivre leur avancement ; - Suivre les évolutions réglementaires risques ; - Suivre les résultats des contrôles et des analyses en matière de surveillance des risques ; - Examiner l'évolution des dispositifs de surveillance des risques ; - Assurer le suivi des grands risques.	Trimestrielle	<u>Participants</u> : les membres du Directoire, Directeur Pôle Retail Banking et Marketing, Directeur Pôle Crédit et Recouvrement, DGA Corporate & Investment Banking, Directeur Pôle Finances Groupe, DGA Opérations et Services aux Clients, Inspecteur Général, Directeur de la Conformité Groupe, Directeur Pôle IT & Transformation, Directeur Recouvrement & Restructuration, Directeur Octroi des Crédits, Directeur Pôle Gestion Globale des Risques, Directeur Contrôle Central des Risques et Directeur Management des Risques Crédit. <u>Quorum</u> : le tiers (1/3) de ses membres est présent ou représenté en ce compris un membre du Directoire au moins.

Comités	Principales missions	Fréquence	Composition 30 juin 2025
Comité Recouvrement	- Procéder au suivi global du portefeuille dans le temps ; - Décider des orientations en matière de recouvrement précontentieux et/ou restructuration et/ou contentieux ; - Passer en revue des dossiers sélectionnés en fonction de critères tels que notamment les dossiers à enjeux importants ; - Prendre des décisions collectives concernant la gestion des dossiers impactant la Banque (politique, risque d'image, COR, etc.) ; - Valider les positions prises lors des revues réalisées par l'entité « Recouvrement & Restructuration » préalablement à la tenue du Comité.	Trimestrielle	<u>Participants</u> : les membres du Directoire, Directeur du Pôle Crédits et Recouvrement, DGA Gestion Globale des Risques, Directeur Recouvrement & Restructuration, Directeur Juridique et les Responsables des différentes entités du " Recouvrement & Restructuration " (selon l'ordre du jour). <u>Quorum</u> : le tiers (1/3) de ses membres est présent ou représenté en ce compris un membre du Directoire au moins.
Comité Juridique	- Passer en revue les dossiers sélectionnés en fonction des critères de montants et/ou de dossiers à risques ; - Présenter des statistiques de l'activité de conseils apportés aux différentes entités de la Banque ; - Prendre des décisions concernant le provisionnement des dossiers à risque liés à l'activité de conseil ; - Présenter les dossiers relatifs aux litiges en matière de droit social ; prendre des décisions concernant le provisionnement de ces dossiers ; - Présenter des thèmes spécifiques en fonction de la législation impactant l'activité bancaire.	Trimestrielle	<u>Participants</u> : le Président du Directoire, Pôle Ressources Humaines & Moyens, Directeur Pôle Retail Banking et Marketing, Directeur Pôle Gestion Globale des Risques, Directeur de la Conformité Groupe, Secrétaire Général Groupe, Directeur des Risques Opérationnels et des Contrôles Permanents, Directeur Juridique, et Responsable des Relations Sociales. <u>Quorum</u> : le tiers (1/3) de ses membres est présent ou représenté en ce compris un membre du Directoire au moins.
Comité Contrôle Interne	Le Comité assure le suivi des dispositifs de contrôle interne et la coordination des fonctions de contrôle (Risques, Contrôle permanent, Conformité, Contrôle Périodique). Parmi ses missions : - Veiller à la cohérence et à l'efficacité du contrôle interne dans toutes ses composantes ; - Apprécier la qualité du dispositif de maîtrise des risques sous l'angle régularité, sécurité et efficacité ; - Analyser les résultats du contrôle permanent, y compris de la conformité et la surveillance des risques ; - Examiner et valider le rapport annuel et semestriel du contrôle interne ; - Examiner les principales conclusions des missions d'audit interne et externe ;	Trimestrielle	<u>Participants</u> : les membres du Directoire, Directeur Pôle Finances Groupe, Directeur du Pôle Crédits et Recouvrement, DGA Opérations et Services aux Clients, Directeur Pôle Ressources Humaines & Moyens, Directeur Pôle IT & Transformation, Directeur Pôle Corporate & Investment Banking, Directeur Pôle Gestion Globale des Risques, Directeur des Risques Opérationnels et des Contrôles Permanents, Inspecteur Général, Directeur de la Conformité Groupe et Secrétaire Général Groupe. <u>Quorum</u> : le tiers (1/3) de ses membres est présent ou représenté. La présence du Président du Directoire est requise.

Comités	Principales missions	Fréquence	Composition 30 juin 2025
	- Définir les actions à engager à partir de l'examen des résultats des contrôles permanents, périodiques, de conformité et des contrôles externes ; - Recevoir une présentation du plan d'audit et en suivre la réalisation ; - Suivre l'avancement des plans d'actions correctives, issus de missions d'audit interne et des dispositifs de contrôle permanent (conformité, risques opérationnels, etc.) ; - Valider la cartographie des risques opérationnels et identifier les processus et risques prioritaires ; - Examiner et valider le Plan de Continuité d'Activité.		
Comité Management de la Conformité	- Suivre la mise en œuvre du programme de mise en conformité, l'état d'avancement des dispositifs de la Sécurité Financière LAB/FT et les sanctions internationales, la protection de la clientèle, la conformité financière, ainsi que la prévention de la fraude et la lutte contre la corruption ; - Valider les cartographies des risques et les plans de contrôles ; - Suivre la mise en œuvre du programme de mise en conformité aux avis du CSO ; - Le reporting des résultats des contrôles et de suivi des plans d'actions ; - Suivre les évolutions réglementaires et la mise en œuvre des dispositions légales et réglementaires ; - Suivre les remontées sur les manquements significatifs à la conformité ; - Suivre les recommandations et injonctions des missions d'audit interne et des régulateurs, ainsi que les plans de remédiation ; - Suivre l'état des réalisations des formations réglementaires.	Trimestrielle.	<u>Participants</u> : les membres du Directoire, Directeur Pôle Retail Banking et Marketing , Directeur Pôle Opérations et Services aux Clients, Directeur Pôle Corporate & Investment Banking, Directeur Pôle Ressources Humaines & Moyens, Directeur Pôle IT & Transformation, Directeur Pôle Gestion Globale des Risques, Directeur des Risques Opérationnels et des Contrôles Permanents, Inspecteur Général, Directeur de la Conformité Groupe, Directeur de la Conformité Métier et Pôles d'expertise, Responsable de la Conformité aux avis du CSO et Secrétaire Général Groupe. <u>Quorum</u> : la présence du Président du Directoire est requise.
Comité Contrôle Permanent	- Reporter les résultats des contrôles permanents sur le périmètre groupe Crédit du Maroc ; - Suivre la définition et la mise en œuvre des plans d'actions ; - Suivre la mise en œuvre des recommandations des missions d'audit interne et des régulateurs sur le domaine contrôle permanent ; - Suivre l'avancement des projets contrôle permanent.	Semestrielle.	<u>Participants</u> : les membres du Directoire, Directeur Pôle Gestion Globale des Risques, Directeur Pôle Retail Banking et Marketing, Directeur Pôle Opérations et Services Clients, Directeur Pôle Corporate & Investment Banking, Directeur Pôle Ressources Humaines, Directeur Pôle IT & Transformation, Directeur des Risques Opérationnels et des Contrôles Permanents, Inspecteur Général, Directeur de la Conformité Groupe, Secrétaire Général Groupe, Directeur Pôle Finance, Directeur Pôle Immobilier, Pôle Crédits et recouvrement, Responsable des contrôles Permanents,

Comités	Principales missions	Fréquence	Composition 30 juin 2025
			Responsable CP Réseau & Pilotage des données CP. <u>Quorum</u> : la présence du Président du Directoire est requise.
Comité ALM	- Organiser et superviser la fonction actif-passif de la Banque ; - Définir et mettre en œuvre les normes internes et politiques ALM ; - Assurer la gestion et la supervision du risque de taux d'intérêt global, du risque de liquidité et du risque de change structurel et opérationnel ; - Assurer la fixation et le suivi du respect des limites relatives aux risques financiers et marchés dans le respect de la stratégie risques ; - Valider les limites opérationnelles relatives aux risques financiers et marchés ; - Assurer le suivi du portefeuille titres et la validation des décisions y afférentes ; - Assurer le suivi des orientations de la politique globale en matière de gestion financière : orientations commerciales, croissance du bilan, objectifs de rentabilité, etc. ; - Assurer le suivi de l'état d'avancement des projets réglementaires et Groupe en lien avec la gestion financière ; - Assurer l'examen du reporting des risques de marché ; - Assurer la revue du dispositif ICAAP.	Trimestrielle.	<u>Participants</u> : les membres du Directoire, Directeur Pôle Finances Groupe, Directeur Pôle Gestion Globale des Risques, Directeur de la Gestion Financière, Directeur Pôle Corporate & Investment Banking et Directeur de la Banque d'Investissement ou des marchés des capitaux. <u>Quorum</u> : le tiers (1/3) de ses membres est présent ou représenté en ce compris un Membre du Directoire au moins.
Comité RH restreint	- Traiter les affaires de fraude interne ou mixte impliquant un collaborateur de la Banque ; - Traiter les manquements caractérisés au règlement intérieur de la Banque et aux règles éthiques édictées dans la charte et le code éthiques de la Banque ; - Valider les décisions sur les sanctions et les mesures appropriées; - Valider les décisions à mettre en place pour pallier les manquements constatés.	Dès la constatation d'une infraction entrant dans le périmètre de ses missions.	<u>Participants</u> : les membres du Directoire, Directeur Pôle Ressources Humaines & Moyens, Directeur Pôle et/ou Directeur Réseau auquel le(s) collaborateur(s) concerné(s) est(sont) hiérarchiquement rattaché(s), Directeur Pôle Gestion Globale des Risques, Inspecteur Général, Directeur de la Conformité Groupe, Secrétaire Général Groupe et Responsable des Relations Sociales. <u>Quorum</u> : le tiers (1/3) de ses membres est présent ou représenté en ce compris un Membre du Directoire au moins.
Comité Satisfaction Clients	- Veiller à l'efficacité du processus de traitement des réclamations et à l'amélioration des processus qui sont à leur origine ; - Analyser la performance tournée " client " des principaux processus clés (délai de traitement, réclamations, etc.) et proposer des actions d'amélioration avec des priorisations ; - Décider et suivre les actions de mesures de satisfaction clients (IRC)	Mensuelle.	<u>Participants</u> : les membres du Directoire, Directeur Pôle Stratégie, Marketing, Data et Innovation, Directeur Opérations et Services aux Clients, Directeur du Pôle Crédits et Recouvrement, Directeur Pôle Corporate & Investment Banking, Directeur Pôle Retail Banking et Marketing, Directeur Pôle IT & Transformation, Directeur Pôle Immobilier, Directeur de

Comités	Principales missions	Fréquence	Composition 30 juin 2025
	Stratégique, IRC évènement, IRC agence, enquête de satisfaction et focus Groupe Ecoute Clients, etc.) ; - Suivre le Système de Management Qualité (SMQ) sur les périmètres certifiés et valider les nouveaux processus à certifier ; - Présenter le tableau de bord des réclamations et proposer pour décision les actions d'amélioration nécessaires.		l'Animation Commerciale, Directeur Satisfaction Client, Directeur Organisation & Entreprise Digitale, Directeur Innovation et Solutions Digitales, Directeur Pilotage Marketing, Directeur Nouveau Modèle de Distribution, Responsable Expérience Client, Directeur Réseau Casablanca et Directeur de la Conformité Groupe. <u>Quorum</u> : le tiers (1/3) de ses membres est présent ou représenté. La présence du Président du Directoire est requise.
Comités Réglementaires présidés par le Membre du Directoire en charge du pôle Fonctionnement et le Membre du Directoire en charge de la Banque Commerciale			
Comité NAP	- Approuver les développements de nouvelles activités, nouveaux produits et nouveaux processus de distribution ainsi que les modifications substantielles qui leurs sont apportées ; - S'assurer que les risques liés au lancement des nouvelles activités et des nouveaux produits ou à la transformation significative de produits existants ou de processus sont bien maîtrisés avant d'autoriser leur mise en marché ; - S'assurer qu'une analyse spécifique des risques associés, y compris ceux liés, d'une part, à la lutte anti-blanchiment, au financement du terrorisme et au respect des sanctions internationales (embargos, gel d'avoirs), et, d'autre part, à la protection de la clientèle a été conduite ; - S'assurer que les procédures et moyens adéquats au traitement, contrôle du nouveau produit, de la nouvelle activité, ont été validées par les unités opérationnelles et les fonctions supports concernées ; - Garantir que toutes les fonctions représentées au comité nap ont été associées au processus de décision et qu'elles ont confirmé la mise en place de procédures et de moyens adéquats ; - Vérifier la compatibilité du projet avec le bon de commande initial ; - Vérifier la validité du projet du point de vue de la satisfaction client ; - Vérifier la validité du projet du point de vue de l'organisation (impact SI, front/back office) ; - Sécuriser la distribution des nouvelles activités et nouveaux produits afin de protéger les intérêts des clients et la responsabilité des entités du groupe.	Chaque fois que nécessaire.	<u>Participants</u> : le membre du Directoire en charge du Fonctionnement, le membre du Directoire en charge de la Banque Commerciale, Directeur Pôle Retail Banking et Marketing (selon que le sujet est dans son périmètre), Directeurs Opérations et Services aux Clients, Directeur Pôle Corporate & Investment Banking (selon que le sujet est dans son périmètre), Directeur Stratégie, Marketing, Data et Innovation, Directeur Pôle IT & Transformation, Directeur Pôle Gestion Globale des Risques (le cas échéant), Directeur des Risques Opérationnels et des Contrôles Permanents, Directeur du Contrôle Central des Risques, Inspecteur Général, Directeur de la Conformité Groupe, Directeur de la Conformité Métier et Pôles d'expertise, Responsable de la Conformité aux avis du CSO (selon l'ordre du jour comportant des sujets relatifs aux processus et/ou produits de la fenêtre participative), Secrétaire Général Groupe (le cas échéant), Directeur Juridique, Directeur de la Comptabilité Groupe, Directeur de la Gestion Financière et CISO. Le Comité convie à certaines de ses réunions le pilote métier du produit ou de l'activité ou du processus à valider et peut faire appel à d'autres participants concernés par l'ordre du jour. <u>Quorum</u> : le tiers (1/3) de ses membres est présent ou représenté en ce compris les deux Membres du Directoire.

Comités	Principales missions	Fréquence	Composition 30 juin 2025
- Comité Réglementaire présidé par le Membre du Directoire en charge du pôle Fonctionnement			
Comité de sécurité de l'information	- Présenter les résultats et le suivi des plans d'actions relatifs aux audits réglementaires ; - Valider les politiques et la stratégie sécurité SI et les changements éventuels de l'organisation mise en place dans le domaine de la Sécurité de l'Information ; - Piloter globalement les plans d'action dans le domaine de la Sécurité de l'information, à savoir la validation, l'engagement des moyens associés et la vérification de bonne réalisation de ces plans d'action ; - Mener les arbitrages pour les demandes de dérogation structurante ou d'évolution de la politique de sécurité SI ; - Prendre les décisions sur les actions à mener, le cas échéant, suite aux résultats des contrôles permanents ou des audits SSI.	Semestrielle.	<u>Participants</u> : Directeur Pôle IT & Transformation, Directeur Pôle Gestion Globale des Risques, Directeur des Systèmes d'Information Groupe, Directeur Contrôles Permanents, Directeur de la Production et Infrastructure, Directeur Cybersécurité (CISO), Pilote des risques SI (PCA) (DCP), Responsable Sécurité et Droits d'accès (DSIG), Directeur Innovation et Solution Digitale et Directeur Pilotage et Performance. <u>Quorum</u> : le tiers (1/3) de ses membres est présent ou représenté en ce compris un Membre du Directoire au moins.
- Comités métiers présidés par le Président du Directoire			
Comité Performance Commerciale et Financière	- Evaluer et analyser les performances commerciales et financières des réseaux de distribution et des lignes métiers de la Banque ; - Examiner la rentabilité des activités de la Banque ; - Présenter l'évolution des grands agrégats financiers en vision Marché et Activité ; - Suivre les indicateurs d'activité et anticiper les défis en matière de performance commerciale et proposer des solutions proactives pour les surmonter ; - Proposer des plans d'actions assurant un alignement avec la stratégie globale de la Banque ; - Et de manière générale, exposer tout sujet d'intérêt financier pour la Banque.	Mensuelle.	<u>Rapporteur</u> : le Directeur du Contrôle de Gestion. <u>Participants</u> : les membres du Directoire, Directeur Corporate Banking, Directeur Pôle Investment Banking, Directeur des Marchés de Capitaux, Directeurs Réseaux, Directeur Pôle Gestion Globale des Risques, Directeur du Pôle Crédits et Recouvrement, Directeur GTB, Directeur CDM Immobilier, Directeur CDM Salaf, Directeur Pôle Finances Groupe et Directeur du Contrôle de Gestion.
Business Comité Corporate	- Elaborer la stratégie Corporate de la Banque en matière de conquête et de développement ainsi que le plan d'actions qui en découle ; - Définir pour chaque dossier client présenté les stratégies commerciales et d'expertises à développer pour accompagner les projets desdits clients ainsi que les orientations de conseils qui en découlent.	Mensuelle.	<u>Participants</u> : le Président du Directoire, Directeur Pôle Corporate & Investment Banking, Directeur des Financements, Directeur du Pôle Crédits et Recouvrement et Directeur Pôle Gestion Globale des Risques. <i>Sont conviés au Comité, sur invitation, selon l'ordre du jour :</i> Directeur des Grandes Entreprises ou Directeur Réseau concerné, Directeur de la Banque d'Investissement ou des Marchés des

Comités	Principales missions	Fréquence	Composition 30 juin 2025
			capitaux, Président du Directoire de CDMLF, Directeur général de Crédit du Maroc International – Banque Offshore (CDMI), Directeur général de Crédit du Maroc Patrimoine (CDMP), Président du Directoire de CDM Capital Bourse.
Comité Global Transaction Banking (GTB)	Le Comité couvre les activités des flux nationaux et internationaux. Ses missions consistent principalement à : Sur le volet flux : - Analyser l'évolution des flux entrants et sortants à l'aide d'un tableau de bord ; - Proposer et décider d'actions de développement de l'offre GTB, du PNB et/ou d'optimisation des flux ; - Recenser, analyser et mesurer les flux des différents canaux de captation ; - Établir des diagnostics et faire des propositions pour optimiser l'utilisation de ces canaux ; - Suivre les parts de marché des flux ; - Valider les actions préventives et correctives ; - Assurer un niveau d'information sur l'avancement des projets en relation avec l'activité des flux. Sur le volet monétique : - Suivre les réalisations des flux monétiques et des parts de marchés ; - Suivre les indicateurs de développement des cartes, du positionnement et des usages consommateurs ; - Établir et suivre le plan d'actions de développement du parc des GAB, incluant le suivi de leur disponibilité, et l'état des GAB externalisés ; - Suivre le plan de sécurisation des activités monétiques.	Trimestrielle.	<u>Participants</u> : le Président du Directoire, le membre du Directoire en charge du Fonctionnement, le membre du Directoire en charge de la Banque Commerciale, Directeur Opérations et Services aux Clients, Directeur Pôle Retail Banking et Marketing, Directeur Pôle Corporate & Investment Banking, Directeur Pôle IT & Transformation, Directeur GTB, Directeur des Traitements Internationaux, Directeur Stratégie, Marketing, Data et Innovation et Directeur Innovation et Transformation digitale.
Comité Banque d'Investissement et activités de marchés	- Définir le cadre procédural et la sécurisation des activités dans un contexte de croissance ; - Élaborer et piloter la stratégie globale de la banque d'investissement avec un focus sur chacune de ses activités - Présenter le potentiel d'affaires et les opérations significatives réalisées et à venir ;	Trimestrielle.	<u>Participants</u> : le Président du Directoire, le membre du Directoire en charge du Fonctionnement, Directeur Pôle Corporate & Investment Banking, Directeur de la Banque d'Investissement et Directeur Pôle Gestion Globale des Risques. <i>Sont conviés au Comité, sur invitation, selon l'ordre du jour, les Directeurs des différentes directions de la Banque d'investissement.</i>

Comités	Principales missions	Fréquence	Composition 30 juin 2025
	- Echanger sur les sujets risques du périmètre.		
Comité Taux et Tarification	- Valider les grilles standard taux et tarification ; - Valider toute nouvelle offre et toute campagne présentant une incidence sur la MNI ou les commissions ; - Examiner l'évolution des TCI, les évolutions du marché (concurrence, parts de marché) et fixer les grilles de taux de l'offre de crédits ; - Procéder à la revue des conditions tarifaires de la Banque.	Trimestrielle ou au besoin.	<u>Participants</u> : les membres du Directoire, Directeur Pôle Finances Groupe, Directeur du Contrôle de Gestion, Directeur de la Gestion Financière et Directeur Stratégie, Marketing, Data et Innovation. <u>Quorum</u> : la présence du Président du Directoire est requise.
Comité Réclamations	- Analyser la performance orientée " client " des principaux processus clés (délai de traitement, réclamations, etc.) et proposer des actions d'amélioration avec des priorisations ; - Présenter le tableau de bord des réclamations et proposer pour décision les actions d'amélioration nécessaires ; - Partager les remontées des dysfonctionnements (centralisés et analysés) et proposer, pour décision, les solutions à mettre en place ; - Suivre la bonne prise en charge des dysfonctionnements (planification et résolution effective).	Mensuelle.	<u>Participants</u> : les membres du Directoire, Directeur Opérations et Services aux Clients, Directeur du Pôle Crédits et Recouvrement, Directeur Pôle Corporate & Investment Banking, Directeur Pôle Retail Banking et Marketing, Directeur Pôle IT & Transformation, Directeur des études Systèmes d'Information, Directeur du Digital, l'un des Directeurs Réseaux, Responsable du service réclamations, directeurs des back-offices, Directeur des Risques Opérationnels et des Contrôles Permanents et Directeur de la Conformité Groupe.
Comité RSE	- Valider le portefeuille des actions éligibles ; - Définir les indicateurs de suivi et assurer leur suivi ; - Assurer le suivi des évaluations des différents plans d'actions inscrits dans la démarche RSE et des actions menées par la Fondation Crédit du Maroc, association à but non lucratif ; - Assurer le suivi des plans d'actions en matière de diversité et d'inclusion ; - Valider les actions correctives et préventives.	Trimestrielle.	<u>Participants</u> : les membres du Directoire, Directeur Pôle Retail Banking et Marketing, Directeur Pôle Corporate & Investment Banking, Directeur Pôle Ressources Humaines & Moyens, Directeur Développement RH, Directeur Pôle Immobilier, Secrétaire Général Groupe, Directeur des Achats Groupe, Directeur de la Communication, Directeur de la Conformité Groupe, Directeur Satisfaction Client et Directeur de la RSE.
Comité de Ressources humaines	Sur le volet RH : - Décider des mouvements et nominations des cadres supérieurs ; - Valider la campagne d'évaluation et les politiques RH de la Banque ; - Définir les actions de formation spécifique ; - Valider les politiques RH de la Banque. Sur le volet carrières : - Elaborer le plan de succession et relève ;	Trimestrielle.	<u>Participants</u> : les membres du Directoire et le Directeur Pôle Ressources Humaines & Moyens.

Comités	Principales missions	Fréquence	Composition 30 juin 2025
	- Identifier les collaborateurs à fort potentiel : plan d'accompagnement, formation, mobilité ; - Assurer le suivi du tableau de bord ; - Elaborer le plan de formation et les indicateurs de performance.		
Comité Pilotage des Frais Généraux	Ce comité a pour mission principale le pilotage des charges d'exploitation de la Banque.	Bimestrielle.	<u>Participants</u> : le Président du Directoire, le membre du Directoire en charge du Fonctionnement, Directeur Pôle Finances, Directeur du Contrôle de Gestion, Directeur Pôle IT & Transformation, Directeur Pôle Immobilier et Directeur Pôle Ressources Humaines & Moyens.
Comité de supervision des filiales	- Assurer le bon fonctionnement et la bonne application des conventions d'assistance technique entre Crédit du Maroc et chacune des filiales ; - Assurer le suivi par les entités de Crédit du Maroc de supervision des sujets des filiales relevant de leurs domaines d'activité ; - Identifier les éventuelles pistes d'amélioration et de sécurisation des filiales ; - Présenter un tableau de bord de suivi des prestations avec des indicateurs de performance (délai de traitement, taux de couverture des prestations prévues, etc.) et proposer pour décision les actions d'amélioration nécessaires ; Suivre la mise en œuvre des plans d'action décidés.	Trimestrielle ou ad hoc.	<u>Participants potentiels en fonction des sujets</u> : les membres du Directoire de la Banque, les membres du Directoire de CDMLF, Responsable Fonctionnement de CDMLF, Responsable Risques Contrôles et Conformité de CDMLF, Directeur général de CDMI, Responsable Fonctionnement de CDMI, gérant de Crédit du Maroc Assurances (CDMA), Contrôleur Interne et Comptable de CDMA, Directeur général de CDMP, Président directeur général de SIFIM, Président du Directoire de CDM Capital Bourse, Directeur Pôle Corporate & Investment Banking, Directeur Opérations et Services aux Clients, Directeur Pôle Immobilier, Directeur Pôle Finances Groupe, Directeur Pôle Crédits et Recouvrement, Directeur Pôle Ressources Humaines & Moyens, Directeur Pôle IT & Transformation, Directeur Pôle Gestion Globale des Risques, Directeur Stratégie, Marketing, Data et Innovation, Directeur de la Conformité Groupe et Directeur Filière Bancassurance.
Comités métiers présidés par le Membre du Directoire en charge de la Banque Commerciale			
Comité Développement Retail	Le Comité Développement est un comité de priorisation et de présentation des projets en lien avec les orientations stratégiques, de la mise en marché des initiatives et de la tarification des produits et services.	Mensuelle.	<u>Participants</u> : le Membre du Directoire en charge de la Banque Commerciale, Directeur Stratégie, Marketing, Data et Innovation, Directeur Pôle Retail Banking et Marketing, Directeur Pôle Finances Groupe, Directeur Opérations et Services aux Clients, Directeur Pôle Crédits & Recouvrement, Directeur Pôle IT & Transformation, Directeur Pilotage Marketing, Directeur Satisfaction Client, Directeur Organisation Digitale & Entreprise, l'un des Directeurs Réseaux, Directeur de la Communication et Directeur Contrôle de Gestion.

Comités	Principales missions	Fréquence	Composition 30 juin 2025
Comité CDM Immobilier	- Faire le point sur les réalisations trimestrielles de la promotion immobilière et des crédits à l'habitat ; - Suivre l'état d'avancement des chantiers en cours.	Trimestrielle.	<u>Participants</u> : le membre du Directoire en charge de la Banque Commerciale, Directeur CDM Immobilier, Directeur Commercial CDM Immobilier, Directeur Pôle Corporate & Investment Banking, Directeur Pôle Corporate & Investment Banking, Directeur Pôle Retail Banking et Marketing, Directeurs Réseaux, Directeur du Pôle Crédits et Recouvrement, Directeur Pilotage, Opérations et Surveillance des Crédits et Directeur Pôle Gestion Globale des Risques.
Comité CDM Salaf	- Faire le point sur les réalisations trimestrielles de la filière CDM Salaf ; - Suivre l'état d'avancement des chantiers en cours.	Ttimestrielle.	<u>Participants</u> : le membre du Directoire en charge de la Banque Commerciale, Directeur CDM Salaf, Directeur Fonctionnement et Partenariats, Directeur Pôle Retail Banking et Marketing, Directeurs Réseaux, Directeur Pôle Crédits et Recouvrement, Directeur Pilotage, Opérations et Surveillance des Crédits et Directeur Pôle Gestion Globale des Risques.
Comité des financements participatifs	- Présenter, pour décision, les dossiers de financements participatifs pour la clientèle de la fenêtre participative de la Banque ; - Décider des propositions de financement entrant dans le champ de délégation du Comité ; - Décider des propositions de restructuration entrant dans le champ de délégation du Comité ; - Statuer sur des levées de réserves ou des dossiers présentant des alertes.	Hebdomadaire	<u>Participants</u> : le Membre du Directoire en charge de la Banque Commerciale, Directeur Pôle Retail Banking, Directeur du Pôle Crédit et Recouvrement, Directeur Pôle Gestion Globale des Risques, Responsable des Risques Finance Participative, Directeur Finance Participative, Directeur Octroi des Crédits. <u>Quorum</u> : quatre membres suivants doivent être présents, à savoir (i) un membre du Directoire, et (ii) Directeur du Pôle Crédits et Recouvrement ou Directeur Octroi des Crédits, (iii) Directeur Pôle Gestion Globale des Risques ou son représentant, et (iv) Directeur de la Finance Participative ou Responsable des Risques Finance Participative.
Comité de gestion des dépôts d'investissements	- Analyser les réalisations de la période précédente en collecte de dépôts d'investissements ; - Analyser les taux de rendement effectif par rapport aux taux espérés sur la période passée ; - Valider la stratégie de collecte de dépôts d'investissement sur la période à venir ; - Décider sur les taux de rendement espérés pour la période à venir sur la matrice des rendements selon les maturités, les montants et les catégories de clients.	Trimestrielle.	<u>Participants</u> : le Membre du Directoire en charge de la Banque Commerciale, Directeur Pôle Retail Banking et Marketing, Directeur Pôle Finances, Directeur de la Gestion Financière, Responsable Fonction Conformité aux avis du Conseil Supérieur des Oulémas, Directeur Finance Participative et Responsable Animation Commerciale. <u>Quorum</u> : trois membres suivants doivent être présents, à savoir (i) un membre du Directoire, (ii) Directeur de la Gestion Financière et (iii) Directeur Finance Participative.

Comités	Principales missions	Fréquence	Composition 30 juin 2025
Comités métiers présidés par le Membre du Directoire en charge du Fonctionnement			
Comité Immobilier	Sur le volet immobilier : - Décider sur les projets immobiliers de la Banque ; - Valider les budgets d'aménagement des locaux commerciaux et ceux abritant les unités fonctionnelles ; - Partager les actions de maintenance correctives et préventives et les remontées des réseaux. Sur le volet sécurité des personnes et des biens : - Partage des principaux indicateurs de l'activité Sécurité ; - Traitement des sujets relatifs à l'organisation, la gouvernance, les politiques de sécurité physique et les plans d'actions de la Banque dans ce domaine ; - Validation des grandes décisions en matière de sécurité des personnes et des biens. Sur le volet budgétaire : - Assurer le suivi des consommations et des engagements des budgets d'investissement et de fonctionnement avec les propositions d'optimisation.	Trimestrielle.	<u>Participants</u> : le Membre du Directoire en charge du Fonctionnement, le Membre du Directoire en charge de la Banque Commerciale, Directeur Pôle Immobilier, Directeur Pôle Retail Banking et Marketing, Directeur de l'Immobilier et Facility Management, Responsable Fonctionnement et Pilotage de l'immobilier, Responsable sûreté, sécurité, hygiène et environnement et Responsable Travaux et Maintenance.
Comité Patrimoine Immobilier	Sur le volet patrimoine hors exploitation : - Valider le plan de commercialisation des biens hors exploitation ; - Valider les mises à prix des biens proposés à la vente puis les offres reçues en vue de les soumettre au schéma délégataire en vigueur ; - Prendre toute décision ayant une relation avec la gestion des biens immeubles hors exploitation de la Banque. Sur le volet patrimoine d'exploitation : - Décider sur la location, la cession ou l'acquisition de locaux commerciaux par la Banque et les soumettre au schéma délégataire en vigueur.	A minima trimestrielle (ou ad-hoc).	<u>Participants</u> : le Membre du Directoire en charge du Fonctionnement, le Membre du Directoire en charge de la Banque Commerciale, Directeur Pôle Finances, Directeur Pôle Immobilier, Directeur de l'Immobilier et Facility Management, Responsable du Patrimoine Immobilier et Responsable Fonctionnement et Pilotage de l'immobilier.
Comité Systèmes d'information	- Présenter l'avancement des portefeuilles projets ; - Présenter les principales réalisations à venir pour les périodes suivantes.	Trimestrielle.	<u>Participants</u> : le Membre du Directoire en charge du Fonctionnement, Directeur Pôle IT & Transformation, Directeur Pôle Retail Banking et Marketing, Directeur Pôle Corporate & Investment Banking, Directeur Pôle Finances Groupe, Directeur

Comités	Principales missions	Fréquence	Composition 30 juin 2025
			du Pôle Crédits et Recouvrement, Directeur Opérations et Services aux Clients, Directeur des Systèmes d'Information Groupe, Directeur Cyber sécurité (CISO), Directeur Innovation et Solution Digitale et Directeur Pilotage et Performance.
Comité Gouvernance de la donnée	- Porter la stratégie Data dans la Banque ; - Valider la stratégie et le budget de la gouvernance Data ; - Valider les politiques et procédures de la gouvernance Data ; - Valider l'architecture de la Data ; - Assurer la cohérence des travaux et actions des différents acteurs Data: CDO, métiers, CISO, DMO, Analytics ; - Suivre l'avancement des projets.	Trimestrielle.	<u>Participants</u> : le Président du Directoire, le membre du Directoire en charge du Fonctionnement, Directeur Stratégie, Marketing, Data et Innovation, DGA IT & Transformation, DGA Finances Groupe, DGA Gestion Globale des Risques, Directeur du Contrôle de Gestion, Directeur Marketing Stratégique & Digital, Directeur de la Conformité, Directeur Cybersécurité (CISO), Directeur Architecture Data et Chief Data Officer (CDO).
Comité Contrôle Permanent Comptable	- Suivre les différences d'inventaire comptabilité / gestion ; - Suivre les rapprochements comptabilité / gestion par bilans ; - Suivre les apurements des suspens ; - Suivre la provision risques opérationnels relative aux suspens débiteurs antérieurs à 12 mois ; - Suivre les rejets CRE ; - Suivre l'état d'avancement des plans d'actions relatifs aux domaines dégradés / critiques.	Mensuelle.	<u>Participants</u> : le membre du Directoire en charge du Fonctionnement, Directeur Pôle Gestion Globale des Risques, Directeur Pôle Finances Groupe, Directeur Opérations et Services Clients, Directeur Comptabilité Groupe, Directeur Contrôle Comptable (1.2), Directeur Contrôle et Certifications (2.1), Directeurs des processing opérationnels (Crédit du Maroc et filiales), Directeur Etudes et Solutions (IT), Directeur Risques Opérationnels et Contrôles Permanents, Responsable Contrôle Permanent et Superviseur Contrôle Permanent Comptable (2.2).
Comité métier présidé par le Membre du Directoire en charge du Fonctionnement et le Membre du Directoire en charge de la Banque Commerciale			
Comité Risques Opérationnels majeurs (ROM)	- Identifier les risques opérationnels majeurs impactant directement la clientèle et/ou le réseau de distribution ; - Apporter l'appui nécessaire pour l'activation et la priorisation de la mise en œuvre de plans d'actions correctifs.	Mensuelle.	<u>Participants</u> : le Membre du Directoire en charge de la Banque Commerciale, le Membre du Directoire en charge du Fonctionnement, Directeur Pôle Gestion Globale des Risques, Directeur Risques Opérationnels et Contrôles Permanents, Directeur Pôle Corporate & Investment Banking, Directeur Pôle Ressources Humaines & Immobilier, Directeur Pôle IT & Transformation, Directeur Pôle Finances Groupe, Directeur de la Comptabilité Groupe, Directeur Services Clients & Assurances, Directeur de la Filière Bancaire, Directeur Juridique, Directeur Pôle Retail Banking, Directeur Fonctionnement et Sécurisation, Directeur de la Conformité Groupe.

3.1.8 Rémunération et autres avantages octroyés aux membres du Directoire

Crédit du Maroc a mis en place une structure de rémunération basée sur une partie fixe et une partie variable.

La rémunération variable est fondée sur l'atteinte d'objectifs individuels et collectifs définis sur le périmètre de responsabilité des membres du Directoire.

Ce système de rémunération repose sur des taux de rémunération variable exprimés en pourcentage de la rémunération fixe, ajustés de la performance évaluée.

Au titre de l'exercice 2024, la rémunération brute annuelle des membres du Directoire s'élève à 16,9 millions de dirhams.

Evolution de la rémunération et de l'encours des crédits des membres du Directoire

En MDH	2022	2023	2024
Rémunération brute annuelle *	16,8	12,9	16,9
Encours de crédit	-	3,05	7,95

(*) Rémunération brute annuelle (fixe et variable) chargée et versée courant l'année

Source : Crédit du Maroc

3.2. Le Comité Exécutif

Le Comité Exécutif a été mis en place le 7 mars 2023 par le Directoire en remplacement du Comité de Direction Générale dans l'objectif d'assurer la coordination entre les différents pôles de gestion de la Banque. Composé de dix-huit (18) membres en ce compris les membres du Directoire, le Comité Exécutif se réunit de manière mensuelle.

Ses membres, chacun dans son domaine de compétence, assistent le Directoire et assurent la coordination entre les différents pôles de gestion de la Banque en termes de stratégie, de politique de développement et de supervision du fonctionnement de la Banque. Cette collégialité constitue un principe clé de bonne gouvernance.

3.2.1. Composition

Membres du Comité Exécutif au 30 juin 2025

Membres	Fonction	Date d'entrée en fonction
Ali Benkirane	Président du Directoire	2023
Ali Chorfi	Membre du Directoire en charge du Corporate & Investment Banking	2023
Moncef Alaoui	Membre du Directoire en charge de la Banque Commerciale	2023
Younes Lahlou	Membre du Directoire en charge du Fonctionnement	2023
Larbi Chraïbi	Directeur du Pôle Retail Banking et Marketing	2023
Adil Lahyane	Directeur du Pôle IT & Transformation	2023
Moncef El Harim	Directeur du Pôle Ressources Humaines & Moyens	2023
Hanane Laala	Directeur du Pôle Finances Groupe	2023
Siham Nour	Directeur délégué du Pôle Métiers Spécialisées et Services Clients	2023
Si Mohamed Sraïdi	Directeur du Pôle Gestion Globale des Risques	2023
Mohamed Slitine El Idrissi	Inspecteur général	2023
Myriam Nasrollah	Secrétaire Général Groupe	2023
Hicham El Gueddari	Directeur du Pôle Corporate Banking	2024
Fouad El Gui	Directeur du Pôle Réseau Hors Casablanca	2023
Nabil El Haouari	Adjoint Directeur Pôle Réseau Hors Casablanca	2023
El Hassane Lahlou	Directeur délégué du Pôle Gestion Globale des Risques	2023

Khalid Aabid	Directeur du Pôle Banque d'Investissement	2024
Abdelhak El Marouani	Directeur du Pôle Métiers Spécialisés et Services Clients	2023

Source : Crédit du Maroc

3.2.2. Curriculum Vitae des principaux dirigeants

Larbi Chraïbi : Directeur du Pôle Retail Banking et Marketing (39 ans)

Larbi Chraïbi démarre sa carrière en 2009 au sein du Groupe Lagardère à Paris en tant que chef de projet. En 2012, il crée un cabinet de conseil en marketing et en management avec une activité principalement concentrée en Afrique Subsaharienne, au Maghreb et au Moyen-Orient et accompagne, dans ce cadre, plusieurs banques africaines et marocaines ainsi que des sociétés de financement sur des stratégies marketing et des plans de transformation digitale et de refonte de modèle relationnel. En 2019, il rejoint le bureau casablancais de McKinsey & Company au sein duquel il intervient auprès de nombreuses banques marocaines sur des sujets de stratégie, de paiements, d'organisation et de transformation digitale. Il est ensuite nommé Directeur de la Stratégie et du Business Development du Groupe Azura en 2021 avant de rejoindre Crédit du Maroc en mars 2023.

En septembre 2024, il est nommé Directeur du Pôle Retail Banking et Marketing.

Né en 1985, Larbi Chraïbi est diplômé de l'ESSEC.

Adil Lahyane : Directeur du Pôle en charge de l'IT & Transformation (50 ans)

Adil Lahyane démarre sa carrière en 2005 en tant que Directeur de Projet au sein de la société Omnidata avant d'intégrer en 2007 GFI Informatique Maroc au poste de Directeur de Projet & Consultant ERP. En 2009, il intègre Sopra Banking Software en tant que Manager. Il est nommé Senior Manager en 2012 avant de prendre la tête du département Services Professionnels en 2015. En 2016, il rejoint CIH Bank en tant que Directeur de Pôle en charge des Systèmes d'Information à CIH Bank, avant d'intégrer en 2020 la Royale Marocaine d'Assurance (RMA) au poste de Directeur de Pôle en charge des Systèmes d'Information. En 2022, il rejoint Crédit du Maroc en tant que Directeur général Adjoint en charge de la Direction de la Transformation.

Né en 1974, Adil Lahyane est titulaire d'une Licence en Mathématiques Appliquées de l'Université Hassan II à Casablanca, d'un diplôme en Informatique Industrielle de l'Ecole Marocaine des Sciences de l'Ingénieur, d'un Master en Mathématiques et Informatique Appliquées de l'Université Québec à Trois Rivières et d'un MBA de HEC Montréal.

Moncef El Harim : Directeur du Pôle Ressources Humaines & Moyens (59 ans)

Moncef El Harim débute sa carrière en 1988 en tant que cadre financier au sein de Johnson & Johnson Morocco. En 1990, il rejoint la société Cassiopée du Groupe Zniber en tant que chef du personnel. En 1992, il intègre Métro Maroc au poste de chef du personnel pendant une période de 6 ans avant d'être nommé, en 1995, Responsable des Ressources Humaines à Alcatel Telecom Maroc. En avril 1997, il rejoint l'Oréal Maroc en tant que Directeur des Ressources Humaines puis Air Liquide Maroc en octobre 2000 en tant que Directeur des Ressources Humaines puis est promu Directeur Commercial Industrie avant d'être nommé Directeur des Ressources Humaines Afrique & Moyen Orient au sein du Groupe Air Liquide. En mai 2014, il rejoint Crédit du Maroc en tant que Directeur général Adjoint en charge du Capital Humain et de la Logistique Groupe. En 2020, Monsieur El Harim est nommé Directeur général Adjoint en charge des Ressources Humaines qui devient en mars 2023 Ressources Humaines & Moyens.

Né en 1966, Moncef El Harim est titulaire d'une maîtrise en gestion des entreprises de l'Université Mohammed V de Rabat.

Siham Nour : Directeur Délégué du Pôle Métiers Spécialisés et Services Clients (52 ans)

Siham Nour débute sa carrière en 1996 au sein de Wafa Bourse dont elle est membre du Directoire avant de prendre en charge en 2001 le marketing stratégique de Wafabank et en 2003 d'Attijariwafa Bank.

En 2005, elle est nommée Directrice Distribution, Produits et Marchés sur la Banque des Marocains sans Frontières. En 2010, elle rejoint le groupe Crédit du Maroc en tant que Directrice du Marketing Retail, avant d'être nommée Directrice Marketing et Marchés, puis en 2016, Directrice régionale de Casablanca Centre. En

2018, elle intègre le parcours de formation des cadres de Direction du Groupe Crédit Agricole S.A. et est labellisée Cadre Dirigeant, membre de comités de Direction du Groupe en 2020. En avril 2020, elle est promue Directrice générale adjointe en charge des Services Clients et Assurances avant d'être nommée en mars 2023 Directrice générale adjointe en charge des Opérations et Services aux Clients.

En mars 2025, elle est nommée Directeur Délégué du Pôle Métiers Spécialisés et Services Clients en charge du développement et assurera également la supervision directe de la BU Bancassurance.

Née en 1972, Siham Nour est titulaire d'un diplôme d'ingénieur de l'ENSIIE, Evry en Ile de France.

Si Mohamed Sraidi : Directeur du Pôle Gestion Globale des Risques (50 ans)

Si Mohamed Sraidi débute sa carrière dans l'enseignement et la recherche scientifique dans différentes universités, écoles françaises et Instituts de recherches. En 2005, il intègre le département des risques de Calyon à Paris en qualité d'expert de la modélisation des risques financiers. Il occupe différents postes au sein de la Direction des risques chez CACIB à Paris, le dernier en tant que poste de 'Head of Internal Models'. En octobre 2015, il rejoint Crédit du Maroc en tant que Directeur du Contrôle Central des Risques. En 2019, il est nommé Directeur des Risques et Contrôles Permanents avant d'être promu en 2021, Directeur général Adjoint en charge des Risques et Contrôles Permanents Groupe. En mars 2023, il est nommé Directeur général adjoint en charge de la Gestion Globale des Risques.

En mars 2025, il est nommé Directeur du Pôle Gestion Globale des Risques.

Né en 1975, Si Mohamed Sraidi est Docteur en mathématiques appliquées à l'économie de l'environnement.

Mohamed Slitine El Idrissi : Inspecteur général (49 ans)

Mohamed El Idrissi Slitine démarre sa carrière en 1999 à la Société Générale Marocaine de Banques en tant qu'Analyste Financier Senior. De 2003 à 2008, il occupe le poste de Responsable de la Cellule Bâle II au sein de Bank Al-Maghrib. En 2008, il intègre le Crédit Immobilier et Hôtelier et occupe successivement le poste de Directeur des Risques puis de Directeur de Pôle Audit et Inspection Générale avant d'être nommé Directeur du Pôle Recouvrement. En décembre 2022, il rejoint Crédit du Maroc en tant qu'Inspecteur général.

Né en 1976, Mohamed El Idrissi Slitine est titulaire d'un diplôme d'Ingénieur d'Etat, option Economie Appliquée, de l'Institut National de Statistiques et d'Economie Appliquée et d'un MBA de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées.

Hanane Laala : Directeur du Pôle Finances (42 ans)

Hanane Laala débute sa carrière en 2005 au sein d'Axa Assurances en tant que chargée des études actuarielles. En 2008, elle intègre le cabinet Mazars Masnaoui en tant que Responsable de Mission Banque & Assurance. En décembre 2009, elle rejoint Crédit du Maroc en tant que Responsable Reporting Risque de contrepartie, puis évolue successivement aux postes de Maîtrise d'ouvrage Finance, Responsable Traitements Comptables et Responsable Contrôle de Gestion Central. En 2017, Hanane Laala est promue Directeur du Contrôle de Gestion Groupe et intègre à son périmètre le pilotage commercial des réseaux ainsi que le contrôle de gestion des filiales. En juin 2020, elle est nommée Directrice Pôle Finances puis Directrice de la filière Assurances et Placements collectifs en décembre 2020 avant d'être promue en mars 2023, adjointe à la Direction Générale Adjointe en charge des Opérations et Services aux Clients. En mars 2024, elle est nommée au poste d'Adjoint DGA Finance Groupe. En septembre 2024, elle prend la tête de la Finance Groupe en tant que Directeur du Pôle.

Née en 1983, Hanane Laala est ingénieure en Finance et Actuariat de l'Institut National de Statistiques et d'Economie Appliquée.

Myriam Nasrollah : Secrétaire général Groupe (49 ans)

Myriam Nasrollah a démarré sa carrière en tant qu'avocat au barreau de Paris où elle a exercé pendant sept années au sein d'un cabinet de la place développant une compétence particulière en droit immobilier, droit des sociétés et dans les opérations de restructuration. Depuis son retour au Maroc en 2008, elle a exercé la profession de juriste conseil d'entreprise dans le secteur de l'immobilier en tant que Directeur Juridique avant de rejoindre Crédit du Maroc en 2016 en tant que Secrétaire générale.

Née en 1976, Myriam Nasrollah est titulaire DEA Droit des contrats d'affaires de l'Université de Montpellier I et du Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat (CAPA) de Versailles.

Fouad El Gui : Directeur Pôle Réseau Hors Casablanca (48 ans)

Fouad El Gui rejoint la Société Générale Maroc en 2004 en tant que Senior Banker au sein de la Direction des Grandes Entreprises et Institutionnels avant d'évoluer au sein du réseau Corporate & Particuliers en tant que Directeur Centre d'Affaires à Casablanca de 2007 à 2012 et Directeur Centre d'Affaires à Agadir de 2012 à 2015. En juin 2015, il est nommé Directeur régional Entreprise à Agadir, puis Directeur régional Entreprise à Rabat en janvier 2019. En avril 2021, il intègre la Direction de la BU Corporate où il occupe le poste de Directeur Réseau Nord. En mai 2023, il rejoint Crédit du Maroc en tant que Directeur Réseau Sud.

En mars 2025, les Réseaux Sud, Nord et Centre Orienta ont été regroupés pour créer la Direction du Pôle Réseau Hors Casablanca qui est placé sous sa responsabilité.

Né en 1977, Fouad El Gui est diplômé de l'IAE Clermont-Ferrand et est titulaire d'un DESS en Audit et Conseil.

Nabil El Haouari : Adjoint Directeur du Pôle Réseau Hors Casablanca (47 ans)

Nabil El Haouari intègre Crédit du Maroc en 2002 en tant qu'Adjoint au Directeur d'agence puis devient successivement Directeur d'agence et Responsable de Succursale à Fès. En septembre 2011, il est nommé Directeur Régional de la Région Fès-Meknès, poste qu'il occupe jusqu'en septembre 2017. En avril 2018, il intègre la Direction Réseau en tant que Directeur de l'Animation Commerciale puis est nommé en janvier 2019, Directeur Régional de la région Rabat-Kenitra. En juillet 2020, il devient Adjoint du Directeur Réseau avant d'être nommé en mars 2023 Directeur Réseau Centre / Oriental.

En mars 2025, il est nommé Adjoint Directeur Pôle Réseau Hors Casablanca.

Né en 1978, Nabil El Haouari est diplômé de l'Ecole Nationale de Commerce et de Gestion de Tanger et est titulaire d'un DESS en Ingénierie Juridique et Financière de Rennes.

Hicham El Gueddari : Directeur du Pôle Corporate Banking (49 ans)

Hicham El Gueddari débute sa carrière en 1999 en tant que Project Manager chez BMCI NET, groupe BNP Paribas. Il rejoint ensuite Attijariwafa Bank en 2005, où il occupe successivement les postes de Responsable Développement, Responsable Commercial, et Senior Banker - Corporate Banking. En 2013, il intègre la Société Générale, d'abord en tant que Chargé d'affaires Senior - Corporate Banking, puis en tant que Directeur Associé - Responsable Desk Grands Groupes Marocains - Corporate Banking, et enfin en tant que Directeur Grandes Entreprises. En juillet 2023, il rejoint Crédit du Maroc en tant que Directeur Adjoint Corporate & Investment Banking en charge du Corporate et GTB. En septembre 2024, il est nommé Directeur Pôle Corporate Banking.

Né en 1976, Hicham El Gueddari est diplômé de l'École Mohammadia d'Ingénieurs et HEC Montréal.

Abdelhak El Marouani : Métiers Spécialisés et Services Clients (52 ans)

Abdelhak El Marouani est titulaire d'un diplôme d'ingénierie en informatique obtenu en 1998, d'un DESS en Finances de l'Université de Toulouse obtenu en 2001, d'un master en Comptabilité, Contrôle et Audit de l'Université de Rennes obtenu en 2012 ainsi qu'un master en Droit des Affaires obtenu en 2018. En 1999, il intègre Sogelease où il passe toute sa carrière et y occupe différents postes de responsabilités lui permettant de bénéficier aujourd'hui d'une vision 360° sur le métier du leasing. En effet, il rejoint d'abord les équipes informatiques en 1999 avant de prendre en charge le contrôle de gestion et la comptabilité en 2005. En 2008, il est nommé Responsable Département Finances avant d'être promu Directeur Pôle Administration et Finances en janvier 2013. Il poursuit son évolution et en mars 2019, il est nommé Secrétaire général en charge de la supervision de l'ensemble des activités de Sogelease. Il rejoint Crédit du Maroc Leasing et Factoring et en est nommé Président du Directoire de CDM à compter du 1^{er} août 2023. En mars 2025, il est nommé Directeur du Pôle Métiers Spécialisés et Services Clients.

Né en 1973, Abdelhak El Marouani est titulaire d'un DESS Finance de l'Université de Toulouse et d'un Master en Comptabilité, Contrôle et Audit de l'Université de Rennes.

El Hassane Lahlou : Directeur Délégué du Pôle Gestion Globale des Risques (60 ans)

El Hassane Lahlou a démarré sa carrière professionnelle en 1992 en qualité d'ingénieur VLSI à BULL SAS en Ile-de-France. En 1993, il rejoint Crédit du Maroc où il dirige plusieurs agences bancaires multimarchés du réseau avant d'être nommé en 1999 Directeur d'un Centre d'Affaires PME-PMI. A compter de 2003, il évolue au sein de la Direction des Grandes Entreprises qu'il dirigera à partir 2008. En 2011, il prend la Direction Conseil et Restructuration et en 2017, il prend en charge la Direction Restructuration & Recouvrement Groupe, poste qu'il occupe à ce jour.

En mars 2025, il est nommé Directeur Délégué du Pôle Gestion Globale des Risques.

Né en 1965, El Hassane Lahlou est diplômé en Génie Industriel de l'Institut d'Electronique Fondamentale Paris-Orsay.

Khalid Aabid : Directeur du Pôle Banque d'Investissement (50 ans)

Monsieur Khalid Aabid a démarré sa carrière au Crédit Agricole CIB à Londres au sein de l'entité Debt Capital Market. Il a évolué en 2007 vers l'entité Structured Credit – Structureur cash CDO puis a été promu en tant Vendeur FICC Cross assets & derivatives toujours au niveau de Crédit Agricole CIB en 2008. En 2009, Monsieur Khalid Aabid rejoint Crédit du Maroc en tant que Responsable Vente Marché des Capitaux, poste qu'il occupe pendant plus de 6 ans.

En 2016, il intègre la Société Générale Maroc et occupe le poste de Responsable Vente, Structure et Business Development avant d'être promu en 2022 au poste de Responsable Direction des Marchés de Capitaux et Trésorerie. En novembre 2022, il réintègre Crédit du Maroc pour prendre en charge la direction de la Salle des Marchés. Il est nommé Directeur de la Banque d'Investissement en février 2024.

Né en 1975, Khalid Aabid est titulaire d'un Master "Capital Markets and Corporate Finance" à l'Institut Gustave Eiffel à Paris obtenu en 2001 et d'un Executive MBA à HEC Paris obtenu en 2016.

Section IV - ACTIVITÉ DE CRÉDIT DU MAROC

Depuis plus de 90 ans, Crédit du Maroc accompagne ses clients, que ce soit dans leur projets de vie ou leur dynamique de développement, en mettant à leur disposition sa solide expertise dans le domaine des services bancaires et financiers.

Filiale du groupe Holmarcom, le groupe Crédit du Maroc a adopté le modèle d'affaires de banque universelle. Son offre, complète et innovante ; s'adresse à tous les segments de clientèle : particuliers, professionnels, agriculteurs et entreprises. Société cotée à la Bourse des Valeurs de Casablanca depuis 1976, c'est aujourd'hui un acteur économique de premier plan au Maroc. Il contribue activement au financement du tissu économique ainsi que de nombreux projets structurants du Royaume.

Avec une politique de croissance ambitieuse, un réseau de 268 agences de proximité réparties à travers le Maroc et une équipe de plus de 2 400 collaborateurs, Crédit du Maroc mise sur l'innovation afin de garantir la satisfaction de ses clients en proposant des solutions sur mesure couvrant une large gamme de services : banque au quotidien, financements, épargne, bancassurance, gestion d'actifs, leasing, factoring, banque internationale, banque privée, banque à distance et la fenêtre participative « Arreda ».

L'année 2024 a été marquée par la poursuite de la dynamique de croissance de Crédit du Maroc, consolidée par une transformation continue, visant à renforcer son ancrage dans le tissu économique national. Ce processus s'est illustré par plusieurs initiatives majeures, toutes alignées avec la vision stratégique du groupe Holmarcom. En mettant l'accent sur la croissance durable et la transformation digitale, la Banque continue de renforcer son modèle opérationnel et son système de gouvernance, tout en s'appuyant sur une équipe dynamique et engagée.

1. Historique de Crédit du Maroc

1929	▪ Le Crédit Lyonnais s'installe au Maroc avec l'ouverture de sa première agence à Casablanca.
1963	▪ Association entre le Crédit Lyonnais et la Banque Marocaine du Commerce Extérieur (BMCE) pour créer le Crédit Lyonnais Maroc : 68 % du capital social détenus par le Crédit Lyonnais, et les 32 % restant par la BMCE.
1966	▪ Naissance de Crédit du Maroc par absorption de la Compagnie Africaine de Banque.
1976	▪ Introduction en bourse des actions de Crédit du Maroc. La part du Crédit Lyonnais dans le capital est diluée à 43,2 %.
1998	▪ Le Crédit Lyonnais reprend la majorité à 51 % du capital social de Crédit du Maroc grâce au rachat de la quasi-totalité des actions détenues par SOFIPAR.
1999	▪ WAFA Assurances rachète la totalité de la participation de la BMCE dans Crédit du Maroc.
2004	▪ La participation du Crédit Lyonnais dans Crédit du Maroc est transférée à Calyon. ▪ Calyon étant la Banque de financement et d'investissement née suite à l'apport partiel d'actif du Crédit Lyonnais à Crédit Agricole Indosuez, elle-même née en 1996 du rachat de la Banque Indosuez par Crédit Agricole.
2005	▪ En octobre 2005, la participation de Calyon est transférée au groupe bancaire français Crédit Agricole qui détient en 2005 52,64 % du capital social de Crédit du Maroc.
2006	▪ Changement de l'identité visuelle du Groupe Crédit du Maroc.
2008	▪ Lancement du nouveau concept d'agences baptisé « Moustakbal 2010 ».
2009	▪ Crédit Agricole S.A. a porté sa participation à 77 % par l'acquisition de 24 % supplémentaires des parts détenus par Wafa Assurance dans Crédit du Maroc.
2010	▪ Augmentation de capital de Crédit du Maroc réservée aux actionnaires par conversion du dividende 2009 en actions nouvelles Crédit du Maroc.
2011	▪ Augmentation de capital de Crédit du Maroc réservée aux actionnaires par conversion du dividende 2010 en actions nouvelles Crédit du Maroc.
2012	▪ Augmentation de capital de Crédit du Maroc réservée aux actionnaires par conversion du dividende 2011 en actions nouvelles Crédit du Maroc.

2013	- Augmentation de capital de Crédit du Maroc réservée aux actionnaires par conversion du dividende 2012 en actions nouvelles Crédit du Maroc. - Augmentation de capital en numéraire.
2014	Augmentation de capital de Crédit du Maroc réservée aux actionnaires par conversion du dividende 2013 en actions nouvelles Crédit du Maroc.
2015	Augmentation de capital de Crédit du Maroc réservée aux actionnaires par conversion du dividende 2014 en actions nouvelles Crédit du Maroc.
2016	Fermeture¹¹ de 9 agences de Crédit du Maroc dans le cadre du maillage réseau.
2017	- Lancement de l'activité de Banque participative, Arreda, sous forme de fenêtre participative. - Lancement du nouveau Centre de Relation Clients.
2018	- Obtention de l'agrément de l'AMMC du fonds OPCVM dédié à Saham Assurance dans le cadre du partenariat Saham - Crédit du Maroc. Ce fonds abrite les ressources bancassurance collectées par la Banque. - Cession d'une partie du terrain « les Arènes », situé sur le boulevard d'Anfa à Casablanca, à un promoteur immobilier de renom. La superficie conservée devrait servir à ériger le futur siège de la Banque et de ses filiales. - Lancement de la dynamique de transformation digitale via le nouveau portail : creditdumaroc.ma. - Lancement de la « Fondation Crédit du Maroc » : la Banque se donne comme mission de développer l'inclusion des personnes en situation de vulnérabilité et favoriser l'autonomie économique des bénéficiaires en investissant dans des projets créateurs de valeur sociale et d'innovation durable. - Présentation des comptes de Crédit du Maroc avec les nouvelles exigences réglementaires liées à l'application de la norme IFRS 9 sur les instruments financiers. - Signature de la convention cadre avec l'agence marocaine de l'efficacité énergétique et le lancement de l'offre Greenergy, une solution dédiée aux financements des projets d'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. - Obtention du label RSE de la CGEM en avril 2018. - Certification ISO-9001 qui porte sur l'ensemble du périmètre international incluant les opérations documentaires et non documentaires.
2019	- Signature du contrat de promotion immobilière avec Yamed Construction pour la conception et la réalisation de son nouveau siège. - Ouverture de 12 nouveaux points de vente Arreda. - Certification, par le bureau Veritas, du processus de gestion des réclamations des clients de la norme ISO9001 V2005 avec zéro non-conformité.
2020	- Lancement du projet d'entreprise de Crédit du Maroc baptisé « Tajdid 2022 », un plan global de transformation. - Cérémonie de pose de la première pierre du futur siège les Arènes. - Exposition « Crédit du Maroc, 90 ans d'histoire » retraçant l'histoire de la Banque en présence d'institutionnels et des clients Corporate. - Partenariat avec la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD) afin de promouvoir l'offre « Green Value Chain » (GVC) destinée au financement des chaînes de valeur vertes des PME-PMI et signature d'un prêt de 20 millions d'euros dans le cadre de ce programme. - Lancement du programme intégré d'appui et de financement des entreprises Intelak Al Moukawil, ayant pour objectif d'encourager la création d'entreprises et l'accompagnement des activités en démarrage. - Mesures d'accompagnement des clients face à la crise Covid-19 : dispositif de report d'échéances des crédits, promotion des outils à distance, offres de financement garanties par l'état (Damane Oxygène, offre Damane Relance...).
2021	Accélération du développement de Crédit du Maroc sous l'égide de son projet d'entreprise « Tajdid 2022 ».

¹¹ La fermeture des 9 agences a été réalisée sur deux ans : 2015 (5 agences) et 2016 (4 agences)

	▪ Lancement du projet de refonte du système d'information, conjointement avec TEMENOS. ▪ Trophée « Top Performer RSE 2020 » décerné par l'agence de notation extra-financière Vigeo pour la performance générale de Crédit du Maroc et en particulier sur le critère Equilibre des pouvoirs, respect des compétences et efficacité du Conseil. ▪ Certification environnementale HQE (Haute Qualité Environnementale) niveau exceptionnel pour la phase d'exécution du projet du futur siège « les Arènes ». ▪ Cessation de l'activité de négociation boursière exercée par Crédit du Maroc Capital (CDMC), filiale détenue à 100 % par Crédit du Maroc. ▪ « My Campus », l'application de Mobile Learning de Crédit du Maroc remporte le prix coup de cœur du jury aux Mobile Learning Awards 2021.
2022	▪ Poursuite du plan de transformation de la Banque en cohérence avec le Plan moyen terme « Tajdid 2022 », avec des avancées majeures sur les quatre fondations du projet d'entreprise : ▪ Nouveau partenariat avec la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD) et le fonds vert pour le climat (« GCF ») portant sur une nouvelle ligne de financement de 25 millions d'euros pour accélérer la transition verte au Maroc dans le cadre du programme GEFF qui vise à soutenir les investissements verts des entreprises privées clientes de Crédit du Maroc. ▪ Renouvellement, en mars 2022, du label RSE de la CGEM attribué au Crédit du Maroc confirmant l'engagement continu de la Banque à œuvrer pour un développement durable de ses activités économiques et de son écosystème et la pertinence de son projet d'entreprise « Tajdid 2022 ». ▪ Renouvellement de la certification ISO 9001 de la gestion des réclamations clients, attestant de l'efficacité et de la conformité des processus opérationnels de Crédit du Maroc en réponse aux exigences de ses clients. ▪ Signature d'une convention de partenariat avec l'ANAPEC pour accompagner et appuyer la création d'entreprises au Maroc. ▪ Cession interne par Crédit du Maroc Capital des 40 % des titres détenus dans Crédit du Maroc Patrimoine à SIFIM. ▪ Signature le 27 avril, du protocole d'accord pour la cession de la totalité de la participation de Crédit Agricole SA, à hauteur de 78,7 % dans le capital de Crédit du Maroc, au groupe marocain Holmarcom. ▪ Acquisition le 6 décembre, par Holmarcom d'une participation majoritaire dans Crédit du Maroc, à travers sa holding HFC et sa filiale, AtlantaSanad. ▪ Changement d'identité visuelle de Crédit du Maroc reflétant la place centrale accordée au client et de l'adoption d'une nouvelle signature « Vous d'abord » qui exprime l'engagement de la banque en faveur des citoyens et des entreprises.
2023	▪ Signature entre Crédit du Maroc et IFC, en février, d'un accord portant sur l'octroi d'un prêt de 50 millions de dollars destinés à soutenir les financements en devises des petites, moyennes et grandes entreprises du Royaume. ▪ Cérémonie d'inauguration des Arènes, le nouveau siège de Crédit du Maroc au 201, boulevard d'Anfa, en octobre 2023, en présence de M. Mohamed Hassan Bensalah, Président du Conseil de Surveillance, d'officiels, d'institutionnels, de chefs d'entreprises et des médias. ▪ Election de Crédit du Maroc en tant que « service Client de l'année Maroc 2024 » dans la catégorie « banque conventionnelle pour les particuliers ». Ce prix consacre l'attention particulière apportée par la Banque à la qualité de la relation avec les clients.
2024	▪ Signature d'un accord avec IFC pour la mise en place d'une ligne de financement de 100 millions de dollars (soit un milliard de dirhams) en faveur de Crédit du Maroc, destinée à promouvoir le financement des PME, de l'entrepreneuriat féminin et des projets verts dans le Royaume. ▪ Lancement en avril du produit CapAccess : dette subordonnée adossée à une dette bancaire jumelée dédiée au financement des projets d'investissement. ▪ Lancement de CDM Capital Bourse, une nouvelle filiale dédiée au marché des capitaux. Cette entité consolide la position de la Banque sur le marché financier en offrant une expertise avancée dans le conseil, l'exécution et l'intermédiation concernant les instruments financiers. ▪ Acquisition, le 15 mai, de 33,33 % du capital et des droits de vote de Crédit du Maroc Leasing & Factoring (CDMLF) détenus par Crédit Agricole Leasing & Factoring (filiale à 100% de Crédit Agricole S.A.). Crédit du Maroc détient désormais 100% du capital de CDMLF.

- Finalisation de l'autonomisation de la Banque, par l'acquisition par le groupe Holmarcom, le 7 juin, de la tranche résiduelle de 15% des actions détenues par Crédit Agricole S.A. dans le capital de Crédit du Maroc.B
 - Signature, en juillet, d'une convention de partenariat avec Finéa afin de faciliter l'accès des TPE et PME aux marchés publics au Maroc.
 - Renouvellement de la certification ISO37001 version 2016 du Système de Management Anti-corruption (SMAC) .
 - Cession, en novembre, de 1.229.577 actions de Crédit du Maroc, dans le cadre d'une OPV orchestrée par Holmarcom Finance Company (montant total de 1,03 milliard de dirhams, au prix de 850 dirhams/action).
- 2025**
- Officialisation, depuis le 1^{er} janvier 2025, du partenariat stratégique AtlantaSanad Assurance et Crédit du Maroc. Ce projet succède à la résiliation anticipée, par accord mutuel, du contrat d'exclusivité liant la Banque à Sanlam Maroc depuis 2016.
 - Crédit du Maroc élu « service Client de l'année 2025 », une consécration pour la deuxième année consécutive dans la catégorie « banque conventionnelle pour les particuliers ». qui vient, après celle de 2024, confirmer la pertinence de la vision stratégique de la Banque.

Source : Crédit du Maroc

2. Appartenance de Crédit du Maroc au groupe Holmarcom

A la date d'enregistrement du document de référence, Crédit du Maroc est détenue à hauteur de 65,65 % par le groupe Holmarcom via les participations détenues par HFC et AtlantaSanad.

2.1 Présentation du Groupe Holmarcom

Holmarcom est une société Anonyme de droit privé marocain à Conseil d'Administration spécialisée dans la prise de participation dans toutes sociétés industrielles ou commerciales, l'administration et la gestion desdites participations.

Dénomination	Holding Marocaine Commerciale et Financière « Holmarcom »
Activité	Holding de prises de participation et de gestion de sociétés
Siège social	20, rue Mostafa El Mâani, Casablanca, Maroc
Actionnariat au 31/12/2024	Famille Bensalah : 99,25 % Autres : 0,75 %
Nombre d'actions/droits de vote détenus dans Crédit du Maroc au 31/12/2024	7.143.744 actions
Part du capital détenue au 31/12/2024	65,65 %
Total Bilan social au 31/12/2024	5 298 MDH
Résultat net social au 31/12/2024	76,1 MDH
Situation nette sociale au 31/12/2024	1 587 MDH

Source : Holmarcom

2.1.1 Historique

En 1978, la Holding Marocaine Commerciale et Financière « HOLMARCOM » est créée par feu Abdelkader Bensalah, Président du Groupe jusqu'à son décès en juin 1993. Monsieur Mohamed Hassan Bensalah lui a succédé à la tête du groupe, gère et développe la société depuis sa nomination.

En 2005, la restructuration de l'organigramme du Groupe fait suite à la conclusion d'un projet de partenariat stratégique pour la constitution et le développement d'un pôle d'assurances avec la CDG. Cette restructuration s'est traduite par :

- le rachat par Atlanta de 73 % du capital de la SANAD (cession des parts détenues par CPA) et,
- l'acquisition en 2006 de 40 % du capital d'Atlanta par le groupe CDG.

En 2006, Holmarcom reprend la Société marocaine du thé et du sucre « Somathes » à hauteur de 100 % du capital cédé par l'Etat.

En 2014, Holmarcom et la CDG ont procédé à une opération portant sur la cession par la CDG de 30% du capital d'Atlanta à Holmarcom. Cette transaction, réalisée pour un montant de 1,2 milliard de DH, s'inscrit dans le cadre de la gestion stratégique des participations des deux groupes.

En 2016, Holmarcom s'est positionné dans le secteur de l'agro-industrie en prenant le contrôle de Dénia Holding, un groupe agro-industriel marocain de cinq sociétés, opérant dans le marché du snacking et des ingrédients pour l'industrie agro-alimentaire.

Le groupe consolide, en juillet 2019, son pôle agro-industriel, en acquérant, via sa filiale Berdil Capital, la Société Agricole Mimona.

En 2020, Holmarcom opère la fusion entre ses deux compagnies Atlanta et Sanad.

En décembre 2022, le Groupe a procédé à l'acquisition de 63,7 % du capital de Crédit du Maroc dans le cadre de la première phase de la transaction. Suite à cette acquisition, il procède au lancement de l'activité de la compagnie « Takafulia Assurances », dédiée à l'assurance participative au Maroc, à la création de CDM Capital Bourse et à l'acquisition complète de Crédit du Maroc Leasing & Factoring. Cette nouvelle acquisition stratégique, portant sur les 33,33% des actions détenues par Crédit Agricole Leasing & Factoring (filiale à 100% de Crédit Agricole S.A.) S.A. a été réalisée le 15 mai 2024, conformément aux accords conclus en décembre 2022 avec le groupe français et avec l'obtention des autorisations de Bank Al-Maghrib et de l'Office des Changes.

En juin 2024, le Groupe Holmarcom finalise l'acquisition de la tranche résiduelle de 15% des actions détenues par Crédit Agricole S.A. dans Crédit du Maroc. La transaction portant sur cette seconde tranche intervient, comme convenu, 18 mois après la réalisation de la cession de la première tranche de 63,7% du capital de Crédit du Maroc.

En novembre 2024, Holmarcom Finance Company a réalisé une Offre Publique de Vente portant sur 11,3% du capital de Crédit du Maroc. Le montant total souscrit s'élève à 18,06 milliards de dirhams, soit un taux de sursouscription qui avoisine les 18 fois.

En novembre 2024, Holmarcom SA avoir cédé sur le marché des blocs 3 556 732 actions AtlantaSanad au cours unitaire de 120 DH, franchissant ainsi le seuil de participation de 10 % dans le capital de la société. Suite à cette transaction, Holmarcom SA détient :

- Directement 3 139 697 actions représentant 5,21 % du capital d'AtlantaSanad ;
- Indirectement 33 712 970 actions représentant 55,92 % du capital d'AtlantaSanad, à travers sa filiales Holmarcom Insurance Activities SA.

En janvier 2025, Crédit du Maroc et AtlantaSanad ont scellé un accord structurant dans le domaine de la bancassurance. La compagnie est, depuis le 1^{er} janvier 2025, le partenaire de Crédit du Maroc pour la commercialisation des produits d'assurance et d'épargne auprès des clients particuliers et entreprises de la banque.

En avril 2025, le Groupe Holmarcom et la Société financière internationale (IFC) ont concrétisé l'entrée d'IFC dans le capital de HFC, via l'acquisition d'une participation minoritaire, renforçant ainsi leur engagement commun en faveur d'une finance durable et inclusive en Afrique.

2.1.2 Renseignement sur le capital social de Holmarcom

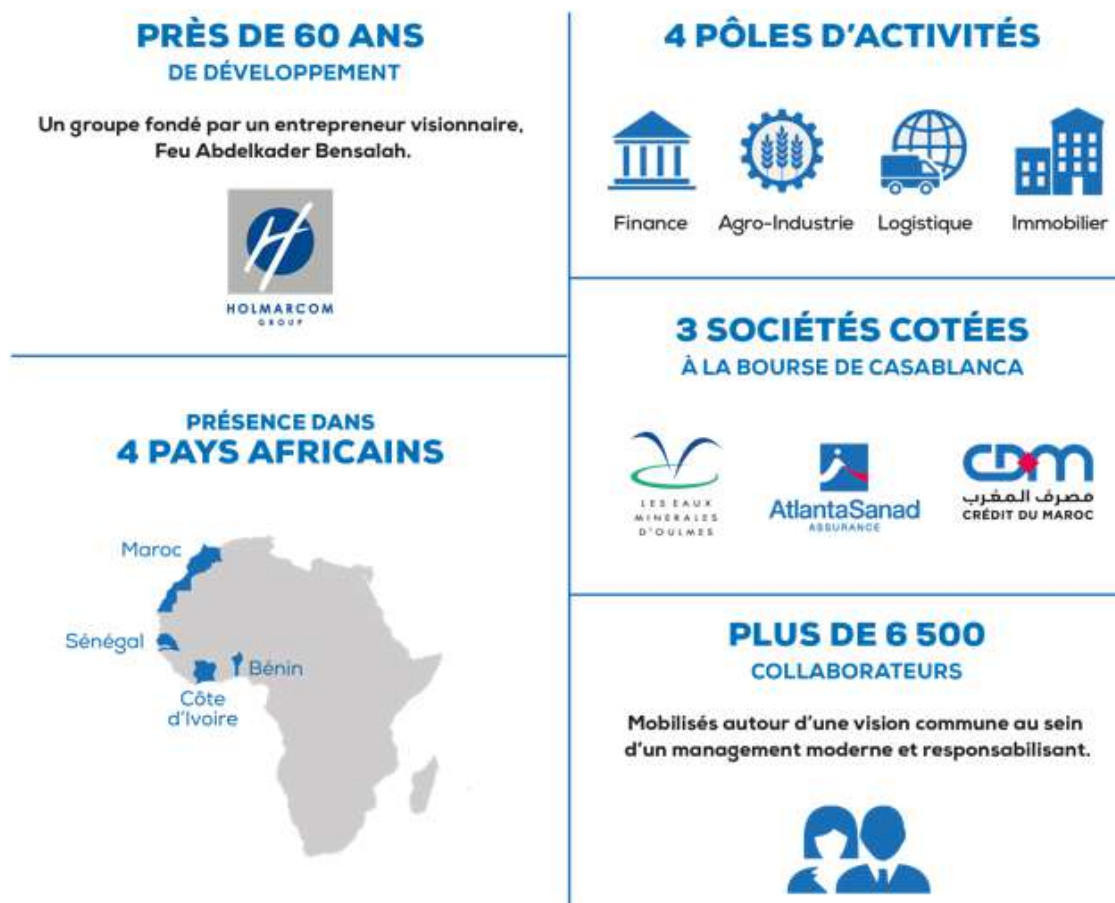
A la date d'enregistrement du document de référence, le capital social de Holmarcom est composé de 7 488 000 actions d'un nominal de 100 DH chacune.

2.1.3 Présentation de Holmarcom et de ses principales filiales

Fort d'une histoire de plus de 50 ans, Holmarcom Group est l'un des principaux groupes privés marocains. Le Groupe opère dans plusieurs secteurs d'activité (l'Industrie, l'assurance et le courtage, le négoce, la distribution mais aussi l'aéronautique et le textile...) et détient plus d'une cinquantaine de sociétés à travers quatre pôles d'activité : finance, agro-industrie, logistique et immobilier.

Les filiales du groupe constituent des entreprises de référence dans leur secteur à l'image de AtlantaSanad, principal acteur de l'assurance non-vie au Maroc, les Eaux Minérales de Oulmes, principal acteur de l'eau embouteillée ou plus récemment, Crédit du Maroc, un acteur de référence dans le marché bancaire. Les trois sociétés sont cotées à la Bourse de Casablanca.

Depuis une dizaine d'années, Holmarcom Group a accéléré son développement à l'international sur ses secteurs d'expertise et est aujourd'hui présent dans 4 pays africains (Maroc, Sénégal, Côte d'Ivoire et Bénin).



Source : Site institutionnel Crédit du Maroc

Porté par un projet d'entreprise ambitieux et des ressources humaines mobilisées autour d'une vision commune, le Groupe consolide son leadership, en poursuivant une politique d'innovation et une stratégie de croissance ambitieuse, dans le sillage de la dynamique économique nationale impulsée au plus haut niveau. Il investit dans de grands secteurs stratégiques pour l'essor durable du Maroc et du continent africain.

Dans la lignée de sa vision stratégique, le Groupe a pour ambition de construire un pôle financier intégré avec une vocation panafricaine, à travers le renforcement de sa position dans le secteur des assurances et le secteur bancaire, la diversification de ses métiers financiers et l'accélération de son expansion en Afrique subsaharienne.

Le Groupe Holmarcom est composé de la holding mère « HOLMARCOM » qui détient plus d'une vingtaine de filiales composées de holdings et de sociétés agissant dans plusieurs branches d'activités :

Liste des principales filiales de Holmarcom par pôle d'activité

	% contrôle	% d'intérêt	Type de détention
Finance			
AtlantaSanad	61,13 %	54,42%	Directe et indirecte

Atlanta Côte d'Ivoire Non-Vie	100 %	88,60 %	Directe et indirecte
CPA	100 %	98,81 %	Directe et indirecte
Takafulia Assurances	60 %	52,80 %	Indirecte
Crédit du Maroc	65,65 %	60,61 %	Indirecte
Agro-industrie			
Les Eaux Minérales d'Oulmés	74,63 %	58,91 %	Directe et indirecte
Juice & Nectar Partner	95,00 %	95,00 %	Directe
Dénia Holding	93,00 %	93,00 %	Directe
Dénia Ivoire	96,35 %	89,61 %	Indirecte
Eau Technologie Environnement	55 %	32,40 %	Indirecte
Logistique			
Mass Céréales Al Maghreb	51 %	51 %	Indirecte
Yellowrock	100 %	100 %	Directe
Air Arabia Maroc	28,75 %	28,90 %	Directe et indirecte
Immobilier			
Jawharat Chamal	70 %	61,66 %	Directe et indirecte
Peacock Investments	51,51 %	51,51 %	Directe
Autres activités			
Radio Plus	50,50 %	50,50 %	Indirecte
Smart Composite Company	100 %	100 %	Directe

Source : Holmarcom Group

Avec des ambitions régionales et internationales, ses branches métiers s'articulent autour de quatre pôles d'activité :

➤ **Le pôle finance**

Le Pôle Finance du Groupe Holmarcom est aujourd'hui structuré autour de 2 principales holdings : « Holmarcom Finance Company » et « Holmarcom Insurance Activities ». Cette dernière entité a accueilli en 2021, dans son tour de table, la Société Financière Internationale (IFI), afin d'accompagner les ambitions de croissance de Holmarcom dans le secteur de l'assurance au Maroc et dans les marchés subsahariens majeurs.

En avril 2025, IFI et Holmarcom ont élargi leur partenariat afin d'accompagner le développement de l'ensemble des activités du pôle financier du Groupe Holmarcom qui a élargi son périmètre au secteur bancaire après l'acquisition de Crédit du Maroc.

Actionnaire de référence dans plusieurs institutions financières, Holmarcom détient également un important portefeuille de participations dans différents fonds d'investissements marocains et à portée africaine. Le portefeuille du pôle finance est composé des entreprises suivantes :

- **AtlantaSanad Assurance** : Issue de la fusion des compagnies historiques du Groupe Holmarcom, AtlantaSanad occupe le 5^{ème} rang dans le marché marocain de l'Assurance Non Vie. Cotée à la Bourse de Casablanca, la compagnie bénéficie d'une longue expérience auprès des particuliers, professionnels et entreprises. Couvrant largement le territoire marocain, AtlantaSanad se veut un assureur de proximité, solide, moderne et responsable.
- **CPA** : Cabinet spécialisé dans le courtage d'assurances et de réassurance ainsi que dans les placements en assurances, CPA a su construire sa réputation grâce à son dynamisme et son expertise des règles techniques. Sa démarche commerciale se traduit par la conception de solutions d'assurances adaptées grâce à un dialogue permanent et une présence constante auprès de ses clients.

- **Crédit du Maroc** : Banque universelle et généraliste, Crédit du Maroc s'adresse à tous les segments de clients : particuliers, professionnels, agriculteurs et entreprises. Véritable acteur économique et financier et partenaire durable de l'économie marocaine, la Banque est ancrée dans l'histoire du Royaume depuis plus de 90 ans. Sa politique de croissance et son réseau commercial s'appuient sur un grand pouvoir d'innovation orienté vers la satisfaction de ses clients.
- **Takafulia Assurances** : Son activité étant lancée en février 2022, Takafulia Assurances est une compagnie dédiée à l'assurance participative. Elle propose une offre d'assurance Takaful diversifiée, conforme aux principes de la Chariaa, à destination des clients particuliers, des professionnels et des entreprises. La compagnie ambitionne de contribuer au développement de l'assurance Takaful au Maroc et plus globalement au développement de l'écosystème national de la finance participative.
- **AtlantaSanad Côte d'Ivoire Non-Vie** : Créée en 2016, Atlanta Assurance Côte d'Ivoire a constitué le premier jalon du plan de développement des activités d'assurance du groupe Holmarcom en Afrique. La compagnie ambitionne de devenir à terme un acteur majeur sur le marché de l'assurance non-vie de ce pays de l'Afrique de l'Ouest.

➤ **Le pôle agro-industrie :**

Valorisant les potentialités offertes par le terroir marocain, Holmarcom est présent à travers les filières porteuses du secteur. Le Groupe est détenteur de sociétés industrielles leaders sur les marchés des eaux, du thé, des snacks et des ingrédients pour l'industrie alimentaire et disposant de marques à forte notoriété.

Le portefeuille du pôle agro-industrie est composé des entreprises suivantes :

- **Les eaux minérales d'Oulmès** : Leader du secteur des eaux minérales plates et gazeuses au Maroc, l'entreprise, cotée à la bourse de Casablanca, produit et distribue les marques emblématiques Sidi Ali et Oulmès ainsi que l'eau de table Bahia et l'eau minérale naturelle Aïn Atlas. Suite à son alliance avec le groupe japonais SBF¹², la société est en charge de la production et la distribution au Maroc du portefeuille de boissons de ce groupe, notamment la marque Orangina.
- **Eau Technologie Environnement S.A.** : Implantée à Cotonou et contrôlée par les Eaux Minérales d'Oulmès, Eau Technologie Environnement est un acteur majeur dans le marché des eaux minérales naturelles au Bénin. Sa marque Fifa Ste Luce, produite en différents formats, est également exportée vers les pays limitrophes.
- **SOMATHES** : Filiale du Groupe Holmarcom depuis sa privatisation en 2006, SOMATHES est inscrite au cœur de la culture marocaine à travers ses marques historiques de thé. Forte d'une politique de diversification active, elle distribue désormais, en plus du thé, une gamme de biscuits, de chocolats et de confiserie (les crèmes glacées London Dairy, les fromages Fromy plus, les produits de snacking Dénia, etc.).
- **Dénia Holding** : Partageant des synergies industrielles et commerciales, les 5 sociétés du groupe Dénia Holding produisent une large gamme de produits de snacking (chips et fruits secs) et d'ingrédients pour l'industrie agro-alimentaire (fruits et légumes séchés et amandes blanchies), distribués en vrac ou conditionnés sous la marque Dénia, aussi bien sur le marché local qu'à l'international.
- **Dénia Ivoire** : Lancée en 2021, Dénia Ivoire est une unité industrielle spécialisée dans la transformation de noix de cajou. L'entreprise, basée à Abidjan, ambitionne de devenir à terme un producteur incontournable de noix de cajou en Côte d'Ivoire.
- **Juice & Nectar Partner** : Spécialisée dans la transformation industrielle des agrumes, Juice & Nectar Partner produit du concentré de jus, du pur jus bio et conventionnel ainsi que des huiles essentielles d'agrumes, destinés aux industriels du marché local et international.

➤ **Le pôle logistique**

¹² SUNTORY BEVERAGE & FOOD, filiale du groupe japonais Suntory détenant de nombreuses marques de boissons sans alcool, telles Orangina, Oasis et Pepsi (en collaboration avec le groupe américain Pepsi Co).

Dès son origine, Holmarcom accompagne le développement du Royaume en intervenant dans les secteurs clés de l'économie marocaine. Il opère ainsi dans les métiers de la logistique liés à l'importation des produits céréaliers et a également investi dans le transport aérien.

Le portefeuille du pôle logistique est composé des entreprises suivantes :

- **Mass Céréales Al Maghreb** : Mass Céréales Al Maghreb est le concessionnaire et l'exploitant de deux terminaux de déchargement de céréales aux ports de Casablanca et de Jorf Lasfar. Grâce à d'importantes capacités de manutention et de stockage, l'entreprise permet d'améliorer la productivité des céréaliers et fluidifier le trafic portuaire.
- **Yellowrock** : Basée au port de Jorf Lasfar, la société assure les services logistiques liés à l'importation des produits céréaliers. En étroite collaboration avec Mass Céréales Al Maghreb, elle simplifie pour ses clients tout le processus logistique de la chaîne d'importation de céréales, de la négociation des prix à la livraison au client final, en passant par le transport, le déchargement et le stockage.
- **Air Arabia** : Créée en 2009, en collaboration avec Air Arabia Sharjah, première compagnie low cost en Afrique du Nord, Air Arabia Maroc a vocation à offrir le produit aérien le moins cher possible, avec le meilleur niveau de qualité et de sécurité, à travers un large éventail de destinations en Europe et en Afrique, au départ de plusieurs villes marocaines, ainsi qu'à travers une dizaine de vols intérieurs.

➤ **Le pôle immobilier**

Holmarcom intervient depuis plusieurs années dans le secteur de l'immobilier à travers des projets réalisés dans différentes régions du Royaume.

Grâce à des prestations de qualité et un engagement continu de rigueur, le Groupe s'est forgé une réputation de sérieux et de professionnalisme dans ce marché.

Le portefeuille du pôle immobilier est composé des entreprises suivantes :

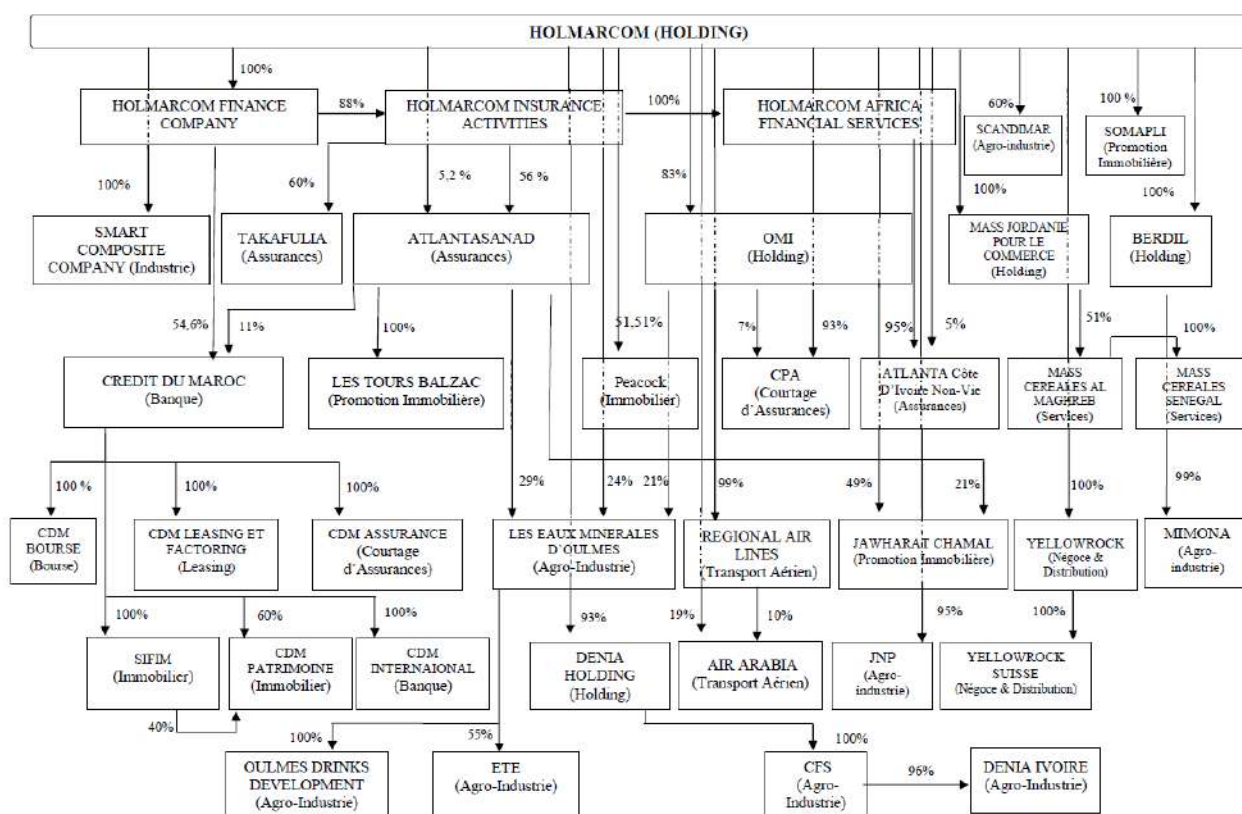
- **Jawharat Chamal** : Bénéficiant d'un emplacement exceptionnel dans la baie de Tanger, ce projet urbain et architectural exceptionnel offre une réelle mixité d'usage, à la fois d'habitation principale et secondaire, dans un espace où la nature occupe une place privilégiée.
- **Peacock Investment** : Peacock Investments a lancé en 2013 son premier projet au Sénégal, Cité des Fonctionnaires, qui porte sur la construction de 2 850 villas économiques, sur un terrain de 72 Ha dans la région de Dakar.

➤ **Autres Activités**

- **Radio Plus** : Née à Agadir et Marrakech en 2006, Radio Plus s'est déployée depuis sur d'autres bassins d'audience : Casablanca, Fès et Khouribga. En intégrant le tour de table d'une radio, le Groupe Holmarcom s'ouvre la porte d'un nouveau domaine d'activité et participe au développement du secteur des médias au Maroc.
- **Smart Composite Company** : Spécialisée dans la conception, la fabrication et le montage de tuyauterie et d'équipements en polyester renforcé en fibre de verre pour des domaines exigeant de hautes performances de résistance chimique, mécanique et une fiabilité à long terme, la société dispose de deux usines de production à Kenitra et à Safi. Elle a recours à des matériaux de pointe et des process régis par des normes de production internationales.

2.1.4 Participations du Groupe Holmarcom

L'organigramme juridique du groupe Holmarcom (filiales contrôlées par le holding Holmarcom), au 31 décembre 2023, se présente comme suit :



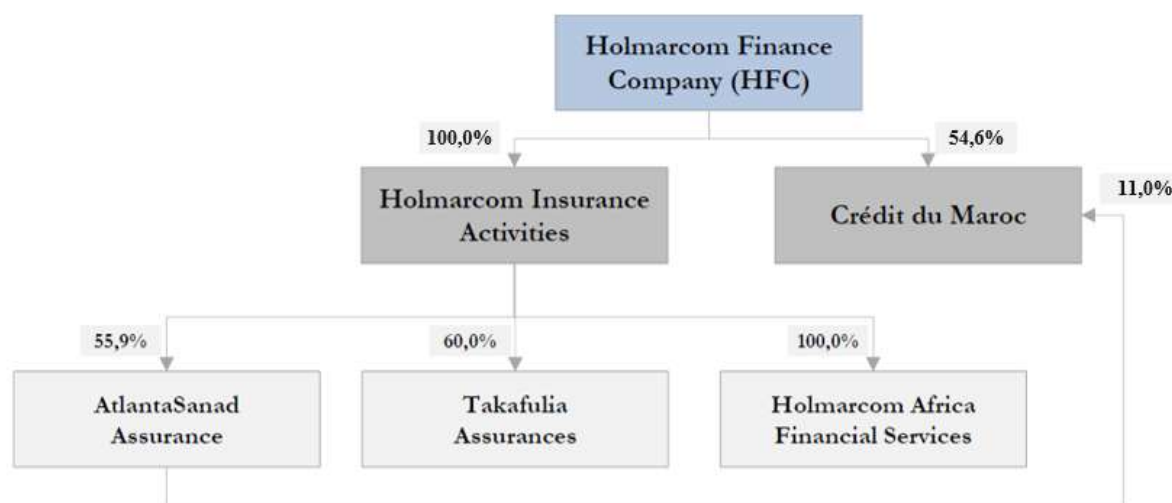
Source : Holmarcom Group

En Avril 2025, le Groupe Holmarcom et la Société Financière Internationale (IFI) ont concrétisé l'entrée d'IFI dans le capital de Holmarcom Finance Company (HFC), renforçant leur engagement commun en faveur d'une finance durable et inclusive au service des clients et des économies africaines. IFI a acquis une participation minoritaire dans HFC à hauteur de 1,35 milliard de dirham. Holmarcom restera détenteur d'une participation majoritaire dans le capital de HFC.

2.2 Informations relatives à Holmarcom Finance Company (HFC)

A la date d'enregistrement du document de référence, l'organigramme des participations d'Holmarcom Finance Company se présente comme suit :

Organigramme des participations d'HFC



Source : Holmarcom Finance Company

- **Holmarcom Insurance Activities** : Filiale d'Holmarcom Finance Company portant l'ensemble des participations dans le secteur des assurances, elle a ouvert en 2021 son capital au profit de la Société Financière Internationale (SFI), filiale du groupe Banque Mondiale, pour une prise de participation minoritaire. Ce partenariat a pour objectif d'accompagner les fortes ambitions de croissance dans le secteur de l'assurance, aussi bien pour renforcer la position au Maroc, que pour développer sa présence dans les marchés majeurs de l'Afrique Subsaharienne. A la date d'enregistrement du document de référence, HIA est détenue à hauteur de 100% par HFC.
- **Holmarcom Africa Financial Services** : Filiale à 100 % de Holmarcom Insurance Activities portant l'ensemble des participations dans le secteur des assurances en Afrique subsaharienne, cette société détient actuellement Atlanta Côte d'Ivoire Non-Vie.
- **Takafulia Assurances** : Compagnie dédiée à l'assurance Takaful qui était agréée par l'ACAPS en décembre 2021, elle propose une gamme de produits d'assurance destinée aux banques participatives et ambitionne de contribuer activement au développement de l'écosystème de la finance participative au Maroc.

2.3 Relations entre Crédit du Maroc et les entités du groupe Holmarcom

Conventions réglementées conclues au cours de l'exercice 2024

Avenant à la convention d'assistance et de conseil avec Holmarcom

Entités et personnes concernées :

- Crédit du Maroc, détenue indirectement, à hauteur de 55 % par Holmarcom.

Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention, établie en Mai 2023, porte sur un contrat d'assistance et de conseil, selon lequel Holmarcom s'engage à mettre à la disposition de Crédit du Maroc, chaque fois qu'il le lui demande, son savoir-faire et ses compétences en matière de conseil, d'assistance, d'accompagnement ou d'animation de nature notamment stratégique, organisationnelle, administrative et commerciale dans les domaines suivants : (i) Marketing, (ii) commercial, (iii) financier, (iv) comptable, (v) juridique, (vi) fiscal, (vii) contrôle de gestion interne et budget, (viii) immobilier, (ix) ressources humaines, (x) communication, (xi) logistique, (xii) informatique, (xiii) gestion de projets.

En contrepartie des interventions de conseil et d'assistance du prestataire en vertu de la présente convention, le bénéficiaire s'engage à verser au prestataire des honoraires correspondants à 1,15 % du Produit Net Bancaire annuel du bénéficiaire, tel qu'il résultera des comptes en fin d'exercice social.

La convention est conclue pour une durée d'une année à compter de son entrée en vigueur, renouvelable d'année en année par tacite reconduction, sauf dénonciation donnée par l'une des parties conformément aux dispositions contractuelles.

Cette convention d'assistance a fait l'objet d'un avenant, signé et autorisé par le Conseil de Surveillance qui prévoit une augmentation du taux de rémunération, passant de 1,15 % à 1,6 % du Produit Net Bancaire annuel de Crédit du Maroc, facturé trimestriellement en application rétroactive des nouvelles conditions à compter du 1^{er} janvier 2024.

La charge constatée par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2024 s'élève à 44 262 KDH HT. Le montant réglé en 2024 est de 33 197 KDH HT.

Synergies en terme d'activité

Convaincu que Crédit du Maroc dispose de fondamentaux solides et d'un fort potentiel, le groupe Holmarcom envisage pour la Banque de nouvelles perspectives de croissance en s'appuyant, d'un côté, sur les leviers de développement qu'offre le marché bancaire marocain et d'un autre côté, sur les synergies commerciales et financières possibles avec le reste des activités du groupe.

3. Relations entre Crédit du Maroc et ses autres actionnaires

3.1. Conventions réglementées conclues au cours de l'exercice 2024

Au cours de l'exercice 2024, aucune nouvelle convention réglementée n'a été conclue entre Crédit du Maroc et ses autres actionnaires (hors Holmarcom).

3.2. Conventions réglementées conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie en 2024

Les conventions conclues entre Crédit du Maroc, Wafa Assurance et Crédit Agricole S.A. au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de 2024 sont répertoriées ci-dessous :

Conventions entre Crédit du Maroc et le Groupe Crédit Agricole (actionnaire à hauteur de 15 % de Crédit du Maroc jusqu'au 7 juin 2024)

➤ **Convention de prêt à durée indéterminée qualifié en fonds propres additionnels de catégorie 1**

Entités et personnes concernées :

Crédit Agricole S.A., actionnaire de Crédit du Maroc.

Nature, objet et modalités de la convention

Dans le cadre de cette convention, établie en novembre 2020, Crédit Agricole S.A. apporte au Crédit du Maroc un prêt à durée indéterminée qualifié en fonds propres additionnels de catégorie 1 de 136 116 KDH. Le taux d'intérêt annuel applicable est interpolé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des Bons du Trésor Marocains, telle que publiée par Bank Al-Maghrib, conformément aux dispositions de la convention de prêt à durée indéterminée liant les deux parties.

Le paiement des intérêts comme celui du principal sont à la seule initiative de Crédit du Maroc et soumis, dans certains cas, à l'autorisation préalable de Bank Al-Maghrib.

Les intérêts comptabilisés par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2024 s'élève à 7 392 KDH HT. L'encours du prêt à durée indéterminée s'élève à 879 KDH. Le montant réglé en 2024 est à hauteur de 6 707 KDH HT.

➤ **Convention de services de transition**

Entités et personnes concernées :

Crédit Agricole S.A., actionnaire commun des sociétés ci-dessous :

- Crédit du Maroc (5%) ;
- Group Infrastructure Plateforme ;
- Crédit Agricole Payment Services ;
- Crédit Agricole Corporate and Investment Bank ;
- LESICA ;
- PROGICA ;
- GECICA.

Nature, objet et modalités de la convention :

Cette convention établie en décembre 2022 modifiée par un avenant n°1 et un avenant n°2, porte sur la fourniture par les prestataires à Crédit du Maroc, pendant une période transitoire, de divers services (notamment IT/métier) nécessaires à la continuité opérationnelle de Crédit du Maroc jusqu'à la mise en place effective des solutions de remplacement.

Aucune charge n'a été constatée par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2024. Le montant réglé en 2024 s'élève à 3 044 KDH HT.

➤ **Contrat de cession d'actions avec Crédit Agricole Leasing et Factoring**

Entités et personnes concernées :

- Crédit du Maroc, actionnaire majoritaire de Crédit du Maroc Leasing et Factoring.

Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention, établie en décembre 2022, porte sur l'engagement de Crédit Agricole Leasing et Factoring de céder à Crédit du Maroc, qui s'engage à acquérir, 413.328 actions Crédit du Maroc Leasing et Factoring, représentant 33,3 % de son capital social, et ce, sous réserve de la satisfaction de certaines conditions suspensives. Elle a été autorisée par le Conseil de Surveillance du 29 novembre 2022.

Au titre de l'exercice 2024, un montant de 51 388 KDH HT a été comptabilisé en charge et intégralement décaissé.

➤ **Convention entre Crédit du Maroc et UNIFITEL**

Entités et personnes concernées :

Crédit Agricole S.A., des sociétés Crédit du Maroc et Unifitel.

Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention de prestation de services, établie en septembre 2017 et modifiée par l'avenant N°1 du 17 septembre 2019 et N°2 du 27 janvier 2023, porte sur un contrat de prestation de services dans le cadre de l'externalisation du centre de relations client. Cette convention est prorogée jusqu'au 27 septembre 2024 puis par tacite reconduction par période d'une année.

La charge relative à l'exercice 2024 s'élève à 3.355 KDH hors taxes. Le montant réglé est de 2.679 KDH.

Conventions entre Crédit du Maroc et Wafa Assurances

Convention de prêt à durée indéterminée qualifié en fonds propres

Entités et personnes concernées :

Wafa Assurance, actionnaire détenant 10,7 %, de Crédit du Maroc.

Nature, objet et modalités de la convention

Dans le cadre de cette convention, établie en novembre 2020, Wafa Assurance apporte au Crédit du Maroc un prêt à durée indéterminée qualifié en fonds propres additionnels de catégorie 1 de 21 753 KDH. Le taux d'intérêt annuel applicable est interpolé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des Bons du Trésor Marocains, telle que publiée par Bank Al-Maghrib, conformément aux dispositions de la convention de prêt à durée indéterminée liant les deux parties.

Le paiement des intérêts comme celui du principal est à la seule initiative de Crédit du Maroc et soumis, dans certains cas, à l'autorisation préalable de Bank Al-Maghrib.

L'encours du prêt à durée indéterminée au 31 décembre 2024 est de 140 KDH.

Les intérêts versés par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2024 s'élèvent à 1.181 KDH hors taxes, réglé en 2024 à hauteur de 953 KDH HT.

3.3. Flux entre Crédit du Maroc et ses actionnaires (Crédit Agricole étant actionnaire à hauteur de 15 % jusqu'au 7 juin 2024)

Les flux entre Crédit du Maroc et ses actionnaire, sur les trois dernières années, s'établissent comme suit :

INTITULE	PARTIES	DATE	Charges constatés en KDH			Décaissement en KDH		
			2024	2023	2022	2024	2023	2022
CONVENTION LIANT CREDIT ET SES ACTIONNAIRES (y compris filiales du Groupe CA)								
Convention d'assistance et de conseil	Holmarcom	Mai 2023	44 262	32 291	-	33 197	27 684	-
Contrat de cession et d'acquisition d'actions	Crédit Agricole Leasing et Factoring	Décembre 2022	51 388	-	-	51 388		-
Convention de services de transitions	CA S.A.	Décembre 2022	-	18 525	-	3 044	18 525	-
Convention de prêt à durée indéterminée	CA S.A.	Novembre 2020	7 392	6 018	5 483	6 707	6 018	5 483
Convention de prestations de services	UNIFITEL	Septembre 2017	3 355	3 615	3 839	2 679	2 934	2 756
Convention de prêt à durée indéterminée	WAFA Assurance	Novembre 2020	1 181	855	-	953	855	-
			107 578	61 304	9 322	97 968	56 016	8 239

Source : Crédit du Maroc – Chiffres issus des conventions réglementées

Les flux faisant l'objet de conventions réglementées, détaillés ci-dessus, constituent les seuls flux entre Crédit du Maroc et ses actionnaires.

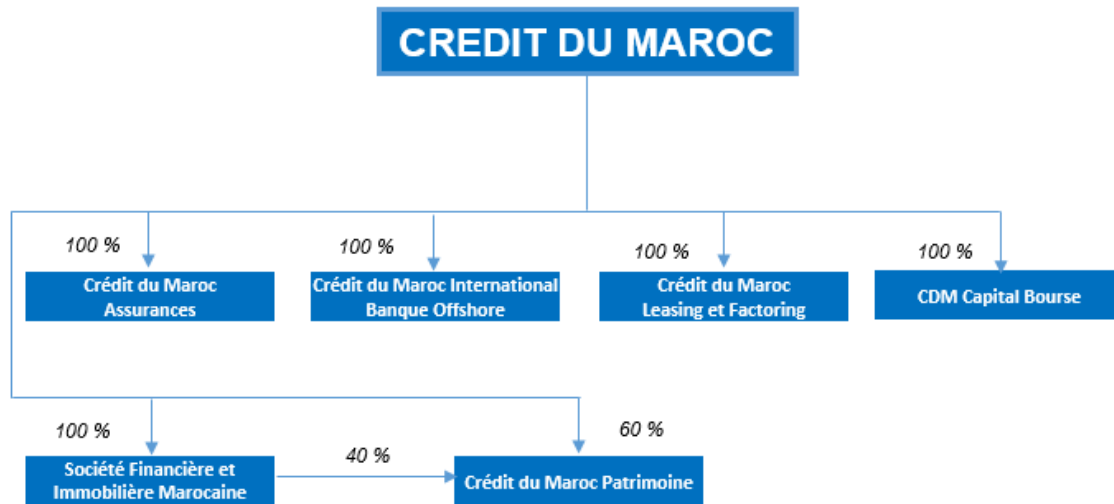
Les conventions règlementées ont généré en 2024 un montant des charges s'élevant à 108 MDH. Ces conventions ont conduit à des décaissements à hauteur de 98 MDH sur l'exercice.

4. Filiales de Crédit du Maroc

4.1. Organigramme au 30 juin 2025

Aucune filiale de Crédit du Maroc n'est cotée à la bourse.

A noter que la société VALORIMMO a été créée sans démarrage de l'activité, et est en cours de liquidation.



Source : Crédit du Maroc

4.2. Activités des filiales

Crédit du Maroc Leasing et Factoring (CDMLF)

Dénomination sociale		Crédit du Maroc Leasing & Factoring S.A.
Siège social		201 boulevard d'Anfa - Casablanca
Capital en KDH au 31/12/2024		124 000,00
Capital détenu en KDH au 31/12/2024		124 000,00
Pourcentage du capital et des droits de vote au 31/12/2024		100%
Nombre d'actions détenues directement par Crédit du Maroc au 31/12/2024		1 240 000
Contribution au PNB consolidé (IFRS) en KDH	2022	62 270,71
	2023	61 463,92
	2024	79 651,94
Montant des dividendes perçus en N par Crédit du Maroc en KDH au titre de N-1	2022	5 059,20
	2023	0
	2024	0
Total Bilan en KDH	2022	1 807 456,40
	2023	1 893 948,50
	2024	2 979 674,38
Situation nette sociale en KDH	2022	125 470,98
	2023	111 888,76
	2024	141 542,07

Source : Crédit du Maroc

Filiale de Crédit du Maroc et de Crédit Agricole Leasing et Factoring, Crédit du Maroc Leasing et Factoring opère à la fois dans le financement en leasing des investissements mobiliers et immobiliers et dans l'activité d'affacturage.

Conformément aux accords conclus en décembre 2022, et dans le cadre de la cession par Crédit Agricole S.A au Groupe Holmarcom de sa participation dans Crédit du Maroc, Crédit du Maroc a procédé à l'acquisition de 33,33 % du capital social et des droits de vote de Crédit du Maroc Leasing et Factoring détenus par Crédit Agricole Leasing & Factoring (filiale à 100% de Crédit Agricole S.A.) pour un prix de 51.387.576 dirhams. Cette opération permet à Crédit du Maroc de détenir 100% du capital de la filiale.

L'acquisition a été réalisée le 15 mai 2024 à l'issue de la levée de l'ensemble des conditions suspensives auxquelles elle était soumise (notamment l'obtention de l'autorisation de Bank Al Maghrib et de l'Office des Changes) et de la finalisation de l'autonomisation de Crédit du Maroc Leasing et Factoring du Groupe français.

La production leasing a évolué comme suit sur la période 2022-2024 :

En KMAD	2022	2023	Var.	2024	Var.
Crédit-bail immobilier (CBI)	69 197	53 045	-23,34%	212 222	>100 %
Crédit-bail mobilier (CBM)	424 294	564 055	32,94%	1 359 134	>100 %
Total Production	493 491	617 099	25,05%	1 571 356	154,64%

Source : Crédit du Maroc

A fin 2024, la production leasing a enregistré 1 571 MDH, en progression de 155 % par rapport à l'exercice précédent. Cette progression s'explique principalement par la transformation stratégique de l'activité avec la revue de l'organisation, la mise en œuvre d'une nouvelle stratégie Risques, une politique Engagement et une refonte des processus afin de répondre aux attentes des clients.

Cette transformation a permis le renforcement des synergies avec le réseau CDM, la proximité avec les clients, la réactivité des équipes et la diversification de la gamme des produits et des canaux de distribution.

Sur l'activité factoring, le chiffre d'affaires a progressé de 34,8 % par rapport à 2023 pour atteindre 1 233,5 MDH à fin 2024. Cette évolution s'explique principalement par la sécurisation de l'activité et le repositionnement du portefeuille avec une orientation vers des clients GE et PME de bon standing.

Principaux indicateurs de l'activité au 31 décembre 2024

CDMLF en KMAD (Social)	2022	2023	Var.	2024	Var.
Produits net bancaire	59 152	54 804	-7,3%	47 085	-14,1%
Charges générales d'exploitation	33 791	32 610	-3,5%	40 973	25,6%
Résultat brut d'exploitation	25 951	22 704	-12,5%	12 572	-44,6%
Coût du Risque	-48 350	-28 777	-40,5%	39 777	-238,2%
Résultat Net	-25 057	-13 582	45,8%	29 653	>100%

Source : Crédit du Maroc

Résultats au 31 décembre 2024

Le produit net bancaire affiche une baisse annuelle de 14,1 % expliquée principalement par la constatation d'une moins-value sur cessions Crédit-Bail de 44 MDH (Terrain), en contrepartie d'une reprise sur provision pour risques et charges au niveau du coût du risque (impact nul sur le résultat).

Hors cet effet, le produit net bancaire ressort à 91,1 MDH, en hausse de 66,2 %, portée principalement par une marge financière leasing en hausse de 48,3 MDH suite à la forte augmentation de la production Crédit-Bail en 2024, des charges de refinancement en hausse de 19,6 MDH en lien avec l'augmentation de l'encours de refinancement et des plus-values sur cession des immobilisations Leasing et loyers complémentaires ne hausse (+7,8 MDH).

Les charges générales d'exploitation ont enregistré une hausse de 8,4 MDH par rapport à 2023, découlant essentiellement de la hausse des charges de personnel de 3,4 MDH suite aux recrutements réalisés en 2024.

Retraité de la reprise de provision Crédit-Bail de 44 MDH, le coût du risque enregistre une dotation nette de 4,2 MDH, intégrant une dotation nette pour risques et charges sur l'activité leasing de 8,3 MDH, et une reprise nette sur les créances en souffrance de 5,4 MDH.

Le résultat net s'établit à 29,7 MDH, contre un résultat net déficitaire de -13,6 MDH en 2023, profitant de la bonne performance de l'activité.

Résultats au 31 décembre 2023

Le produit net bancaire ressort à 54,8 MDH enregistrant une baisse annuelle de 7,3 % en 2023. Cette évolution s'explique principalement par une marge financière leasing en retrait de 5 MDH dû au fait de la stabilisation des encours financiers en lien avec le retard de la production, ainsi qu'à une augmentation des charges de refinancement de 4 MDH tirées par un effet négatif du taux de refinancement.

Les charges générales d'exploitation ont enregistré une baisse de 1,2 MDH découlant essentiellement d'un effet de base 2022 relatif à la Taxe sur Services Communaux (TSC).

Le coût du risque 2023 s'est établi à 28,8 MDH, intégrant une provision pour risques et charges sur l'activité leasing, celui de 2022 s'élevant à 48,4 MDH intègre une provision pour risques et charges relative à l'activité factoring.

Le déficit du résultat net se réduit à 13,6 MDH, contre un résultat net déficitaire de -25 MDH en 2022, profitant principalement de la baisse du coût du risque.

Crédit du Maroc Patrimoine

Dénomination sociale	Crédit du Maroc Patrimoine S.A.	
Siège social	48-58, Bd Mohammed V- Casablanca	
Capital en KDH au 31/12/2024	1 000,00	
Capital détenu en KDH au 31/12/2024	600,00	
Pourcentage du capital et des droits de vote au 31/12/2024	60 %	
Nombre d'actions détenues directement par Crédit du Maroc au 31/12/2024	6 000	
Nombre d'actions détenues par SIFIM au 31/12/2024	4 000	
Contribution au PNB consolidé (IFRS) en KDH	2022	19 350,40
	2023	18 842,58
	2024	21 616,89
Montant des dividendes perçus en N par Crédit du Maroc en KDH au titre de N-1	2022	5 273,59
	2023	4 789,80
	2024	4 501,80
Total Bilan en KDH	2022	12 690,30
	2023	13 292,88
	2024	15 263,20
Situation nette en KDH	2022	9 083,90
	2023	8 603,08
	2024	10 275,91

Source : Crédit du Maroc

Créée par Crédit du Maroc le 28 février 2004, Crédit du Maroc Patrimoine est une société de gestion agréée. Cette filiale est chargée de l'animation du réseau de Crédit du Maroc pour la promotion des OPCVM ainsi que de la gestion du patrimoine auprès de la clientèle haut de gamme.

Crédit du Maroc Patrimoine est détenu par Crédit du Maroc à hauteur de 60 % et par SIFIM à hauteur de 40 %.

Principaux indicateurs de l'activité au 31 décembre 2024

CDMP en KMAD (Social)	2022	2023	Var.	2024	Var.
Produit d'exploitation	19 252	18 682	-3,0%	21 339	14,2%
Charges d'exploitation	7 520	8 156	8,5%	8 490	4,1%
Résultat d'exploitation	11 732	10 526	-10,3%	12 849	22,1%
Résultat financier	104	156	50,2%	6	-95,9%
Résultat net	7 983	7 502	-6,0%	9 176	22,3%

Source : Crédit du Maroc

Résultats au 31 décembre 2024

A fin 2024, le produit d'exploitation de la filiale Crédit du Maroc Patrimoine s'élève à 21 339 KDH, soit une hausse de 14,2 % par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse est attribuée la restructuration du portefeuille à travers l'orientation des clients vers des fonds plus rémunérateurs.

Les charges d'exploitation ressortent à 8 490 KDH, en évolution de de 4,1 % en corrélation avec la croissance de l'activité.

Le résultat financier ressort à 6 KDH en baisse par rapport à la même période 2023 émanant de la baisse des revenus des titres de placement (OPCVM).

Le résultat net s'établit à 9 176 KDH en progression de 22,3 % par rapport à décembre 2023.

Résultats au 31 décembre 2023

Bien que les encours cumulés des actifs aient enregistré une baisse, impactant négativement le résultat, l'activité de placement collectif en OPCVM a connu une évolution positive grâce à un contexte macroéconomique national favorable. Cela s'est notamment reflété dans l'annonce de l'organisation de la Coupe du Monde 2030, le ralentissement de l'inflation et la stabilisation de la politique monétaire au cours de l'année.

Le produit d'exploitation de la filiale Crédit du Maroc Patrimoine au 31 décembre 2023 s'élève à 18 682 KDH, soit une baisse de 2,96 % par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse est attribuée à un effet volume défavorable des encours cumulés découlant de la gestion des SICAV et impactant négativement les commissions de gestion.

Les charges d'exploitation ont atteint 8 156 KDH, enregistrant ainsi une progression de 8,47 % due à l'augmentation du challenge commercial sur l'année 2023.

Le résultat financier ressort à 156 KDH en hausse de 50 % émanant de la hausse des revenus des titres de placement (OPCVM).

Après avoir déduit l'impôt sur les sociétés d'un montant de 3 179 KDH, le résultat net s'établit à 7 502 KDH en retrait de 6 % par rapport à 2022.

Crédit du Maroc Assurances (CDMA)

Dénomination Sociale		Crédit du Maroc Assurances S.A.R.L.A.U
Siège social		66, route de Taddart- Casablanca
Capital en KDH au 31/12/2024		200,00
Capital détenu en KDH au 31/12/2024		200,00
Pourcentage du capital et des droits de vote au 31/12/2024		100%
Nombre de parts sociales détenues par Crédit du Maroc 31/12/2024		2 000
Contribution au PNB consolidé (IFRS) en KDH	2022	64 977,67
	2023	70 115,15
	2024	70 339,89
Montant des dividendes perçus en N par Crédit du Maroc en KDH au titre de N-1	2022	43 520,00
	2023	40 033,00
	2024	44 210,80
Total Bilan en KDH	2022	42 125,07
	2023	47 295,67
	2024	48 729,20
Situation nette sociale en KDH	2022	41 554,72
	2023	45 732,59
	2024	47 684,48

Source : Crédit du Maroc

CDMA est la filiale détenue à 100 % par Crédit du Maroc, se chargeant de l'activité de bancassurance. La société s'efforce d'impulser des changements majeurs permettant à la fois d'enrichir l'offre, de fidéliser les clients en portefeuille et d'améliorer le conseil client, avec des impacts tangibles sur la production et le chiffre d'affaires générés par l'activité.

Principaux indicateurs de l'activité au 31 décembre 2024

CDMA en KMAD (Social)	2022	2023	Var.	2024	Var.
Produit d'exploitation	65 003	68 395	5,2%	68 861	0,7%
Charges d'exploitation	2 633	3 083	17,1%	3 102	0,6%
Résultat d'exploitation	62 370	65 312	4,7%	65 759	0,7%
Résultat financier	601	779	29,7%	660	-15,3%
Résultat net	40 033	44 211	10,4%	46 163	4,4%

Source : Crédit du Maroc

Résultats au 31 décembre 2024

Crédit du Maroc Assurances enregistre un chiffre d'affaires de 68 861 KDH, quasiment stable par rapport à 2023, impacté par la baisse de l'activité commerciale.

Les charges d'exploitation ressortent stables par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat financier s'élève à 660 KDH en baisse de 15,3 % découlant de la baisse des revenus des titres de placement (OPCVM) entre les deux périodes.

In fine, le résultat net s'établit à 46 163 KDH en hausse de 4,4 % par rapport à l'année 2023, profitant de la baisse du taux d'impôt (25,5 % vs 28,5 %).

Résultats au 31 décembre 2023

Crédit du Maroc Assurances affiche un chiffre d'affaires de 68 395 KDH, soit une hausse de 5,2 % par rapport à 2022 profitant de la bonne performance de son activité commerciale.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 3 083 KDH, soit une hausse de 17,1 %. Cette hausse est principalement liée à la hausse de la prestation de services CDM (nouvel avenant).

Le résultat financier ressort à 779 KDH en hausse de 29,7 % résultant de la hausse des revenus des titres de placement (OPCVM) entre les deux périodes.

Le résultat avant impôt atteint 63 MDH, tenant compte d'un résultat non courant de 3,2 MDH enregistré au cours de l'exercice.

In fine, le résultat net s'établit à 44 211 KDH en hausse de 10,4 % par rapport à l'année 2022.

Crédit du Maroc International – Banque Offshore

Dénomination sociale	Crédit du Maroc Offshore - Banque Offshore S.A.	
Siège social	Angle Rue Moussa Ibnou Noussair & Av Med V Tanger principal	
Capital en KUSD au 31/12/2024 ¹³	1 655,00	
Capital détenu en KUSD au 31/12/2024	863,00	
Pourcentage du capital et des droits de vote au 31/12/2024	100%	
Nombre d'actions détenues par Crédit du Maroc au 31/12/2024	1 655	
Contribution au PNB consolidé en KUSD	2022	1 605,95
	2023	2 339,79
	2024	1 709,86
Montant des dividendes perçus en N par Crédit du Maroc en KUSD au titre de N-1	2022	284,86
	2023	3 914,08
	2024	1 075,75
Total Bilan en KUSD	2022	68 357,03
	2023	66 504,49
	2024	38 572,31
Situation nette sociale en KUSD	2022	5 735,87
	2023	2 896,81
	2024	2 561,59

Source : Crédit du Maroc

Pour rappel, filiale à 100 % de Crédit du Maroc, la Banque Offshore a pour principale activité le financement en devises à court et à moyen terme destiné aux sociétés non résidentes et principalement celles implantées dans la zone franche industrielle d'exportation de Tanger.

Principaux indicateurs de l'activité au 31 décembre 2024

CDMI en KUSD (Social)	2022	2023	Var.	2024	Var.
Produits net bancaire	1 690	2 340	38,5%	1 710	-26,9%
Charges générales d'exploitation	333	425	27,5%	371	-12,8%
Résultat courant	1 465	1 875	27,9%	1 339	-28,6%
Résultat net	880	1 075	22,2%	741	-31,1%

Source : Crédit du Maroc

Résultats au 31 décembre 2024

Le produit net bancaire de la filiale Crédit du Maroc International affiche 1 710 KUSD à fin 2024, soit une baisse de 26,9 % par rapport à fin 2023. Cette baisse est expliquée par la régression de la marge d'intérêts suite à la baisse de la rémunération des comptes créditeurs chez les correspondants, et par la dégradation des commissions sur opérations de change suite à la réduction des marges de négociation avec la clientèle.

Les charges générales d'exploitation ressortent en baisse de 12,8 %, liée à la réorganisation de la filiale induisant la baisse des charges de personnel.

Le résultat courant avant impôts s'élève à 1 339 KUSD à fin 2024, en baisse annuelle de 28,6 % impacté par le niveau de l'activité.

In fine, le résultat net de l'exercice s'établit à 741 KUSD, en retrait de 31,1 % par rapport à 2023.

¹³ CDM International, ex CDM Offshore, a été créé en 1992 par Crédit du Maroc en partenariat avec le Crédit Lyonnais France. En 1997/1998, les parts de LCL ont été cédées au Crédit du Maroc à un 1 USD symbolique, d'où la différence entre le capital émis (1665 KUSD et la valeur comptable au bilan de CDM de 863 KUSD).

Résultats au 31 décembre 2023

A la clôture de l'exercice 2023, Crédit du Maroc International a enregistré un PNB de 2 340 KUSD, affichant ainsi une augmentation de 38,5 % par rapport à fin décembre 2022. Cette augmentation découle principalement de la progression de la marge d'intérêts portée d'une part, par la rémunération des comptes créditeurs détenus chez les correspondants et d'autre part, par l'amélioration de la marge sur la clientèle.

Les charges générales d'exploitation sont en hausse de 27,5 % pour atteindre 425 KUSD découlant essentiellement d'une charge relative à l'IS sur des exercices antérieurs.

Le résultat courant avant impôts s'est élevé à 1 875 KUSD pour l'exercice, en hausse de 28 % en raison de la diminution du coût du risque, qui s'est établi à 40 KUSD correspondant à une provision pour risques et charges liée au crédit de TVA.

L'exercice s'est conclu par un résultat net de 1 075 KUSD.

Société Financière et Immobilière Marocaine (SIFIM)

Dénomination sociale	Société Financière et Immobilière Marocaine S,A,	
Siège social	48-58, boulevard Mohammed V, 6 ^{ème} étage, Casablanca	
Capital en KDH au 31/12/2024	168 320,90	
Pourcentage du capital et des droits de vote au 31/12/2024	100%	
Nombre d'actions détenues par Crédit du Maroc au 31/12/2024	1 683 209	
Contribution au PNB consolidé en KDH	2022	4 819,36
	2023	6 443,87
	2024	8 137,29
Montant des dividendes perçus en N par Crédit du Maroc en KDH au titre de N-1	2022	0,00
	2023	0,00
	2024	5 386,27
Total Bilan en KDH	2022	186 088,40
	2023	180 602,71
	2024	177 773,09
Situation nette en KDH	2022	170 473,88
	2023	175 255,77
	2024	173 679,39

Source : Crédit du Maroc

SIFIM est une société de portefeuille immobilier et de transactions immobilières, détenue à 100 % par Crédit du Maroc. SIFIM a accompagné Crédit du Maroc dans l'obtention des autorisations de construire et la formalisation des accords avec le cocontractant en charge de la réalisation de l'immeuble du siège.

SIFIM a acquis le 28 décembre 2021 une participation de 40 % du capital de Crédit du Maroc Patrimoine qui était détenue par Crédit du Maroc Capital.

SIFIM a également cédé, en août 2021, sa participation dans la société « Les Entrepôts Africains et entrepôt La chèvre Réunis » pour 3,7 MDH.

Principaux indicateurs de l'activité au 31 décembre 2024

SIFIM en KMAD (Social)	2022	2023	Var.	2024	Var.
Produit d'exploitation	-	11 073	>100%	800	-92,8%
Charges d'exploitation	599	548	-8,5%	3 972	>100%
Résultat d'exploitation	-599	10 525	>100%	-3 172	<-100%
Résultat financier	5 102	5 980	17%	5 590	-6,5%
Résultat non courant	-	-11 000	<-100%	1 979	>100%
Résultat net	4 116	4 782	16,2%	3 810	-20,3%

Source : Crédit du Maroc

Résultats au 31 décembre 2024

Les produits d'exploitation affichent un solde de 0,8 MDH à fin décembre 2024, principalement attribués à une facture Lydec.

Les charges d'exploitation ressortent à 4 MDH en hausse annuelle de 2,7 MDH découlant principalement du provisionnement du crédit de TVA. Hors cet effet, les charges restent stables.

Le résultat financier ressort à 5,6 MDH, en baisse par rapport à 2023. Il est composé des dividendes reçus de CDM pour 3 MDH et des intérêts sur les dépôts à terme placés auprès du CDM de 2,6 MDH.

Le résultat non courant s'élève à 2 MDH en raison de la comptabilisation d'un produit lié à un avantage fiscale suite à l'opération de l'augmentation du capital.

En conséquence, le résultat net s'est établi à 3,8 MDH, en retrait de 20,3 %.par rapport à 2023.

Résultats au 31 décembre 2023

A fin décembre 2023, les produits d'exploitation affichent un solde de 11,1 MDH principalement attribués à la redevance versée à la commune de Casablanca conformément à la convention signée en 2028, en contrepartie de la charge constatée au résultat non courant.

Les charges d'exploitation ressortent à 0,5 MDH en baisse de 8,55 %. Cette diminution est principalement due à la dotation pour risques et charges constatée en 2022.

Le résultat financier ressort à 6 MDH. Il est composé des dividendes reçus de CDMP pour 3,2 MDH et des intérêts sur les dépôts à terme placés auprès du CDM de 2,8 MDH. Ce placement en DAT a remplacé le placement en OPCVM

En conséquence, le résultat net s'est établi à 4,8 MDH, tiré principalement par les produits financiers de la période.

CDM Capital Bourse (CDMCB)

Dénomination sociale	CDM Capital Bourse S.A.	
Siège social	48-58, Bd Mohamed V- Casablanca	
Capital en KDH au 31/12/2024	15 000,00	
Capital détenu en KDH au 31/12/2024	15 000,00	
Nombre d'actions détenues par Crédit du Maroc 31/12/2024	150 000	
Pourcentage du capital et des droits de vote au 31/12/2024	100 %	
Contribution au PNB consolidé en KDH	2024	4 745,14
Montant des dividendes perçus en N par Crédit du Maroc en KDH au titre de N-1	2024	0,00
Total Bilan en KDH	2023	5 034,09
	2024	17 604,61
Situation nette en KDH	2023	4 924,03
	2024	15 090,39

Principaux indicateurs de l'activité au 31 décembre 2024

CDMCB en KMAD (Social)	2023	2024	Var.
Produits d'exploitation	0	4 739	>100%
Charges d'exploitation	42	4 624	>100%
Résultat brut d'exploitation	-42	115	>100%
Résultat Financier	0	79	>100%
Résultat net	-42	158	>100%

Source : Crédit du Maroc

Résultats au 31 décembre 2024

A fin décembre 2024, Crédit du Maroc Capital Bourse a enregistré des produits d'exploitation de 4,7 MDH en lien avec la bonne performance de l'activité post démarrage, et des charges d'exploitations de 4,6 MDH.

Le résultat net à fin 2024 ressort bénéficiaire à 0,2 MDH contre un déficit de 0,04 MDH à fin 2023.

Résultats au 31 décembre 2023

Il s'agit du premier exercice de la Société, laquelle a été immatriculée le 22 décembre 2023.

La Société a déposé une demande d'agrément auprès de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux le 20 octobre 2023 et a obtenu l'agrément en tant que société de bourse le 5 avril 2024.

L'exercice 2023 s'est traduit par une perte nette de -0,04 MDH liée aux charges d'exploitation enregistrées et tenant compte de l'exonération de l'entité CDMCB de la cotisation minimale pendant les 3 premiers exercices.

4.3. Conventions réglementées conclues entre Crédit du Maroc et ses filiales

4.3.1. Conventions conclues au cours de l'exercice

Les conventions conclues entre Crédit du Maroc et ses filiales au cours de l'exercice 2024 et autorisées par le Conseil de surveillance sont listées ci-dessous :

Avenant à la convention de partage des risques avec CDMLF

Entités et personnes concernées :

- Crédit du Maroc, actionnaire à 100 % et membre du Conseil de Surveillance de CDMLF ;
- M. Ali BENKIRANE, Président du Directoire de CDM et Président du Conseil de CDMLF ;
- M. Saïd JABRANI, M. Younes LAHLOU et M. Ali CHORFI, membres du Directoire de CDM et membres du Conseil de CDMLF.

Nature, objet et modalité de l'avenant à la convention :

Une convention, établie en mars 2003, modifiée par les avenants du 8 octobre 2018, 2 décembre 2019 et du 9 septembre 2021, puis par un avenant du 03 décembre 2024.

Ce dernier avenant a été autorisé par le Conseil de Surveillance en date du 28 novembre 2024 et a pris effet à partir du 1^{er} mai 2024, et concerne l'augmentation du montant maximum de la garantie en le portant de 950 millions de dirhams à 2 milliards de dirhams.

Crédit du Maroc commercialise les contrats de crédit-bail de Crédit du Maroc Leasing et Factoring par l'intermédiaire de son réseau. En contrepartie, Crédit du Maroc Leasing et Factoring verse au Crédit du Maroc une commission d'apport payée au moment du déblocage de chaque opération.

Par ailleurs, les opérations apportées par Crédit du Maroc sont garanties par celui-ci à hauteur de 50 % de l'encours. En contrepartie, Crédit du Maroc Leasing et Factoring verse au Crédit du Maroc une commission mensuelle sur l'encours.

Cette convention est conclue pour une durée de 12 mois à compter du 01/04/2003 puis renouvellement par tacite reconduction.

La commission d'apport et la commission de garantie comptabilisés en produit par Crédit du Maroc, au titre de l'exercice 2024 totalisent un montant de KMAD 4.213 HT pour un encours de contre garantie de KMAD 1.397.863. Les commissions d'apport et de garantie ont été réglées en 2024 à hauteur de KMAD 1,981 HT.

Conventions entre Crédit du Maroc et CDM Capital Bourse

Entités et personnes concernées :

- Crédit du Maroc, actionnaire à 100 % de CDM Capital Bourse ;
- M. Ali BENKIRANE, Président du Directoire de CDM et Président du Conseil de Surveillance de CDMCB ;
- M. Saïd JABRANI, M. Younes LAHLOU et M. Ali CHORFI, membres du Directoire de CDM et membres du Conseil de CDMCB.

➤ **Contrat de bail**

Nature, objet et modalité de la convention :

Cette convention, établie le 26 septembre 2024, porte sur un contrat de bail selon lequel Crédit du Maroc donne en location, à usage exclusif de bureaux, le local situé au premier étage de l'immeuble 201, boulevard d'Anfa à Casablanca, d'une superficie de 118 m².

Autorisé par le Conseil de CDM dès le 26 juillet 2024, le contrat est entré en vigueur le 1^{er} octobre 2024 pour une durée initiale d'un an, renouvelable tacitement selon les mêmes termes sauf résiliation par l'une des parties.

Le loyer mensuel convenu s'élève à 30 KDH hors taxes (toutes charges comprises). Bien qu'un produit de 90 KDH hors taxes (correspondant à trois mois de loyer) ait été comptabilisé au titre de l'exercice, aucun encaissement n'a été réalisé durant cette période.

➤ **Convention d'assistance technique et de prestation de service**

Nature, objet et modalités de la convention :

La convention d'assistance technique et de prestation de services, signée le 18 mars 2024, a pour objet la réalisation par Crédit du Maroc de diverses prestations dans les domaines comptable, de contrôle de gestion, de gestion financière, fiscale, juridique, logistique, immobilière, informatique et des ressources humaines.

Cette convention a été autorisée par le Conseil le 6 mars 2024 et a pris effet à partir du 1^{er} avril 2024 pour une durée indéterminée. La rémunération sera basée sur un barème de tarification, avec un montant comptabilisé en produit pour l'exercice s'élevant à 311 KDH HT.

Au cours de cet exercice, un montant de 207 KDH hors taxes a été encaissé, tandis que l'encours à la fin de l'exercice s'élève à 103 KDH HT.

4.3.2. Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Conventions conclues entre Crédit du Maroc et CDM Assurances (CDMA)

Entités et personnes concernées :

Crédit du Maroc, actionnaire à 100% du Crédit du Maroc Assurances.

➤ **Contrat de bail**

Cette convention, établie et autorisée par le Conseil de Surveillance en date du 26 mai 2023, porte sur un contrat de bail selon lequel Crédit du Maroc donne en location à usage exclusif de bureaux à Crédit du Maroc Assurances situé au premier étage de l'immeuble sis au 66, Route de Taddart, Casablanca, d'une superficie de 56 m².

La date d'entrée en jouissance est fixée au 1^{er} juin 2023. Le contrat de bail est consenti et accepté moyennant un loyer de base mensuel de 8 960 DH HT pour une durée d'une (1) année à compter de cette date d'entrée et qui sera renouvelé par tacite reconduction pour la même période sauf résiliation par l'une des parties conformément aux dispositions contractuelles.

Le produit constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2024 s'élève à 108 KDH hors taxes. Ce montant a été encaissé en totalité sur l'exercice.

➤ **Convention d'assistance technique et de prestations de services**

Cette convention, établie en février 2017, porte sur les prestations de services en matière comptable, de contrôle de gestion, de gestion financière, fiscale, juridique, immobilière et logistique, informatique et de ressources humaines.

Cette convention, conclue pour une durée indéterminée, a été modifiée par un avenant signé le 22 mai 2023, autorisé par le conseil de surveillance en mars 2023, pour étendre le champs des prestations aux missions en matière de gestion post-production, des contrats groupe d'assurance décès emprunteurs, des contrats d'assurances et d'assistance, des sinistres et des réclamations.

Le produit constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2024 s'élève à 625 KDH hors taxes. Le montant réglé à hauteur de 469 KDH hors taxes en 2024.

Conventions entre Crédit du Maroc et Crédit du Maroc Patrimoine (CDMP)

Entités et personnes concernées :

- Crédit du Maroc, actionnaire à 100% du Crédit du Maroc Patrimoine ;
- M. Ali BENKIRANE, Président du Directoire de CDM et Président du Conseil d'Administration de CDMP ;
- M. Saïd JABRANI, membre du Directoire de CDM et administrateur CDMP.

➤ Convention d'assistance technique et de prestations de services (Janvier 2022)

Cette convention, établie en janvier 2022, porte sur un contrat selon lequel Crédit du Maroc s'engage à réaliser des services support au profit de Crédit du Maroc Patrimoine pour la commercialisation des OPCVM.

Cette convention est conclue pour une durée indéterminée.

Le produit constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2024 s'élève à 880 KDH hors taxes dont 660 KDH réglés au cours de l'exercice.

➤ Contrat de mise à disposition

Ce contrat de mise à disposition, établi en octobre 2017 et modifié par l'avenant du 20 février 2019, porte sur la mise à disposition de la force de vente de la Banque pour la commercialisation des OPCVM au profit de CDM Patrimoine.

Cette convention est conclue pour une durée indéterminée.

Le produit constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2024 s'élève à 6 125 KDH hors taxes. Le montant réglé en 2024 est de 4 434 KDH.

➤ Convention d'assistance technique et de prestations de services (Février 2017)

Cette convention établie en février 2017, porte sur les prestations de services en matière comptable, de contrôle de gestion, de gestion financière, fiscale, juridique, immobilière et logistique.

Cette convention est conclue pour une durée indéterminée.

Le produit constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2024 s'élève à 104 KDH hors taxes. Ce montant a été réglé à hauteur de 78 KDH au cours de l'exercice.

➤ Contrat de bail

Ce contrat, établi en décembre 2015, et modifiée par l'avenant du 15 Mars 2022, porte sur un contrat de bail selon lequel Crédit du Maroc donne en location à Crédit du Maroc Patrimoine les locaux sis à Casablanca, 4^{ème} étage 48-58 boulevard Mohammed V.

Le contrat est conclu pour une durée d'une année à compter du 1^{er} Janvier 2016, puis renouvellement par tacite reconduction.

Le produit constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2024 s'élève à 50 KDH hors taxes. Aucun encaissement n'a été réalisé au cours de l'exercice.

Conventions conclues entre Crédit du Maroc et Crédit du Maroc International (CDMI)

Entités et personnes concernées :

- Crédit du Maroc, actionnaire à 100% et administrateur Crédit du Maroc International ;
- M. Saïd JABRANI, membre du Directoire de CDM et Président du Conseil d'administration de CDMI ;
- M. Younes LAHLOU et M. Ali CHORFI, membres du Directoire de CDM et administrateurs de CDMI.

➤ **Convention d'assistance technique et de prestations de services**

Cette convention, établie en février 2017 et modifiée par les avenants du 31 mars 2021 et du 30 mai 2022, porte sur la réalisation de prestations de services en matière comptable, de contrôle de gestion et de gestion financière, fiscale, juridique, immobilière et logistique, informatique et de ressources humaines, de suivi des tests d'intrusion, de recouvrement et de risques et de missions en matière de conformité, marketing et communication et l'assistance, le conseil et l'encadrement de la salle des marchés de Crédit du Maroc en matière de négociation et traitement des opérations de change sur les marchés financiers.

Cette convention est conclue pour une durée indéterminée.

Le produit constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2024 s'élève à 136 KDH hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité en 2024.

➤ **Contrat de bail**

Ce contrat, établi en mars 2005 et modifié par l'avenant du 15 mars 2022, porte sur un bail au titre duquel Crédit du Maroc donne en location à Crédit du Maroc International le local à usage de bureau sis à Tanger, Zone logistique de la zone franche.

Cette convention est renouvelable par tacite reconduction sur une durée d'une année.

Le produit constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2024 s'élève à 170 KDH hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité en 2024.

➤ **Convention d'émission de garantie autonome à première demande au profit de Crédit du Maroc International**

Cette convention, établie en juin 2018 et modifiée par les avenants du 5 septembre 2019 et du 15 mars 2022, prévoit la fourniture par Crédit du Maroc d'une garantie autonome à première demande au profit de Crédit du Maroc Offshore sur la totalité de ses encours à la clientèle.

Cette convention est conclue pour une durée indéterminée.

Le produit constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2024 s'élève à 1 133 KDH hors taxes, pour un encours de contre garantie de 222 891 KDH. Ce montant a été réglé à hauteur de 867 KDH en 2024.

Conventions de bail entre Crédit du Maroc et Crédit du Maroc Capital Bourse (CDMCB)

Entités et personnes concernées :

- Crédit du Maroc, actionnaire à 100% du CDMCB;
- M. Ali BENKIRANE, Président du Directoire de CDM et Président du Conseil de Surveillance de CDMCB.

Nature, objet et modalité de la convention :

Ce contrat, établi en novembre 2023 porte sur un bail au titre duquel Crédit du Maroc donne en location à Crédit du Maroc Capital Bourse, à usage de bureaux, le local situé sis à Casablanca, 4^{ème} étage 48-58 boulevard Mohammed V, d'une superficie de 116 m².

Le contrat de bail est consenti et accepté moyennant un loyer de base mensuel de 11 600 DH hors taxes.

Ce contrat a été résilié en septembre 2024.

Le produit constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2024 s'élève à 104,4 KDH hors taxes. Ce montant n'a pas été réglé en 2024.

Conventions conclues entre Crédit du Maroc et SIFIM

Entités et personnes concernées :

- Crédit du Maroc, actionnaire à 100 % de SIFIM ;
- M. Younes LAHLOU, membre du Directoire de CDM et Président du Conseil de SIFIM.

➤ Convention d'assistance technique et de prestations de services

Cette convention, établie en octobre 2017, porte sur les prestations de services en matière comptable, de contrôle de gestion, de gestion financière, fiscale, juridique, immobilière et logistique.

Cette convention est conclue pour une durée indéterminée.

Le produit constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2024 s'élève à 63 KDH hors taxes, réglé en totalité.

➤ Contrat de bail

Ce contrat, établi en juillet 2020, porte sur un contrat de bail selon lequel Crédit du Maroc donne en location à SIFIM les locaux sis à Casablanca, 6ème étage, 48-58 boulevard Mohammed V.

Cette convention est conclue pour une durée d'une année à compter du 1^{er} mai 2020 puis renouvelable par tacite reconduction.

Le produit constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2024 s'élève à 50 KDH hors taxes. Ce montant n'a fait l'objet d'aucun règlement en 2024.

Conventions entre Crédit du Maroc et Crédit du Maroc Leasing et Factoring

Entités et personnes concernées :

- Crédit du Maroc, actionnaire à 100% (depuis le 15 mai 2024) de Crédit du Maroc Leasing et Factoring et membre du Conseil de surveillance de CDMLF ;
- M. Ali BENKIRANE, Président du Directoire de CDM et Président du Conseil de Surveillance de CDMLF ;
- M. Saïd JABRANI, M. Younes LAHLOU et M. Ali CHORFI, membres du Directoire de CDM et du Conseil de CDMLF.

➤ Convention de bail (Novembre 2023)

Ce contrat, établi le 16 novembre 2023 et autorisé par le Conseil de Surveillance en date du 7 novembre 2023, porte sur un contrat de bail au titre duquel Crédit du Maroc donne location à Crédit du Maroc Leasing & Factoring deux locaux :

- un local à usage commercial situé au rez-de-chaussée de l'immeuble sis au 201, boulevard d'Anfa, Casablanca, d'une superficie de 55,5 m².
- un local à usage de bureau situé au premier étage de l'immeuble sis au 201, Casablanca.

Le contrat, entré en vigueur en octobre 2023, est consenti et accepté pour une durée d'une (1) année renouvelable par tacite reconduction pour la même période, sauf résiliation par l'une des parties conformément aux dispositions contractuelles.

Le produit constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2024 s'élève à 535 KDH. Ce montant a été réglé en totalité en 2024.

➤ **Contrat de bail (Février 2019)**

Ce contrat, établi le 11 février 2019, porte sur un contrat de bail selon lequel Crédit du Maroc Leasing et Factoring donne en location à Crédit du Maroc les locaux sis à Casablanca, 201 boulevard Zerktouni. Cette convention est conclue pour une durée d'une année à compter du 1^{er} janvier 2019 puis renouvelable par tacite reconduction.

La charge constatée par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2024 s'élève à 216 KDH hors taxes. Ce montant a été réglé à hauteur de 90 KDH sur l'exercice.

➤ **Convention cadre de partage des risques et d'émission de garantie à première demande sur l'activité factoring**

Cette convention, établie en mars 2021, prévoit les termes et conditions selon lesquels Crédit du Maroc s'engage à couvrir le risque afférent aux contrats d'affacturage et à consentir une garantie autonome à première demande sans conditions suspensives, pour garantir le remboursement en capital et intérêts des contrats d'affacturage et ce, dans la limite du montant maximum garanti.

Cette convention est valable tant que les garanties émises en vertu de la convention demeurent en vigueur.

Aucun produit n'a été constaté ni réglé par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2024.

➤ **Convention d'assistance technique et de prestations de services**

Cette convention, établie en février 2017 et modifiée par les avenants du 27 août 2019, du 2 décembre 2019 et du 7 septembre 2022, porte sur la réalisation de prestations de services en matière comptable, de contrôle de gestion et de gestion financière, fiscale, juridique, immobilière et logistique, informatique et de ressources humaines, de suivi des tests d'intrusion, de missions en matière de recouvrement et de risques et missions en matière de conformité.

Cette convention est conclue pour une durée indéterminée.

Le produit constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2024 s'élève à 1 514 KDH hors taxes, réglé en totalité au cours de l'exercice.

➤ **Convention cadre de financement – Mise en place du dispositif des lignes de crédit**

Cette convention, établie en janvier 2017, prévoit la mise en place d'un dispositif de lignes de crédit par CDM en faveur de Crédit du Maroc Leasing & Factoring. Cette convention est conclue pour une durée indéterminée.

Le montant des intérêts perçus au titre de l'exercice 2024 s'élève à 47 640 KDH hors taxes pour un encours de crédits débloqués de 1 636 601 KDH hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité en 2024.

➤ **Convention de partage des risques sur l'activité leasing**

Cette convention, établie en mars 2003, modifiée par avenants du 8 octobre 2018, du 2 décembre 2019, du 9 septembre 2021 et du 3 décembre 2024, Crédit du Maroc commercialise les contrats de crédit-bail de Crédit du Maroc Leasing et Factoring par l'intermédiaire de son réseau ; en contrepartie, Crédit du Maroc Leasing et Factoring verse au CDM une commission d'apport payée au moment du déblocage de chaque opération.

Par ailleurs, les opérations apportées par Crédit du Maroc sont garanties par celui-ci à hauteur de 50%¹⁴ de l'encours. En contrepartie, Crédit du Maroc Leasing et Factoring verse au Crédit du Maroc une commission mensuelle sur l'encours.

Cette convention est conclue pour une durée de 12 mois à compter du 1^{er} avril 2003 puis renouvelable par tacite reconduction.

Au titre de l'exercice 2024, le montant comptabilisé en produit s'élève à 4 213 KDH HT. Ce montant a été réglé en totalité en 2024.

¹⁴ Ce taux peut être modifié selon certains facteurs précisés dans la Convention.

4.3.3. Flux entre Crédit du Maroc et ses filiales au cours des trois dernières années

INTITULE	PARTIES	DATE	Produits/Charges constatés en KDH			Encaissement / Décaissement en KDH		
			2024	2023	2022	2024	2023	2022
CONVENTION LIANT CREDIT DU MAROC A SES FILIALES								
Contrat de bail	CDM Capital	Septembre 2024	90					
Convention d'assistance technique		Mars 2024	311			207		
Contrat de bail		Novembre 2023	104	-	-		-	-
Convention de partage des risques et d'émission de garantie à première demande	CDM Leasing et Factoring			-	-		-	-
Convention d'apport et de partage de risque		Mars 2003	4213	879	769	4213	879	769
				1 040	1 349		1 040	1 349
Convention cadre de financement -Mise en place du dispositif des lignes de crédit		Janvier 2017	47 640	36 359	34 430	47 640	36 359	34 430
Convention d'assistance technique		Février 2017	1 514	1 514	1 514	1 514	757	1 514
Contrat de bail		Février 2019	-216	-216	-216	-90	-216	-216
Contrat de bail		Novembre 2023	535	134	-	535	134	-
Convention d'assistance technique	CDM Assurances	Février 2017	625	625	304	469	469	304
Contrat de bail		Mai 2023	108	63	-	108	63	-
Convention de bail	CDMI - Banque Offshore	Mars 2005	170	170	204	170	170	204
Convention d'assistance technique		Février 2017	136	136	136	136	136	136
Contrat de la fourniture de garantie autonome à première demande		Juin 2018	1 133	661	764	867	661	686
Convention d'assistance technique	CDM Patrimoine	Février 2017	104	104	104	78	104	104
Contrat de mise à disposition		Octobre 2017	6 125	5 352	5 638	4 434	4062	5 638
Convention de bail		Décembre 2015	50	50	50	-	50	50
Convention d'assistance technique et de prestations de services		Janvier 2022	880	880	880	660	634	880
Contrat de bail	SIFIM	Juillet 2020	50	50	50	-	50	50
Convention d'assistance technique		Octobre 2017	63	63	63	47	63	63
Sous total			63 544	47 864	46 039	60 987	45 415	45 961

Source : Crédit du Maroc – Chiffres issus des conventions réglementées

En 2024, les conventions réglementées entre Crédit du Maroc et ses filiales ont généré des produits s'élevant à 63 544 KDH. Les produits générés proviennent principalement de la convention cadre de mise en place de lignes de crédit en faveur de Crédit du Maroc Leasing & Factoring. Ces conventions ont conduit à un

encaissement de 60 987 KDH au titre de l'exercice 2024. Les flux faisant l'objet de conventions réglementées et détaillés ci-dessus constituent les seuls flux entre Crédit du Maroc et ses filiales.

5. Participations de Crédit du Maroc

5.1. Présentation des principales participations de Crédit du Maroc

Ecoparc de Berrechid

Le Parc Industriel (PI) ECOPARC à Berrechid , sur une superficie globale de 61 ha (176 lots industriels) est le premier projet certifié HQE au niveau national. Il présente aux investisseurs opérant dans le secteur industriel un environnement adéquat pour la réalisation de leurs projets, avec des infrastructures de qualité et des avantages importants, notamment, des prix compétitifs, une offre commerciale diversifiée (location de terrains / bâtiments), ainsi qu'une connexion directe à la route nationale reliant Berrechid à Had Soualem. Ecoparc de Berrechid est une société anonyme au capital de 55.000.000 dirhams. Elle est détenue à hauteur de 16,36 % par Crédit du Maroc.

Société de gestion du parc industriel de Settât - Settapark

L'activité de la société est la gestion du parc industriel de Settât. En mode de gestion locative, le parc industriel de Settât propose aux investisseurs nationaux et étrangers la location de terrains et bâtiments industriels prêts à l'emploi. Settapark est une société anonyme au capital de 40.000.000 dirhams. Elle est détenue à hauteur de 16,32 % par Crédit du Maroc.

Société de gestion et d'exploitation du Parc Industriel de Bouskoura - Sogepib

La société de gestion et d'exploitation du parc industriel de Bouskoura, SOGEPIB, est une société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, dont le capital social est de 18.000.000 dirhams. Créée en 2001, la société a pour objectif la réalisation, l'aménagement, la promotion, la gestion et la commercialisation du parc industriel de Bouskoura. Le parc industriel de Bouskoura a atteint un taux d'occupation de 100 %. Crédit du Maroc détient 5 % du capital de Sogepib.

Société de gestion et d'exploitation du Parc Industriel de Ouled Salah - Sogepos

La société de gestion et d'exploitation du parc industriel d'Ouled Saleh, SOGEPOS, dont le capital social est de 35.000.000 dirhams, a été créée en 2009 dans l'objectif de réalisation, de promotion et de gestion du parc industriel d'Ouled Saleh. Le parc industriel d'Ouled Saleh a atteint un taux d'occupation de 100 %. Crédit du Maroc détient 13,20 % du capital de Sogepos.

Société Immobilière Interbancaire

La société immobilière interbancaire est une société anonyme de services. Détenue à hauteur de 6.67 % par Crédit du Maroc, son capital s'élève à 19.005.000 dirhams. Son activité s'étend à la promotion et construction d'immeuble.

Société Marocaine de Gestion des Fonds de Garantie et des Dépôts Bancaires

La Société Marocaine de Gestion des Fonds de Garantie des Dépôts Bancaires (SGFG) a été créée en mai 2015, en vertu de la loi n° 103.12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés du 24 décembre 2014. La SGFG a pour mission de gérer, conformément aux dispositions de cette loi, le Fonds Collectif de Garantie des Dépôts et le Fonds de Garantie des Dépôts des Banques Participatives.

Ces Fonds, institués par cette loi, ont pour objectif fondamental la protection des avoirs des déposants, personnes physiques ou morales, au cas où une Banque adhérente à l'un de ces Fonds ne serait plus en mesure de restituer les dépôts et les autres fonds remboursables. Ces Fonds constituent également un important dispositif permettant de contribuer au redressement des difficultés des établissements de crédit. La SGFG est une société anonyme au capital de 4.373.500 dirhams. Elle est détenue à hauteur de 4,45 % par Crédit du Maroc.

Agram Invest

Agram Invest est un fonds d'investissement dédié à l'agroalimentaire. Le fond a pour objectif de prendre directement ou indirectement des participations en fonds propres et de réaliser des investissements en quasi-fonds propres dans des sociétés situées au Maroc, spécialisées dans l'agroalimentaire et l'agro-industrie

marocaine, de la production à la distribution. Agram Invest est une société anonyme simplifiée au capital de 40.060.000 de dirhams. Elle est détenue à hauteur de 5,54 % par Crédit du Maroc.

Atlasnet (société en liquidation)

Atlasnet est une société anonyme au capital de 8.000.000 de dirhams spécialisée dans la conception et l'hébergement des sites web. Crédit du Maroc détient 31,25 % du capital d'Atlasnet.

Holding Sincomar

La Holding Sincomar est une société de participation au capital de 300.000 dirhams détenue à hauteur de 27,97 % par Crédit du Maroc et dont l'objet social est de prendre des participations dans des sociétés cotées ou non cotées.

Interbank

Interbank est une société anonyme au capital de 11.500.000 dirhams détenue à hauteur de 16 % par Crédit du Maroc et créée par un consortium bancaire pour gérer toutes ses opérations monétiques (porteurs et commerçants).

Centre Monétique Interbancaire

Le Centre Monétique Interbancaire est une société anonyme au capital de 98.200.000 dirhams, créé par un consortium bancaire pour gérer toutes ses opérations monétiques. Il a pour principal objectif le développement et la gestion des échanges monétaires électroniques entre particuliers, commerçants, e-commerçants, établissements bancaires et administrations publiques. Crédit du Maroc détient 11,2 % du capital du CMI.

Eurochèques Maroc

Eurochèques Maroc a pour activité la gestion, le développement au Maroc de système emochèque d'encaissement de chaque tiré sur des banques étrangères affichées à la commande. Crédit du Maroc détient 6,68 % du capital du d'Eurochèques Maroc.

5.2. Convention d'avance en compte courant d'associés entre Crédit du Maroc et Ecoparc Berrechid

Entités et personnes concernées :

Crédit du Maroc, actionnaire à hauteur de 16,36 % de Ecoparc Berrechid.

Nature, objet et modalité de la convention :

Crédit du Maroc apporte à Ecoparc Berrechid deux avances en compte courant d'associé par le biais de deux conventions, une convention établie en juin 2020 pour une avance de 1 646 KDH et une seconde convention établie en juillet 2021, pour une avance de 1 906 KDH.

Aucun produit n'a été constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2024.

Synthèse des participations :

Récapitulatif des participations du Groupe Crédit du Maroc au 31 décembre 2024

	Capital Social KDH	Nombre d'actions détenues	% du capital détenu	% droits de votes détenus
Participations :				
ATLASNET ¹⁵	8 000	25 000	31,25%	31,25%
HOLDING SINCOMAR	300	839	27,97%	27,97%
ECOPARC DE BERRECHID	55 000	90 000	16,36%	16,36%
SETTATPARK	40 000	65 301	16,32%	16,32%
INTERBANK ¹⁵	11 500	18 400	16,00%	16,00%
SOCIETE DE GESTION ET D'EXPLOITATION DU PÔLE INDUSTRIEL DE OULED SALEH (SOGEPPOS)	35 000	46 216	13,20%	13,20%
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	98 200	110 000	11,20%	11,20%
EUROCHEQUES MAROC ¹⁵	500	334	6,68%	6,68%
STE IMMOBILIERE INTERBANCAIRE	19 005	12 670	6,67%	6,67%
STE MAROCAINE DE GESTION DES FONDS DE GARANTIE DES DEPOTS BANCAIRES	4 374	588	4,45 %	4,45 %
AGRAM INVEST	40 060	2 221	5,54 %	5,54 %
SOCIETE DE GESTION DU PARC DE BOUSKOURA (SOGEPB)	18 000	9 000	5,00 %	5,00 %
BOURSE DE CASABLANCA	387 518	116 256	3 %	3,00 %
SMAEX	50 000	15 760	4,21 %	4,21 %
MAROCLEAR	20 000	301	1,51 %	1,51 %
FARAH MAGHREB	2 889 361	104	-	-
FINEA		3 200	0,01 %	0,01 %
COSUMAR	944 871	221	-	-
CITE II DES JEUNES ¹⁵	1 458	3	2,79 %	2,79 %

Source : Crédit du Maroc

¹⁵ Sociétés en liquidation

6. Marché bancaire marocain

6.1. Cadre législatif et réglementaire¹⁶

Les banques et, de façon générale, les établissements financiers, sont placés sous le contrôle de Bank Al-Maghrib et du Ministère des Finances, eux-mêmes placés sous la recommandation du Conseil National de la Monnaie et de l'Épargne et du Conseil des Établissements de Crédit.

L'activité bancaire est régie par les prescriptions de la loi n°103-12 (loi bancaire) relative aux établissements de crédit et organismes assimilés.

Le système bancaire marocain a entamé depuis 2006 un ensemble de réformes qui se sont traduites par une refonte de la loi bancaire orientée vers la libéralisation et la modernisation du secteur ainsi que la dynamisation des marchés des capitaux. Dans ce cadre, la loi bancaire de 1967 révisée en 1993 a été remplacée par la loi n°34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés. Cette loi vise l'élargissement des pouvoirs de Bank Al-Maghrib, lui conférant plus d'indépendance, renforçant sa réglementation et appuyant son rôle de supervision et de contrôle. Bank Al-Maghrib était ainsi habilité à octroyer ou à retirer les agréments, ou encore, à s'opposer à la nomination de personnes ne remplissant pas les conditions requises au sein des instances d'administration ou de direction des établissements de crédit. Les modalités d'application de la loi sont fixées par les circulaires du gouverneur de Bank Al-Maghrib et par les arrêtés du Ministre des finances.

Depuis 2007, les banques publiques sont assujetties au processus de redressement, au même titre que les banques privées, ainsi qu'au respect de l'ensemble des règles monétaires et prudentielles. Ces règles permettent de mieux gérer les risques liés à une insuffisance des ressources liquides des banques et établissements de crédit, à une insolvabilité et à la concentration des crédits sur un seul bénéficiaire ou même groupe de bénéficiaires. Le cadre réglementaire s'est ainsi aligné sur les standards internationaux, notamment avec l'entrée en vigueur, en 2007, des dispositions de Bâle II et sur les normes comptables internationales (IFRS). Ces dernières sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2008.

Bank Al-Maghrib a édicté plusieurs textes régissant notamment le contrôle interne, la gouvernance, la conformité, le plan de continuité d'activité et les dispositifs de gestion des risques, de concentration, de taux d'intérêt et de liquidité. Ces textes visent à aligner les pratiques bancaires sur les standards internationaux et à renforcer la capacité des institutions de crédit à gérer les risques.

Par ailleurs, depuis le déclenchement de la crise financière en 2008, Bank Al-Maghrib a cherché à renforcer son dispositif de veille et de surveillance prudentielle. En effet, la Banque Centrale a recommandé aux banques davantage d'exhaustivité et de fréquence des reportings sur les expositions aux crédits. En parallèle, Bank Al-Maghrib a invité le management des établissements bancaires à rehausser le niveau de vigilance et à faire preuve d'une plus grande implication dans la gestion des risques, notamment ceux liés aux activités à l'international.

Sur le plan micro-prudentiel, Bank Al-Maghrib s'est efforcé de renforcer les assises financières des établissements de crédit et à permettre une meilleure gestion des opérations de croissance interne et externe. Ainsi, Bank Al-Maghrib a décidé en avril 2012 de relever à 9% le niveau minimum du Tier I et de rehausser à 12 % le ratio de solvabilité. Cette mesure, entrée en vigueur à partir de fin juin 2013, est venue renforcer la résilience du système bancaire et conforter sa position dans la perspective de la mise en œuvre de l'une des composantes essentielles de la réforme de Bâle III, portant sur les fonds propres. Cette réforme met l'accent sur l'adéquation des fonds propres au profil de risque et sur l'évaluation de la qualité des actifs des banques et de leurs pratiques de gouvernance.

Sur le plan macro-prudentiel, Bank Al-Maghrib a inscrit ses actions de supervision dans une perspective plus large de stabilité financière. En effet, la Banque Centrale réalise notamment des stress tests pour évaluer la résilience du système bancaire à différents chocs financiers.

En 2015, la nouvelle loi bancaire, référencée loi n°103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés, a été publiée au bulletin officiel en mars 2015. Cette loi est venue renforcer le cadre de supervision du système bancaire et permettre l'émergence de nouveaux services et acteurs bancaires, réviser le cadre institutionnel par l'élargissement des attributions et composition du Comité des établissements de crédit,

¹⁶ Source : *Rapport annuel 2023 de Bank Al-Maghrib sur la supervision bancaire (dernier rapport disponible à cette date) et site institutionnel de Bank Al Maghrib.*

renforcer la réglementation prudentielle ainsi que la mise en place d'un cadre de surveillance macro-prudentielle et de gestion des crises systémiques.

Les principaux apports de la nouvelle loi bancaire ont porté sur les sujets suivants :

- l'élargissement du périmètre de la supervision bancaire : supervision intégrale des Associations de Micro-Crédit et des banques offshore y compris agrément, réglementation, traitement des difficultés et application des sanctions ;
- l'introduction des banques participatives et du cadre régissant l'activité de banques participatives, exercée à travers une banque dédiée ou par une banque conventionnelle dans le cadre de fenêtres ;
- le renforcement des règles relatives à la gouvernance bancaire : introduction des administrateurs indépendants, consécration des comités d'audit et institution d'un comité risque émanant de l'organe d'administration ;
- la mise en place d'un nouveau dispositif de surveillance macro-prudentielle couvrant l'ensemble du secteur financier : institution d'un Comité inter-autorités chargé de la coordination des actions de ses membres, l'évaluation des risques systémiques et la mise en œuvre de toutes les mesures pour les prévenir et en atténuer les effets ;
- la mise en conformité de la loi bancaire avec d'autres textes législatifs par sa mise en adéquation avec la loi sur la protection du consommateur, celles de lutte contre le blanchiment et sur la concurrence, et celle relative à la protection des données privées ;
- le renforcement du régime de traitement des difficultés des établissements de crédit à travers l'élargissement des instruments juridiques pour le traitement des difficultés d'établissements de crédit et l'introduction d'une procédure d'urgence, si les circonstances le nécessitent ;
- la consolidation du cadre de protection de la clientèle des services bancaires et le renforcement du système de garantie des dépôts ; et
- la mise en conformité de la loi bancaire avec d'autres textes législatifs.

En application des dispositions de la loi bancaire régissant les relations entre les établissements de crédit et leur clientèle, Bank Al-Maghrib fixe :

- les règles encadrant les modalités d'affichage des conditions appliquées par les établissements de crédit à leurs opérations, notamment en matière de taux d'intérêt débiteurs et créditeurs, de commissions et de régime de dates de valeur ;
- les conditions d'établissement des relevés de compte bancaires transparents et la communication des récapitulatifs des commissions appliquées ;
- les conditions minimales des conventions d'ouverture de comptes de dépôts devant protéger les droits des clients.

En juillet 2017, le Conseil de gouvernement a examiné et adopté deux projets de décrets relatifs aux Sukuk et au Takaful, présentés par le ministre de l'Economie et des Finances. Ce dernier, a également adopté le projet de décret 2.17.180 complétant le décret 2.08.530 du 17 Rajab 1431 (30 juin 2010) portant application de la loi 33.06 sur la titrisation des actifs.

Le Conseil de gouvernement a également adopté le projet de loi n°40-17 portant statut de Bank Al-Maghrib, présenté par le ministre de l'Economie et des Finances. Ce projet consacre la refonte du statut de Bank Al-Maghrib à travers l'élargissement de ses missions à la contribution à la prévention du risque systémique et au renforcement de la stabilité financière. Le texte prévoit ainsi d'attribuer à la Banque Centrale une autonomie totale en lui conférant le pouvoir de définir l'objectif de stabilité des prix, qui devient son objectif principal, et de conduire la politique monétaire en toute indépendance.

L'introduction d'un régime de change flexible a été lancée en janvier 2018. Ce régime est basé sur une bande horizontale (+/- 2,5%), à l'intérieur de laquelle le dirham peut fluctuer librement en fonction de l'offre et la demande sur le marché interbancaire des changes. Bank Al-Maghrib interviendra sur le marché uniquement si nécessaire afin de défendre l'intervalle ciblé.

Sur le plan de la consolidation des comptes, Bank Al-Maghrib a accompagné les établissements de crédit, dans le cadre du chantier d'adoption de la norme comptable internationale « IFRS 9 » portant sur les instruments financiers et dont l'entrée en vigueur était fixée au 1^{er} janvier 2018. La norme introduit un nouveau modèle de provisionnement basé sur les pertes de crédits attendues, selon lequel les banques sont tenues de provisionner l'ensemble de leurs créances, dès l'octroi du crédit, même celles qui ne présentent aucun signe de détérioration, de façon à prémunir une éventuelle insolvabilité du client

Au cours de l'exercice 2019, Bank Al-Maghrib a finalisé de nouvelles réglementations dans le domaine de la finance participative, de l'intégrité financière et de la protection du consommateur.

C'est ainsi qu'à l'instar de toutes les banques de la place, Crédit du Maroc a mis en conformité ses processus internes avec les dispositions de la loi 31/08 qui édicte les mesures de protection du consommateur et de ses décrets d'application tout en veillant à :

- assurer la transparence des offres de services et des produits ;
- communiquer tous les renseignements nécessaires relatifs aux caractéristiques des produits, biens ou services proposés à la clientèle ;
- informer le Consommateur sur les termes du contrat, les délais de réflexion et de rétractation ainsi que ces droits en matière de paiement par anticipation, au renouvellement, remise de la copie du contrat... ;
- respecter les règles régissant la publicité des produits et services par une présentation claire et lisible et contenant l'ensemble des mentions obligatoires prévues par les textes réglementaires pris en application de la loi.

Suite au déclenchement de la crise sanitaire au début de 2020, la Banque Centrale a dû revoir ses priorités et axer ses interventions sur le monitoring de l'impact de la crise sur les établissements de crédit ainsi que sur la préparation et le déploiement de mesures de régulation pour y faire face. Dans ce contexte, l'agenda des réformes a été révisé et l'adoption de l'essentiel des projets réglementaires prévus pour 2020 a été reportée.

Cependant, sur le plan législatif, elle a été partie prenante, aux côtés du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration et des départements ministériels concernés, à la finalisation des projets de lois prioritaires pour le système financier national ayant trait à la révision du cadre de la microfinance, la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, l'introduction du mécanisme du financement collaboratif et la transformation en Société Anonyme de la Caisse Centrale de Garantie. En effet, elle a contribué à l'adoption de la loi n°47-95 portant réorganisation de la Société Nationale de Garantie et du Financement de l'Entreprise (SNGFE, ex. CCG), l'objectif étant la refonte et la modernisation du cadre légal de gestion de la SNGFE en vue de lui permettre d'accompagner les stratégies et politiques publiques en matière de facilitation de l'accès au financement des populations cibles, en plus de bénéficier d'une garantie de l'Etat portant sur ses engagements au titre de l'activité de garantie.

L'année 2021 a été marquée par une sortie graduelle de la crise pandémique et une relance progressive de l'activité économique. Dans ce contexte, Bank Al-Maghrib a été amenée à ajuster les mesures de régulation qu'elle avait décidées l'année précédente pour faire face aux impacts de la crise. A ce titre, certaines mesures d'ordre prudentiel ont été prorogées et d'autres ont été levées.

La Banque Centrale a également adopté en 2021 des réformes prudentielles s'inscrivant dans la continuité des travaux de transposition des normes de Bâle III. Elle a aussi renforcé le dispositif réglementaire visant à répondre aux domaines prioritaires d'intervention dégagés par la crise Covid 19 notamment en lien avec le changement climatique, la digitalisation, l'inclusion financière et la protection de la clientèle.

Depuis, de nouvelles circulaires et directives de Bank Al-Maghrib sont rentrées en vigueur notamment :

- la circulaire n° 1/W/2021 : Cette circulaire modifie et complète la circulaire n° 26/G/2006 du 5 décembre 2006, telle que modifiée, relative aux exigences en fonds propres portant sur les risques de crédit, de marché et opérationnels des établissements de crédit, selon l'approche standard.
- la circulaire n° 4/W/2021 modifiant la circulaire du Wali de BAM n° 10/W/2018 relative aux fonds propres des banques et des sociétés de financement participatives.

- la directive n° 5/W/2021 relative au dispositif de gestion des risques financiers liés au changement climatique et à l'environnement. La directive constitue un référentiel de saines pratiques pour la mise en place, par les établissements de crédit et organismes assimilés, d'un dispositif de gestion des risques financiers liés à l'environnement, y compris le changement climatique, à même de leur permettre d'identifier les sources potentielles de tels risques et d'en assurer la mesure, la gestion, le suivi et le contrôle.
- la circulaire 6/W/2021 relative au ratio devant être observées par les banques : les banques sont tenues d'observer en permanence, sur base individuelle et consolidée, un ratio de levier d'au moins de 3% entre d'une part, le total de leurs fonds propres de catégorie 1 et d'autre part, le total de leurs expositions en valeur comptable.

Bank Al-Maghrib a introduit courant 2022 de nouvelles circulaires et directives en vue de renforcer le cadre réglementaire et prudentiel bancaire. Ce dispositif comprend :

- la circulaire n°1/W/2022 modifiant la circulaire n°6/W/2016 fixant les conditions et modalités d'application de l'article 22 de la loi n°103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés ;
- la circulaire n°2/W/2022 modifiant la circulaire n°7/W/2016 fixant les modalités d'exercice des services de paiement ;
- la directive n° 1/W/2022 relative à la prévention et à la gestion par les établissements de crédit des risques de corruption, instaurant les règles minimales devant être observées par les établissements de crédit et organismes assimilés pour la prévention et la gestion des risques de corruption ;
- la directive n°2/W/2022 relative aux conditions et modalités de la clôture des comptes à vue ;
- la directive n°3/W/2022 fixant les modalités d'information des demandeurs de crédit ;
- la directive n° 4/W/2022 relative aux règles minimales en matière d'externalisation vers le cloud par les établissements de crédit ;
- la recommandation n°1/W/2022 relative à la prise en compte de l'aspect genre dans les établissements de crédit, fixant les orientations et principes minimum à observer par les établissements de crédit et organismes assimilés pour la promotion de l'équité des genres, l'autonomisation économique et l'inclusion financière des femmes.

En 2023, de nouvelles circulaires et directives de BKAM sont rentrées en vigueur notamment :

- la circulaire du Wali de Bank Al-Maghrib n° 1/W/2023 complétant la circulaire du Gouverneur de Bank Al-Maghrib n° 20/G/2006 du 30 novembre 2006 relative au capital minimum ou la dotation minimum des établissements de crédit, telle que modifiée et complétée ;
- la circulaire du Wali de Bank Al-Maghrib n° 2/W/2023 relative aux conditions spécifiques applicables aux institutions de micro finance agréées en tant qu'établissement de crédit ;
- la circulaire du Wali de Bank Al-Maghrib n° 3/W/2023 fixant les conditions et modalités d'application de l'article 9 de la loi n°50-20 relative à la micro finance ;
- la circulaire du Wali de Bank Al-Maghrib n° 4/W/2023 modifiant la circulaire n°3/W/2018 relative aux conditions spécifiques d'application aux associations de micro-crédit de certaines dispositions de la loi bancaire n°103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés ;
- la circulaire du Wali de Bank Al-Maghrib n° 5/W/2023 relative à la classification des créances des institutions de micro finance et leur couverture par des provisions.
- l'entrée en vigueur du texte portant sur le projet de directive fixant les modalités d'information des demandeurs de crédit. Initialement lancé en 2021, cette directive couvre les aspects tels que les types de crédit adaptés, les mécanismes d'éligibilité, la communication des projets de contrat en cas d'approbation et les raisons de refus. En outre, les établissements doivent tenir un registre des demandes de crédit refusées et mettre en place des procédures pour suivre les délais d'évaluation adaptés à chaque type de financement.

En date du 5 avril 2024, la banque centrale a publié la lettre circulaire LC-BKAM-2024-2 relative au programme de soutien au financement des TPME. La lettre circulaire fixe les modalités relatives au refinancement des crédits accordés par les banques dans le programme de soutien au financement des très petites, petites et moyennes entreprises (TPME). Bank Al-Maghrib met en place une ligne de refinancement des nouveaux crédits décaissés en faveur des TPME et n'ayant pas bénéficié d'un refinancement auprès de Bank Al-Maghrib dans le cadre du programme intégré d'appui et de financement des entreprises. Les banques participant à ce programme peuvent bénéficier trimestriellement d'un refinancement auprès de Bank Al-Maghrib pour un montant maximum égal à leur production éligible de crédits de fonctionnement et d'investissement.

Bank Al-Maghrib a renforcé courant 2024 le cadre réglementaire et prudentiel du secteur bancaire grâce à l'introduction de nouvelles circulaires et directives. Ce dispositif réglementaire intègre notamment :

- la circulaire du Wali de Bank Al-Maghrib n° 1/W/2024 modifiant et complétant la circulaire n° 6/W/2016 du 10 juin 2016, fixant les modalités d'application de l'article 22 de la loi n° 103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés.
- la circulaire du Wali de Bank Al-Maghrib n° 2/W/2024 modifiant et complétant la circulaire n° 7/W/2016 du 10 juin 2016, fixant les modalités d'exercice des services de paiement.
- la circulaire du Wali de Bank Al-Maghrib n° 3/W/2024 modifiant et complétant la circulaire n° 5/W/2017 du 24 juillet 2017 relative à l'obligation de vigilance incombant aux établissements de crédit et organismes assimilés.
- la circulaire du Wali de Bank Al-Maghrib n° 4/W/2024 établit les exigences relatives au ratio structurel de liquidité à long terme (NSFR), alignant la réglementation marocaine sur les standards de Bâle III.

En 2025, Bank Al-Maghrib a publié deux directives majeures intégrant les risques climatiques dans la supervision bancaire

- la circulaire n°1 /W/2025 relative à la communication des risques financiers liées aux changements climatiques. Les établissements de crédits doivent désormais divulguer les risques climatiques auxquels ils sont exposés ;
- directive n°2/W/2025, imposant aux banques marocaines et à leurs filiales un cadre réglementaire pour la collecte et le reporting des informations liées aux risques financiers des grands emprunteurs face au changement climatique. Les banques doivent désormais intégrer ces données dans leurs dispositifs de gestion et de surveillance des risques financiers.

Dans le cadre de la réforme prudentielle engagée depuis plusieurs années, le premier Semestre 2025 a été également marqué par la mise en œuvre des dispositifs réglementaires liés à la gestion de la liquidité à long terme, en particulier :

- le Net Stable Funding Ratio (NSFR) : L'intégration du NSFR vise à garantir une structure de financement stable sur un horizon supérieur à un an, en assurant une adéquation durable entre les ressources stables et le profil de maturité des actifs du bilan. Cet indicateur structurel renforce la robustesse du modèle de financement de la Banque face aux chocs de liquidité de long terme. (circulaire BAM n°4/W/2024 dont les dispositions sont entrées en application à partir du 20 décembre 2024) ;
- l'Internal Liquidity Adequacy Assessment Process (ILAAP) : le déploiement de l'ILAAP permet d'ancrer une démarche proactive et prospective dans l'évaluation des risques de liquidité. Ce dispositif, permet de démontrer, tant à l'autorité de supervision qu'aux parties prenantes, la capacité de la Banque à faire face à des situations de tension, tout en maintenant une gestion optimale de ses marges de manœuvre. (Directive n°1/W/2024 entrée en vigueur à partir du 20 décembre 2024).

Ces mécanismes, pleinement intégrés dans le dispositif de pilotage prudentiel de la Banque, reflètent son engagement continu en matière de gestion rigoureuse des risques, de conformité réglementaire et de solidité financière.

6.2. Règles prudentielles

Afin de renforcer la solidité du système bancaire marocain et de le mettre au niveau des standards internationaux, des règles prudentielles ont été réaménagées. L'ensemble des indicateurs pris en compte pour évaluer la stabilité financière des institutions financières, leurs définitions ainsi que les seuils fixés par BAM sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Ratio	Définition	Taux
Ratio Tier 1	Rapport entre les fonds propres de catégorie 1 d'une banque et le total des risques de marché et de crédit pondérés	$\geq 9 \%$
Ratio de solvabilité (ou Ratio Cooke)	Rapport entre les fonds propres d'une banque et ses engagements pondérés en fonction des risques de signature	$\geq 12 \%$
Coefficient minimum de liquidité	Rapport entre d'une part, les éléments d'actif disponibles réalisables à court terme et les engagements par signature reçus et, d'autre part, les exigibilités à vue et à court terme et les engagements par signature donnés.	$\geq 100 \%$
Ratio de liquidité des banques (LCR)	Rapport entre le montant des actifs liquides de haute qualité et les sorties nettes de trésorerie, sur les 30 jours calendaire.	$\geq 100 \%$
Ratio de division des risques	Rapport entre, d'une part, le total des risques encourus sur un même bénéficiaire affecté d'un taux de pondération en fonction de leur degré de risque et, d'autre part, les fonds propres nets de la banque.	$\leq 20 \%$
Classification des créances en souffrance et leur couverture par des provisions	Les créances en souffrance sont réparties en 3 catégories selon leur degré de risque : Les créances pré-douteuses, douteuses et contentieuses. Les provisions doivent être constatées déduction faite des garanties détenues (sûretés, hypothèques) et des agios réservés.	Pré-douteuses $\geq 20\%$ Douteuses $\geq 50\%$ Contentieuses $\geq 100\%$
Ratio de levier	Rapport entre les fonds propres de catégorie 1 des banques et le total des expositions de la banque bilan et hors bilan (article 3 directive BAM n°6/W/2021) ¹⁷	$\geq 3 \%$
Ratio CET1	Core Equity Tier 1 : ce sont les fonds propres de base	$\geq 8 \%$
Ratio structurel de liquidité à long terme (NSFR)	Rapport entre le montant de financement stable disponible et le montant de financement stable exigé	$\geq 100 \%$
Processus d'évaluation de l'adéquation de la liquidité (ILAAP)	Processus interne d'évaluation de l'adéquation de la liquidité permettant de s'assurer que la banque dispose de ressources suffisantes et durables en liquidité pour faire face à ses obligations, y compris en situation de stress.	

Les établissements de crédit sont tenus de respecter, sur une base individuelle et/ou consolidée ou sous-consolidée, les ratios prudentiels fixés par circulaires du Wali de Bank Al-Maghrib.

En réponse à la crise sanitaire, Bank Al-Maghrib a pris un ensemble de mesures d'accompagnement des établissements de crédit au plan prudentiel couvrant les exigences en matière de liquidité, de fonds propres et de provisionnement des créances à l'effet de renforcer la capacité des établissements de crédit à soutenir les ménages et les entreprises dans les circonstances *exceptionnelles* de la pandémie.

- **Ratio de liquidité à court terme (LCR)** : les banques avaient été autorisées, en cas de nécessité, à utiliser, au cours du 2^{ème} trimestre 2020, les coussins de liquidité constitués sous forme d'Actifs Liquides de Haute Qualité en deçà du ratio minimum du LCR fixé à 100 %. Cette mesure a été levée fin juin 2020) ;
- **Ratio de solvabilité** : Bank Al-Maghrib avait autorisé, fin mars 2020, le relâchement sur une période de 12 mois, du coussin de fonds propres de conservation à hauteur de 50 bps, ramenant les seuils

¹⁷ Correspondant à la somme des expositions suivantes : exposition du bilan, expositions sur opérations de cession temporaires de titres, expositions sur produits dérivés et expositions du hors bilan.

minimums réglementaires à 8,5 % pour le ratio de fonds propres de catégorie 1 et à 11,5 % pour le ratio de solvabilité. Cette mesure a été prorogée jusqu'à fin juin 2022 ;

- **Provisionnement du risque de crédit :** Bank Al-Maghrib avait autorisé les banques et les sociétés de financement à surseoir au provisionnement des crédits objet d'un moratoire et a demandé en parallèle de constituer, à titre préventif, des provisions pour risques généraux en couverture des risques de crédit futurs.
- **Traitement des dotations aux amortissements sur biens donnés en leasing par les établissements de crédit :** les établissements de crédit avaient été autorisés à procéder à la suspension des dotations aux amortissements des biens donnés en crédit-bail ou en location simple pour les contrats objet de moratoires accordés à la clientèle. Cette mesure a été levée à fin 2020.

Bank AL-Maghrib a, en revanche, décidé de proroger les mesures concernant la solvabilité des banques et le provisionnement des micro-crédits portant sur ce qui suit :

- **Ratio de solvabilité :** les banques avaient été autorisées à bénéficier du relâchement du coussin de fonds propres de conservation à hauteur de 50 points de base. Cette mesure a été prorogée à fin juin 2022.
- **Distribution de dividendes :** après avoir demandé aux banques de suspendre la distribution des dividendes au titre de 2019, la Banque Centrale a requis d'adopter une approche prudente à ce sujet au titre de 2020 et de lui soumettre pour approbation préalable les propositions de distribution de dividendes selon des règles fixées par elle.
- **Provisionnement des créances relevant du secteur du Micro-crédit :** les associations de Micro-crédit avaient été autorisées à bénéficier de la mesure d'assouplissement des règles de classification et de provisionnement des micro-crédits. Cette mesure a été prorogée à fin 2022.

6.3. Autorités de régulation et/ou de contrôle

- **Ministère de l'économie et des Finances :**

Dans le cadre de ses attributions, le Ministère de l'économie et des Finances est en charge des questions financières et monétaires, y compris les politiques des crédits et de finances extérieures.

Par ailleurs, il assure la tutelle financière des entreprises et établissements publics ou à participation étatique et, le cas échéant, contribue dans une large mesure à leur transfert au secteur privé, dans les cadres, législatif et réglementaire du processus de privatisation.

En matière financière, le ministère définit les conditions des équilibres financiers et assure les tutelles réglementaires et techniques des établissements et intermédiaires financiers.

- **Bank Al-Maghrib :**

Bank Al-Maghrib est la Banque Centrale qui supervise le système bancaire marocain. Dans le but d'assurer la stabilité des prix, BAM arrête et met en œuvre les instruments de politique monétaire et intervient sur le marché monétaire en utilisant les instruments appropriés. Elle veille au bon fonctionnement du marché monétaire et à l'application des dispositions législatives et réglementaires relatives à l'exercice et au contrôle de l'activité des établissements de crédit et organismes assimilés.

- **Conseil National du Crédit et de l'Épargne :**

Le Conseil National du Crédit et de l'Épargne débat de toute question intéressant le développement de l'épargne ainsi que de l'évolution de l'activité des établissements de crédit. Il formule des propositions au gouvernement dans les domaines qui entrent dans sa compétence. Il peut constituer en son sein des groupes de travail pour mener toutes les études qu'il juge utiles ou qui peuvent lui être confiées par le ministre chargé des finances ou le gouverneur de Bank Al-Maghrib.

Il peut demander à Bank Al-Maghrib et aux administrations compétentes de lui fournir toute information utile à l'accomplissement de sa mission. Le Conseil national du crédit et de l'épargne est présidé par le ministre chargé des finances. Le secrétariat du Conseil est assuré par Bank Al-Maghrib.

Le Conseil National du Crédit et de l'Épargne est composé de représentants de l'administration, et des organismes à caractère financier, de représentants des chambres professionnelles et des associations professionnelles et de personnes désignées par le Premier ministre en raison de leur compétence dans le domaine économique et financier. Sa composition et ses modalités de fonctionnement sont fixées par décret.

▪ **Le Comité des Etablissements de Crédit (CEC)**

Le Comité des Etablissements de Crédit n'intervient qu'à titre consultatif sur les questions liées à l'activité des établissements de crédit : octroi et retrait d'agréments, conditions de prises de participation, etc.

Présidé par le Gouverneur de Bank Al Maghrib, le Conseil se compose comme suit :

- un rôle de représentant de Bank Al-Maghrib ;
- deux rôles de représentants du ministère chargé des finances, dont le Directeur du Trésor et des Finances Extérieures ;
- deux rôles de représentants de l'Association Professionnelle des Banques, dont le président ;
- le rôle de président de l'Association Professionnelle des Sociétés de Financement ;
- le rôle de président de l'Association Professionnelle des Etablissements de Paiement ;
- le rôle de président de la Fédération Nationale des Associations de Microcrédit.

6.4. Faits marquants du secteur

Les principaux faits marquants relatifs au secteur bancaire et survenus entre 2021 et le premier semestre 2025 sont les suivants :

Année	Evolutions réglementaires
2022	▪ En avril 2022, le besoin en liquidité des banques s'est accentué à 74,8 milliards de dirhams en moyenne hebdomadaire ; ▪ Les injections de liquidité de Bank Al-Maghrib ont porté sur un montant total de 85 milliards ; ▪ Sur le marché interbancaire, le taux moyen pondéré s'est maintenu à 1,50% sur le premier trimestre ; ▪ Le 26 avril 2022, Crédit Agricole, Holmarcom et Atlanta-Sanad ont conclu un contrat de cession d'actions portant sur l'acquisition – par Holmarcom et Atlanta Sanad – de l'intégralité des actions détenues par Crédit Agricole dans Crédit du Maroc, soit 78,7% du capital social et des droites de vote de Crédit du Maroc. ▪ En septembre, le Conseil de Bank Al Maghrib a décidé de relever le taux directeur de 1,5% à 2% (soit 50 pbs) pour prévenir tout désencrage des anticipations d'inflation et assurer les conditions d'un retour rapide à des niveaux en ligne avec l'objectif de stabilité des prix. ▪ Le 20 décembre, le Conseil de Bank Al Maghrib a relevé le taux directeur de 50 points de base. Le taux est passé ainsi de 2% à 2,5%.
2023	▪ Entrée en vigueur du nouveau ratio maximum du risque de taux d'intérêt où des dispositions transitoires ont été fixées pour une mise en œuvre graduelle en 2021 et 2022. Les banques doivent désormais veiller à ce que les impacts des différents chocs de taux d'intérêt ne dépassent pas le seuil de 15% de leurs fonds propres de catégorie 1 ; ▪ Mise en place, par le GPBM et sous l'impulsion de Bank Al-Maghrib, d'un comparateur permettant aux usagers des services bancaires de disposer d'information sur les tarifs bancaires appliqués par les établissements bancaires ainsi que les dates

	de valeur relatives à une sélection d'opérations et de services destinés à la clientèle des personnes physiques¹⁸ ; ■ Entrée en vigueur de la charte de l'investissement ; ■ Hausse du taux directeur de 2,5% à 3% (+50 pbs) suite à la décision du Conseil de Bank Al-Maghrib tenu le 21 mars ; ■ Lancement du virement interbancaire instantané à partir du 1^{er} juin par Bank Al-Maghrib et GSIMT.
2024	■ Publication de la lettre circulaire LC-BKAM-2024-2 relative au programme de soutien au financement des TPME. Bank Al-Maghrib met en place une ligne de refinancement des nouveaux crédits décaissés en faveur des TPME et n'ayant pas bénéficié d'un refinancement auprès de Bank Al-Maghrib dans le cadre du programme intégré d'appui et de financement des entreprises. ■ Au 19 mars 2024, le conseil de Bank-Al-Maghrib a jugé que le niveau actuel du taux directeur reste approprié pour renforcer l'ancrage des anticipations d'inflation et soutenir son retour à des niveaux en ligne avec l'objectif de stabilité des prix. En conséquence, il a décidé de maintenir inchangé le niveau de 3% tout en continuant de suivre de près l'évolution de la conjoncture économique et de l'inflation. ■ Le 5 avril 2024, la banque centrale a publié la lettre circulaire LC-BKAM-2024-2 relative au programme de soutien au financement des TPME. La lettre circulaire fixe les modalités relatives au refinancement des crédits accordés par les banques dans le programme de soutien au financement des très petites, petites et moyennes entreprises (TPME). Bank Al-Maghrib met en place une ligne de refinancement des nouveaux crédits décaissés en faveur des TPME et n'ayant pas bénéficié d'un refinancement auprès de Bank Al-Maghrib dans le cadre du programme intégré d'appui et de financement des entreprises. Les banques participant à ce programme peuvent bénéficier trimestriellement d'un refinancement auprès de Bank Al-Maghrib pour un montant maximum égal à leur production éligible de crédits de fonctionnement et d'investissement. ■ Lors de la deuxième réunion trimestrielle, soit le 25 juin 2024, sur la base de l'ensemble des considérations macro-économiques, et après avoir maintenu le taux directeur inchangé pendant quatre réunions consécutives, le conseil de Bank-Al-Maghrib a décidé de réduire le taux directeur de 25 points de base à 2,75%. ■ Cession par Société Générale de sa participation majoritaire dans Société Générale Marocaine de Banques (SGMB) et La Marocaine Vie au groupe Saham, dirigé par Moulay Hafid Elalamy. Cette transaction, d'un montant de 745 millions d'euros, comprenait la cession de 57,7% du capital et des droits de vote de SGMB. ■ Le 17 décembre 2024, une nouvelle réduction de 25 points de base, a été décidée, ramenant le taux directeur à 2,5%.
2025	■ À partir de janvier 2025, le secteur bancaire marocain applique deux nouvelles normes baloise majeures : le ratio structurel de liquidité (NSFR) et le processus d'évaluation de l'adéquation de la liquidité (ILAAP) ✓ Fixé à un minimum réglementaire de 100%, le ratio NSFR impose aux banques de maintenir un niveau suffisant de ressources stables pour couvrir leurs besoins de financements à long terme réduisant ainsi leur dépendance aux financements à court terme et renforçant leur résilience face aux chocs de liquidité. ✓ Le dispositif ILAAP impose aux établissements de crédits d'évaluer régulièrement leur profil de liquidité à réaliser des stress tests et à élaborer des plans d'urgence

¹⁸ Communiqué BAM publié le 1^{er} mars 2023

pour faire face à des situations de tensions.

- Le 18 mars 2025, le conseil de Bank-Al-Maghrib a décidé de réduire le taux directeur de 25 points de base à 2,25%.
- Lancement, le 19 février, du marché à terme interbancaire des swaps de taux (Overnight Index Swaps – OIS), indexés sur le Moroccan Overnight Index Average (MONIA)

6.5. Activité du secteur bancaire¹⁹

Le secteur bancaire joue un rôle clef dans l'économie marocaine. À travers ses deux principales activités, collecte de l'épargne et allocation des crédits, il est le moteur du financement du développement de l'économie nationale.

En 2024, la structure du système bancaire est restée globalement stable. Le secteur bancaire comprend 93 établissements de crédit et organismes assujettis au contrôle de Bank Al-Maghrib, répartis entre 19 banques conventionnelles, 5 banques participatives, 29 sociétés de financement, 6 banques offshore, 11 associations de microfinance, 18 établissements de paiement, 3 sociétés de financement collaboratif, la Société National de Garantie et du Financement de l'Entreprise (SNGFE) et la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG). Sont également soumises au contrôle de Bank Al-Maghrib, 4 fenêtres participatives, dont une spécialisée dans la garantie des financements.

La population des établissements de crédit cotés en bourse, se situe à 11 en 2024 réparties entre 7 banques et 4 sociétés de financement, représentant près de 35% de la capitalisation boursière.

A l'étranger, les groupes bancaires disposent de 51 filiales et 22 succursales présentes dans 36 pays dont 27 en Afrique, 7 en Europe et 2 en Asie. Ils disposent également de 25 bureaux de représentation dans 14 pays situés principalement en Europe, en Asie et en Amérique.

Le réseau bancaire poursuit sa tendance baissière sous l'effet de la digitalisation croissante des services bancaires et de la mise en œuvre par les banques de stratégies visant à réorganiser et optimiser leurs réseaux de distribution sur le plan géographique et des services offerts à la clientèle. A fin 2024, le nombre d'agences bancaires s'est réduit de 113 unités pour ressortir à 5 692. Cette évolution reflète une baisse de 120 agences pour les banques conventionnelles et une hausse de 7 agences pour les banques participatives.

En 2024, le secteur bancaire marocain a maintenu un rythme favorable de croissance grâce aux mesures entreprises par l'Etat et par la Banque Centrale pour soutenir l'économie et le secteur bancaire. L'encours des crédits à l'économie a marqué une croissance de 4,5% par rapport à la même période en 2023 pour se situer à 1 170 milliards de dirhams à fin 2024. Cette évolution résulte de la hausse des crédits aux entreprises, notamment les crédits d'équipement qui progressent de 19,1 %. Les crédits à court terme et aux promoteurs affichent des hausses respectives de 2,3 % et 1,2 %. Les crédits aux particuliers enregistrent une hausse limitée à 0,5 %, en raison de la décélération de la croissance du crédit à l'habitat.

Les dépôts de la clientèle enregistrent une hausse de 9,6 % contre 3,4 % en 2023, lié essentiellement à l'augmentation des ressources à vue, de la progression des comptes d'épargne et des dépôts à terme de 6 %.

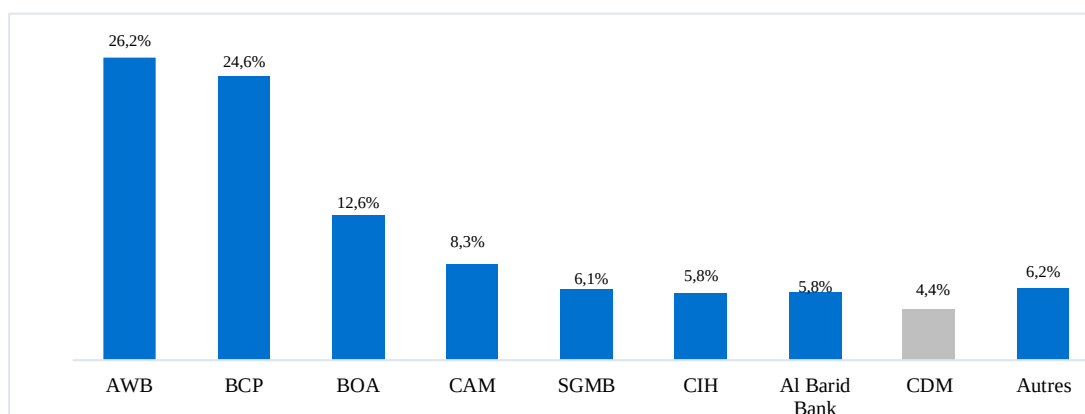
➤ **Dépôts de la clientèle :**

L'activité bancaire se caractérise par une forte concentration. En effet, en termes des dépôts collectés auprès de la clientèle, cinq banques monopolisent près de 78 % de ces ressources. La Banque Centrale Populaire (BCP) et Attijariwafa Bank (ATW) captent une part de marché de près de 50,8 %, suivies de Bank Of Africa (BOA) qui en capte 12,6 %. Crédit du Maroc collecte, quant à elle, 4,4 % du total des ressources des banques marocaines au titre de 2024.

¹⁹ Source : Rapport annuel de Bank Al-Maghrib sur la supervision bancaire - exercice 2024 / Statistiques GPBM

Parts de marché des ressources à la clientèle des banques marocaines au 31 décembre 2024

En MDH	2024	Part en %
AWB	334 209	26,2%
BCP	313 813	24,6%
BOA	160 533	12,6%
CAM	106 412	8,3%
SGMB	77 657	6,1%
Al Barid Bank	74 549	5,8%
CIH	73 465	5,8%
CDM	56 431	4,4%
BMCI	45 544	3,6%
Autres	33 971	2,7%
Total Dépôts de la clientèle	1 276 584	100%



Source : Statistiques GPBM – Version décembre 2024

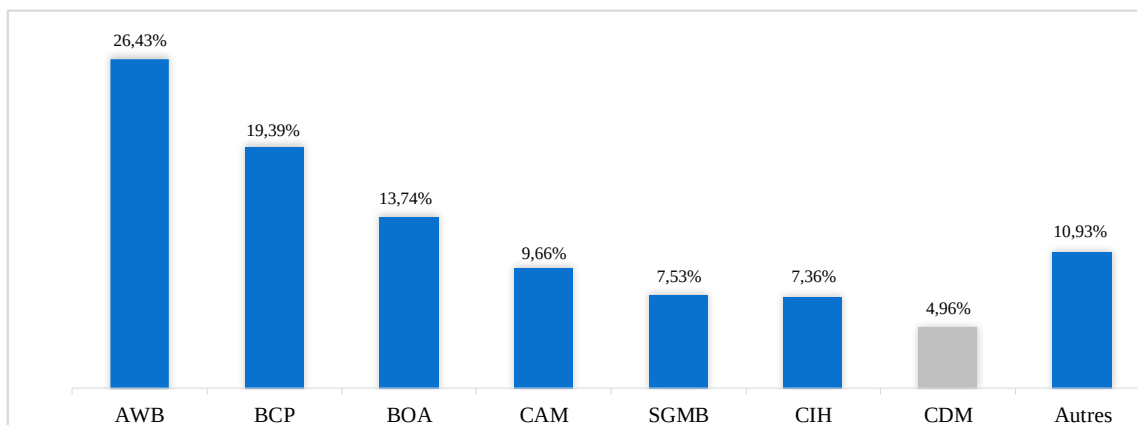
➤ Crédits à la clientèle

En termes d'emplois, les cinq plus grandes banques ont octroyé près de 77 % des crédits à l'économie au titre de 2024. AWB et BCP occupent les premières positions en matière de distribution des crédits à la clientèle avec des parts de marché respectives de 26,4 % et de 19,4 %, suivies de BOA qui en détient 13,7 %. Crédit du Maroc polarise 4,9 % des crédits distribués à la clientèle.

Au 31 décembre 2024, les crédits à la clientèle représentent près 94 % des ressources des banques marocaines.

Parts de marché des crédits à la clientèle des banques marocaines au 31 décembre 2024

En MDH	2024	Part en %
AWB	290 695	26,4%
BCP	213 321	19,4%
BOA	151 141	13,7%
CAM	106 282	9,7%
SGMB	82 784	7,5%
CIH	80 962	7,4%
CDM	54 539	5,0%
Autres	120 252	10,9%
Total Crédits à la clientèle	1 099 977	100%



Source : Statistiques GPBM – Version décembre 2024

➤ Présentation des autres agrégats²⁰

▪ Évolution des ressources

Selon les indicateurs relevés par le Groupement Professionnel des Banques du Maroc (GPBM), les dépôts de la clientèle des banques commerciales²¹, sur la période 2022 – 2024, ont évolué comme suit :

Ressources en MDH	2022		2023		Var.	2024		Var.
	En valeur	%	En valeur	%		En valeur	%	
Dettes envers les Stés de financement	3 346	0,3%	3 329	0,3%	-0,5%	2 473	0,2%	-25,7%
Dépôt de la clientèle	1 126 346	89,2%	1 164 773	89,1%	3,4%	1 276 584	89,8%	9,6%
Comptes chèques	545 415	43,2%	574 550	43,9%	5,3%	630 687	44,4%	9,8%
Comptes courants	218 681	17%	234 524	17,9%	7,2%	270 179	19,0%	15,2%
Comptes d'épargne	178 679	14,1%	181 914	13,9%	1,8%	186 762	13,1%	2,7%
Dépôt à terme	133 600	10,6%	123 507	9,4%	-7,6%	130 917	9,2%	6,0%
Autres dépôts et comptes créditeurs	49 970	4,0%	50 278	3,8%	0,6%	58 038	4,1%	15,4%
Emprunts Fin. Extérieurs	12 618	1,0%	12 802	1,0%	1,45%	12 433	0,9%	-2,9%
Titres de créances émis (1)	61 506	4,9%	63 896	4,9%	3,9%	66 582	4,7%	4,2%
Dettes subordonnées	56 802	4,5%	61 082	4,7%	7,53%	61 607	4,3%	0,9%
Créances titrisées	2 349	0,2%	1 802	0,1%	-23,3%	1 213	0,1%	-32,7%
Total Ressources	1 262 968	100%	1 307 683	100,0%	3,5%	1 420 892	100%	8,7%

Source : Statistiques GPBM – Version décembre 2024

(1) Certificats de dépôt + emprunts obligataires émis + autres titres de créances émis

Revue analytique 2023 – 2024

Au titre de l'année 2024, l'ensemble des ressources collectées par les banques commerciales s'est établi à près de 1 421 Mrds MAD, soit une progression de 8,7 % par rapport à fin 2023. Cette évolution provient essentiellement de l'augmentation des dépôts de la clientèle, dont l'encours à fin décembre 2024 a crû de 9,6 % pour s'établir à fin 2024 à 1 277 Mrds MAD (+111,8 Mrds MAD).

La ventilation des dépôts de la clientèle fait ressortir une hausse des comptes Chèques de +56,1 Mrds MAD passant ainsi de 574,5 Mrds MAD en 2023 à 630,6 Mrds MAD en 2024, représentant 44,4 % du total des ressources et une progression des comptes courants qui enregistrent une croissance annuelle de 15,2 % soit + 35,6 Mrds MAD, représentant 19 % du total des ressources.

²⁰ Les indicateurs retenus correspondent aux agrégats sociaux des banques

²¹ Les banques comprises dans la définition « banque commerciale » sont : Al Barid Bank, Arab bank, AWB, Bank Al Amal, BOA, BMCI, BCP, CAM, CDG capital, CDM, CFG Group, CIH, Citi Bank, FEC, La Caixa, Media Finance, Sabadell, SGMB, UMB.

Les emprunts financiers extérieurs s'établissent à 12,4 Mrds MAD à fin 2024, en baisse de 2,9 % par rapport à 2023.

Cependant, on note une baisse de 32,7 % des créances titrisées pour s'établir à 1,2 Mrds MAD (- 589 Millions MAD).

Les dettes subordonnées, quant à elles, consolident leur part dans le total des ressources des banques commerciales à 4,3 % pour s'établir à 61 Mrds MAD, soit une croissance de 0,9 %.

La structure des ressources des banques commerciales reste marquée par une prédominance des dépôts de la clientèle à 89,8 %, en quasi-stagnation comparativement à 2023.

Revue analytique 2022 – 2023

Au terme de l'exercice 2023, les ressources des banques commerciales affichent une progression de 3,5 % pour un solde de près de 1 308 Mrds DH.

La structure des ressources des banques commerciales présente une prédominance de dépôts de la clientèle à 89,1 % en légère hausse de 3,4 % pour s'établir à fin 2023 à 1 165 Mrds DH (+38,4 Mrds DH). Cette croissance s'explique par la hausse des comptes chèques de 29,1 Mrds DH passant ainsi de 545,4 Mrds DH en 2022 à 574,5 Mrds DH en 2023, représentant 43,9 % du total des ressources et une progression des comptes courants qui enregistrent une croissance annuelle de 7,2 % soit + 15,8 Mrds DH, représentant 17,9 % du total des ressources. Les emprunts financiers extérieurs s'établissent à 12,8 Mrds DH à fin 2023, en hausse de 1,5 % par rapport à 2022.

Les créances titrisées ont connu une baisse de 23,3 % comparativement à l'année précédente, pour s'établir à 1,8 Mrds DH (-547 MDH).

Les dettes subordonnées, quant à elles, consolident leur part dans le total des ressources des banques commerciales à 4,7 % pour s'établir à 61,6 Mrds DH, soit une croissance de 7,5 %.

Au 31 décembre 2024, la ventilation des dépôts des principales banques se présente comme suit :

Ressources MDH	Dettes envers les Sociétés de Financement	Dépôts de la clientèle	Emprunts Financiers Extérieurs	Titres de créance émis	Dettes subordonnées	Créances Titrisées	Total
ATW	881	334 209	3 745	7 285	15 706	-	361 826
BOA	29	160 533	914	7 724	11 900	-	181 099
BHCI	222	45 544	0	8 362	2 250	-	56 378
CPM	747	313 813	1 013	0	11 566	1 213	328 351
CAM	0	106 412	703	6 675	6 790	-	120 580
CDM	1	56 431	524	3 158	2 408	-	62 522
CIH	237	73 465	829	7 832	5 300	-	87 663
SGMB	308	77 657	276	6 550	1 600	-	86 392
Autres	49	108 520	4 429	18 997	4 087	-	136 082
Total	2 473	1 276 584	12 433	66 582	61 607	1 213	1 420 892

Source : Statistiques GPBM – Version décembre 2024

■ Évolution des crédits

Les crédits distribués par le système bancaire, sur la période 2022 – 2024, ont évolué comme suit :

Emplois en MDH	2022		2023		Var.	2024		Var.
	En valeur	%	En valeur	%		En valeur	%	
Créances brutes sur stés de financement	63 745	6,0%	68 651	6,1%	7,70%	70 463	6,0%	2,64%
Comptes ordinaires des Stés de financement	3 172	0,3%	2 826	0,3%	-10,91%	4 999	0,4%	76,89%
Valeurs reçues en pension JJ et à terme	0	0,0%	500	0,0%	ns	529,76	0,0%	6%

Comptes et prêts de trésorerie à terme	8 866	0,8%	8 107	0,7%	-8,56%	8 549	0,7%	5,45%
Prêts financiers	51 707	4,8%	57 218	5,1%	10,66%	56 385	4,8%	-1,46%
Créances en souffrance brutes	0,1	0,0%	0,1	0,0%	0,00%	0,08	0,0%	-19,00%
Créances brutes sur la clientèle	1 005 058	94,0%	1 051 140	93,9%	4,59%	1 099 977	94,0%	4,65%
Comptes chèques débiteurs	7 770	0,7%	8 438	0,8%	8,60%	8 608	0,7%	2,01%
Comptes courants débiteurs	74 050	6,9%	82 496	7,4%	11,41%	80 684	6,9%	-2,20%
Crédits de trésorerie	180 844	16,9%	172 230	15,4%	-4,76%	179 965	15,4%	4,49%
Crédit à l'équipement	210 053	19,7%	228 354	20,4%	8,71%	272 058	23,2%	19,14%
Crédits à la consommation	55 689	5,2%	55 660	5,0%	-0,05%	56 142	4,8%	0,87%
Crédits immobiliers	280 707	26,3%	280 936	25,1%	0,08%	282 390	24,1%	0,52%
Autres crédits	106 486	10,0%	129 566	11,6%	21,67%	122 812	10,5%	-5,21%
Créances en souffrance brutes	89 459	8,4%	93 460	8,3%	4,47%	97 318	8,3%	4,13%
Total Emplois	1 068 803	100 %	1 119 791	100 %	4,77%	1 170 439	100%	4,52%

Source : Statistiques GPBM – Version décembre 2024

Revue analytique 2023 – 2024

Au terme de l'exercice 2024, le total des crédits à l'économie a affiché une progression de 4,5 % par rapport à fin 2023 pour s'établir à 1 170,4 Mrds MAD. Cette amélioration est attribuable à l'augmentation de 4,7 % et 2,6 % respectivement des créances brutes sur la clientèle et des créances brutes sur les sociétés de financement.

La croissance des créances sur la clientèle (+ 49 Mrds MAD) est due principalement à :

- La hausse des crédits à l'équipement de 19,1 % à 272,0 Mrds MAD, avec une contribution de 23,2 % au total des créances brutes sur la clientèle.
- La légère hausse des crédits immobiliers de 1,5 Mrds MAD, soit une variation de 0,5 %.
- La hausse des comptes chèques débiteurs de 170 Millions MAD, soit une variation de 2,0% comparativement à 2023.
- La baisse des comptes courants débiteurs de 1,8 Mrds MAD, soit une baisse de 2,2 % comparativement à 2023.

Leur part représente 94,0 % de la structure des emplois du système bancaire à fin 2024, en hausse de 11bp sur la période considérée.

Les créances en souffrance brutes sur la clientèle ont progressé de 4,1 % à 97,3 Mrds MAD, représentant 8,3 % des emplois.

Revue analytique 2022 – 2023

Au titre de l'année 2023, les crédits consentis par les banques commerciales à l'économie enregistrent une progression de 4,8 % pour un solde de 1 119,8 Mrds DH.

Cette évolution intègre une augmentation de 7,7 % et 4,6 % respectivement des créances brutes sur les sociétés de financement et des créances brutes sur la clientèle.

L'évolution enregistrée par les créances sur la clientèle (+ 46 Mrds DH), représentant 93,9 % de la structure des emplois du système bancaire à fin 2023, est essentiellement imputable à :

- la progression des crédits à l'équipement de 8,7 % à 228,4 Mrds DH, avec une contribution de 20,4 % au total des créances brutes sur la clientèle.
- la hausse des comptes courants débiteurs de 8,4 Mrds DH, soit une progression de 11,4 % comparativement à 2022.
- la hausse des comptes chèques débiteurs de 667 Millions DH, soit une variation de 8,6% comparativement à 2022.
- la légère hausse des crédits immobiliers de 229 Millions DH, soit une variation de 0,1 %.

Les créances en souffrance brutes sur la clientèle ont progressé de 4,5 % à 93,5 Mrds DH, représentant 8,3 % des emplois.

Au 31 décembre 2024, la ventilation des crédits octroyés par les principales banques est comme suit :

Emplois MDH	Créances Brutes sur les Sociétés de Financement	Créances Brutes sur la Clientèle	Dont créances en souffrance brutes sur la clientèle	Total
ATW	18 508	290 695	19 139	309 202
BOA	10 965	151 141	14 041	162 106
BMCI	5 036	53 987	7 202	59 023
BCP	25 343	213 321	22 308	238 663
CAM	2 206	106 282	10 880	108 488
CDM	4 016	54 539	3 982	58 555
CIH	1 859	80 962	5 787	82 821
SGMB	2 098	82 784	11 175	84 883
Autres	432	66 266	2 805	66 697
Total	70 463	1 099 977	97 318	1 170 439

Source : Statistiques GPBM – Version décembre 2024

Le taux de contentieux du secteur a évolué comme suit sur la période 2022 – 2024 :

En MDH	2022	2023	Var. 23/22	2024	Var. 24/23
Créances sur la clientèle	1 005 058	1 051 140	4,6%	1 099 977	4,6%
Créances en souffrance brutes	89 459	93 460	4,5%	97 318	4,1%
Taux de contentieux secteur*	8,90%	8,89%	-0,11%	8,85%	-0,49%

Source : Statistiques GPBM – Version décembre 2024

* Taux de contentieux du secteur = créances en souffrance brutes/créances clients

Au terme de l'année 2024, le taux de contentieux du secteur s'est établi à 8,85 %, légère baisse par rapport à l'exercice précédent.

Évolution des engagements hors bilan du système bancaire

Les engagements hors bilan concernent les engagements de financement ou de garanties donnés ou reçus par les banques en faveur de leur clientèle ou d'autres intermédiaires financiers. Il s'agit notamment de crédits documentaires à l'import ou à l'export, des accreditifs, avals, cautions de marchés, cautions de douanes, et autres obligations cautionnées.

L'évolution des engagements hors bilan donnés des acteurs sur le marché bancaire marocain se présentent comme suit sur la période considérée :

Evolution des engagements au 31 décembre 2024

En MDH	2022	2023	Var. 23/22	2024	Var. 24/23
Engagements de financement donnés	203 764	198 760	-2,5%	258 353	30,0%
Engagements de garantie donnés	181 847	184 300	1,3%	203 465	10,4%
Engagements hors Bilan donnés	385 611	383 060	-0,7%	461 818	20,6%
Engagements de financement reçus	4 297	5 711	32,9%	13 169	130,6%
Engagements de garantie reçus	158 295	160 113	1,1%	162 571	1,5%
Engagements hors Bilan reçus	162 592	165 824	2,0%	175 740	6,0%

Source : Statistiques GPBM – Version décembre 2024

Revue analytique 2023 - 2024

Les engagements hors bilan donnés par des banques commerciales au titre de l'exercice 2024 se sont établis à 462 Mrds MAD, en hausse de 20,6 % par rapport à décembre 2023. Cette variation est due à la hausse des engagements de financements donnés et la hausse des engagements de garanties donnés, respectivement de 30,0 % et 10,4 %.

Les engagements hors bilan reçus, quant à eux, ressortent en hausse de 6 % s'établissant à 176 Mrds MAD, portés par l'évolution des engagements de financement reçus de +7,5 Mrds MAD pour s'établir à 13 Mrds

MAD et par la hausse de 1,5 % des engagements de garantie reçus à 163 Mrds MAD. Les engagements de garantie reçus représentent 92,5 % du total des engagements hors bilan reçus.

Revue analytique 2022 - 2023

Au terme de l'exercice 2023, les engagements hors bilan donnés par le secteur bancaire ont enregistré une légère baisse de 0,7 % comparativement à fin décembre 2022, à 383 Mrds DH. Cette évolution est expliquée par l'effet conjugué de la baisse des engagements de financements donnés et la hausse des engagements de garanties données, respectivement de -2,5 % et 1,3 %.

Les engagements hors bilan reçus, quant à eux, ressortent en hausse de 2 % s'établissant à 166 Mrds DH, due principalement à l'évolution des engagements de garantie reçus de +1,8 Mrds DH pour s'établir à 160 Mrds DH majorée par la hausse de 32,9 % des engagements de financement reçus à 5,7 Mrds DH. Les engagements de garantie reçus représentent 96,6 % du total des engagements hors bilan reçus.

Les engagements donnés et reçus des principaux acteurs sur le marché bancaire marocain, au 31 décembre 2024, se présentent comme suit :

Ventilation des engagements des principales banques au 31 décembre 2024

En MDH	BCP	AWB	BOA	BMCI	SGMB	CDM	Autres	Total
Engagements de financement donnés	65 726	120 267	12 067	7 294	5 706	5 517	41 776	258 353
dont E.F. en faveur des EC	2 649	10 185	203	710	0	0	435	14 182
Engagements de garantie donnés	29 643	97 172	19 093	12 959	16 242	7 985	20 371	203 465
dont E.G. d'ordre des EC	12 920	24 933	5 618	5 113	3 051	2 536	4 309	58 479
Engagements Hors Bilan donnés	95 369	217 439	31 160	20 253	21 948	13 502	62 147	461 818
Part des Engagements donnés	20,65%	47,08%	6,75%	4,39%	4,75%	2,92%	13,46%	100,00%
Engagements de financement reçus	69	0	0	0	1 751	899	10 451	13 169
Engagements de garantie reçus	42 911	39 910	17 072	8 458	14 278	2 000	37 942	162 571
Engagements Hors Bilan reçus	42 980	39 910	17 072	8 458	16 029	2 898	48 393	175 740
Part des Engagements reçus	24,46%	22,71%	9,71%	4,81%	9,12%	1,65%	27,54%	100,00%

Source : Statistiques GPBM – Version décembre 2024

AWB occupe la première place en termes d'engagements donnés (part de marché de 47,0 %), suivie par la BCP (part de marché de 20,7 %). Crédit du Maroc polarise une part de marché de 2,9 %.

Pour les engagements reçus au 31 décembre 2024, le cumul des parts de marché des trois plus grandes banques commerciales du pays en matière d'engagements reçus (AWB, BCP et BOA) s'élève à près de 56,9 %. La part de marché de Crédit du Maroc, en termes d'engagements reçus, demeure faible à 1,65 %.

7. Activités de Crédit du Maroc

Crédit du Maroc, filiale du Groupe Holmarcom, bénéficie d'une expertise de plus de 90 ans d'activité au Maroc, incarnée dans un modèle d'affaires global et structuré. Forte de cette expérience, la banque a construit une stratégie ambitieuse visant à pérenniser et partager la création de valeur, tout en soutenant sa mission d'acteur économique et financier engagé.

En tant que banque universelle, Crédit du Maroc propose des services adaptés à une clientèle variée, incluant particuliers, professionnels et entreprises. Grâce à une politique de croissance dynamique et un réseau national de 268 points de vente, la banque maintient une proximité avec ses clients, renforcée par l'implication de près de 2 465 collaborateurs, dont l'innovation est au cœur de ses solutions.

L'offre de Crédit du Maroc, personnalisée et diversifiée, couvre un large éventail de besoins : banque au quotidien, financement, épargne, bancassurance, gestion d'actifs, leasing, factoring, banque privée, et la fenêtre participative « Arreda ». Pour optimiser la satisfaction client, la Banque s'appuie sur un réseau de conseillers spécialisés, reconnus pour leurs compétences et leur approche relationnelle. Ces experts s'engagent à fournir un accompagnement sur mesure, répondant aux projets et attentes spécifiques de chaque segment, qu'il s'agisse de particuliers, de professionnels, de PME, de grandes entreprises ou de collectivités locales.

7.1. Réseau de distribution

Au 31 mai 2025, le réseau Crédit du Maroc est réparti en deux grands réseaux pour une couverture optimale du territoire marocain. Il compte 9 Directions régionales, 268 agences de proximité, 11 Agences CDM Immobilier, 3 Directions Banque Privée, 9 Centres d'affaires et 15 espaces Arreda dédiés à la finance participative. Ces différentes structures permettent à chaque client de trouver les services adaptés à ses besoins spécifiques, renforçant ainsi la proximité et la pertinence de l'offre de Crédit du Maroc.

Le réseau d'agences de proximité a évolué de la manière suivante, sur la période 2022 - 2024 :

Réseau	2022	2023	2024
Agences	264	267	268
Distributeurs et GAB	341	347	362

Source : Crédit du Maroc

7.2. Organisation

L'année 2022 a été marquée par l'ouverture le 6 décembre, d'un nouveau chapitre dans l'histoire de Crédit du Maroc à travers la concrétisation de l'acquisition par le Groupe Holmarcom de la participation majoritaire de Crédit Agricole S.A. dans le capital de la Banque.

Depuis ce changement dans le capital, Crédit du Maroc a entamé le déploiement d'un plan de transformation qui a permis d'accomplir de premières réalisations significatives pour le développement de la banque et de réaliser une nette progression de ses résultats.

Pour accompagner cette dynamique, Crédit du Maroc a opéré en 2024 à un ajustement de son organisation afin d'accélérer la mise en œuvre opérationnelle des différents chantiers de son nouveau plan stratégique « CDM Boost 2028 ». Il s'agit principalement (i) de renforcer les synergies entre les différentes lignes de métiers et les marchés, (ii) d'améliorer l'efficacité opérationnelle sur l'ensemble des activités et (iii) de garantir une meilleure expérience client.

Cette nouvelle organisation sera portée par les principaux pôles suivants :

7.2.1. Le pôle Métiers spécialisés et services clients

Ce pôle structure l'organisation commerciale autour des différents segments des marchés, notamment les particuliers, les professionnels, les TPE, PME et Grandes Entreprises) avec une approche dédiée et spécialisée apportée par les lignes métiers spécialisés suivantes à savoir :

- le **Global Transaction Banking (GTB)** qui s'articule autour des activités de développement commercial, du correspondant banking, des solutions de Cash Management, Trade & Digital transactionnel ainsi que les solutions de paiements (développement de l'offre monétique) ;

- **Crédit du Maroc Leasing & Factoring** : Filiale de Crédit du Maroc, elle opère à la fois dans le financement en leasing des investissements mobiliers et immobiliers et dans l'activité d'affacturage ;
- **CDM Immobilier** : L'entité est en charge de l'activité de crédit habitat (définition et pilotage des engagements de service, suivi des dossiers de bout en bout, amélioration des parcours clients, etc.) et du développement de l'offre à destination de la promotion immobilière ;
- **CDM Salaf** : Son activité est dédiée au développement de l'activité de crédit à la consommation - notamment à travers l'ajustement du cadre d'octroi, le lancement de nouvelles offres, et l'amélioration des parcours clients ;
- **CDM Assurances** : Filiale de Crédit du Maroc, cette entité est en charge de l'activité bancassurance. Ses ambitions s'appuient sur une reprise de la dynamique commerciale, le développement des produits Takaful et la montée en compétence des collaborateurs du réseau ;
- **La Banque privée** : Crédit du Maroc a développé un savoir-faire en banque privée en adaptant sa stratégie et son organisation pour se conformer aux meilleures pratiques internationales, tout en adoptant une approche patrimoniale. Il s'appuie sur une équipe d'experts dédiée qui suit de près l'évolution de la situation de ses clients et propose des solutions d'investissement adaptées. Avec un réseau en expansion et une offre produit diversifiée, la Banque Privée vise à servir efficacement une clientèle haut de gamme tout en favorisant la proximité et l'excellence relationnelle.

7.2.2. Les pôles métiers commerciaux

➤ Pôles Réseau

Les pôles Réseau offrent aux clients particuliers, professionnels et TPE/PME une large gamme de produits et services, dans le cadre d'un réseau couvrant l'ensemble du territoire national. Crédit du Maroc s'est organisé autour des deux pôles suivants :

- Le pôle Réseau Casablanca couvrant les régions Casa-Centre, Casa Ouest, les régions Méditerranée et Rabat- Kenitra ;
- Le pôle Réseau Hors Casablanca couvrant les régions Fès-Meknès, l'oriental, les régions de Marrakech et le Sud du territoire.

Ayant une autonomie de pilotage accrue, ces pôles ont pour mission d'unifier et d'exploiter le potentiel de développement sur le marché de l'entreprise (PME, ETI) et des particuliers dans leurs zones respectives, en ligne avec les axes prioritaires définis par la stratégie de la banque et les secteurs relais de croissance.

Ainsi, chaque pôle Réseau a la responsabilité des réseaux d'agences étendus pour les particuliers (résidents et MRE), les professionnels et les Centres d'Affaires.

Cette nouvelle organisation du réseau a été déployée dans le but d'asseoir le modèle centré client et d'accroître les dimensions de conseil et d'excellence relationnelle.

➤ Pôles Corporate & Investment Banking (CIB)

Les pôles Corporate & Investment Banking de Crédit du Maroc offre des solutions financières sur-mesure et de premier plan destinées aux entreprises, dans les domaines des marchés de capitaux, des financements, de la gestion de trésorerie et du conseil financier. Regroupant des banquiers conseils, des experts en Corporate Finance et en solutions de financement, il constitue une plate-forme globale pour répondre aux besoins de financement et d'investissement des entreprises et constitue un axe majeur de développement.

S'appuyant sur la forte synergie entre les métiers et la force de vente, la direction est organisée de telle sorte à s'aligner avec les orientations de la banque et répond à des ambitions fortes :

- la pleine exploitation des gisements de croissance pour améliorer le taux de pénétration de la banque et élargir la base clients, tout en diversifiant les risques de contrepartie ;
- l'intensification de la relation avec la Grande Entreprise, par le biais des expertises métier et secteur ;
- le développement des financements à moyen et long terme, à travers un pool d'expertises, la promotion des financements verts et les syndications avec des banques partenaires ;

- l'enrichissement de l'offre aux entreprises avec les métiers de la Banque d'Investissement, en renforçant le dispositif de la salle des marchés, et en développant d'autres métiers liés aux marchés des capitaux.

Le Pôle Corporate est principalement structuré autour :

- La **direction Coverage Grande Entreprise** a pour mission de redynamiser les relations de la banque avec les entreprises publiques et les grands groupes privés marocains, tout en renforçant les liens avec les principaux acteurs institutionnels du pays. Elle vise également à accroître sa base de clients actifs en adoptant une approche sectorielle pour développer une expertise distincte, favoriser les synergies et les ventes croisées, et garantir une meilleure représentativité de la banque auprès d'une clientèle à forte valeur ajoutée.
- La **direction des financements** est chargée de concevoir et structurer des solutions de financement adaptées aux projets spécifiques des clients, englobant le financement du cycle l'exploitation, les projets d'investissement, les financements structurés dans le cadre de dettes syndiquées, de dettes d'acquisition ou de financement de projets...
- La **direction Marchés Entreprises** se concentre sur trois axes : le suivi des performances, le pilotage et l'animation commercial. Elle gère également les partenariats avec des organismes publics et privés pour enrichir l'offre de services de la banque. Enfin, elle pilote les projets de lancement de nouvelles offres et l'amélioration des processus bancaires visant à optimiser la qualité de service et à encadrer les risques.

Le pôle Investment Banking se renforce. Il est désormais constitué de :

- La **salle de marché** joue un rôle central dans les activités de trading, vente, solutions financières et DPC (Développement, Pilotage et Commando), offrant des services sur mesure pour la gestion des risques et l'optimisation des portefeuilles des entreprises, institutions et investisseurs, clients de crédit du Maroc. Le desk Trésorerie, placé sous la responsabilité de la salle de marché, est en charge de la gestion des positions cash en dirhams et en devises de Crédit du Maroc et intervient sur les marchés monétaires, obligataires et de change (prêt-emprunt, dépôts à terme, pensions livrées, obligations, swaps de change, etc.).
- La société de bourse, **CDM Capital Bourse**, spécialisée dans l'intermédiation boursière offrant un conseil aux investisseurs et aux émetteurs ainsi qu'une activité de dépositaire ;
- Le **conseil et l'ingénierie financière** dont l'activité consistera à accompagner les clients de la Banque dans leurs opérations de haut de bilan. en se concentrant principalement sur les activités de fusions-acquisitions (M&A), l'origination obligataire (DCM) et l'origination en capital (ECM).
- La gestion d'actifs, dédiée à la gestion des fonds OPCVM de Crédit du Maroc portés par CDM Patrimoine (CDMP), au développement de la gamme de fonds variés pour couvrir tous les besoins de la clientèle ;
- Les activités dépositaires. Cette fonction assure le contrôle de la régularité et de la conformité des transactions en veillant au respect des contraintes réglementaires. Elle gère également les opérations de Règlement-Livraison, les transactions sur titres et supervise les événements sur titres pour les institutions dont elle garantit la conservation des actifs tout au long de leur vie.

7.2.3. Les Pôles Support

En plus des directions opérationnelles décrites ci-dessus, des fonctions support complètent l'organisation de Crédit du Maroc, dont :

➤ Pôle Retail Banking & Marketing

Ce pôle est issu du rapprochement des activités Marketing et Retail afin de garantir une mise en œuvre plus efficiente des feuilles de route. Il a pour rôle d'accompagner le réseau bancaire pour mieux adresser les clients prioritaires de la banque en le dotant de moyens et d'offres produits adaptées à chacun de ses derniers.

Le Pôle est ainsi structuré autour de trois directions :

- La direction **Marché Retail** qui a pour mission de structurer en continue l'activité commerciale retail, la professionnaliser et améliorer son efficacité dans une logique d'intensification de conquête et d'accroissement de l'équipement des clients cibles.
- La direction **Marketing** dont le rôle est (i) la construction d'offres et de parcours, des dispositifs d'aide à la vente et les outils analytiques à destination du réseau, (ii) d'élaborer l'approche commerciale par catégorie de clients, (iii) d'assurer la veille sectorielle et de mettre en place la stratégie de développement du canal digital.
- La direction **Banque Directe** qui développe et anime le dispositif de banque à distance à la fois autour du centre de relation client (CRC) mais également autour des activités de vente, de conseil et de gestion de portefeuilles clients à distance.
- Pôle Gestion Globale des Risques :**

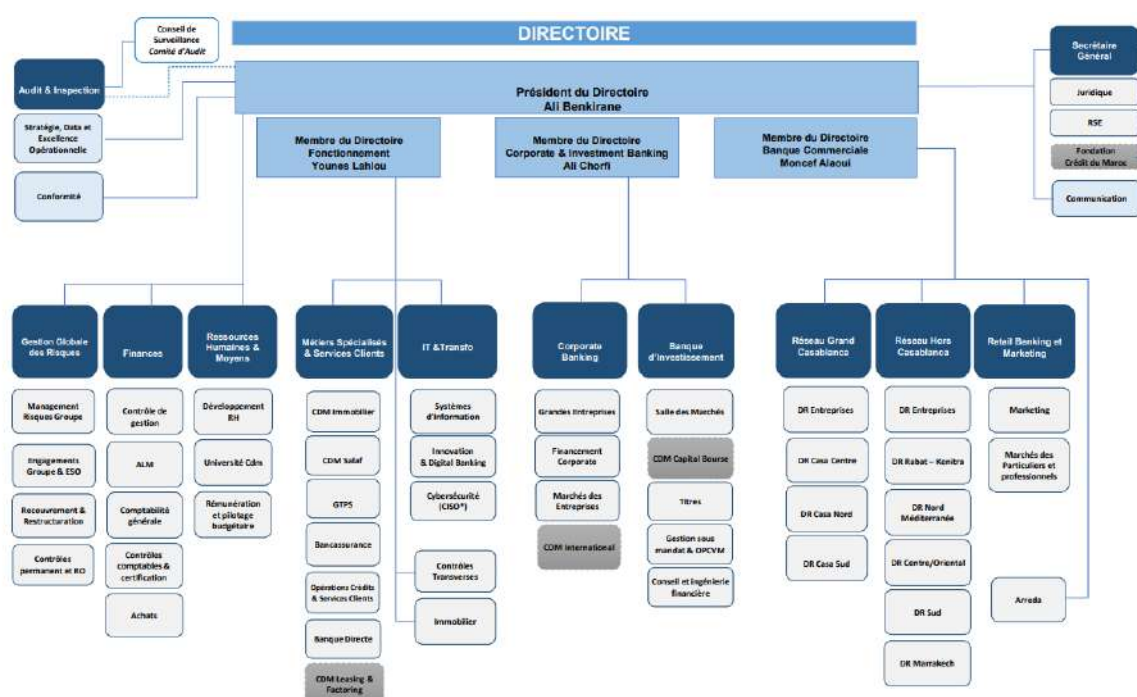
Le pôle GGR est structuré pour assurer une gestion rigoureuse et proactive des risques en ligne avec les meilleures pratiques de gouvernance et les exigences réglementaires. Indépendant des activités commerciales et de support, ce pôle dépend directement de la Présidence. Sa mission est de veiller à l'identification, l'évaluation et la maîtrise des différents types de risques liés aux activités de la Banque. Sa nouvelle organisation s'articule autour des activités opérationnelles suivantes : le contrôle central des risques, le contrôle permanent, l'octroi et le pilotage des crédits, le recouvrement et la restructuration.

■ Pôle IT & Transformation

La transformation des métiers, la digitalisation des pratiques, la numérisation des process, la digitalisation de la relation client sont les enjeux qui animent l'activité du pôle IT & Transformation qui regroupe les fonctions support suivantes : Innovation & Solutions digitales, Systèmes d'Information, Cybersécurité...

Ces entités, s'ajoutent des entités transverses, des fonctions stratégiques et des activités de gestion permettant à la banque de suivre ses indicateurs, de gagner en efficacité ou d'accompagner ses métiers commerciaux : le pôle Ressources Humaines & Moyens, le pôle Finances, la direction de la Conformité, la Direction de la Communication, la Direction Juridique ...

Au 30 juin 2025, l'organigramme du Groupe Crédit du Maroc se décline comme suit :



7.3. Analyse de la performance commerciale de Crédit du Maroc

En 2024, Crédit du Maroc a confirmé sa trajectoire de croissance amorcée en 2023, consolidant son rôle de partenaire clé du tissu économique national tout en renforçant sa proximité avec ses clients. La Banque a intensifié ses efforts pour optimiser la satisfaction client, en mettant l'accent sur l'innovation, la transformation digitale et l'amélioration des parcours clients dans ses priorités stratégiques.

L'année a été marquée par une mobilisation accrue des équipes commerciales et centrales, alignées sur les principes fondamentaux de service client. Cette approche a permis de répondre efficacement aux attentes des clients et d'offrir une expérience optimale, tout en renforçant la qualité des interactions et la personnalisation des services.

Dans le cadre de son engagement stratégique, Crédit du Maroc a également consolidé ses initiatives visant à soutenir l'économie nationale, notamment à travers des solutions adaptées aux besoins des entreprises et des particuliers. La Banque a su capitaliser sur son expertise et son réseau pour continuer à créer de la valeur et à accompagner ses clients dans leurs projets.

Crédit du Maroc continue également de se positionner comme une banque multi-métiers, mettant à disposition une large gamme de services adaptée aux besoins variés de sa clientèle, qu'il s'agisse de particuliers, de professionnels ou d'entreprises. Son engagement envers la transformation continue lui a permis de consolider et enrichir ses services grâce à des initiatives stratégiques innovantes, tout en maintenant une relation de proximité et de confiance avec ses clients.

Enfin, l'année 2024 a également été marquée par le lancement d'une grande campagne de communication. Celle-ci a mis en avant le nouveau positionnement de la Banque, plaçant la famille marocaine au cœur de ses priorités.

7.3.1. Une banque multi-métiers au service de tous les clients

■ *Une transformation au service des clients*

Les performances de la banque en termes de développement du fonds de commerce et de fidélisation des clients se poursuivent en 2023 s'appuyant sur le déploiement de plusieurs leviers structurants.

Le démarrage de l'année 2024 a été marqué par le lancement d'une grande campagne de communication visant à installer le nouveau positionnement de la Banque, plaçant la famille au cœur de ses priorités. Ce repositionnement a été accompagné d'une série d'initiatives visant à renforcer la relation avec les clients, telles que :

- la refonte totale de l'offre banque au quotidien à travers une nouvelle gamme plus simple, compétitive et transparente destinée au segment des particuliers ;
- le lancement d'une offre inédite sur les virements instantanés pour les montants inférieurs à 500 dirhams offrant la gratuité à hauteur de 10 opérations par mois à l'ensemble des clients Retail ;
- le déploiement d'un nouveau parcours d'entrée en relation digital permettant d'effectuer en ligne la demande d'ouverture de compte et d'améliorer le parcours client avec un seul passage en agence pour la récupération des moyens de paiements ;
- la mise en marché d'un nouveau parcours digital permettant d'initier la demande de crédit à la consommation en ligne ;
- le lancement d'un nouveau service de conciergerie destinée à une clientèle premium offrant une vraie différenciation sur un segment à potentiel.

En parallèle, la Banque a poursuivi son vaste programme de transformation visant à optimiser ses métiers, ses processus et ses parcours clients selon les meilleurs standards du marché. Cette dynamique s'est traduite par plusieurs avancées majeures :

- la réorganisation des métiers en filières spécialisées, visant à améliorer l'efficacité des processus et d'offrir des parcours clients plus fluides et performants ;
- la refonte de l'approche marketing et commerciale permettant une meilleure personnalisation des offres en fonction des profils clients et de leurs besoins spécifiques ;

- la création d'une entité dédiée à la Banque Directe intégrant un centre de relation client spécialisé, rehaussé aux meilleurs standards ;
- la conduite, tout au long de l'année, de mesures d'écoute clients sur les parcours clés permettant d'améliorer en continu l'expérience et la relation client.

▪ ***Une réorganisation des métiers du crédit immobilier et du crédit à la consommation***

Crédit du Maroc avait réorganisé, en 2023, son activité de financement immobilier à travers la création d'une filière d'expertise CDM Immobilier qui a mené plusieurs initiatives, notamment l'ouverture de la première agence dédiée à l'immobilier et l'extension des espaces dédiés à cette activité en régions. Pour sa première année d'activité, la filière CDM Immobilier a déployé des projets ambitieux afin d'élever ses standards de service et d'accompagnement tels que l'engagement sur les délais, la création d'une cellule notaire, le renforcement des compétences du réseau et une présence active sur le terrain

Pour promouvoir le crédit à la consommation, la montée en charge de la filière CDM Salaf en 2024 a permis d'optimiser l'ensemble de la chaîne de valeur de cette activité crédit en renforçant les dispositifs commerciaux et en améliorant les parcours clients et collaborateurs. Tout au long de l'année, la Banque a déployé des campagnes marketing adaptées aux moments clés de la vie des clients, notamment à l'occasion du Ramadan, des fêtes de l'Aïd, des vacances d'été et de la rentrée scolaire. Ces actions ont été renforcées par des campagnes digitales, maximisant ainsi leur portée et leur impact.

▪ ***Une dynamisation de la bancassurance***

En 2024, la Banque a activement travaillé à la dynamisation de son offre de bancassurance, en mettant en place des dispositifs stratégiques pour améliorer la qualité de l'équipement en produits d'assurance des clients.

En partenariat avec « Takafulia Assurances », Crédit du Maroc a enrichi sa gamme de produits, à travers le lancement d'une nouvelle offre « Arreda Istimrar Takaful ». Ce produit permet aux clients de constituer une épargne retraite, principale ou complémentaire, moyennant le paiement de cotisations périodiques ou complémentaires. Ce produit vient enrichir la gamme de solutions d'épargne proposée par la Banque, en offrant aux clients une solution adaptée pour leur avenir. En parallèle, Crédit du Maroc a pris part à la deuxième édition du salon de l'épargne, organisée en novembre 2024 à Casablanca. Cette participation a permis de consolider le positionnement en tant qu'acteur de référence dans le domaine de l'épargne, tout en renforçant les relations avec les clients existants et en établissant des contacts avec des prospects.

▪ ***Un enrichissement continu des fonctionnalités digitales***

En 2024, MyCDM a consolidé sa position parmi les meilleures applications bancaires grâce à plusieurs mises à jour majeures, offrant une expérience utilisateur enrichie. L'application bénéficie désormais de plus de 114 fonctionnalités, dont 77 facturiers et 48 parcours digitaux, couvrant ainsi 100 % des besoins bancaires au quotidien.

▪ ***Accompagnement continu des professionnels libérales et des TPE***

Dans le cadre de sa nouvelle orientation stratégique « CDM Boost 2028, Crédit du Maroc a érigé le marché des professionnels et des TPE comme un axe clé de son développement. Un nouveau dispositif marketing et commercial a été mis en place s'appuyant notamment sur :

- le renforcement de l'accompagnement des clients professionnels au niveau du réseau Retail ;
- la mise en place d'une nouvelle proposition de valeur et la simplification des parcours notamment pour les financements à travers le nouveau dispositif CDM Médical.

Crédit du Maroc a également intensifié ses efforts d'accompagnement en faveur des clients professionnels et des TPE, avec plusieurs actions visant à optimiser les échanges et améliorer les délais de traitement :

- l'automatisation des échanges avec TAMWILCOM ayant pour objectifs l'amélioration des délais de traitement et la sécurisation de la prise des garanties ;

- le lancement de l'offre de financement des marchés publics, en partenariat avec FINEA permettant de proposer des avances adaptées au cycle de vie du marché et aux besoins de fonds de roulement des TPE.

Enfin, Crédit du Maroc a renforcé sa présence sur le terrain 2024, notamment en participant à plusieurs événements dédiés aux professionnels de la santé, affirmant ainsi son rôle d'acteur majeur dans le financement des secteurs clés.

▪ **Dispositif pour accompagner des clients Corporate**

La Banque poursuit son soutien au développement de l'économie marocaine en intensifiant ses efforts de financement des entreprises à travers des mécanismes de soutien de l'investissement. Cette mobilisation reflète l'engagement de Crédit du Maroc à favoriser l'investissement, le développement du commerce extérieur, tout en innovant pour répondre aux besoins de sa clientèle à travers plusieurs initiatives majeures.

L'année 2024 a été marquée par un renforcement des dispositifs de financement des entreprises, notamment à travers la signature de partenariats stratégiques avec des institutions majeures telles que Finéa, le Fond Mohammed VI pour l'investissement, Tamwilcom et le GPBM ayant permis le lancement de l'offre Cap Access en avril puis le programme Cap Hospitality.

L'année 2024 a été également marquée par le re-naming de la solution digitale destinée aux entreprises, MyCDM Entreprise (E-banking), avec plus de 20 nouvelles fonctionnalités, permettant de digitaliser les opérations domestiques récurrentes, renforçant ainsi l'autonomie des clients.

Enfin, Crédit du Maroc continue de diversifier ses activités et d'offrir des solutions adaptées aux besoins de ses clients à travers les activités de marché, l'épargne, les opérations de haut de bilan et l'intermédiation boursière. Plusieurs initiatives ont marqué l'année 2024 et ont renforcé le positionnement et mis en avant l'expertise et les solutions de l'offre banque d'investissement notamment avec le lancement de la nouvelle filiale dédiée à l'intermédiation boursière : CDM Capital Bourse.

7.3.2. Une organisation commerciale centrée client

Après une année 2023 marquée par le déploiement d'une organisation commerciale centrée client, l'année 2024 a franchi une nouvelle étape avec la mise en place d'une nouvelle organisation en central entièrement axée autour des attentes et des besoins des clients.

En 2024, Crédit du Maroc a consolidé son orientation client avec la création d'une Direction Satisfaction Client. Cette entité a pour mission de recueillir la voix du client via des enquêtes dédiées, de mesurer la satisfaction via des indicateurs de performance clés (KPI) appliqués aux parcours clients stratégiques et d'identifier les axes d'amélioration. En complément, la Banque prévoit en 2025 le déploiement d'un dispositif de visites mystères, permettant d'évaluer en continue et en temps réel l'expérience client tout au long de l'année.

Le Centre de Relation Clients (CRC) a également été renforcé grâce à un partenariat stratégique intégrant une participation active aux enquêtes clients, une assistance en temps réel pour gérer les insatisfactions sur des parcours clés et une approche préventive visant à anticiper les réclamations et optimiser l'efficacité des interactions téléphoniques.

Par ailleurs, un Customer Service, en charge de dénouer les demandes clients avec les différents métiers de la Banque et d'assister les gestionnaires en cas de besoin, a été mis en place, consolidant ainsi l'engagement de Crédit du Maroc en faveur d'une expérience client fluide et proactive.

« Elu Service Client 2025 » pour la catégorie banque conventionnelle, cette nouvelle reconnaissance vient également confirmer l'avancement dans la mise en œuvre de la nouvelle vision de la Banque qui a permis d'insuffler une bonne dynamique dans l'ensemble de ses activités visant à offrir la meilleure qualité de service à ses clients.

7.3.3. Une forte expertise des filiales spécialisées

▪ **La bancassurance**

S'inscrivant dans une démarche d'amélioration continue de l'expérience client, la filière bancassurance a mis en place plusieurs leviers de développement en 2024. Ces leviers ont pour objectif de poursuivre le développement de la bancassurance en apportant du conseil aux clients et en proposant des produits qui répondent le mieux à leurs besoins.

Le chiffre d'affaires s'est maintenu à 660 millions de dirhams grâce à la sécurisation des renouvellements calendaires et à la performance des assurances décès emprunteurs.

De nouveaux outils ont été mis à la disposition de la force commerciale avec le lancement d'un simulateur crédit habitat intégrant le calcul des primes assurances décès emprunteurs et multirisque habitation.

La collecte de la branche "épargne" s'est établie à 466 millions de dirhams en 2024.

La bancassurance maintient son positionnement en tant qu'activité stratégique de la Banque et porte des ambitions de croissance significatives en 2025. Pour redynamiser cette activité, un nouveau partenariat bancassurance avec AtlantaSanad a été établi à partir du 1^{er} janvier 2025. Il permet ainsi d'optimiser et revoir les offres de la Banque pour répondre au mieux aux besoins des clients. Le réseau d'agences a été doté d'un nouvel outil intelligent intégrant les dernières avancées en intelligence artificielle qui permet de proposer des solutions de vente intégrées et des parcours fluides pour améliorer la satisfaction des clients.

▪ **La finance participative**

L'année 2024 a été principalement marquée par le lancement de nombreuses nouvelles offres qui s'inscrivent dans la stratégie de développement de la conquête et de l'intensité relationnelle : les comptes courants professionnels et entreprises, l'assurance Takaful multirisques bâtiments, les dépôts d'investissement, les financements Mourabaha Immobilier avec Aide Directe au Logement, les packages Hissab Arreda, les prélèvements à la source fonctionnaires pour les financements Immo et Auto, les financements de matériaux pour la construction pour logement, le compte épargne Tawfir Arreda et l'épargne retraite Takaful Istimrar. La sécurisation des financements a été renforcée par le lancement de l'assurance Takaful Décès Invalidité qui couvre dorénavant 100 % des clients.

La production de financement de l'habitat a connu une progression notable en 2024. L'encours affiche une évolution de 23 % sur un an (vs +16% pour le marché). La part de marché continue de progresser et atteint, à fin 2024, 8,7 % soit une évolution de 40 pbs sur un an.

La dynamique est installée sur la collecte grâce aux lancements réussis des nouvelles offres de dépôts d'investissement et comptes d'épargne. L'encours global des ressources évoluent de +66 % (vs +27% pour le marché).

▪ **L'activité Leasing et factoring**

Crédit du Maroc Leasing et Factoring accompagne le développement et la croissance de l'activité des clients en synergie avec le réseau de Crédit du Maroc. Les efforts déployés par la filiale et les chantiers structurants initiés depuis fin 2023 se sont traduits par de bonnes performances en 2024 sur les deux métiers avec une nette évolution de la production associée à la fois à une croissance des revenus, une bonne maîtrise des opérations et une amélioration globale des indicateurs financiers.

L'activité leasing enregistre des performances positives sur tous les marchés en 2024 avec une progression globale de 154,6 % par rapport à fin 2023.

L'activité factoring affiche également des performances positives au cours de l'exercice avec une croissance de l'activité de 34,8 % avec une bonne maîtrise des risques et une bonne gestion des encours. L'encours financé enregistre une progression de 22,9 % à fin 2024 grâce à la contribution des nouveaux clients et ce dans un contexte d'accélération des remontées de cash matérialisée par une forte baisse du délai de paiement en 2024.

En 2025, CDMLF compte maintenir la dynamique commerciale et améliorer davantage l'expérience client en synergie avec les équipes commerciales de Crédit du Maroc. L'objectif étant de mieux accompagner les clients dans la réalisation de leurs projets.

▪ ***L'activité Offshore***

Crédit du Maroc International se positionne comme une banque conseil et partenaire des multinationales opérant dans les zones d'accélération industrielle au Maroc en synergie avec le Groupe Crédit du Maroc. Elle couvre les 7 principales zones d'activité et joue un rôle clé dans les écosystèmes stratégiques, notamment, l'automobile et l'aéronautique. Elle propose des solutions en cash management et en financement des investissements du cycle d'exploitation.

En 2024, la filiale a connu le déploiement de son nouveau système d'information et le lancement du projet de sécurisation des processus opérationnels. Cette initiative vise à accélérer le développement commercial en s'appuyant notamment sur les synergies avec les équipes Corporate de la Banque.

▪ ***La gestion de patrimoine***

L'année 2024 a été marquée par une reprise significative du marché des OPCVM au Maroc. Après une année 2022 caractérisée par des sorties nettes en raison de la hausse des taux et de l'incertitude économique, 2023 a connu une certaine stabilisation, préparant le terrain pour la croissance observée en 2024. Plusieurs facteurs ont contribué à cette évolution positive notamment la meilleure visibilité économique et la baisse des taux d'intérêt ayant renforcé la confiance des investisseurs et le réengagement massif des investisseurs institutionnels ayant apporté des liquidités et soutenu la croissance des actifs sous gestion.

L'année 2024 a été marquée par une hausse de l'encours des OPCVM de Crédit du Maroc de 1,4 milliard de dirhams, soit une progression de 15,2 % par rapport à 2023, bénéficiant de la croissance dans tous les segments où la Banque est présente ainsi que des performances améliorées des fonds.

Le segment Retail a poursuivi sa dynamique de croissance en 2024, enregistrant une augmentation des encours de 11,9 %. Le marché des entreprises a montré une forte reprise en 2024, avec une croissance de 23,9 %, portée par le retour des investisseurs et un regain de confiance dans les placements financiers.

Malgré les défis des dernières années, le marché marocain des OPCVM a démontré une résilience remarquable en 2024, avec une croissance soutenue de l'actif net sous gestion et des performances solides dans plusieurs catégories de fonds.

Pour accompagner cette dynamique, l'activité de placement collectif en OPCVM au sein de la Banque poursuivra ses ambitions de développement, en s'appuyant sur le renforcement du conseil commercial au sein du réseau, la formation continue des collaborateurs et l'adaptation et la diversification de l'offre pour répondre aux attentes des investisseurs.

▪ ***Le Cash management***

Crédit du Maroc a transformé sa direction Global Transaction Banking (GTB) en une filière spécialisée, dédiée à l'accompagnement, sécurisé et efficace, tous les clients de la Banque dans la gestion de leurs flux de trésorerie, tant au niveau national qu'international. Elle se consacre également au développement et à la proposition de moyens de paiements adaptés aux besoins des clients Retail et Corporate.

En 2024, la solution de banque en ligne, « MyCDM Entreprise », a été enrichie de nouvelles fonctionnalités (telles que les virements multiples, la gestion des cartes Corporate, la séparation des rôles d'initiation et de signature ainsi que les transferts internationaux), facilitant notamment le paiement de plus de 20 000 vignettes pour les entreprises clientes.

▪ ***Le marché des capitaux***

L'année 2024 confirme la solidité des performances de l'ensemble des activités de la Direction des Marchés de Capitaux (DMC), grâce à une adaptation rapide aux évolutions économiques et aux variations des taux d'intérêt. En outre, le renforcement des relations avec les clients, basé sur une proximité accrue, a permis de mieux répondre à leurs attentes, renforçant ainsi leur fidélité et leur engagement. Cette dynamique se traduit par une augmentation du PNB de 31 %.

Le PNB "change" a enregistré une augmentation de 13 % par rapport à l'année 2023, bénéficiant d'une dynamique commerciale positive accompagné de relations solides avec les clients.

Le PNB "Obligataire" a progressé de 210 % par rapport à l'année 2023 suite à une gestion active et réactive des portefeuilles permettant de profiter des fluctuations du marché obligataire et ce, malgré une baisse de volume dans un contexte de rareté des titres.

▪ CDM PAY

CDM PAY est un établissement de paiement agréé par Bank Al Maghrib (Décision du Wali BKAM n° 147) et destiné au développement de l'activité acquisition monétique. CDM PAY est en charge d'exécuter des opérations de paiement, en qualité d'intermédiaire entre le payeur et le fournisseur de biens et services, en assurant notamment l'affiliation des commerçants, leur équipement et la couverture des cartes/Wallets, marocaines et étrangères, adossées aux différents réseaux de paiements nationaux (Maroc PAY, SWAM...) et internationaux (Visa, Mastercard...). Sa mission principale est d'accompagner les commerçants dans la digitalisation de leurs encaissements en leur fournissant des solutions de paiement sécurisées et modernes.

CDM PAY prendra en charge notamment la commercialisation des offres d'acquisition monétique via un accompagnement personnalisé, la mise à disposition et l'installation de l'équipement auprès des commerçants, le processing des transactions, la conformité réglementaire et la gestion des fraudes, l'objectif étant de faciliter l'acceptation des paiements électroniques au Maroc.

7.4. Evolution des indicateurs d'exploitation²² de Crédit du Maroc

7.4.1 Évolution des indicateurs de rentabilité

L'évolution des principaux indicateurs d'exploitation, sur la période 2022 – 2024, se présente comme suit :

En MDH (Social)	2022	2023	Var. 23/22	2024	Var. 24/23
Produit Net Bancaire	2 407	2 766	14,9%	3 081	11,4%
Charges Générales d'Exploitation	1 508	1 545	2,5%	1 610	4,2%
Résultat Brut d'Exploitation	969	1 271	31,2 %	1 539	21,0%
Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-218	-270	-23,9%	-262	2,9%
Autres dotations nettes des reprises aux provisions	-17	50	>100%	-45	>-100%
Résultat Net	420	533	26,7%	698	31,1%

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2023 – 2024

Le produit net bancaire se situe à 3 081,5 MDH à fin 2024, en hausse de 11,4 % (+315,1 MDH) par rapport à l'année 2023. Cette évolution découle essentiellement de la hausse de la marge d'intérêts et de la progression du résultat des opérations de marché.

Le résultat brut d'exploitation affiche une amélioration de 21% à 1 539 MDH. Il intègre des charges générales d'exploitation de 1 610 MDH, en progression de 4,2 % par rapport à l'exercice précédent, une hausse principalement portée par l'augmentation des charges de personnel (+3,8 MDH).

Les dotations nettes ressortent en hausse à fin 2024 en lien essentiellement avec la hausse des dotations aux provisions sur risques et charges.

Le résultat net s'élève à 698 MDH, en hausse de 31,1% par rapport à 2023. Cette performance s'explique par une croissance plus marquée du PNB comparée à celle des charges générales d'exploitation, reflétant la croissance soutenue de l'activité commerciale et une gestion rigoureuse des charges.

Revue analytique 2022 – 2023

Au titre de l'exercice 2023, le produit net bancaire de Crédit du Maroc s'élève à 2 766 MDH, en hausse de 14,9 % par rapport à l'année 2022, portée par toutes ses composantes.

Les charges générales d'exploitation se sont situées à 1 545 MDH, en progression de 2,5 % par rapport à l'exercice précédent, en raison de l'augmentation de des charges de personnel et des charges externes.

²² Les chiffres sont issus des états financiers sociaux du Crédit du Maroc.

Le résultat brut d'exploitation ressort en progression de 31,2% à 1 271 MDH, bénéficiant de la bonne performance du PNB.

Le résultat net affiche une croissance de 26,7 % à 533 MDH. Il résulte essentiellement de l'accroissement du PNB de l'exercice reflétant la bonne maîtrise des charges générales d'exploitation et du coût du risque.

7.4.2 Évolution des crédits

Sur la période 2022 - 2024, l'encours global des crédits de Crédit du Maroc a évolué comme suit :

Créances nettes (Social) en MDH	2022	2023	Var. 23/22	2024	Var. 24/23
Crédits de trésorerie	14 856	14 826	-0,2%	14 838	0,1%
%	28%	26%	-1,7 pt	24%	-2,1 pt
Crédits à la consommation	3 476	3 547	2,0%	3 962	11,7%
%	6%	6%	-0,3 pt	6%	0,2 pt
Crédits à l'équipement	6 803	9 570	40,7%	12 118	26,6%
%	13%	17%	4,1 pt	19%	2,7 pts
Crédits immobiliers	17 579	18 503	5,3%	19 752	6,7%
%	33%	32%	-0,4 pt	32%	-0,7 pt
Autres crédits	1 834	1 124	-38,7%	1 660	47,7%
%	3%	2%	-1,5 pt	3%	0,7 pt
Intérêts courus à recevoir	325	360	10,8%	348	-3,5%
%	1%	1%	-	1%	-0,1
Créances en souffrance	1 066	1 107	3,8%	1 203	8,7%
%	2%	2%	-0,1 pt	1,93%	-
Créances sur la clientèle	45 939	49 037	6,7%	53 881	9,9%
%	86%	86%	0,2 pt	86,5%	0,7 pt
Créances acquises par affacturage	919	715	-22,1%	557	-22,1%
%	2%	1%	-0,2 pt	0,9%	-0,4 pt
Créances sur les Ets de crédit à vue	2 046	918	-55,1%	2 923	218,5%
Créances sur les Ets de crédit à terme	4 769	6 488	36,1%	4 904	-24,4%
Créances sur les Ets. de crédit et assimilés	6 815	7 406	8,7%	7 827	5,7%
%	13%	13%	0,3 pt	12,6%	-0,4 pt
Total crédits	53 672	57 158	6,5%	62 265	8,9%

Source : Crédit du Maroc - Comptes sociaux

% Part dans le total des Crédits

Revue analytique 2023-2024

A fin 2024, l'encours des crédits de Crédit du Maroc affiche une hausse de 8,9 % (+5,1 Mrds DH) s'élevant à près de 62 265 MDH. Cette amélioration est principalement liée aux éléments conjugués suivants :

- l'augmentation de l'encours des créances sur la clientèle de 9,9 % (+4,8 Mrds DH) à 53 881 MDH à fin décembre 2024. Cette évolution s'explique par :
 - ✓ la hausse des crédits à l'équipement de 26,6 % (+2,6 Mrds DH) par rapport à fin 2023 ;
 - ✓ la croissance des crédits immobiliers (+1,2 Mrds DH) pour atteindre plus de 19 752 MDH marquée par la hausse des concours aux promoteurs immobiliers au niveau du marché des entreprises et celle des crédits à l'habitat y compris les crédits Mourabaha qui progressent de manière significative en 2024 ;
 - ✓ la hausse du poste « Autres Crédits » de 47,7% (+536 MDH) ;
 - ✓ la hausse des crédits à la consommation de 11,7% (+415,2 MDH) comparativement à fin décembre 2023 ;
 - ✓ la hausse des créances en souffrance de 8,7% (+96,2 MDH) par rapport à 2023 ;
- l'augmentation de l'encours des créances sur les établissements de crédit et assimilés à 7 827 MDH s'expliquant par une dynamique contrastée entre les créances à vue, en nette progression (+2 Mrds DH) et les créances à terme, en repli de 24,4 % (-1,6 Mrds DH) par rapport à 2023.

- la baisse des créances acquises par affacturage de 22,1 % (-157,8 MDH) liée aux remboursements des avances sur crédit TVA en mars 2024.

Les crédits à la clientèle constituent 86,5 % du total des crédits. Leur part s'apprécie par rapport à l'exercice précédent.

Au niveau de la banque de détail, les crédits à l'habitat ont augmenté de 608 MDH, dont une partie concerne les créances Mourabaha immobilier en forte progression.

Les crédits à la consommation enregistre également une hausse de 13 MDH par rapport à 2023.

Sur le marché des entreprises, les crédits à court terme sont marqués par la hausse des comptes courants (+253 MDH) atténuée par les baisses sur les crédits à l'importation et des créances acquises par affacturage (financement du crédit TVA). Les crédits à moyen et long terme sont marqués par une hausse des crédits à l'équipement pour (2,6 Mrds DH) et les concours aux promoteurs immobiliers de (+622 MDH).

Revue analytique 2022-2023

Au titre de l'exercice 2023, l'encours des crédits de Crédit du Maroc s'établit à près de 57 158 MDH, en hausse de 6,5 % (+3 485,8 MDH) par rapport à fin décembre 2022. Cette évolution s'explique par les principaux éléments conjugués suivants :

- l'augmentation de l'encours des créances sur la clientèle de 6,7 % (+3 098 MDH) à près de 49 037 MDH à fin décembre 2023. Cette amélioration s'explique principalement par :
 - ✓ la bonne performance des crédits à l'équipement qui se sont renforcés de 40,7 % (+2 767,2 MDH), tirée par la conjoncture économique favorable en 2023 et par le maintien d'une forte dynamique d'accompagnement et de soutien des entreprises ;
 - ✓ la croissance des crédits immobiliers (+924 MDH) pour atteindre plus de 18 503 MDH marquée par la hausse des concours aux promoteurs immobiliers au niveau du marché des entreprises et celle des crédits à l'habitat y compris les crédits Mourabaha qui progressent de manière significative en 2023 ;
 - ✓ la baisse des « Autres Crédits » de 38,7 % qui s'explique par la baisse des valeurs reçues en pensions de la clientèle, en lien avec la position de liquidité de la banque et les emplois de trésorerie ;
- la progression de 8,7 % de l'encours des créances sur les établissements de crédit et assimilés qui s'établissent à 7 406 MDH à fin 2023 contre 6 815 MDH à fin 2022. Cette croissance est drainée, essentiellement, par les créances à terme qui ressortent en hausse à 6 488 MDH (+1 720 MDH), freinée en 2023 par la baisse de l'encours des créances à vue (- 1 128 MDH) résultant de la transformation des pensions reçues et des prêts (au jour le jour) en prêts à terme ;
- la baisse des créances acquises par affacturage de 22,1 % (-203 MDH) suite aux remboursements des avances sur crédit TVA octroyées dans le cadre de la convention-cadre signée en février 2021 entre la Banque et le ministère de l'Économie et des Finances.

Sur le marché des entreprises, les crédits à court terme sont marqués par la hausse des autres crédits de trésorerie notamment les prêts spot l'escompte et par la baisse des comptes courants et l'affacturage.

Les emplois de trésorerie (valeurs en caisse, banques centrales et prêts et emprunts avec les établissements de crédit et assimilés) ont connu une hausse résultant de la gestion de la liquidité disponible et des opportunités de placement sur le marché interbancaire.

La structure des crédits reste largement dominée par les crédits à la clientèle avec une part de 85,8 % du total des crédits qui s'est maintenue au cours de l'exercice 2023.

➤ Répartition des créances sur la clientèle par secteur d'activité

Par segment de clientèle, la structure des créances sur la cliente de Crédit du Maroc se présente comme suit :

Montants en MDH (social)		2022	2023	Var. 23/22	2024	Var. 24/23
Secteur public		4 868	6 343	30,3%	6 310	-0,5%
	%	10,4%	12,7%	2,4 pts	11,6%	-1,2 pt
Secteur privé		41 990	43 409	3,4%	48 128	10,9%
	%	89,6%	87,3%	-2,4 pts	88,4%	1,2 pt
Entreprises financières		1 338	1 182	-11,6%	1 755	48,5%
	%	2,9%	2,4%	-0,5 pt	3,2%	0,9 pt
Entreprises non financières		19 859	20 405	2,7%	23 648	15,9%
	%	42,4%	41%	-1,4 pt	43,4%	2,4 pt
Autre clientèle**		20 793	21 822	4,9%	22 725	4,1%
	%	44,4%	43,9%	-0,5 pt	41,7%	-2,1 pt
Créances sur la clientèle *		46 857	49 752	6,18%	54 438	9,4%

Source : Crédit du Maroc

* Y compris les créances acquises par affacturage

** particuliers et commerçants

Revue analytique 2023 – 2024

La ventilation des crédits par secteur d'activité laisse apparaître le fort engagement de Crédit du Maroc dans le secteur privé.

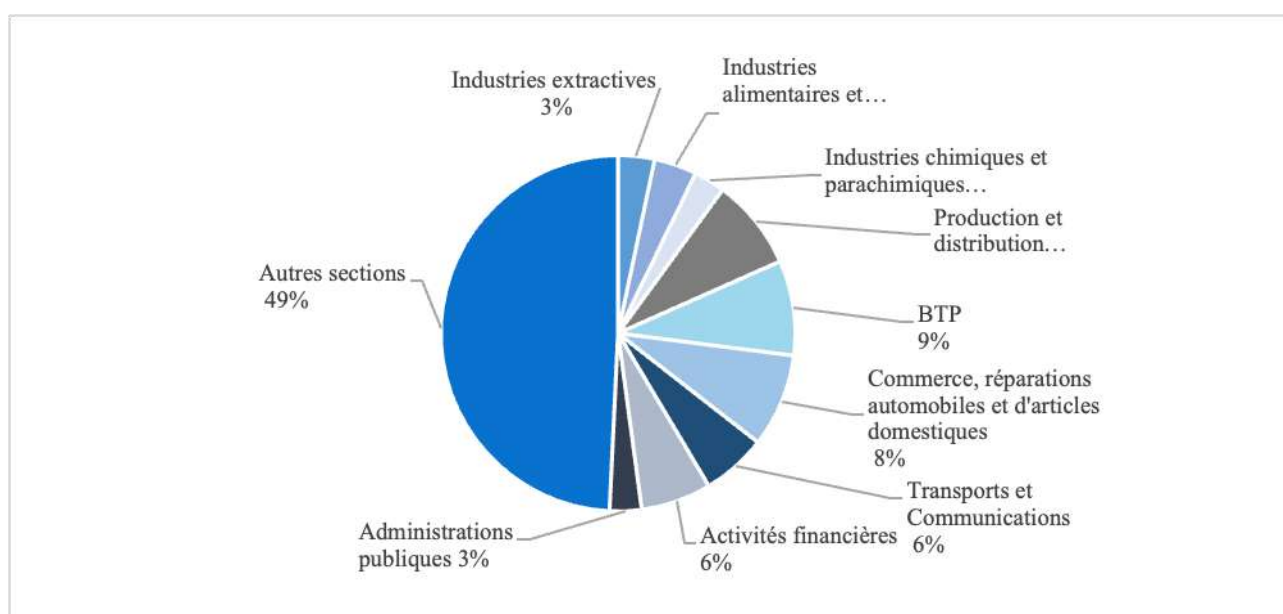
Dans le détail, Crédit du Maroc est particulièrement présent sur le segment des entreprises non financières dont l'encours ressort en hausse de 15,9 %. Ce segment représente 43,4 % du total des créances sur la clientèle en 2024, en progression de 2,43 pts comparativement à 2023.

Le segment « Autre Clientèle » affiche un encours de 22 725 MDH, en appréciation de 4,1 % par rapport à 2023. Ce poste concerne principalement les particuliers et les professions libérales et représente 41,7 % du total des créances sur la clientèle.

L'encours des entreprises financières ressort, quant à lui, en hausse de 48,5 % entre 2023 et 2024. Cet encours représente 3,2 % des créances sur la clientèle.

La part du secteur public dans les crédits à la clientèle s'établit à 11,6 %, à fin décembre 2024, correspondant à un encours de 6 310 MDH, en repli de 1,2 point par rapport à l'exercice précédent.

Ventilation des crédits par secteur d'activité au titre de l'exercice 2024



Source : Crédit du Maroc

La ventilation des crédits par secteur d'activité, au 31 décembre 2024 (activités financières, BTP, administrations publiques, Industries métallurgiques, mécaniques et électriques ...) fait ressortir les éléments pondérés suivants :

- le commerce, réparations automobiles et d'articles domestiques représentent 8 % ;
- le BTP représente 9 % ;
- les administrations publiques se stabilisent à 3 % du total ;
- les activités financières se situent à 6 % du total.

Revue analytique 2022 – 2023

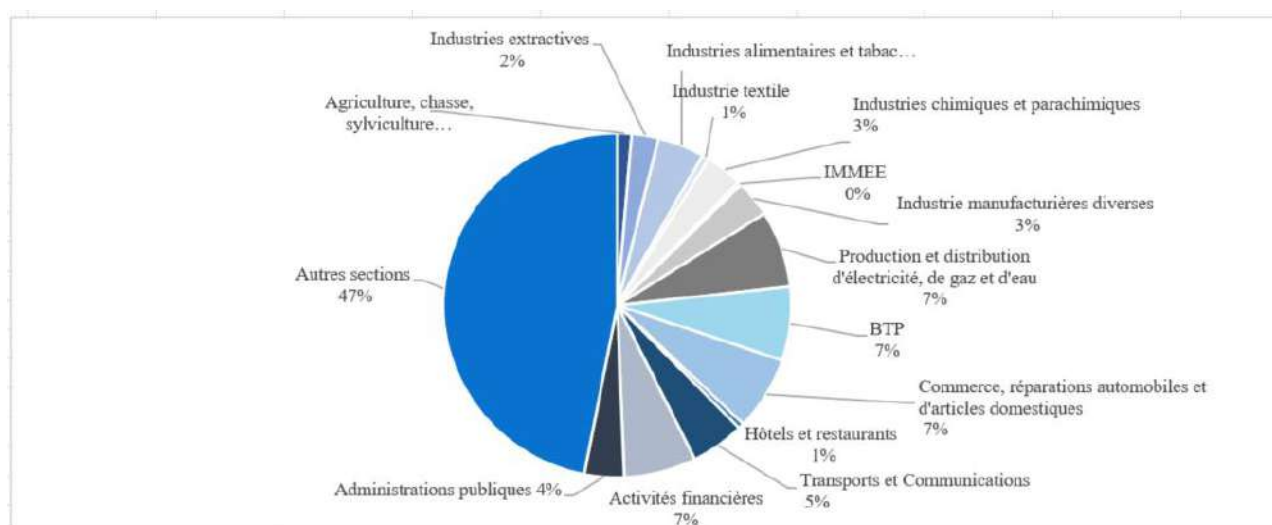
A l'issue de l'exercice 2023, l'encours du secteur privé affiche une hausse de 3,4 % par rapport à 2022 pour s'établir à 43 409 MDH, représentant ainsi 87,3 % du total Créances sur la clientèle.

Concernant les crédits octroyés à la clientèle du secteur privé, Crédit du Maroc est présent sur le segment des entreprises non financières qui représente 41 % du total des créances sur la clientèle en décembre 2023 et 42,4 % en décembre 2022, soit un retrait de l'encours de -1,4 pt.

Le segment « Autre clientèle » affiche un encours de 21 822 MDH en hausse de 4,9 % par rapport à 2022. Ce poste concerne principalement les particuliers et les commerçants, représente près de 44 % du total des créances sur la clientèle en 2023.

Pour sa part, la contribution du secteur public au total des crédits à la clientèle ressort à 6 343 MDH. en progression de 30,3 % en lien avec les opérations d'affacturage réalisées au cours de l'exercice 2023. Sa part représente ainsi 12,7 % du total des crédits.

Ventilation des crédits par secteur d'activité au titre de l'exercice 2023



Source : Crédit du Maroc

La ventilation des crédits par secteur d'activité, au 31 décembre 2023 (activités financières, BTP, administrations publiques, Industries métallurgiques, mécaniques et électriques ...) fait ressortir les éléments pondérés suivants :

- le commerce, réparations automobiles et d'articles domestiques représentent 6,94 % ;
- le BTP représente 6,93 % ;
- les administrations publiques se stabilisent à 3,69 % du total ;
- les activités financières se situent à 7 % du total.

7.4.3 Évolution des créances en souffrance (CES)

L'évolution des créances en souffrance et provisions correspondantes se présente comme suit :

Montants en MDH (Social)	2022		2023		2024	
	Créances	Provisions*	Créances	Provisions*	Créances	Provisions*
Créances pré-douteuses	320	45	242	29	258	35
Créances douteuses	658	479	626	464	638	467
Créances compromises	2 893	2 282	3 229	2 497	3 162	2 353
TOTAL	3 872	2 806	4 096	2 990	4 057	2 855
Taux de contentialité*	8,3%		8,2%		7,5%	
Taux de couverture**	72,5%		73,0%		70,4%	

Source : Crédit du Maroc (Y compris agios réservés)

*Taux de contentieux = Créances en souffrance brutes / Créances sur la clientèle brute

** Taux de couverture = Provisions sur créances en souffrance / Créances en souffrance brutes

Au cours des trois dernières années, Crédit du Maroc maintient un taux de couverture des créances en souffrance par des provisions satisfaisant), en ligne avec la politique de gestion des risques de la banque et d'assainissement du portefeuille des créances.

Revue analytique au 2023 - 2024

A l'issue de l'exercice 2024, l'encours des créances en souffrance s'affiche à 4 057 MDH en baisse de 1% par rapport à fin décembre 2023. Cette évolution résulte principalement des créances compromises en diminution près de 2,1% entre 2023 et 2024. Le taux de couverture ressort à 70,36 %, en baisse de 2,6% comparativement à 2023.

Revue analytique au 2022 - 2023

A l'issue de l'exercice 2023, l'encours des créances en souffrance s'affiche à 4 096 MDH en hausse de 5,8 % par rapport à fin décembre 2022. Cette évolution résulte principalement des créances compromises en augmentation près de 12 %. Le taux de couverture ressort à 73 %, en légère hausse de 0,5% comparativement à 2022.

7.4.4 Évolution des dépôts

L'encours des dettes de Crédit du Maroc a évolué comme suit, sur la période considérée :

Montants en MDH	2022	2023	Var. 23/22	2024	Var. 24/23
Comptes à vue créditeurs	34 014	35 900	5,5%	39 806	10,9%
%	66,4%	68,0%	1,6 pt	68,2%	0,2 pt
Comptes d'épargne	9 888	9 990	1,0%	10 032	0,4%
%	19,3%	18,9%	-0,4 pt	17,2%	-1,7 pt
Dépôts à terme	3 133	4 090	30,6%	5 988	46,4%
%	6,1%	7,7%	1,6 pt	10,3%	2,5 pt
Autres comptes créditeurs	1 459	1 578	8,2%	903	-42,8%
%	2,8%	3,0%	0,1 pt	1,5%	-1,4 pt
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	15	12	-16,1%	16	24,4%
%	-	-	-	-	-
Intérêts courus à payer	53	120	127,7%	136	13,1%
%	0,1%	0,2%	0,1%	0,2%	0,01 pt
Dépôts de la clientèle	48 562	51 691	6,4%	56 880	10,0%
%	94,7%	97,9%	3,2 pt	97,5%	-0,4 pt
A vue	630	752	19,4%	713	-5,1%
A terme	2 068	362	-82,5%	772	>100%
Dettes envers les Ets. de crédits et assimilés	2 698	1 113	-58,7%	1 485	33,4%
%	5,3%	2,1%	-3,2 pt	2,5%	0,4 pt
Total dettes	51 259	52 804	3,0%	58 365	10,5%

Source : Crédit du Maroc – Comptes sociaux

Revue analytique au 2023 - 2024

Au terme de l'exercice 2024, Crédit du Maroc génère des ressources bilan à plus de 58 365 MDH, en hausse de 10,5 % (+5,6 Mrds DH) par rapport à fin décembre 2023. Cette augmentation résulte principalement des effets conjugués suivants :

- la hausse de 10 % (+5,2 Mrds DH) des ressources à la clientèle qui se sont établies, à fin décembre 2024 à 56 880 MDH, expliquée par :
 - ✓ l'augmentation des comptes à vue créditeurs (+3,9 Mrds DH), expliquée par les actions lancées par la Banque pour améliorer la collecte ;
 - ✓ la hausse de 46,4 % (+ 1,9 Mrds DH) des dépôts à terme pour s'établir à 5 988 MDH à fin 2024, grâce notamment au lancement des offres à des conditions attractives ;
 - ✓ la baisse des « Autres comptes créditeurs » de 42,8 % par rapport à l'exercice 2023 ;
- la hausse de l'encours des dettes envers les établissements de crédit et assimilés de 33,4 %, passant de 1 113 MDH à 1 485 MDH en 2024, suite à l'accroissement des dépôts à terme. Ces ressources représentent 2,5 % de la structure des dettes, en amélioration par rapport à leur niveau en 2023.

S'agissant de la structure des dépôts de la clientèle, elle présente une prépondérance des comptes à vue créditeurs qui représentent 68,2 % du total des ressources, au même niveau que 2023.

Les comptes d'épargne enregistrent une baisse de 1,7 pt par rapport à l'exercice précédent et représentent 17,2 % de l'encours des ressources.

Les dépôts à terme représentent, pour leur part, 10,3 %, en hausse de 2,5 pts par rapport à fin 2023.

Les ressources non rémunérées ont évolué de 8,5 % et représentent 71,4 % de l'encours global des ressources clientèle.

Les ressources rémunérées affichent une hausse de 14,3 % et sont marquées par la hausse des comptes à terme de +1,5 Mrds DH.

Revue analytique au 2022 - 2023

Au 31 décembre 2023, Crédit du Maroc affiche une progression des ressources bilan de 3 % (+ 1 545 MDH) par rapport à fin 2022 pour s'établir à 52 804 MDH, profitant de l'orientation positive des ressources à vue. Cette amélioration est principalement attribuable aux éléments combinés suivants :

- la hausse de 6,4 % (+3 129 MDH) des ressources à la clientèle qui se sont établies, à fin décembre 2023, à 51 691 MDH, expliquée par :
 - ✓ l'augmentation des comptes à vue créditeurs (+1 886 MDH), expliquée par les actions lancées par la Banque pour améliorer la collecte;
 - ✓ la hausse de 30,6 % (+ 957 MDH) des dépôts à terme pour s'établir à 4 090 MDH à fin 2023, grâce aux différents challenges commerciaux lancés au cours de l'exercice ;
 - ✓ la progression des « Autres comptes créditeurs » de 8,2 % par rapport à l'exercice 2022, tirée par la hausse des dettes en instances sur moyens de paiements ;
- La baisse de l'encours des dettes envers les établissements de crédit et assimilés de 58,7 %, passant de 2 689 MDH à 1 113 MDH en 2023, suite au recul des dépôts à terme de plus de 1 706 MDH remplacés par des émissions de certificats de dépôt.

En termes de structure des dépôts de la clientèle, elle présente une prépondérance des comptes à vue créditeurs qui représentent 68 % du total des ressources contre 66,4 % en 2022.

Les comptes d'épargne enregistrent une baisse de 0,4 pt par rapport à l'exercice précédent et représentent 18,9 % de l'encours des ressources.

Les dépôts à terme représentent, pour leur part, 7,7 %, en hausse de 1,6 pts par rapport à fin 2022.

Les ressources non rémunérées ont progressé de 5,5 % et représentent 72,4 % de l'encours global des ressources clientèle. Quant aux ressources rémunérées, elles affichent une hausse de 8,7 %, tirées par la hausse des comptes de carnet, des comptes à terme et des bons de caisse.

➤ Répartition des dépôts de la clientèle par secteur d'activité

Par segment de clientèle, la structure des dépôts de Crédit du Maroc a évolué comme suit :

Montants en MDH	2021	2022	Var. 22/21	2023	Var. 23/22
Secteur public	807	467	-42,1%	710	52,0%
%	1,7%	0,9%	-0,8 pt	1,2%	0,4 pt
Secteur privé	47 755	51 211	7,2%	56 154	9,7%
%	98,3%	99,1%	0,8 pt	98,8%	-0,4 pt
Entreprises financières	690	580	-16,0%	1.067	84,0%
%	1,4%	1,1%	-0,3 pt	1,9%	0,75
Entreprises non financières	10 683	12 230	14,5%	13 759	12,5%
%	22,0%	23,7%	1,7 pt	24,2%	0,53 pt
Autre clientèle	36 382	38 401	5,6%	41 328	7,6%
%	74,9%	74,3%	-0,6 pt	72,7%	-1,63 pt
Dépôts de la clientèle	48 562	51 678	6,4%	56 864	10,0%

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2023 – 2024

En terme de structure du portefeuille client, la contribution du secteur privé demeure prépondérante à 98,8% totalisant des dépôts à 56 154 MDH.

La catégorie « Autre clientèle », constituée des comptes chèque et comptes courants créditeurs, des comptes d'épargne et des comptes à terme, ressort à 41 328 MDH en progression de 7,6 % par rapport à 2023. Sa contribution est prépondérante dans la structure du portefeuille client de Crédit du Maroc avec une part de 72,7 % en 2024, en baisse de 1,63 pt par rapport à l'exercice précédent.

Les dépôts des entreprises non financières augmentent de 12,5 % en 2024, à 13 759 MDH. Leur part dans la structure des dépôts est de 24,2%.

Pour leur part, les dépôts du secteur public enregistrent une augmentation de 52 % par rapport à l'exercice précédent expliquée par les mouvements liés aux opérations d'affacturage. Toutefois, leur part ne représente que 1,2 % de la collecte clientèle en 2024.

Revue analytique 2022 – 2023

La ventilation des dépôts de la clientèle fait ressortir l'importance du secteur privé qui représente 99 % des dettes clientèle de Crédit du Maroc avec un encours de 51 211 MDH, au 31 décembre 2023.

Dans le détail, le segment « autre clientèle » constitué de la clientèle des particuliers (commerçants, professions libérales) affiche un encours en progression de 5,6 % pour s'établir à 38 401 MDH, représentant ainsi 74,3 % du total des dépôts de la clientèle.

Les dépôts des entreprises non financières enregistrent une appréciation de l'ordre de 14,5 %, à 12 230 MDH en 2023. Leur part dans la structure des dépôts s'apprécie de 1,7 point comparativement à 2022.

La contribution des dépôts des entreprises financières reste, quant à elle, non significative à 1,1 % de la collecte clientèle en 2023.

Les dépôts du secteur public ressortent en baisse de 42,1 % par rapport à l'exercice précédent. Toutefois, leur part ne représente que près de 1 % de l'encours des dépôts de la clientèle au titre de l'exercice 2023.

7.4.5 Évolution des engagements par signature

L'encours des engagements par signature, sur la période 2022-2024, a évolué comme suit :

Montants en MDH	2022 ²³	2023	Var.23/22	2024	Var.24/23
Engagements de financement et de garantie donnés	12 396	12 182	-1,7%	13 511	10,9%
Eng. De fin. Donnés en faveur de la clientèle	6 173	5 698	-7,7%	5 526	-3,0%
Eng. De garantie d'ordre d'EC & assimilés	2 274	2 293	0,9%	2 536	10,6%
Eng. De garantie d'ordre de la clientèle	3 949	4 190	6,1%	5 449	30,1%
Engagements de financement et de garantie reçus	3 416	2 998	-12,2%	2 898	-3,3%
Eng. de financement d'ordre d'EC				506	>100 %
Engagements de garantie reçus d'EC & assimilés	3 416	2 998	-12,2%	2 392	-20,2%

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2023 – 2024

À l'issue de l'exercice 2024, les engagements par signature donnés affichent une hausse de 10,9 % pour se situer à près de 13 511 MDH suite aux éléments conjugués suivants :

- la hausse des engagements de garantie d'ordre de la clientèle de 30,1 % (+ 1,3 MMDH), en lien avec la hausse des garanties par décaissement accordés à CDMLF combinée à la hausse des cautions sur marché public et traites douanière ;
- la hausse des engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés de 10,6 % (+ 242 MDH), liée à la hausse des garanties de crédits données, essentiellement en lien avec les opérations de forfaiting et avals en faveur d'intermédiaire financier à l'étranger, compensant la baisse des rémissions de cautions internationales.

A l'issue de l'exercice 2024, l'encours des engagements par signature reçus se situe à 2 898 MDH, en baisse de 3,3% par rapport à l'exercice précédent, essentiellement liée à la baisse des contre-garanties reçues sur crédits par décaissement. Cette évolution concerne principalement Damane Oxygène. L'engagement de financement reçu correspond à l'encours non tiré du financement reçu de SFI pour 50 MUSD.

Revue analytique 2022 – 2023

Au titre de l'exercice 2023, les engagements par signature donnés ressortent en baisse de 1,7 % pour s'établir à près de 12 182 MDH, suite aux éléments conjugués suivants :

- la dépréciation notable des engagements par signature en faveur de la clientèle de l'ordre de 7,7 % (-475 MDH), qui résulte de la diminution des crédits documentaires ;
- la hausse des engagements de garantie d'ordre de la clientèle de 6,1 % (+ 241 MDH) en lien avec la hausse des cautions sur marchés publics et des cautions pour marchés privés.

Les engagements par signature reçus d'Établissements de Crédit accusent un recul de 12,2 %. Cette évolution est essentiellement liée à la baisse des crédits documentaires des contre-garanties reçues sur crédits (Damane Oxygène).

²³ La table de concordance BAM de l'état hors bilan n'intègre pas les comptes relatifs aux engagements en souffrance au 31/12/2022 comparativement à l'exercice précédent. L'état B18 affiche une ligne dédiée à ce type d'engagements. Suite à la demande des CAC(s) à fin décembre 2022, seul l'état B18 affiche dorénavant les créances en souffrance dans une ligne distincte.

Section V - INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES

L'année 2024 a été une année charnière pour le Groupe Crédit du Maroc, tant sur le plan de gouvernance, avec la finalisation du rachat du Groupe Holmarcom, que sur le plan de la performance et du renforcement de la démarche RSE.

En lançant son projet d'entreprise « CDM Boost 2028 », Crédit du Maroc a intégré au cœur de sa stratégie, l'ensemble des enjeux ESG. Cette démarche traduit une volonté forte : agir de manière responsable et durable auprès des communautés et de ses différentes parties prenantes. En matière sociale et environnementale, la Banque va au-delà des exigences légales et réglementaires marocaines en adoptant les standards internationaux les plus strictes. Cet engagement se reflète dans sa politique de financement qui exclut les projets présentant des risques sociaux ou environnementaux et privilégie ceux à impact vertueux.

1. Démarche RSE

La Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) représente un levier majeur d'amélioration des performances pour Crédit du Maroc.

Pour la Banque, la RSE englobe les critères fondamentaux de responsabilité envers la société et l'environnement, incluant un comportement éthique et transparent. Elle se manifeste par une contribution au développement durable, une prise en compte des attentes des parties prenantes, le respect des lois en vigueur et la conformité aux normes internationales de conduite. Cette approche est intégrée à tous les niveaux de l'organisation. En effet, la RSE est solidement ancrée dans la culture d'entreprise depuis de nombreuses années, en harmonie avec les valeurs de la Banque.

Pour Crédit du Maroc, la RSE s'incarne à travers une approche concrète et intégrée et doit se traduire par des retombées tangibles auprès de chacune des parties prenantes. Elle représente également un levier majeur de performance.

Dans le cadre de sa politique RSE, Crédit du Maroc s'inscrit dans la dynamique de mise en œuvre des objectifs de développement durable des Nations Unies, un agenda mondial qui vise l'éradication de la pauvreté et les inégalités à horizon 2030 à travers dix-sept objectifs de développement durable.

1.1. Stratégie RSE de Crédit du Maroc

Afin de définir ses priorités en matière de RSE, Crédit du Maroc a entrepris une démarche collaborative en consultant l'ensemble de ses parties prenantes, comprenant ses clients, ses collaborateurs, ses investisseurs, ses sous-traitants, ses partenaires, etc. Cette initiative a permis à la Banque de définir ses priorités en matière de RSE, une initiative portée au plus haut niveau de l'entreprise.

Guidée par sa responsabilité envers le développement durable et son engagement envers un comportement éthique, responsable et transparent, Crédit du Maroc considère l'excellence relationnelle et opérationnelle comme sa raison d'être. Reconnaissant que la confiance des parties prenantes est essentielle à sa performance, la Banque base sa responsabilité sociétale sur trois ambitions RSE "cœur de métier" :

- favoriser un comportement éthique, responsable et transparent ;
- viser l'excellence relationnelle et opérationnelle avec les clients et les collaborateurs de la Banque ;
- hisser le niveau de confiance vis-à-vis des parties prenantes.

Dix-sept enjeux prioritaires directement liés à ses activités servent de socle transversal à ces trois ambitions.

1.1.1. Code de Conduite

Le nouveau Code de Conduite et Éthique est un guide pratique à l'usage des collaborateurs du groupe Crédit du Maroc. En vigueur depuis 2023, il définit les principes et valeurs éthiques ainsi que les actions et comportements à suivre envers les clients et toutes les autres parties prenantes - collaborateurs, fournisseurs, représentants de l'État, associations, actionnaires et investisseurs. Le document détaille les principes éthiques, les valeurs et les comportements professionnels à respecter vis-à-vis des clients et de l'ensemble des parties prenantes.

Le Code de conduite et éthique a vocation à être un guide pratique – non exhaustif - dans le cadre des activités professionnelles et une aide à la décision. Il s'articule autour de quatre principaux thèmes : « relations avec les clients et les fournisseurs », « social, environnemental et sociétal », « anticorruption » et « protection et réputation du Groupe. »

1.1.2. Politiques socialement responsables

Crédit du Maroc a formalisé depuis plusieurs années des politiques, chartes et processus pour donner vie à sa politique de développement durable. Les politiques et chartes donnent des exemples selon les objectifs du développement durable les plus impactant de l'activité de la Banque :

- Egalité entre les sexes ;
- Travail décent et croissance économique ;
- Mesures relatives à la lutte contre le changement climatique.

1.2. Responsabilité Sociétale

Crédit du Maroc a mis en place un système de surveillance et de gestion des risques ainsi qu'un processus de suivi de la performance afin de se conformer aux réglementations environnementales et sociales de plus en plus strictes, ainsi qu'à ses propres engagements volontaires définis dans sa vision et ses orientations stratégiques. Dans cette optique, une approche socialement responsable, a été adoptée en accord avec les objectifs de Développement Durable et favorise le dialogue avec toutes les parties prenantes, tant internes qu'externes.

1.2.1. Gouvernance de la responsabilité sociétale

Crédit du Maroc s'est engagé dans une gouvernance dynamique de sa démarche de sa responsabilité sociétale, intégrant les enjeux RSE à chaque étape de leur évolution. Pour ce faire, la Banque a mis en place un Comité RSE, sous la Présidence du Président du Directoire avec la participation des différentes entités internes impliquées dans la mise en œuvre des engagements RSE. Ce Comité se réunit trimestriellement pour suivre la stratégie RSE, évaluer les actions, identifier les améliorations et assurer la cohérence des engagements. Il examine également les défis et explore les solutions proactives.

Parallèlement, afin d'assurer une mise en œuvre opérationnelle efficace de la stratégie RSE, Crédit du Maroc a créé la Direction RSE. Cette entité suit le déploiement de la stratégie RSE, dynamise la démarche auprès des collaborateurs, coordonne les initiatives et collabore avec les départements opérationnels pour intégrer les pratiques responsables dans toutes les activités de l'entreprise.

Grâce à cette gouvernance proactive de la responsabilité sociétale, Crédit du Maroc s'engage à adopter une approche responsable et cohérente dans l'ensemble de ses activités, contribuant de manière positive au développement économique, social et environnemental de la Banque et de la société dans son ensemble.

1.2.2. Dialogue avec les parties prenantes

Au cœur de son engagement en matière de responsabilité sociétale, Crédit du Maroc favorise une communication régulière et transparente avec ses parties prenantes. Ces dernières sont sélectionnées en fonction de l'importance de leurs attentes à l'égard de la Banque. Cette étape revêt une importance capitale dans l'analyse de la matérialité de la Banque car elle permet d'adopter une approche proactive et attentive envers ces parties prenantes.

Crédit du Maroc a identifié six principales catégories de parties prenantes : les collaborateurs, les actionnaires, les clients, la société civile, les fournisseurs et partenaires et les instances de régulation et la sphère financière, chacune ayant des attentes spécifiques et des canaux de communication et de dialogue dédiés, constituant ainsi l'environnement interne et externe de la banque.

Le site web de Crédit du Maroc est mis à jour pour communiquer toutes les informations pertinentes aux différentes parties prenantes.

1.2.3. Dispositif de gestion des risques

Un dispositif rigoureux est instauré pour gérer les risques conformément aux réglementations de Bank Al-Maghrib et aux normes internationales les plus élevées. Ce dispositif vise trois objectifs principaux :

- assurer la conformité aux réglementations en vigueur ;
- piloter les risques en assurant un suivi adéquat et une gestion efficace des risques ;
- promouvoir l'excellence opérationnelle pour atteindre les objectifs fixés et garantir la pérennité du groupe.

Grâce à ce dispositif, l'organe de direction de la Banque a l'assurance que toutes ses activités sont menées dans des conditions de sécurité acceptables. La Direction du Pôle Gestion Globale des Risques, totalement indépendante des activités opérationnelles, accompagne les métiers dans l'élaboration des cartographies des risques, la mise en place de contrôles et organise des contrôles de second niveau pour assurer une vision globale de la qualité de l'exécution de toutes les activités de la Banque.

2. Engagement sociétal

Dans son engagement continu en tant qu'acteur économique et social responsable, Crédit du Maroc a poursuivi en 2024 ses initiatives dans les domaines de l'inclusion sociale, économique et culturelle, ainsi que l'amélioration continue de son approche en matière d'achats responsables.

À travers la Fondation Crédit du Maroc, la Banque concrétise sa mission citoyenne en développant des actions significatives pour favoriser l'accès à l'éducation, encourager l'entrepreneuriat social et promouvoir l'autonomisation des femmes.

Parallèlement, Crédit du Maroc s'inscrit dans une démarche d'excellence relationnelle vis-à-vis de ses fournisseurs en intégrant des pratiques et des démarches aussi bien exigeantes que transparentes.

2.1. Fondation Crédit du Maroc

La création de la Fondation Crédit du Maroc en 2017 avait marqué une étape significative dans l'engagement sociétal de Crédit du Maroc. En créant une entité distincte et identifiable, la Banque a institutionnalisé ses engagements en les ancrant dans des initiatives durables en accord avec ses valeurs.

La Fondation a pour mission de générer un impact positif et durable sur la communauté en concevant et en développant des actions solides et à long terme, en collaboration avec les acteurs clés de la société marocaine. Elle cible en particulier les populations en situation de vulnérabilité et de précarité dans le but de favoriser leur insertion socioéconomique.

2.2. Inclusion sociale et économique

En tant qu'acteur économique socialement responsable, Crédit du Maroc multiplie les initiatives en faveur de la communauté, en particulier dans les domaines de l'inclusion socioéconomique, de l'éducation et de la culture.

A travers les différents programmes qu'elle mène en partenariat avec le monde associatif, la Banque souhaite notamment favoriser l'accès à l'éducation, encourager l'entrepreneuriat social et promouvoir l'autonomisation des femmes. A ce titre, Crédit du Maroc a lancé en 2023 un nouveau programme en partenariat avec la Fondation Jadara intitulé « Bourses de Mérite Crédit du Maroc by Jadara Foundation ». L'objectif de ce programme novateur est de soutenir des étudiants bacheliers méritants, confrontés à des difficultés sociales et/ou financières, en leur offrant la possibilité de bénéficier d'une formation de qualité accompagnée d'un soutien pédagogique approprié.

Le 6 mai 2024, 50 cheffes d'entreprise ont participé à un séminaire sur le thème de l'autonomisation financière organisé par la Fondation Crédit du Maroc en partenariat avec l'ESPOD à l'occasion de la Journée arabe de l'inclusion financière.

Enfin, Crédit du Maroc a lancé, comme chaque année, la campagne " Ftourlikoum " qui vise à soutenir les familles en situation de précarité pendant le mois sacré de Ramadan.

2.3. Engagement envers les clients et fournisseurs

2.3.1. Protection des données à caractère personnel des clients

Le respect des règles de protection des données à caractère personnel est un enjeu majeur. Conformément aux dispositions de la loi 09-08 relative à la Protection des Données à Caractère Personnel, une politique dédiée à la protection des données à caractère personnel a été mise en place. L'objectif de cette politique est d'informer, de façon transparente, sur les traitements opérés au niveau des données à caractère personnel au sein de la Banque et de ses filiales et ce dans la limite des finalités autorisées et dans le respect des droits des personnes concernées (clients, prospects, prestataires, fournisseurs, collaborateurs...).

A ce titre, des mesures rigoureuses sont prises pour la mise en œuvre de cette politique notamment les finalités de traitement des données, la durée de leur conservation et les droits des individus concernés.

Les exercices de droit d'information, d'accès, de rectification et d'opposition sont réacheminés dans le cadre du processus des réclamations et sont traités scrupuleusement par la Direction de la Conformité.

Crédit du Maroc a rendu cet engagement visible sur son Intranet, ainsi qu'au niveau des mentions légales et dans la rubrique liée à l'éthique et à la conformité de son site institutionnel.

Par ailleurs, la Direction de la Conformité joue un rôle pivot en conseillant et en assistant toutes les entités et filiales sur les questions liées à la protection des données. Elle instaure une culture de vigilance et d'efficacité garantissant le respect des normes les plus strictes liées à cette thématique.

Crédit du Maroc intègre également le principe de " Privacy by Design ", conformément aux instructions du règlement général de protection des données. Cette approche place la protection des données au cœur de chaque processus, depuis leur conception initiale jusqu'à leur mise en œuvre.

Dans la continuité des efforts déployés par la Banque à ce sujet, celle-ci a procédé d'une part à une identification de ses risques d'exposition en mettant en place un inventaire des risques dont certains sont liés à la protection des données à caractère personnel et d'autre part, à l'élaboration d'une procédure de droit d'alerte à destination des collaborateurs pour la remontée des cas suspects.

2.3.2. Achats responsables, affirmation des engagements RSE dans la chaîne de valeur

Dans le cadre de ses démarches de banque citoyenne, Crédit du Maroc aligne aussi bien ses achats que les critères de sélection de ses fournisseurs aux normes de responsabilité sociétale et environnementale internationales. Acheter responsable relève, dans la vision de Crédit du Maroc, d'une volonté de construire avec ses fournisseurs et sous-traitants une adhésion commune aux principes de la RSE.

Désormais, les consultations et appels d'offres fournisseurs incluent systématiquement un dispositif de scoring de la Responsabilité Sociétale des Entreprises basé sur un questionnaire, permettant d'intégrer une évaluation RSE approfondie dans la grille de notation. Ainsi, le respect des exigences RSE devient un critère de sélection et d'évaluation des fournisseurs.

3. Engagement environnemental

3.1. Politique environnementale et sociale

Crédit du Maroc s'engage à intégrer des standards élevés de gestion environnementale, sociale et de gouvernance dans ses financements de projets verts ainsi que ses activités de crédit aux entreprises éligibles selon différents critères en mettant un accent particulier sur les points suivants :

- Reconnaître la responsabilité environnementale et sociale comme l'un des éléments clés de sa stratégie ;

- Veiller à ce que toutes les activités entreprises par la banque soient conformes à toutes les lois et réglementations environnementales et sociales pertinentes du Maroc et à ce que les financements de projets verts ainsi que ses activités de crédit aux entreprises éligibles soient conformes à la liste d'exclusion ainsi qu'aux bonnes pratiques de l'industrie financière en matière de durabilité environnementale et sociale ;
- Mettre en place un système de management environnemental et social pour évaluer et gérer les risques environnementaux et sociaux et s'assurer que les financements de projets verts sont utilisés pour financer des opérations conformes aux normes internationales et aux meilleures pratiques de gouvernance environnementale et sociale sur une base continue ;
- Tenir à jour une liste d'exclusion environnementale et sociale et s'assurer que la banque ne finance pas ou limite son exposition dans la mesure autorisée dans toute activité sous surveillance conformément à la liste d'exclusion ;
- Garantir la transparence de ses activités ;
- Veiller à ce que tous les collaborateurs, à tous les niveaux, soient sensibilisés et participent activement à la politique et aux programmes environnementaux et sociaux de la banque par le biais de canaux de communication et de formations appropriés ;
- Respecter les meilleures pratiques d'intégrité commerciale et de bonne gouvernance d'entreprise ;
- Améliorer en permanence le système de gestion environnementale et sociale de la banque conformément aux derniers développements en matière d'investissement responsable et aux standards internationaux.

3.2. Normes environnementales et sociales

L'engagement sociétal et environnemental de Crédit du Maroc vise à améliorer la vie de ses clients et partenaires en adoptant une approche rigoureuse de gestion des risques. Celle-ci intègre une évaluation constante des risques sociétaux et environnementaux. Le système de management environnemental et social de Crédit du Maroc permet ainsi d'évaluer et de gérer les risques environnementaux et sociaux et garantit notamment que les produits liés aux financements à court terme en devises respectent les normes internationales et les meilleures pratiques de gouvernance environnementale et sociale de manière continue.

Afin d'assurer une conformité rigoureuse, Crédit du Maroc veille à ce que toutes ses activités respectent les lois et réglementations environnementales en vigueur au Maroc.

Dans ce cadre, la Banque s'engage en particulier à intégrer des normes élevées de gestion environnementale sociale et de gouvernance dans ses activités de commerce extérieur à court terme en devise à travers l'examen et l'évaluation de tous les financements de commerce international à court terme en devises.

Au stade initial de la demande, sont vérifiées la conformité des activités, produits ou substances impliquées dans l'opération de financement ainsi que les opérations et activités du client demandeur et de l'utilisateur final. Lorsque que le financement n'implique pas une activité exclue, le client potentiel est informé qu'une due-diligence raisonnable environnementale et sociale (DDES), dans le cadre du processus d'évaluation des prêts, pourra être entreprise, le cas échéant.

Par ailleurs, la Banque maintient une liste d'exclusion environnementale et sociale, limitant son exposition dans toute activité sous surveillance conformément aux bonnes pratiques de l'industrie financière en matière de durabilité.

Crédit du Maroc s'engage également à la transparence totale de ses activités, ainsi qu'à la sensibilisation et mobilisation de ses collaborateurs à tous les niveaux pour participer activement à la politique et aux programmes environnementaux et sociaux.

Enfin, la Banque améliore en permanence son système de gestion environnementale et sociale, s'alignant sur les derniers développements en matière d'investissement responsable et de standards internationaux.

3.3. Gestion des ressources

Crédit du Maroc a poursuivi la mise en place des actions en faveur de l'optimisation de la consommation d'énergie à travers plusieurs actions telles que notamment :

- la généralisation de l'éclairage en LED et une gestion efficace de l'éclairage avec notamment des détecteurs de présence et de luminosité ;
- la sensibilisation, en continu, des salariés afin de mieux gérer leurs consommations d'eau et d'énergie et le déploiement de solutions innovantes telles que robinetterie à fermeture automatique ;
- la réduction drastique de la consommation de papier grâce à la dématérialisation ;
- l'adoption de l'affichage numérique, plus écologique que les affiches papier.
- la sensibilisation des collaborateurs et prestataires au respect des règles de tri à travers des guides dédiés et le traitement des déchets dans les filières adaptées ;
- la réduction des déchets au niveau du siège par la restriction des zones d'archivage et mise en place de solution d'archivage électronique et le recyclage des déchets cuisine.

Principaux indicateurs environnementaux

Éléments de consommation	2021	2022	2023	2024
Eau en m ³	24 257	22 813	30 246	32 722
Électricité en MWh	6 509,77	4 548,021	5 801,3	6 871
Déplacements en KM	369 450	469 817	162 232	332 139
Papier en tonnes	166,73	169,98	161	291
Litige et/ou poursuite environnemental	-	-	-	-

3.4. Financements verts

Le changement climatique constitue aujourd'hui l'un des plus grands défis environnementaux et économiques. Le Maroc, particulièrement exposé, fait face, d'année en année, à une aggravation du stress hydrique et doit accélérer la mise en place de mesures d'adaptation et d'atténuation. Conscient de son rôle, Crédit du Maroc soutient cette transition énergétique et climatique en mobilisant des financements dédiés pour accompagner le développement des projets verts et bas carbone.

Pour ce faire, Crédit du Maroc a défini quatre axes figurant dans sa politique en matière de finance verte :

- Accroître le soutien de la Banque au secteur des énergies renouvelables : accompagner les entreprises et les développeurs pour répondre à l'ambition nationale d'atteindre un objectif de 52 % de production d'électricité renouvelable d'ici 2030 ;
- Augmenter la part des crédits Finance verte ;
- Promouvoir la culture du développement durable : sensibiliser et influencer les acteurs économiques et les acteurs internes à la banque aux préoccupations liées aux développement durable ;
- Se conformer aux exigences réglementaires relatives à l'environnement.

Au cours des dernières années, Crédit du Maroc a accompagné plusieurs de ses clients dans leur transition vers une économie bas carbone. Cet accompagnement s'est fait en partenariat avec la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD), à travers ses programmes donnant accès à des subventions et à une assistance technique.

La Banque a également financé plusieurs projets, dont la participation à la construction du parc éolien de Oualidia, ou encore au financement de plusieurs microcentrales solaires installées sur des sites d'industriels.

Enfin, Crédit du Maroc agit auprès des agriculteurs et finance les équipements permettant le pompage de l'eau avec de l'énergie solaire en remplacement du gaz butane.

4. Capital humain

Au sein de Crédit du Maroc, la gestion du capital humain constitue un pilier fondamental de la stratégie organisationnelle. Ancrée dans une politique de Ressources Humaines responsable, proactive et ambitieuse, la Banque s'engage résolument à placer ses collaborateurs au cœur de ses préoccupations.

Cette démarche intègre des initiatives variées, allant de la promotion de la diversité et de l'inclusion à la mise en place de politiques favorisant l'équité et la parité. À travers des projets de transformation, des programmes de formation novateurs, une digitalisation de plus en plus accrue des processus et une attention particulière à l'insertion des jeunes et à l'inclusion des catégories fragiles, Crédit du Maroc aspire à développer le potentiel de ses équipes tout en tenant compte des aspects RSE dans la gestion du Capital Humain.

4.1. Politique des Ressources Humaines

En 2024, Crédit du Maroc poursuit sa transformation grâce à un projet stratégique plaçant les collaborateurs comme le principal moteur de réalisation des orientations stratégiques établies. Cette réalisation a été possible grâce à l'implication dynamique des parties prenantes internes de la Banque, démontrant agilité et engagement, soutenue par une politique des Ressources Humaines responsable, proactive et ambitieuse.

La Banque ambitionne toujours d'être une référence en tant qu'employeur responsable. Elle promet à ce titre un environnement de travail qui conjugue performance et convivialité. Les collaborateurs sont encouragés à agir avec responsabilité, dans un cadre éthique rigoureux et partagé par tous.

La politique des Ressources Humaines positionne les collaborateurs comme des partenaires, avec un engagement de la Banque à leur fournir les moyens nécessaires pour favoriser un développement constant, à la fois sur le plan personnel et professionnel.

L'objectif ultime de cette politique est d'attirer et de fidéliser les talents et de répondre au mieux aux attentes des nouvelles générations et des collaborateurs au regard des transformations que connaît le secteur bancaire au Maroc. L'enjeu principal est d'offrir aux collaborateurs les opportunités pour se développer, se réaliser professionnellement, participer à une ambition commune pour un monde responsable et relever des défis technologiques de plus en plus importants.

Afin de décliner la politique des Ressources Humaines, plusieurs politiques ont été formalisées pour mettre en exergue l'engagement de la Banque et affirmer cette volonté d'employeur responsable (politique recrutement externe, politique Parité, politique d'accompagnement de carrière... A travers ces politiques, Crédit du Maroc s'est donné comme mission d'offrir à ses collaborateurs un cadre de travail au sein duquel chacun pourra s'épanouir.

Le déménagement de la Banque vers son nouveau siège, les Arènes s'aligne parfaitement avec cette mission, renforçant son engagement à travers un espace de travail novateur qui intègre plusieurs dimensions liées à la responsabilité sociale des entreprises, dont l'ergonomie de travail.

De même, la gouvernance de la fonction RH a permis de répondre aux besoins de tous les collaborateurs à l'échelle nationale via les Gestionnaires RH qui assurent une proximité de la fonction RH dans les régions du Royaume.

Le Digital est au cœur de la transformation de la Banque. Cela se traduit également au niveau du projet Humain au travers des nombreuses actions de digitalisation de la fonction RH dans le but d'offrir une expérience collaborateur fluide et optimale.

En 2024, la Direction RH a poursuivi son engagement envers l'innovation, par la mise en place réussie de nouveaux outils de gestion RH pour le recrutement interne et externe, ainsi que pour l'évaluation annuelle des collaborateurs. Parallèlement, l'outil de gestion de carrière a été digitalisé, consolidant l'ensemble de ces processus au sein d'une seule plateforme intégrée " My Talent ".

Les piliers de la politique des Ressources humaines se déclinent comme suit :

4.1.1. Recrutement, un levier de transformation

La réussite des projets de transformation de Crédit du Maroc est étroitement liée aux plans de recrutement annuels, lesquels sont élaborés en réponse à l'identification des besoins stratégiques de la Banque. A cet effet, selon les besoins et postes vacants, l'équipe RH procède à la publication des offres d'emploi en interne via la plateforme " MyTalent", puis en externe. Un dispositif qui permet de rendre les besoins en recrutement visibles et de faciliter les transferts.

Attirer les talents dont la Banque a besoin est un des facteurs clés pour la conduite du projet d'entreprise. Pour maîtriser cet enjeu, Crédit du Maroc s'appuie sur une gestion adaptée des recrutements et des départs de la Banque. Ainsi, le processus de recrutement suit un enchaînement d'étapes issues des bonnes pratiques RH pour garantir une performance en lien avec les objectifs escomptés. Les équipes en charge du recrutement veillent à suivre ces procédures et à associer les experts métiers en tant que référents pour mieux apprécier les candidats dans une logique objective. Enfin, en vue d'améliorer l'expérience du candidat, des feedbacks sont adressés aux candidats afin de les tenir informés du statut de leur candidature.

Crédit du Maroc a déployé des efforts significatifs en 2024 afin de favoriser l'inclusion des jeunes, en établissant des partenariats avec diverses écoles et en participant activement à des forums de recrutement des jeunes lauréats, créant ainsi un vivier dynamique de jeunes candidats fraîchement diplômés.

En 2024, la Banque a accueilli plus de 100 stagiaires PFE, ainsi que 153 nouveaux lauréats issus de grandes écoles pour des contrats en CDI, témoignant ainsi de son engagement envers le développement des compétences des jeunes générations et renforçant ainsi sa position en tant qu'acteur dans le soutien et la promotion de l'éducation supérieure.

Crédit du Maroc a également introduit les "Onboarding Days", un événement d'accueil organisé tous les mois pour l'accueil et l'insertion des nouvelles recrues. L'objectif principal de cette initiative est d'assurer une immersion réussie au sein de la Banque.

4.1.2. Rémunération responsable

L'objectif de la politique de rémunération est de concilier entre les exigences d'un marché toujours plus compétitif et les attentes légitimes des collaborateurs, afin que la Banque puisse porter au plus haut niveau les valeurs d'équité, de transparence et d'utilité qui contribuent à bâtir son succès et sa réputation.

La rémunération des collaborateurs évolue en permanence dans le respect des conditions du marché local, de l'équité interne, des dispositions de la convention collective des banques et de celles du Code du travail.

4.1.3. Formation et développement des compétences, des outils pour fidéliser les collaborateurs

Le maintien de l'employabilité des collaborateurs sur le long terme est l'un des enjeux du projet stratégique Humain de la Banque. Pour garantir une transition fluide dans cette transformation, la Banque a pris l'initiative d'investir dans le développement des collaborateurs. Cette approche inclut un accompagnement individuel et une politique de formation adaptée, poursuivant un double objectif : faciliter l'acquisition de compétences pour accompagner l'évolution des métiers et des technologies, tout en contribuant au maintien de l'employabilité des collaborateurs à long terme.

L'Université du Crédit du Maroc utilise une plateforme digitale déployée depuis 2021 pour recenser les besoins en formation des collaborateurs. Cette plateforme permet aux employés d'exprimer leurs besoins directement depuis leur espace RH en ligne. En plus de cette démarche, les besoins sont également recueillis lors des entretiens annuels d'évaluation sur la plateforme MyTalent. Ces informations sont ensuite compilées pour établir le plan de formation biannuel.

L'Université Crédit du Maroc propose une variété de formations couvrant toutes les composantes métiers de la Banque, ainsi que des domaines tels que le leadership, le management, les langues et la transformation digitale. Grâce à une capacité d'accueil étendue, elle est en mesure de répondre aux besoins de toutes les équipes de la Banque. Des partenariats ont été réalisés en ce sens avec des organismes externes de renom, notamment l'Université Internationale de Rabat (UIR), l'ISCAE et l'Ecole Centrale de Casablanca.

L'année 2024 a été marquée par une formation interne sur le premier palier du nouveau Core Banking System de la Banque, ayant concerné 1 500 collaborateurs des réseaux et services centraux et le lancement, en collaboration avec le centre de formation AI Institute du Groupe Holmarcom, d'un cycle de formation sur l'Intelligence Artificielle.

La Banque a également poursuivi son partenariat avec l'UIR sur l'Executive Master en Management Bancaire avec 18 nouvelles inscriptions portant le nombre de candidats en cours de formation à 42. Pour rappel, ce programme diplômant a pour objectif de fournir des opportunités d'évolution plus attractives, en particulier vers des postes de management, pour les collaborateurs qui n'ont pas eu l'occasion d'accéder à des programmes de master au cours de leur parcours académique antérieur.

4.1.4. Gestion de carrière, un levier important pour fidéliser et accompagner les talents

Une politique d'accompagnement de carrière a été formalisée pour préciser le rôle du collaborateur, du manager et du Gestionnaire RH, puis a établi un référentiel des métiers et compétences a été établi pour favoriser le développement individuel et la mobilité interne. Cette politique est accessible aux collaborateurs via l'intranet et est également présentée aux candidats lors des forums de recrutement grâce à la participation active des équipes de développement RH.

Chaque année, Crédit du Maroc conduit l'entretien annuel d'évaluation ainsi que les cycles de gestion de la performance et des potentiels, du développement des talents, des structures organisationnelles et des plans de successions à travers la "people review". Le processus est conçu pour identifier et gérer la performance individuelle et collective, aider le développement personnel, détecter les hauts potentiels et les collaborateurs ayant des activités-clés, établir et diffuser des viviers de talents pour les postes et les fonctions clés.

4.1.5. Santé, sécurité et qualité de vie au travail

Les moyens nécessaires sont mis en œuvre pour garantir des conditions de travail optimales pour préserver la santé et la sécurité de ses collaborateurs dans tous les postes de travail (siège, bâtiments centraux et sites régionaux, agences). Des actions de prévention (communication, formation, sensibilisation), en particulier sur la santé, la sécurité et la qualité de vie au travail, sont lancées auprès des managers et des collaborateurs.

Le responsable de Sécurité-Sûreté-Hygiène et Environnement, rattaché au Directeur de l'Immobilier et du Facility Management, est en charge du déploiement de l'engagement de la Banque. D'autres départements et directions sont également impliqués notamment la DRH, les contrôles permanents et les risques opérationnels. Pour les régions, le suivi est assuré par les Responsables Administratifs Régionaux.

Afin de structurer la démarche santé, sécurité et qualité de vie au travail, une évaluation des risques professionnels est effectuée pour chaque poste de travail et pour chaque site de la Banque. Dans ce cadre, une cartographie des risques est établie et actualisée tous les ans lors du rapport médical annuel et donne lieu à un plan d'actions annuel central puis régional en fonction des risques recensés. Chaque année, des actions préventives sont déployées notamment en lien avec la médecine du travail et le Comité d'Hygiène et de Sécurité (CHS) en réponse aux demandes des collaborateurs, telles que les campagnes de dépistage et les actions de sensibilisation sur des thématiques spécifiques. Parmi les actions réalisées depuis 2019 : la mise en place d'une cellule d'écoute psychologique pour l'accompagnement des collaborateurs en partenariat avec le Centre International de Psychologie du Travail. Cette cellule vise à accompagner, dans le respect de la confidentialité, les collaborateurs qui le souhaitent, à travers des consultations téléphoniques menées par des psychologues confirmés.

4.1.6. Respect des droits humains, diversité et inclusion

Crédit du Maroc s'engage à garantir la liberté syndicale et à développer des échanges avec les instances représentatives des collaborateurs.

La Banque veille à promouvoir une culture d'entreprise inclusive et un environnement propice à l'expression et au développement du potentiel de tous.

Une attention particulière est portée en faveur de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes et de la non-discrimination à l'égard des personnes en situation de handicap et de leur insertion professionnelle.

Le principe de la non-discrimination est clairement affiché. Toute discrimination basée sur le sexe, l'âge, le handicap, la religion, l'apparence physique, l'ascendance familiale ou sociale, l'état de santé, l'orientation, l'origine régionale, les opinions politiques et l'appartenance syndicale est interdite. Ce principe est au socle de la politique de Gestion des Ressources Humaines et régit tous les processus et procédures de recrutement, formation, gestion de carrière des collaborateurs jusqu'aux systèmes de rémunération et avantages sociaux. En rendant l'environnement de travail attractif et accessible à une population diverse, Crédit du Maroc crée des conditions plus propices à l'innovation à l'égard de ses équipes.

▪ **Insertion professionnelle et emploi des personnes en situation de handicap**

La non-discrimination et l'insertion professionnelles des personnes en situation de vulnérabilité telle que le handicap est un principe que la Banque veille à respecter et à promouvoir dans ses activités. De ce fait, l'accessibilité des locaux de la Banque aux personnes en situation de handicap est systématiquement intégrée dans la conception des nouvelles agences avec l'aménagement des anciennes agences. Par ailleurs, afin de favoriser leur insertion professionnelle et leur permettre d'exercer leur activité, Crédit du Maroc met en place les mesures nécessaires en vue de réadapter les conditions de travail au profit des collaborateurs en situation de handicap. Une cartographie des postes pouvant être occupées par les personnes en situation de handicap a été partagée avec les acteurs du recrutement, en accord avec la médecine du travail.

▪ **Promotion de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes**

Dans le cadre de sa démarche RSE, Crédit du Maroc s'engage à favoriser l'égalité femme / homme et garantir une justice sociale entre toutes ses collaboratrices et collaborateurs.

La Banque œuvre également au renforcement des dispositifs en vue d'inciter l'ensemble des collaborateurs à s'interdire tout agissement comportant un jugement ou discrimination, harcèlement ou stéréotypes portant atteinte à la dignité de la femme sur les volets suivants : le recrutement, la gestion de carrières et développement de compétences, l'accompagnement des congés maternité, la rémunération...

4.2. Évolution des effectifs de Crédit du Maroc

L'évolution récente des effectifs du Groupe Crédit du Maroc se présente comme suit :

En nombre de personnes	2022	2023	Var. 23/22	2024	Var. 24/23
Banque*	2 407	2 355	-2,16%	2 407	2,21%
Siège	946	936	-1,06%	949	1,39%
Réseau	1 461	1 419	-2,86%	1 458	2,75%
Filiales	40	43	7,50%	60	39,53%
Total	2 447	2 398	-2,00%	2 467	2,88%

Source : Crédit du Maroc

*y compris les ANAPEC pour les exercices 2022 et 2023

Revue analytique 2023 – 2024

A fin décembre 2024, l'effectif global du Groupe Crédit du Maroc ressort à 2 467 collaborateurs pour l'ensemble du groupe (2 407 collaborateurs pour Crédit du Maroc et 60 pour les filiales), en hausse de 2,9 % par rapport au 31 décembre 2023.

Cette augmentation est principalement due à la hausse de l'effectif au niveau du réseau de la Banque pour atteindre 1 458 collaborateurs en 2024.

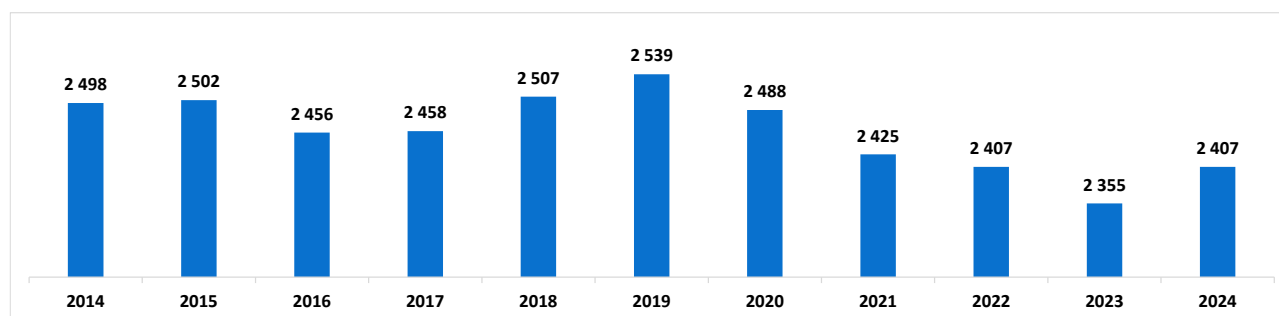
Quant aux filiales, l'effectif a augmenté de 17 collaborateurs.

Revue analytique 2022 – 2023

A fin décembre 2023, l'effectif global du groupe Crédit du Maroc s'établit à 2 398 collaborateurs pour l'ensemble du groupe (2 355 collaborateurs pour Crédit du Maroc et 43 pour les filiales), en baisse de 2% par rapport au 31 décembre 2022.

Cette diminution est principalement due à la baisse de l'effectif au niveau du réseau de la banque (-42 collaborateurs) pour atteindre 1 419 collaborateurs en 2023.

Évolution de l'effectif de Crédit du Maroc depuis 2013 (hors filiales)



Source : Crédit du Maroc

➤ Répartition des effectifs par catégorie et par genre

L'évolution de la structure des effectifs, sur la période 2022 – 2024 se présente comme suit :

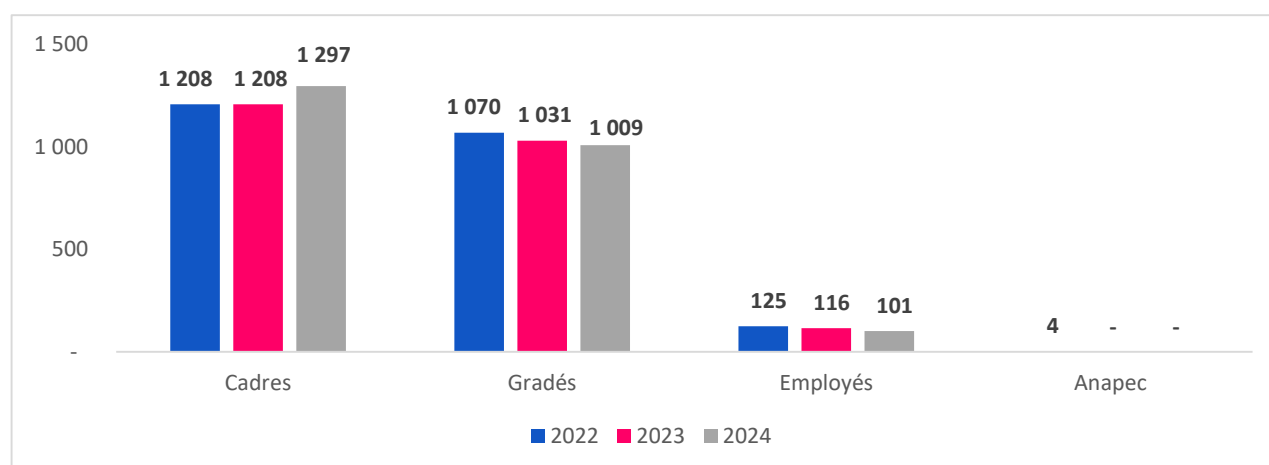
En nombre de personnes	2022	2023	Var. 23/22	2024	Var. 24/23
Effectif permanent*	2 407	2 355	-2,16%	2407	2,21%
Directeurs	112	117	4,46%	123	5,13%
Homme	74	76	2,70%	81	6,58%
Femme	38	41	7,89%	42	2,44%
Cadres	1 096	1 091	-0,46%	1174	7,61%
Homme	652	643	-1,38%	686	6,69%
Femme	444	448	0,90%	488	8,93%
Non cadres	1 199	1 147	-4,34%	1110	-3,23%
Homme	602	552	-8,31%	506	-8,33%
Femme	597	595	-0,34%	604	1,51%

Source : Crédit du Maroc

*Y compris les ANAPEC

En 2024, l'effectif global de Crédit du Maroc est composé de 51,3% de cadres dont la part se consolide dans le total des effectifs de la banque.

La catégorie des non-cadres est composée de gradés, d'employés et ANAPEC, dont l'évolution se présente comme suit :



Source : Crédit du Maroc – Rapport ESG

➤ Répartition des effectifs par contrat de travail

Le nombre de collaborateurs liés par un contrat CDI en 2024 a atteint 2 407 vs 2 355 contrats en 2023.

Données sociales	2022	2023	2024
Part des CDI	2 403	2 355	2 407
Nombre total des employés Hommes avec contrat CDI	1326	1271	1273
Nombre total des employées Femmes avec contrat CDI	1077	1084	1134
Part des CDD	4	0	0
Nombre total des employés Hommes avec contrat CDD	2	0	0
Nombre total des employées Femmes avec contrat CDD	2	0	0

Source : Crédit du Maroc

➤ Évolution de la structure de l'effectif

La politique de recrutement adoptée par Crédit du Maroc s'inscrit dans la continuité de la stratégie des ressources humaines de la Banque. Les priorités portent d'une part sur l'anticipation des besoins et l'accompagnement du réseau et d'autre part, sur la poursuite du développement de la Banque axé sur les métiers cibles et dans les zones géographiques porteuses de croissance.

L'évolution de la structure des effectifs, sur la période 2022 – 2024 se présente comme suit :

Données sociales	2022	2023	2024
Recrutement	207	240	478
Recrutement ANAPEC	3	0	0
Titularisation ANAPEC	11	-	-
Démission	160	230	316
Retraite	28	34	43
Retraite anticipée	5	2	12
Licenciement et révocation	13	16	18
Détachement et fin de contrat	19	9	27
Transfert Filiales			9
Décès			1

Source : Crédit du Maroc

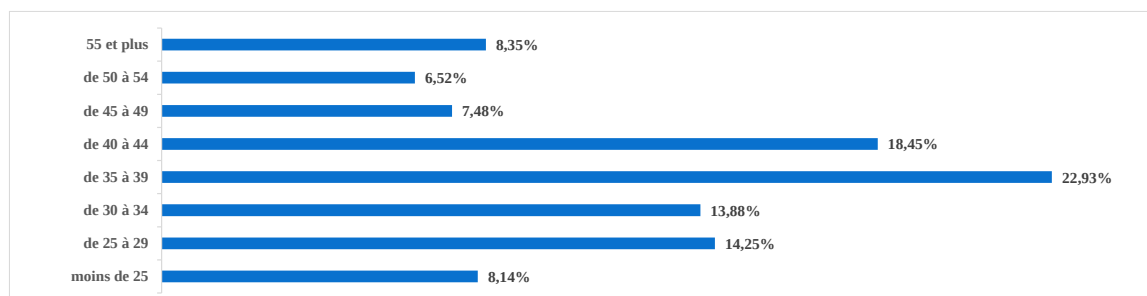
Le nombre de nouvelles recrues s'établit à 478 collaborateurs en 2024 marquant une augmentation significative de près de 99,2 % par rapport à l'année précédente.

Le nombre de démissions a enregistré une hausse de 37,4 %, passant de 230 départs en 2022 à 316 départs en 2024. Ainsi, le taux de Turnover²⁴ annuel de Crédit du Maroc s'établit à 13,1 % en 2024 vs 9,6 % en 2023.

Le nombre de départs à la retraite a enregistré 43 départs additionnels par rapport à 2023 ainsi que 12 retraites anticipées en 2024. Le nombre de licenciements s'établit à 18 licenciements en 2024.

➤ Répartition de l'effectif par tranche d'âge et par genre

La répartition par âge des effectifs de la banque, au 31 décembre 2024, se présente comme suit :



Source : Crédit du Maroc

²⁴ Taux de turnover = (Taux d'entrée + Taux de sortie) / 2. (Taux d'entrée : Nb d'entrées / effectif au 31 12 N-1). (Taux de sortie : Nbre de sorties / effectif au 31 12 N-1).

La répartition par ancienneté est marquée par la prédominance des tranches d'âge supérieures à 35 ans représentant plus de 63 % de l'effectif global. L'effectif féminin représente 47,1 % de l'effectif global de la Banque.

Répartition par tranche d'âge	Homme	Femme	Total
moins de 25	74	122	196
de 25 à 29	139	204	343
de 30 à 34	160	174	334
de 35 à 39	293	259	552
de 40 à 44	249	195	444
de 45 à 49	107	73	180
de 50 à 54	112	45	157
55 et plus	139	62	201
Total	1 273	1 134	2 407

Source : Crédit du Maroc

La parité Homme/Femme est indicateur suivi par la banque pour la mise en place d'une politique visant à assurer une meilleure représentativité des femmes dans l'entreprise et pour garantir une égalité des chances dans le traitement des candidatures.

➤ Répartition de l'effectif par ancienneté

La répartition par ancienneté de Crédit du Maroc est marquée par une prépondérance du personnel ayant de 5 à moins de 15 ans d'ancienneté, représentant ainsi 34,4 % de l'effectif global en 2024.

Le tableau suivant donne l'évolution de l'effectif par ancienneté sur la période 2022 – 2024 :

Données sociales	2022	2023	2024
Part des employés avec une ancienneté inférieure à 5 ans	648	655	774
Part des employés avec une ancienneté entre 5 ans et 15 ans	1 096	921	828
Part des employés avec une ancienneté supérieure à 15 ans	659	779	805

Source : Crédit du Maroc

➤ Autres indicateurs

Données sociales	2022	2023	2024
Nombre de représentant du personnel	66	66	66
Nombres d'accidents de travail	23	27	28
Litiges sociaux	16	12	33

Source : Crédit du Maroc

Les litiges sociaux des trois dernières années concernent des affaires liées à des licenciements pour fautes graves (Détournement de fonds, abandon de poste ou non-respect des dispositions du code de déontologie de Crédit du Maroc).

Crédit du Maroc n'a enregistré aucun jour de grève au titre de la période 2022 – 2024.

4.3. Intéressement et participation du personnel

En novembre 2024, les salariés de Crédit du Maroc ont démontré leur engagement et leur adhésion à la vision stratégique de la Banque en participant activement à l'Offre Publique de Vente (OPV), réservée à leur intention par Holmarcom.

Section VI - STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT ET MOYENS TECHNIQUES

1. Stratégie de développement

1.1. Plan de développement

Afin de poursuivre son développement, Crédit du Maroc a défini un plan stratégique « CDM Boost 2028 » visant à renforcer sa compétitivité sur le marché marocain. Centré sur l'innovation digitale, la gouvernance renforcée et la durabilité, ce plan donne à Crédit du Maroc les moyens de réaliser son ambition d'être un opérateur financier moderne, innovant et engagé au service des citoyens et des entreprises nationales, pour un développement durable et responsable.

Pour réussir ce plan stratégique, Crédit du Maroc peut s'appuyer sur des fondamentaux sains : une structure financière solide, une gouvernance transparente, une gestion rigoureuse des risques et de la conformité et une démarche éthique et responsable au service d'un développement durable. De surcroît, Crédit du Maroc peut s'appuyer sur son capital humain, avec près de 2400 femmes et hommes engagés à servir ses clients. Enfin, l'ancrage de la Banque dans l'histoire du Maroc (96 ans d'existence), renforcé aujourd'hui par l'appartenance au Groupe Holmarcom, facilitent la communication et légitiment ses ambitions.

Le plan stratégique « CDM Boost 2028 » s'articule autour de quatre axes :

- accélérer la dynamique commerciale de la Banque ;
- poursuivre et réussir les grands chantiers de transformation afin de construire un modèle opérationnel agile et compétitif ;
- préserver et renforcer les meilleurs standards en matière de gouvernance et de pilotage des risques et de la conformité ;
- impulser un changement progressif dans la continuité.

Ce plan stratégique a permis d'élaborer une feuille de route globale pour réaliser la nouvelle vision du Crédit du Maroc qui repose sur 3 dimensions clés :

- l'élargissement du fonds de commerce de la Banque sur les marchés particuliers, professionnels et entreprises avec une ambition de doubler la taille du portefeuille d'ici 2028 ;
- le repositionnement stratégique de la Banque autour de la classe moyenne et plus précisément la famille de la classe moyenne, ainsi que la PME et la TPE, tout en offrant à tous ses clients une qualité de service aux meilleurs standards. Ce repositionnement vise à rapprocher la Banque de la structure de la société et du marché marocains afin d'en être un acteur engagé et reconnu ;
- le renforcement de l'expertise mise à disposition des clients via métiers spécialisés pour faire de Crédit du Maroc un acteur de référence sur l'ensemble des chaînes de valeur qui accompagne de manière efficace les opérateurs économiques dans leurs opérations au quotidien.

Ces orientations stratégiques visent à installer de manière durable le positionnement du Crédit du Maroc en tant que banque de la famille et de l'entreprise, ambitionnant de se différencier par la qualité de service et l'expérience client et offrant à ses clients son expertise et des solutions innovantes.

1.1.1. Accélérer de la dynamique commerciale de Crédit du Maroc

En tant que banque universelle, Crédit du Maroc a pour ambition de couvrir l'ensemble des segments et particulièrement ceux sur lesquels la Banque était peu présente par le passé, en leur offrant notamment des offres toujours plus adaptées à leurs besoins et des parcours clients fluides et innovants.

Pour y parvenir, 4 leviers majeurs ont été retenus :

- Le renforcement du rôle des marchés Retail et Corporate et la restructuration de la plateforme de distribution en rapprochant d'un point de vue opérationnel et commercial ces deux activités afin de maximiser les synergies et d'optimiser la prise en charge de l'ensemble des clients, particuliers et entreprises. Ce rapprochement a été opéré à travers la mise en place de directions Réseau chapeautant les activités opérationnelles et commerciales, à la fois sur le Retail et le Corporate pour

identifier les interdépendances, les opportunités de synergies et aligner les règles de sécurisation pour l'ensemble des activités de la Banque ;

- L'organisation en lignes métiers spécialisées pour renforcer les activités et les expertises sur les métiers du crédit à la consommation, du crédit immobilier, de la bancassurance, du leasing, et du Global Transaction Banking, et ce sur l'ensemble de leurs chaînes de valeur. Ces lignes métiers ont la responsabilité de mettre en place des offres et des parcours clients répondant de manière précise aux attentes des clients, tout en coordonnant avec les marchés Corporate et Retail la mise en place du meilleur modèle de distribution ;
- La création de la banque d'investissement, en charge de la restructuration et du renforcement de l'activité de marchés de capitaux qui a connu une croissance importante sur les 18 derniers mois. Elle sera également en charge de piloter les fonds OPCVM de CDM, de développer les activités de bourse avec la filiale CDM Capital Bourse, de créer une activité de gestion sous mandat, ainsi que de mettre en place une activité de conseil pour accompagner les clients sur leurs opérations de haut de bilan et de financement via les marchés des capitaux ;
- Le développement continu des canaux de distribution, à commencer par le canal digital au travers duquel la Banque propose deux applications : Banque Directe et MyCDM. Ces applications, visant à autonomiser le client tout en lui garantissant la sécurité de ses opérations, sont continuellement enrichies dans cette double logique. En parallèle du digital, le réseau d'agences du Crédit du Maroc sera amené à évoluer progressivement pour atteindre une taille permettant à la Banque d'atteindre à la fois ses engagements de bonne prise en charge de ses clients et ses objectifs commerciaux.

Pour plus d'efficacité et pour accompagner une mise en place réussie de ces leviers, l'organisation du Crédit du Maroc a été adaptée autour de 3 ajustements clés :

- La représentation des activités Corporate & Investment Banking (CIB) au niveau du Directoire et la création d'un pôle dédié à la banque d'investissement ;
- Le rapprochement entre les activités Retail Banking et marketing, visant à faciliter le déploiement de la feuille de route et donnera plus de latitude pour mettre en œuvre la vision retail de Crédit du Maroc tout en optimisant les moyens déployés ;
- La création d'un pôle dédié aux lignes métiers spécialisées pour accompagner leur développement stratégique, opérationnel et commercial. Par ailleurs, en dotant à terme ces lignes métiers spécialisées de comptes d'exploitation propres, elles pourront optimiser les ressources qu'elles mobilisent et mieux répondre au double objectif de satisfaction client et de rentabilité.

1.1.2. Poursuivre et réussir les grands chantiers de transformation afin de construire un modèle opérationnel agile et compétitif

Crédit du Maroc a entrepris une transformation visant à moderniser l'ensemble de ses outils technologiques dans le but de rendre son modèle opérationnel plus agile et performant.

Dans ce contexte, des investissements importants ont été réalisés sur les dernières années pour disposer d'outils adaptés aux besoins de développement de la Banque tout en garantissant la sécurité des opérations de ses clients, à la fois pour offrir des services de qualité et digitaliser le fonctionnement de l'entreprise.

Par ailleurs, le dispositif data de la Banque a été restructuré, avec une gouvernance et une feuille de route claires. Une nouvelle plateforme data s'appuyant sur les technologies les plus récentes a été mise en place afin de permettre à la banque de capitaliser sur un nouveau socle performant de gestion et de traitement de la donnée au service de son développement commercial et de son excellence opérationnelle.

Enfin, les équipes Crédit du Maroc sont pleinement engagées dans le développement continu des briques technologiques du dispositif digital, permettant de proposer aux clients et collaborateurs des fonctionnalités et parcours digitaux pertinents.

1.1.3. Préserver et renforcer les meilleurs standards en matière de gouvernance et de pilotage des risques et de la conformité

La Banque s'appuie sur un dispositif solide et des acquis historiques importants en termes de gouvernance et de gestion des risques et de la conformité.

Crédit du Maroc continuera à investir pour renforcer son dispositif de gouvernance et être dans les meilleurs standards, notamment à travers la modernisation de ses outils de gestion des risques et de la conformité, pour anticiper les évolutions réglementaires.

Pour assurer un développement sécurisé, le dispositif de gestion des risques et de la conformité continuera à s'appuyer sur une approche conservatrice, à la fois autour de l'anticipation et du provisionnement du coût du risque.

1.1.4. Impulser un changement progressif dans la continuité

Le succès du plan stratégique « CDM Boost 2028 » repose largement sur la mobilisation et le développement du capital humain. Pour accompagner cette transformation, Crédit du Maroc a entrepris plusieurs initiatives destinées à :

- améliorer l'expérience et l'engagement des collaborateurs ;
- renforcer les compétences techniques et managériales des collaborateurs ;
- renforcer l'engagement RSE de la Banque.

La banque continue son engagement à œuvrer pour faciliter la transition vers une économie plus verte et à faire la promotion d'une croissance économique durable. Pour ce faire, Crédit du Maroc a défini quatre axes figurant dans sa politique en matière de finance verte :

- accroître le soutien de la Banque au secteur des énergies renouvelables ;
- augmenter la part des crédits de financements verts ;
- promouvoir la culture du développement durable : sensibiliser et influencer les acteurs économiques et les acteurs internes à la Banque aux préoccupations liées au développement durable ;
- se conformer aux exigences réglementaires relatives à l'environnement.

1.2. Partenariats stratégiques

L'année 2024 a été marquée par une nouvelle dynamique de croissance accompagnée par un renforcement de la proximité de la Banque avec ses clients et une consolidation de son soutien au tissu économique national. Dans ce cadre, Crédit du Maroc a scellé plusieurs nouveaux partenariats notamment la signature d'un deuxième prêt d'environ un milliard de dirhams avec la Société Financière Internationale (IFI). Ce partenariat qui s'inscrit dans le cadre des Objectifs de Développement Durable (ODD) tels que répertoriés dans l'agenda 2030 de l'ONU, vise à soutenir le développement des petites et moyennes entreprises (PME), l'entrepreneuriat féminin et des projets verts contribuant ainsi à la transition énergétique du Maroc.

Crédit du Maroc a lancé en avril 2024 son dispositif pour le déploiement du premier produit de dette subordonnée, CapAccess. Ce lancement intervient à la suite de la signature en mars 2024 de la convention entre le Fonds Mohammed VI pour l'Investissement (FMI), Tamwilcom et les banques marocaines représentées par le Groupement Professionnel des Banques du Maroc (GPBM). CapAccess est une dette subordonnée adossée à la dette bancaire, spécifiquement dédiée au financement des projets d'investissement, qui a pour objectif d'accélérer les investissements, tout en réduisant la pression liée aux apports en fonds propres.

En 2024, Crédit du Maroc a également établi un partenariat avec Finéa, une filiale du Groupe CDG, pour améliorer l'accès des TPE et PME aux marchés publics. Cet accord vise à renforcer le financement de ces entreprises, en particulier dans le cadre des appels d'offres publics.

Crédit du Maroc a aussi renforcé son partenariat avec Mastercard pour promouvoir l'innovation technologique et la transformation numérique au Maroc. Cette collaboration a pour objectif de développer des solutions de paiement avancées et d'améliorer l'expérience client.

Enfin, en septembre 2024, Crédit du Maroc a annoncé un nouveau partenariat Maroc avec la compagnie AtlantaSanad, filiale du Groupe Holmarcom. Ce changement stratégique, effectif depuis le 1^{er} janvier 2025, remplace l'accord précédent avec Sanlam Maroc et vise à soutenir les ambitions du plan stratégique de la Banque et renforcer son offre de produits d'assurance.

2. Stratégie d'investissement

L'évolution des investissements en immobilisations²⁵ réalisés par Crédit du Maroc se présente comme suit sur la période 2022 – 2024 :

En KDH	2022	2023	Var. 23/22	2024	Var 24/23
Immobilisations incorporelles	336 854	476 147	41,4%	477 276	0,2%
Immobilisations corporelles	237 111	631 813	>100%	145 539	-77,0%
Immeubles d'exploitation	128 809	403 174	>100%	18 186	-95,5%
Mobilier et matériel d'exploitation	63 598	83 465	31,2%	56 046	-32,9%
Autres immobilisations corporelles d'expl.	42 933	143 883	>100%	70 038	-51,3%
Immobilisations corporelles hors exploitation	1 771	1 291	-27,1%	1 268	-1,8%
Montant des acquisitions au cours de l'exercice	573 965	1 107 959	93%	622 815	-43,8%

Source :Crédit du Maroc

En 2024, les investissements engagés par la Banque affichent un recul de 43,8 % par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 623 MDH correspondant principalement à des investissements IT (avec une QP de 77 % du total concentrés sur les investissements en immobilisations incorporelles).

Les investissements immobiliers enregistrent un ralentissement d'engagement traduisant un effet de base 2022 - 2023, liés aux investissements relatifs à l'aménagement du siège « les Arènes ».

2.1. Immobilier

En 2024, le pôle immobilier a mené plusieurs projets majeurs. Parmi ceux-ci, l'aménagement des nouveaux locaux du centre d'affaires Casablanca Finance City (CFC) et la création d'une nouvelle agence dans la zone industrielle d'Aït Melloul. Ces initiatives visent à offrir des espaces modernes et fonctionnels, tant pour les clients que pour les collaborateurs. Le programme de mise à niveau des agences a également été poursuivi avec des améliorations significatives en termes de modernisation et d'optimisation des espaces de travail. Cela inclut l'installation de nouveaux éclairages LED, le revêtement des sols et l'aménagement de comptoirs accessibles aux personnes à mobilité réduite.

2.2. Systèmes d'Information (SI)

Crédit du Maroc dispose d'un Système d'Information (SI) permettant de gérer la relation avec les clients, les opérations quotidiennes et les échanges avec les différents partenaires et organismes de tutelle (Bank Al-Maghrib, Office des Changes, Maroclear, etc.).

Constitué en grande partie de progiciels, le SI de Crédit du Maroc est bâti autour d'une architecture technique centralisée lui permettant d'avoir une visibilité en temps réel sur les différents flux initiés dans les points de vente ou sur les canaux directs.

Dans le cadre d'une politique volontariste de développement de son SI et pour faire bénéficier sa clientèle des dernières avancées en matière de sécurité des transactions, de qualité de prestations et de performance des équipements informatiques, Crédit du Maroc s'est engagé depuis quelques années dans une démarche de

²⁵ Les investissements correspondent aux flux réalisés au cours de l'exercice 2024

transformation de son SI afin d'accompagner les ambitions stratégiques et commerciales de la Banque, dans le but de gagner en efficacité opérationnelle, de répondre aux besoins des clients, de se conformer aux exigences réglementaires et de relever les défis de la banque.

Dans ce sens, l'année 2024 a été marquée par le déploiement de plusieurs grands projets, l'accélération des grands programmes de transformation ainsi qu'une nette amélioration de la qualité des services rendus aux collaborateurs et aux clients. Le programme de sécurisation du SI qui vise à maîtriser les risques SI et fiabiliser les services IT a connu une avancée sur les différents chantiers qui le composent :

- la finalisation des actions permettant d'améliorer l'efficacité de la production IT, la sécurisation du système monétique ;
- le renforcement de la proximité et de l'écoute des agences et l'enrichissement des solutions digitales de la banque.

D'autres actions ont été réalisées pour le développement des services offerts aux clients, l'industrialisation des processus et l'amélioration de l'expérience client, dont :

2.2.1 Un nouveau core banking system « Ocsigen »

Le programme Ocsigen, lancé en 2021, a pour objectif de transformer le système d'informations Maroc en dotant Crédit du Maroc d'un nouveau « core banking system », moderne fiable, sécurisé et robuste. La réalisation du programme s'est inscrite dans une logique de solution globale. Deux jalons clés ont marqué 2024 notamment la mise en place de la nouvelle version du SI Crédit et le déploiement du poste de travail du collaborateur au sein du réseau (support essentiel pour l'omnicanalité).

2.2.2 Une maîtrise des risques cyber sécurité

Pour maîtriser efficacement les risques de cyber sécurité et les maintenir à un niveau acceptable, Crédit du Maroc a poursuivi, en 2024, ses efforts en renforçant ses dispositifs de sécurité, en innovant dans ses approches de protection et de détection, et en consolidant ses pratiques de gouvernance. Ces initiatives visent à protéger les actifs critiques, à garantir la résilience des services, à maintenir la confiance de ses clients et partenaires, tout en assurant une conformité rigoureuse aux obligations réglementaires. Parmi ces initiatives :

- la refonte complète du cadre normatif de sécurité SI avec la mise en place de nouvelles politiques et procédures de sécurité ;
- la mise en place d'un nouveau plan de contrôle sécurité SI aligné sur les exigences des nouvelles politiques de sécurité et alimentant l'évaluation globale des risques de cyber sécurité ;
- la réalisation de plusieurs audits de sécurité.

2.2.3 Plusieurs réalisations au service des métiers

L'exercice 2024 témoigne également de l'aboutissement de nombreux projets structurants, notamment la mise en place du nouveau SI recouvrement, la nouvelle solution Titres, la digitalisation des achats et facturation, des nouveaux packages particuliers et nouvelles offres.

Une feuille de route monétique a été arrêtée également pour permettre d'accroître l'usage de ce canal (renouvellement et déploiement de nouveaux GAB Outdoor et Indoor, offres de service sur GAB ...).

Par ailleurs, Crédit du Maroc a opté en 2024 pour une infrastructure informatique et télécom plus robuste et sécurisée.

2.2.4 Une accélération de la transformation digitale

Dans le cadre de la stratégie Digital Corporate, un repositionnement majeur a été engagé pour le canal Corporate, matérialisant l'accélération de la digitalisation des services dédiés à cette clientèle stratégique. La plateforme MyCDM Entreprise a ainsi été enrichie, répondant à un double enjeu : un taux d'équipement client atteignant 70 % et l'intégration de 20 fonctionnalités innovantes. Parmi ces évolutions clés figurent le virement international, la signature et la gestion de cartes en masse, le virement multiple avec débit détaillé,

ou encore l'optimisation du traitement des vignettes groupées. Ces avancées renforcent l'autonomie des clients et simplifient leurs opérations complexes.

Parallèlement, l'année 2024 marque un cap dans la digitalisation des outils internes avec le déploiement de trois versions successives du poste de travail « MyCDM Sales ». Conçu pour moderniser l'expérience des collaborateurs en agence, cet outil intègre des modules d'entrée en relation client, d'équipement en packages sur-mesure, et de pilotage des offres & produits. Ses fonctionnalités de conseil évolutif (gestion de portefeuille, analyse de besoins, propositions contextualisées) permettent aux équipes de gagner en réactivité et en pertinence opérationnelle, tout en anticipant les attentes futures du marché.

Section VII - SITUATION FINANCIÈRE DE CRÉDIT DU MAROC - COMPTES CONSOLIDÉS IFRS

Avertissement :

En application de la circulaire n° 56/G/2007 émise par Bank Al-Maghrib en date du 08 octobre 2007, notamment l'article 2 relatif à la date d'entrée en vigueur du chapitre 4 « États financiers consolidés », les états financiers consolidés du Crédit du Maroc sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales IAS/IFRS.

La consolidation des comptes a été effectuée selon les normes IAS-IFRS pour les exercices clos au 31 décembre 2022, 2023 et 2024.

Les comptes consolidés IFRS des exercices clos au 31 décembre 2022, 2023 et 2024 ont été certifiés par les commissaires aux comptes.

1. Indicateurs financiers consolidés de Crédit du Maroc

Les principaux indicateurs de Crédit du Maroc sur la période 2022 - 2024 se présentent comme suit :

Consolidé IFRS (Montants en MDH)	2022	2023	Var. 23/22	2024	Var. 24/23
Produit net bancaire	2 568,7	2 926,9	13,9%	3 303,2	12,9%
Résultat d'Exploitation	758,6	882,7	16,4%	1 299,7	47,2%
Résultat Net	398,1	498,2	25,2%	740,9	48,7%
Résultat Net Part du Groupe	404,3	503,1	24,4%	740,9	47,3%
Prêts et créances sur la clientèle	48 496,7	51 061,7	5,3%	56 622,0	10,9%
Dettes envers la clientèle	48 581,5	51 755,4	6,5%	56 997,9	10,1%
Total Bilan	62 862,5	67 265,3	7,0%	74 050,9	10,1%

Source : Crédit du Maroc – Comptes consolidés

Au titre de l'exercice 2024, les principaux indicateurs d'exploitation de Crédit du Maroc ont connu une nette amélioration qui s'est traduite par une progression de 12,9 % du produit net bancaire consolidé à 3 303 MDH.

Le résultat net a atteint 741 MDH en 2024 contre 498 MDH un an auparavant, soit une hausse de 48,7 %, portée par une croissance soutenue de l'activité commerciale et une amélioration du coût du risque.

Le total bilan s'élève à 74 051 MDH, en hausse de 10,1 % comparativement à fin décembre 2023. Cette progression reflète l'engagement continu de Crédit du Maroc dans l'accompagnement des ménages et des entreprises.

Les crédits à la clientèle ont atteint 56 622 MDH tirés par les performances enregistrée au niveau du crédit-bail et des crédits à l'équipement et, dans une moindre mesure, par les crédits aux particuliers.

Les ressources bilanciellles poursuivent leur progression, atteignant 56 998 MDH, en hausse de 10,1 % par rapport à 2023. Cette performance émane principalement de l'accroissement des ressources à vue et des dépôts à terme qui se sont hissés respectivement à 39 864 MDH et 5 915 MDH. Les comptes d'épargne ont atteint, pour leur part, 10 096 MDH à fin décembre 2024.

Au titre de l'exercice 2023, les principaux indicateurs d'exploitation de Crédit du Maroc ont connu une hausse qui s'est traduite par une progression du produit net bancaire consolidé de 13,9 % pour s'établir à 2 927 MDH grâce aux bonnes performances de l'ensemble des lignes métiers de la banque.

Le résultat d'exploitation ressort à 883 MDH, en hausse de 16,4 % par rapport à 2022.

Le résultat net passe de 398 à 498 MDH entre 2022 et 2023, bénéficiant ainsi d'une bonne dynamique commerciale et d'une amélioration du coût du risque.

Les indicateurs bilanciaux, quant à eux, font ressortir un total bilan qui s'élève à 67 265 MDH, en progression de 7 % comparativement à 2022.

En effet, Crédit du Maroc maintient une forte dynamique d'accompagnement et de soutien des ménages et des entreprises dans la réalisation de leurs projets. Ce soutien s'est matérialisé par une croissance de 5,3 % des emplois clientèle qui ont atteint 51 062 MDH à fin décembre 2023.

Les crédits aux entreprises se sont renforcés de 8,2 % particulièrement en raison des bonnes performances des crédits d'équipement et des crédits à la promotion immobilière qui ont évolué respectivement de 25,2 % et 21,3 %. Les crédits aux particuliers, pour leur part, ont progressé de 3,2 % pour s'établir à 20 243 MDH, grâce notamment à la hausse des encours du crédit à l'habitat de 3,7 %.

Les ressources bilan poursuivent leur progression en enregistrant une augmentation de 6,5 % par rapport à l'exercice précédent, s'établissant ainsi à 51 755 MDH. Elles ont bénéficié de la bonne tenue des ressources à vue qui ont évolué de 5,8 % à 36 093 MDH et de la croissance des dépôts à terme et des ressources d'épargne qui ont progressé respectivement de 33,5 % et 1,5 %.

2. Rapports des commissaires aux comptes sur les comptes

Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés pour l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société CREDIT DU MAROC et de ses filiales (le « Groupe qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2024, ainsi que le compte de résultat consolidé et l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris des informations significatives sur les méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 7.878.853 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 740.949.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2024, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (FRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Appréciation du risque de crédit relatif aux encours a la clientèle risque identifié

Le groupe Crédit du Maroc comptabilise des provisions au titre des pertes attendues sur les encours sains (Bucket 1), les encours dégradés (Bucket 2) ainsi qu'au titre des risques avérés de pertes sur les encours en défaut (Bucket 3).

Ces provisions sont évaluées sur la base des dispositions de la norme IFRS 9 — Instruments financiers.

L'évaluation des pertes de crédit attendues sur les encours à la clientèle requiert l'exercice du jugement notamment pour .

- déterminer les critères de classement des encours en Bucket 1, Bucket 2 et Bucket 3,
- estimer les pertes attendues en fonction du Bucket,
- établir des projections macro-économiques dont les impacts sont intégrés dans l'estimation des pertes attendues.

Les informations qualitatives concernant les modalités d'évaluation et de comptabilisation des pertes de crédit attendues sont détaillées dans la note « Normes et principes comptables appliqués par Ee Groupe » de l'annexe aux états financiers consolidés.

Au 31 décembre 2024, le montant brut des prêts et créances sur la clientèle s'élève à MMAD 60.322, les dépréciations pour pertes attendues y afférentes s'élèvent à MMAD 3700, dont : MMAD -709 de dépréciations relatives aux actifs sains et dégradés, MMAD -2.991 de dépréciations relatives aux actifs en défaut.

Les provisions pour risques relatives aux pertes attendues sur les engagements hors bilan à la clientèle s'élèvent à MMAD 214.

Compte tenu de l'importance des zones de jugement entrant dans l'évaluation du risque de crédit et du recours à de nombreux paramètres et hypothèses dans les modèles de calcul des pertes attendues, nous avons considéré que l'estimation des pertes de crédit attendues sur la clientèle constitue un point clé de l'audit.

Réponse d'audit

Nous avons examiné le dispositif mis en place par le Groupe Crédit du Maroc pour classer les engagements par Bucket et pour évaluer le montant des provisions comptabilisées afin de vérifier que les estimations retenues s'appuient sur une méthodologie documentée et conforme à la norme FRS 9 et aux principes décrits dans la note « Normes et principes comptables appliqués par le Groupe » de l'annexe aux états financiers consolidés.

Nous avons examiné le dispositif de contrôle interne mis en place par le Groupe Crédit du Maroc et des contrôles que nous avons jugés clés pour notre audit, relatifs à la revue des portefeuilles, l'identification des encours dégradés ou des contreparties en défaut et à l'évaluation des pertes attendues.

Nous avons également pris connaissance des principales conclusions des comités spécialisés chargés du suivi des engagements sensibles ou en défaut.

Sur les aspects de dépréciation, nos travaux d'audit ont consisté principalement à :

- Examiner le dispositif de gouvernance et tester les contrôles clés mis en place au niveau du Groupe ;
- Analyser les principaux paramètres retenus par le groupe pour classer les encours et évaluer les dépréciations au sein des Buckets 1 et 2 au 31 décembre 2024 ,
- Tester le calcul des pertes attendues sur une sélection d'encours en Buckets 1 et 2 ,
- Tester les principales hypothèses retenues par la direction pour l'estimation des dépréciations des encours en Bucket 3.

Nous avons enfin examiné l'information donnée en annexe des états financiers consolidés au titre du risque de crédit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux FRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer une collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ; nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes et apprécions si les états financiers consolidés représentent tes opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 30 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG
Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

FORVIS MAZARS
Taha FERDAOUS
Associé

Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux pour l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de CREDIT DU MAROC, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 8.600.250 dont un bénéfice net de KMAD 698.436.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de CREDIT DU MAROC au 31 décembre 2024 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Identification et évaluation du risque de crédit sur les opérations à la clientèle Risque identifié

Crédit du Maroc comptabilise des provisions pour dépréciation et pour risques en couverture du risque de crédit sur les engagements sur la clientèle

Ces provisions sont évaluées et comptabilisées dans le respect des dispositions du Plan comptable des établissements de crédit (PCEC) et de la circulaire de Bank al Maghrib 19/G/2002 relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions, qui présente les critères minimums.

L'évaluation des provisions en couverture des engagements sur la clientèle requiert l'identification des engagements en souffrance et des engagements sensibles,

évaluation du montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances et des garanties dont dispose la banque.

Au 31 décembre 2024, le montant des provisions pour dépréciation s'élève à MMAD 2.855 ; il ramène les créances à la clientèle à un montant net de MMAD 54.438.

Les provisions pour risques constituées au titre des engagements hors bilan accordés à la clientèle s'élèvent à MMAD 110 pour un encours d'engagements en souffrance de MMAD 162

Compte tenu du jugement et des estimations entrant dans l'évaluation des provisions en couverture du risque de crédit et de l'importance des engagements sur la clientèle, nous avons considéré que l'évaluation des provisions y afférentes constitue un point côté de l'audit,

Réponse d'audit

Nous avons examiné le dispositif mis en place par la banque pour classer les engagements sur la clientèle et évaluer le montant des provisions pour dépréciation et pour risques comptabilisées afin de vérifier que les estimations retenues s'appuient sur une méthodologie documentée et conforme aux dispositions du PCEC et de la circulaire 19/(3/2002.

Nous avons examiné le dispositif de contrôle interne mis en place par Crédit du Maroc et des contrôles clés relatifs à la revue des portefeuilles, à l'identification des encours sensibles ou en défaut et au calcul des provisions,

Nous avons également pris connaissance des principales conclusions des comités spécialisés chargés du suivi des engagements sensibles ou en défaut.

Concernant le calcul des provisions, nous avons notamment :

- apprécié la correcte classification des engagements sur la clientèle dans les catégories appropriées,
- testé les provisions, sur la base d'un échantillon, pour les engagements en souffrance et sensibles, _
- rapproché les données issues des outils de calcul avec la comptabilité,

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur tes décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de ta société ,
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance qu'au cours de l'exercice 2024 la banque a procédé à l'acquisition de 33,33 % du capital social de Crédit Du Maroc Leasing et Factoring pour KMAD 51.388.

Casablanca, le 30 avril 2025

Les commissaires aux comptes

ERNST & YOUNG
Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

FORVIS MAZARS
Taha FERDAOUS
Associé

Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés pour l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société CREDIT DU MAROC et de ses filiales (le « Groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2023, ainsi que le compte de résultat consolidé et l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris des informations significatives sur les méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 7.079.907 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 498.225.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2023, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport.

Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Appréciation du risque de crédit relatif aux encours à la clientèle

Risque identifié

Le groupe Crédit du Maroc comptabilise des provisions au titre des pertes attendues sur les encours sains (Bucket 1), les encours dégradés (Bucket 2) ainsi qu'au titre des risques avérés de perte sur les encours en défaut (Bucket 3).

Ces provisions sont évaluées sur la base des dispositions de la norme IFRS 9 – Instruments financiers.

L'évaluation des pertes de crédit attendues sur les encours à la clientèle requiert l'exercice du jugement notamment pour :

- déterminer les critères de classement des encours en Bucket 1, Bucket 2 et Bucket 3,
- estimer les pertes attendues en fonction du Bucket,
- établir des projections macro-économiques dont les impacts sont intégrés dans l'estimation des pertes attendues.

Les informations qualitatives concernant les modalités d'évaluation et de comptabilisation des pertes de crédit attendues sont détaillées dans la note « Normes et principes comptables appliqués par le Groupe » de l'annexe aux états financiers consolidés.

Au 31 décembre 2023, le montant brut des prêts et créances sur la clientèle s'élève à MMAD 54.838, les dépréciations pour pertes attendues y afférentes s'élèvent à MMAD 3.776, dont :

- MMAD 587 de dépréciations relatives aux actifs sains et dégradés,
- MMAD 3.189 de dépréciations relatives aux actifs en défaut,

Les provisions pour risques relatives aux pertes attendues sur les engagements hors bilan à la clientèle s'élèvent à MMAD 233.

Compte tenu de l'importance des zones de jugement entrant dans l'évaluation du risque de crédit et du recours à de nombreux paramètres et hypothèses dans les modèles de calcul des pertes attendues, nous avons considéré que l'estimation des pertes de crédit attendues sur la clientèle constitue un point clé de l'audit.

Réponse d'audit

Nous avons examiné le dispositif mis en place par le Groupe Crédit du Maroc pour classer les engagements par Bucket et pour évaluer le montant des provisions comptabilisées afin de vérifier que les estimations retenues s'appuient sur une méthodologie documentée et conforme à la norme IFRS 9 et aux principes décrits dans la note « Normes et principes comptables appliqués par le Groupe » de l'annexe aux états financiers consolidés.

Nous avons examiné le dispositif de contrôle interne mis en place par le Groupe Crédit du Maroc et des contrôles, que nous avons jugés clés pour notre audit, relatifs à la revue des portefeuilles, l'identification des encours dégradés ou des contreparties en défaut et à l'évaluation des pertes attendues.

Nous avons également pris connaissance des principales conclusions des comités spécialisés chargés du suivi des engagements sensibles ou en défaut.

Sur les aspects de dépréciation, nos travaux d'audit ont consisté principalement à :

- Examiner le dispositif de gouvernance et tester les contrôles clés mis en place au niveau du Groupe ;
- Analyser les principaux paramètres retenus par le groupe pour classer les encours et évaluer les dépréciations au sein des Buckets 1 et 2 au 31 décembre 2022 ;
- Tester le calcul des pertes attendues sur une sélection d'encours en Buckets 1 et 2 ;
- Tester les principales hypothèses retenues par la direction pour l'estimation des dépréciations des encours en Bucket 3.

Nous avons enfin examiné l'information donnée en annexe des états financiers consolidés au titre du risque de crédit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes de la Profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes de la Profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 8 avril 2024

Les commissaires aux comptes

ERNST & YOUNG
Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

Mazars Audit et Conseil
Taha FERDAOUS
Associé

Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux pour l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de CREDIT DU MAROC, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 7.773.518 dont un bénéfice net de KMAD 532.791.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de CREDIT DU MAROC au 31 décembre 2023 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Identification et évaluation du risque de crédit sur les opérations à la clientèle

Risque identifié

Crédit du Maroc comptabilise des provisions pour dépréciation et pour risques en couverture du risque de crédit sur les engagements sur la clientèle.

Ces provisions sont évaluées et comptabilisées dans le respect des dispositions du Plan comptable des établissements de crédit (PCEC) et de la circulaire de Bank al Maghrib 19/G/2002 relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions, qui présente les critères minimums.

L'évaluation des provisions en couverture des engagements sur la clientèle requiert :

- l'identification des engagements en souffrance et des engagements sensibles,
- l'évaluation du montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances et des garanties dont dispose la banque.

Au 31 décembre 2023, le montant des provisions pour dépréciation s'élève à MMAD 2 990 ; il ramène les créances à la clientèle à un montant net de MMAD 49.037.

Les provisions pour risques constituées au titre des engagements hors bilan accordés à la clientèle s'élèvent à MMAD 100 pour un encours d'engagements en souffrance de MMAD 137.

Compte tenu du jugement et des estimations entrant dans l'évaluation des provisions en couverture du risque de crédit et de l'importance des engagements sur la clientèle, nous avons considéré que l'évaluation des provisions y afférentes constitue un point clé de l'audit.

Réponse d'audit

Nous avons examiné le dispositif mis en place par la banque pour classer les engagements sur la clientèle et évaluer le montant des provisions pour dépréciation et pour risques comptabilisés afin de vérifier que les estimations retenues s'appuient sur une méthodologie documentée et conforme aux dispositions du PCEC et de la circulaire 19/G/2002.

Nous avons examiné le dispositif de contrôle interne mis en place par Crédit du Maroc et des contrôles clés relatifs à la revue des portefeuilles, à l'identification des encours sensibles ou en défaut et au calcul des provisions.

Nous avons également pris connaissance des principales conclusions des comités spécialisés chargés du suivi des engagements sensibles ou en défaut.

Concernant le calcul des provisions, nous avons notamment :

- apprécié la correcte classification des engagements sur la clientèle dans les catégories appropriées,
- testé les provisions, sur la base d'un échantillon, pour les engagements en souffrance et sensibles,
- rapproché les données issues des outils de calcul avec la comptabilité.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de Synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et

appropriées pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance qu'au cours de l'exercice 2023 la banque a procédé à :

- la création de la filiale CREDIT DU MAROC CAPITAL BOURSE pour un montant de KMAD 5.000 détenue à 100% par Crédit Du Maroc ;
- la création de l'OPCI VALORIMO pour un montant de KMAD 1.000 détenue à 100% par Crédit du Maroc.

Casablanca, le 8 avril 2024

Les commissaires aux comptes

ERNST & YOUNG
Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

Mazars Audit et Conseil
Taha FERDAOUS
Associé

Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés pour l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Crédit du Maroc et de ses filiales (« le groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2022, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres, et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KDH 6 359 463 dont un bénéfice net consolidé de KDH 398 099.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Appréciation du risque de crédit relatif aux encours à la clientèle

Risque identifié

Le groupe Crédit du Maroc comptabilise des provisions au titre des pertes attendues sur les encours sains (Bucket 1), les encours dégradés (Bucket 2) ainsi qu'au titre des risques avérés de perte sur les encours en défaut (Bucket 3).

Ces provisions sont évaluées sur la base des dispositions de la norme IFRS 9 – Instruments financiers.

L'évaluation des pertes de crédit attendues sur les encours à la clientèle requiert l'exercice du jugement notamment pour :

- déterminer les critères de classement des encours en Bucket 1, Bucket 2 et Bucket 3,
- estimer les pertes attendues en fonction du Bucket,
- établir des projections macro-économiques dont les impacts sont intégrés dans l'estimation des pertes attendues.

Les informations qualitatives concernant les modalités d'évaluation et de comptabilisation des pertes de crédit attendues sont détaillées dans la note « Normes et principes comptables appliqués par le Groupe » de l'annexe aux états financiers consolidés.

Au 31 décembre 2022, les dépréciations pour pertes attendues concernant les prêts et créances à la clientèle s'élèvent à MDH 3 522, dont :

- MDH 529 de dépréciations relatives aux actifs sains et dégradés,
- MDH 2 993 de dépréciations relatives aux actifs en défaut.

Les provisions pour risques relatives aux pertes attendues sur les engagements hors bilan à la clientèle s'élèvent à MDH 230.

Compte tenu de l'importance des zones de jugement entrant dans l'évaluation du risque de crédit et du recours à de nombreux paramètres et hypothèses dans les modèles de calcul des pertes attendues, nous avons considéré que l'estimation des pertes de crédit attendues sur la clientèle constitue un point clé de l'audit.

Réponse d'audit

Nous avons examiné le dispositif mis en place par le Groupe Crédit du Maroc pour classer les engagements par Bucket et pour évaluer le montant des provisions comptabilisées afin de vérifier que les estimations retenues s'appuient sur une méthodologie documentée et conforme à la normes IFRS 9 et aux principes décrits dans la note « Normes et principes comptables appliqués par le Groupe » de l'annexe aux états financiers consolidés.

Nous avons examiné le dispositif de contrôle interne mis en place par le Groupe Crédit du Maroc et testé les contrôles manuels et informatisés que nous avons jugés clés pour notre audit, relatifs à la revue des portefeuilles, l'identification des encours dégradés ou des contreparties en défaut et à l'évaluation des pertes attendues.

Nous avons également pris connaissance des principales conclusions des comités spécialisés chargés du suivi des engagements sensibles ou en défaut.

Concernant le calcul des pertes attendues, nous avons notamment :

- examiné et vérifié les modalités d'identification par la banque de la dégradation significative du risque de crédit (« SICR »),
- vérifié le calcul des pertes attendues, sur la base d'un échantillon,
- rapproché les données issues des outils de calcul avec la comptabilité,
- apprécié, par sondage, le bien fondé des hypothèses utilisées par la direction, en particulier pour l'estimation des flux futurs de recouvrement, au regard notamment des garanties sur les dossiers de crédit en Bucket 3.

Nous avons enfin examiné l'information donnée en annexe des états financiers consolidés au titre du risque de crédit

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes de la Profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il

est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes de la Profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 8 mars 2023

Les commissaires aux comptes

PwC Maroc
Leila SIJELMASSI
Associée

Mazars Audit et Conseil
Abdou SOULEYE DIOP
Associé

Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux pour l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 27 mars 2020, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de Crédit du Maroc, comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KDH 7 021 734 dont un bénéfice net de KDH 420 427.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de Crédit du Maroc au 31 décembre 2022, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Identification et évaluation du risque de crédit sur les opérations à la clientèle

Risque identifié

Crédit du Maroc comptabilise des provisions pour dépréciation et pour risques en couverture du risque de crédit sur les engagements sur la clientèle.

Ces provisions sont évaluées et comptabilisées dans le respect des dispositions du Plan comptable des établissements de crédit (PCEC) et de la circulaire de Bank al Maghrib 19/G/2002 relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions, qui présente les critères à minima.

L'évaluation des provisions en couverture des engagements sur la clientèle requiert :

- l'identification des engagements en souffrance et des engagements sensibles,
- l'évaluation du montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances et des garanties dont dispose la banque.

Au 31 décembre 2022, le montant des provisions pour dépréciation s'élève à MDH 2 806 ; il ramène les créances à la clientèle à un montant net de MDH 45 939.

Les provisions pour risques constituées au titre des engagements hors bilan accordés à la clientèle s'élèvent à MDH 105 pour un encours en souffrance de MDH 112.

Compte tenu du jugement et des estimations entrant dans l'évaluation des provisions en couverture du risque de crédit et de l'importance des engagements sur la clientèle, nous avons considéré que l'évaluation des provisions y afférentes constitue un point clé de l'audit.

Réponse d'audit

Nous avons examiné le dispositif mis en place par la banque pour classer les engagements sur la clientèle et évaluer le montant des provisions pour dépréciation et pour risques comptabilisées afin de vérifier que les estimations retenues s'appuient sur une méthodologie documentée et conforme aux dispositions du PCEC et de la circulaire 19/G/2002.

Nous avons examiné le dispositif de contrôle interne mis en place par Crédit du Maroc et testé les contrôles manuels et informatisés que nous avons jugés clés pour notre audit, relatifs à la revue des portefeuilles, à l'identification des encours sensibles ou en défaut et au calcul des provisions.

Nous avons également pris connaissance des principales conclusions des comités spécialisés chargés du suivi des engagements sensibles ou en défaut.

Concernant le calcul des provisions, nous avons notamment :

- apprécié la correcte classification des engagements sur la clientèle dans les catégories appropriées,
- testé les provisions, sur la base d'un échantillon, pour les engagements en souffrance et sensibles,
- rapproché les données issues des outils de calcul avec la comptabilité.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la banque.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes de la Profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la banque ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la banque à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

Casablanca, le 8 mars 2023

Les commissaires aux comptes

PwC Maroc
Leila SIJELMASSI
Associée

Mazars Audit et Conseil
Abdou SOULEYE DIOP
Associé

3. Principaux faits marquants

Les comptes au 31 décembre 2024 sont arrêtés conformément au référentiel en vigueur.

Les normes applicables et les options prises n'ont pas connu de changement par rapport à fin 2023.

4. Évolution de la rentabilité du Groupe - Comptes consolidés IFRS

4.1. Périmètre de consolidation

Les états financiers du Groupe Crédit du Maroc depuis l'arrêté du 31 décembre 2009 sont établies selon les normes IFRS.

Les états financiers consolidés incluent les comptes de Crédit du Maroc et ceux de toutes les sociétés sur lesquelles, selon les dispositions des normes IFRS, Crédit Du Maroc dispose d'un pouvoir de contrôle.

Par exception, les entités ayant un impact non significatif sur les comptes consolidés de l'ensemble ne sont pas incluses dans le périmètre de consolidation.

Le caractère significatif de cet impact peut notamment être apprécié au travers de divers critères tels que l'importance du résultat ou des capitaux propres de la société à consolider par rapport au résultat ou aux capitaux propres de l'ensemble consolidé.

Le périmètre de consolidation est déterminé sur la base de la nature du contrôle exercé (un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable) sur les différentes entités dont le Groupe Crédit du Maroc détient des participations directes ou indirectes.

Périmètre de consolidation au 31.12.2024

Dénomination	Capital Social (KDH)	Capital Social (KUSD)	% de contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
Crédit du Maroc	1 088 121		100%	100%	E.C.
Crédit du Maroc Capital Bourse	15 000		100%	100%	I.G.
Crédit du Maroc Patrimoine	1 000		100%	100%	I.G.
Crédit du Maroc Leasing & Factoring	124 000		100%	100%	I.G.
Crédit du Maroc Assurances	200		100%	100%	I.G.
Crédit du Maroc International	-	1 655	100%	100%	I.G.
S.I.F.I.M.	168 321		100%	100%	I.G.

E.C. : Établissement consolidant

I.G. : Intégration globale

Périmètre de consolidation sur la période 2022-2023

Dénomination	Capital Social (KDH)	Capital Social (KUSD)	% de contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
Crédit du Maroc	1 088 121		100%	100%	E.C.
Crédit du Maroc Capital Bourse	10 000		100%	100%	I.G.
Crédit du Maroc Patrimoine	1 000		100%	100%	I.G.
Crédit du Maroc Leasing & Factoring	124 000		66,66%	66,66%	I.G.
Crédit du Maroc Assurances	200		100%	100%	I.G.
Crédit du Maroc International	-	1 655	100%	100%	I.G.
S.I.F.I.M.	168 321		100%	100%	I.G.

E.C. : Établissement consolidant

I.G. : Intégration globale

Source : Crédit du Maroc – Comptes consolidés IFRS

SIFIM détient 40 % dans le capital de CDMP.

4.2. Contribution des filiales au PNB et RNPG du Groupe au 31 décembre 2024

Dénomination	Capital Social (KDH)	Capital Social (KUSD)	% de contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation	Contribution au PNB consolidé IFRS (KDH)			Contribution au RNPG IFRS (KDH)		
						31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024
Crédit du Maroc	1 088 121		100%	100%	E.C.	2 365 070,9	2 701 959,7	3 040 467,22	311 173,2	390 024,0	576 224,4
Crédit du Maroc Assurances	200		100%	100%	I.G.	64 978,5	70 119,4	70 566,0	40 092,5	45 496,2	47 801,2
Crédit du Maroc Capital ⁽¹⁾	10 000		100%	100%	I.G.	91,7	3 598,4	-	56,3	3 115,0	-
Crédit du Maroc Capital bourse	15 000		100%	100%				4 750,4			596,4
Crédit du Maroc Leasing & Factoring	124 000		100%	100%	I.G.	101 098,9	101 995,5	141 110,6	28 446,4	33 337,8	87 067
Crédit du Maroc Patrimoine	1 000		100%	100%	I.G.	19 353,5	18 845,0	21 620,0	14 656,9	13 700,0	16 542,6
S.I.F.I.M.	168 321		100%	100%	I.G.	1 298,8	6 066,7	6 391,5	796,6	5 047,8	3 276,5
Crédit du Maroc International	-	1 655	100%	100%	I.G.	16 787,7	24 331,5	18 276,5	9 067,8	12 368,0	9 441,0

Source : Crédit du Maroc – Comptes consolidés IFRS

(1) Crédit du Maroc Capital a été dissoute fin 2023

4.3. Analyse du compte de résultat consolidé

Le compte de résultat consolidé de Crédit du Maroc se présente comme suit, sur les trois derniers exercices :

Consolidé IFRS (Montants en MDH)	2022	2023	Var. 23/22	2024	Var. 24/23
Intérêts et produits assimilés	2 336,3	2 821,1	20,7%	3 147,0	11,6%
Intérêts et charges assimilés	340	595,2	75,1%	718,9	20,8%
Marge d'intérêt	1 996,4	2 225,9	11,5%	2 428,1	9,1%
Commissions perçues	454,5	494,9	8,9%	532,2	7,5%
Commissions servies	51,3	58,5	14%	72,2	23,4%
Marge sur commissions	403,2	436,4	8,2%	460,0	5,4%
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	263,9	355,4	34,7%	502,5	41,4%
Gains ou pertes nets des instruments fin. à la juste valeur par capitaux propres	-0,1	-	100%	1,3	>100%
Produits des autres activités	14,8	20,7	39,3%	31,7	53,4%
Charges des autres activités	109,6	111,5	1,7%	120,4	8,0%
Produit net bancaire	2 568,7	2 926,9	13,9%	3 303,2	12,9%
Charges générales d'exploitation	1 309,8	1 366,0	4,3%	1 345,4	-1,5%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles, corporelles	190,3	232,9	22,4%	259,7	11,5%
Résultat Brut d'Exploitation	1 068,6	1 328,0	24,3%	1 698,1	27,9%
Coût du risque	-309,9	-445,3	43,7%	-398,4	-10,5%
Résultat d'Exploitation	758,6	882,7	16,4%	1 299,7	47,2%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-15,4	-4,4	71,3%	-6,1	38,8%
Résultat avant Impôt	743,2	878,3	18,2%	1 293,5	47,3%
Impôts sur les bénéfices/Impôts différés	345,1	380,1	10,1%	552,6	45,4%
Résultat net	398,1	498,2	25,2%	740,9	48,7%
Intérêts minoritaires	-6,2	-4,9	-21,4%	0,0	-100,0%
Résultat Net Part du groupe	404,3	503,1	24,4%	740,9	47,3%

Source : Crédit du Maroc

4.3.4. Produit net bancaire

➤ Evolution et structure du PNB

L'évolution du produit net bancaire de Crédit du Maroc se présente comme suit sur la période considérée :

<i>Consolidé IFRS (Montants en MDH)</i>	2022	2023	Var. 23/22	2024	Var. 24/23
Intérêts et produits assimilés	2 336,3	2 821,1	20,7%	3 147,0	11,6%
Intérêts et charges assimilés	340,0	595,2	75,1%	718,9	20,8%
Marge d'intérêt	1 996,4	2 225,9	11,5%	2 428,1	9,1%
Commissions perçues	454,5	494,9	8,9%	532,2	7,5%
Commissions servies	51,3	58,5	14,0%	72,2	23,4%
Marge sur commissions	403,2	436,4	8,2%	460,0	5,4%
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	263,9	355,4	34,7%	502,5	41,4%
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	-0,1	-	>100%	1,3	>100%
Gains ou pertes nets sur actifs fin. disponibles à la vente	-	-	-	-	-
Résultat des activités de marché	263,8	355,4	34,7%	503,8	41,7%
Produits des autres activités	14,8	20,7	39,9%	31,7	53,4%
Charges des autres activités	109,6	111,5	1,7%	120,4	8,0%
Produit net bancaire	2 568,7	2 926,9	13,9%	3 303,2	12,9%
<i>Marge d'intérêt en pourcentage du PNB</i>	77,7%	76,0%	-1,7 pt	73,5%	-2,5 pts
<i>Marge sur commissions en pourcentage du PNB</i>	15,7%	14,9%	-0,8 pt	13,9%	-1,0 pt
<i>Marge des activités de marché en pourcentage du PNB</i>	10,3%	12,1%	1,9 pt	15,3 %	3,1 pts

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2023 – 2024

Au titre de l'exercice 2024, le produit net bancaire consolidé de la banque s'élève à 3 303,2 MDH, enregistrant une hausse de 12,9 % (+376,3 MDH) par rapport à 2023, portée par la bonne performance de l'ensemble des lignes métiers. Cette progression est imputable aux éléments suivants :

- la hausse de la marge d'intérêts de 9,1 % (+202,2 MDH), atteignant 2 428,1 MDH, soutenue par un effet volume favorable, confirmant la bonne dynamique commerciale engagée en 2024. La marge d'intérêt représente 73,5% du PNB consolidé de l'exercice, en léger repli par rapport à 2023 (-2,5 pts);
- la progression de la marge sur commissions de 5,4 % (+23,6 MDH), pour atteindre 460 MDH, soit 13,9 % du PNB consolidé. Cette évolution reste portée par la croissance du cash management en lien avec l'augmentation des commissions sur virement ainsi que par la dynamique positive des activités internationales et des commissions financières, en dépit d'un léger ralentissement de l'activité monétique en raison de l'augmentation des frais de traitement ;
- la forte croissance du résultat des activités de marché de 41,7 % (+148,0 MDH), s'élevant à 503,8 MDH, principalement grâce à la très bonne performance des activités de change et obligataires, qui portent la part des activités de marché dans le PNB à 15,3 % (+3,1 pts par rapport à 2023) ;
- l'accroissement significatif des produits des autres activités de 53,4 %, atteignant 31,7 MDH.

La contribution des filiales au produit net bancaire s'est apprécié de 9,5 % avec un chiffre d'affaires global de l'ordre de 202 MDH.

Revue analytique 2022 – 2023

Au titre de l'exercice 2023, le produit net bancaire consolidé de la banque s'élève à 2 926,9 MDH, enregistrant une hausse de 13,9 % (+358,2 MDH) par rapport à 2022. Cette évolution résulte des éléments conjugués suivants :

- la hausse de la marge d'intérêts de 11,5 % (+229,4 MDH) pour se situer à 2 225,9 MDH, tirée par des effets de taux et des volumes positifs résultant du renforcement de la dynamique commerciale. La marge d'intérêt reflète 76 % du PNB consolidé 2023 ;
- la progression de la marge sur commissions de 8,2 % (+ 33,2 MDH), représentant 14,9 % du PNB consolidé et atteignant 436,4 MDH. Cette hausse est portée par la bonne tenue des activités des filières spécialisées, notamment la monétique, le commerce international, le cash management et le digital ;
- la nette augmentation du résultat des opérations de marché de 34,7 % (+91,6 MDH) à plus de 355,4 MDH, profitant de la performance des activités de change et obligataire ;
- la hausse des produits des autres activités de 39,9 % liée principalement à la hausse des dividendes reçus des filiales et participations.

Les filiales de Crédit du Maroc ont enregistré, de leur côté, un PNB global de l'ordre de 184,1 MDH, en évolution de 9,7 % par rapport à fin décembre 2022.

➤ Evolution de la marge d'intérêts

La déclinaison de la marge d'intérêt de Crédit du Maroc se présente comme suit, sur la période considérée :

Consolidé IFRS (Montants en MDH)	2022	2023	Var.23/22	2024	Var. 24/23
Sur les actifs financiers au coût amorti	2 244,0	2 745,1	22,3%	3 078,8	12%
Opérations avec les établissements de crédit	80,0	219,2	>100%	247,9	13%
Opérations avec la clientèle	2 081,5	2 442,2	17,3%	2 715,4	11%
Opérations de location-financement	82,4	83,7	1,5%	115,4	38%
Sur les actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	79,7	62,9	-21%	57,9	-8%
Titres de dettes	79,7	62,9	-21%	57,9	-8%
Autres intérêts et produits assimilés	12,7	13,1	2,9%	10,4	-20%
Produits d'intérêts	2 336,3	2 821,1	20,7%	3 147,0	12%
Sur les passifs financiers au coût amorti	258,8	479,0	85,1%	526,1	10%
Opérations avec les établissements de crédit	87,4	117,3	34,3%	75,9	-35%
Opérations avec la clientèle	171,4	361,7	>100%	450,2	24%
Autres intérêts et charges assimilées	81,2	116,2	43,1%	192,9	66%
Charges d'intérêts	340,0	595,2	75,1%	718,9	21%
Marge d'intérêts	1 996,4	2 225,9	11,5%	2 428,1	9,1%

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2023 – 2024

En 2024, la marge d'intérêt enregistre une hausse de 9,1 % par rapport à 2023, soit une progression de 202,2 MDH, portée principalement par les éléments suivants :

- Une augmentation des produits d'intérêts de 12 %, s'établissant à 3 147,0 MDH en 2024 contre 2 821,1 MDH en 2023. Cette évolution s'explique essentiellement par :
 - ✓ l'augmentation des opérations avec la clientèle, qui progressent de 11 % pour atteindre 2 715,4 MDH, représentant 86,3 % du total des produits d'intérêts. Cette variation résulte principalement de la hausse des crédits à l'équipement +158 MDH ainsi que les crédits aux particuliers +44 MDH);
 - ✓ la croissance des produits issus des opérations de location-financement qui enregistrent une hausse de 38 % à 115,4 MDH ;

- ✓ la hausse de 13% des opération interbancaires ;
- Les charges d'intérêts augmentent de 21 %, atteignant 718,9 MDH à fin 2024 contre 595,2 MDH un an auparavant. Cette progression est due principalement à :
 - ✓ la hausse de 24 % des charges sur opérations avec la clientèle, atteignant 450,2 MDH ;
 - ✓ Une augmentation notable des autres intérêts et charges assimilées, en forte croissance à 192,9 MDH (+66 %), traduisant une pression sur le coût des ressources externes.

La hausse de la marge d'intérêt en 2024 reflète la poursuite de la dynamique commerciale de la banque et de ses filiales, avec une valorisation continue du portefeuille clientèle et une bonne gestion du coût de la ressource.

La filiale CDMLF contribue à hauteur de 5,4 % à la marge nette d'intérêts.

Revue analytique 2022 – 2023

Au terme de l'exercice 2023, la marge d'intérêts de Crédit du Maroc a enregistré une hausse de 229,5 MDH (dont +54,8 MDH grâce à la fenêtre Arreda) par rapport à l'exercice précédent profitant de la bonne tenue de l'activité commerciale combinée à une optimisation continue du coût des ressources. Cette amélioration s'explique par la combinaison des facteurs suivants :

- la hausse des produits d'intérêts de 21 %, sous l'effet de :
 - ✓ la progression de 17,3 % (+360,7 MDH) des opérations avec la clientèle à 2 442,2 MDH en 2023, représentant ainsi 86,5 % du total des produits d'intérêt ;
 - ✓ la hausse des opérations interbancaires de +173,9 %, passant de 80 MDH à 219,2 MDH ;
- la progression des charges d'intérêts de 75 % à 595,2 MDH à fin 2023.

La marge d'intérêts émane principalement de la Banque avec une contribution de près de 95 %. Les filiales CDMLF et CDMI enregistrent une contribution à la marge d'intérêts respectivement de 100 MDH et 15,7 MDH.

Au titre de la période 2022 – 2024, la contribution à la marge nette d'intérêts se présente comme suit :

En MDH	2022	% MNI	2023	% MNI	Var 23/22	2024	% MNI	Var ⁽¹⁾ 24/23
CDM	1 888,7	94,6%	2 105,0	94,8%	0,2 pt	2 280,5	93,9%	-0,9 pt
CDMA	-	-	-	-	-	0,5	-	-
CDMLF	99,1	5%	100	4,5%	-0,5 pt	131,3	5,4%	0,9 pt
SIFIM	-	-	-	-	-	3,8	0,2%	0,2 pt
CDMI ⁽²⁾	8,5	0,4%	15,7	0,7%	0,3 pt	11,9	0,5%	-0,2 pt
Groupe CDM	1 996,4	100%	2 220,7	100%	-	2 428,1	100%	-

Source : Crédit du Maroc

(1) Variation des parts en points de base

(2) Taux change au 31/12/2024 CDMI: 9,95983

➤ Evolution de la marge sur commissions

L'évolution de la marge sur commissions se présente comme suit sur la période considérée :

	31/12/2022			31/12/2023			31/12/2024		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Sur opérations avec la clientèle	61,6	-	61,6	69,4	-	69,4	63,1	-	63,1
Sur opérations sur titres	-	-	-	-	-	-	9,2	3,4	5,8
Sur opérations de change	8	3,9	4,1	16,8	4,3	12,5	-	-	-
Sur moyens de paiement et autres prestations de services bancaires et financiers	351,4	44,9	306,5	378,3	51,8	326,5	420,8	65,8	355,0
Gestion d'OPCVM, fiducie et	33,5	2,4	31,1	30,4	2,4	28	39,1	3,0	36,1

activités analogues									
Produits nets des commissions	454,5	51,3	403,2	494,9	58,5	436,4	532,2	72,2	460,0

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2023 – 2024

La marge sur commissions s'élève à 460,0 MDH à fin 2024, en hausse de 5,4 % (+23,6 MDH) par rapport à 2023. Cette évolution s'explique par les éléments conjugués suivants :

- La progression des commissions perçues de 7,5 % (+37,3 MDH), portée essentiellement par :
 - ✓ les commissions sur moyens de paiement et prestations bancaires, en hausse de 11,2% (+42,5 MDH), grâce notamment au développement des activités du Cash Management et la bonne dynamique commerciale des transferts Import/Export. Ces commissions représentent plus de 79 % du total des produits de commissions ;
 - ✓ le léger repli des produits sur opérations avec la clientèle (-9,1 %) à 63,1 MDH, atténuant partiellement la croissance globale, expliqué en partie par la baisse des frais de tenue de compte ;
- Les commissions servies enregistrent une progression de 23,4 % (+13,7 MDH), s'établissant à 72,2 MDH, traduisant une intensification des charges liées aux moyens de paiement (augmentation des frais de traitements MasterCard et Visa).

La marge sur commission représente 13,9 % du PNB du groupe Crédit du Maroc en léger retrait par rapport à l'exercice précédent.

Revue analytique 2022 – 2023

Profitant de la progression du taux d'équipement produit et de la bonne performance des métiers spécialisés, la marge sur commission de Crédit du Maroc s'établit à 436,4 MDH affichant ainsi une hausse de 8,2 % (+33,2 MDH) comparativement à 2022. Dans le détail, cette progression résulte des évolutions sur les commissions perçues et servies :

- la hausse des commissions perçues de 8,9 % (+40,4 MDH) pour s'établir à 494,9 MDH et ce, en raison d'une augmentation des commissions perçues sur moyens de paiement et autres prestations de services bancaires et financiers de 7,7 % (+26,9 MDH) et des commissions sur les opérations de change virement (+8,8 MDH) et ce malgré la baisse des commissions sur opérations avec la clientèle. Les principales évolutions sur les commissions perçues concernent les commissions monétiques (+6,5 MDH), les virements domestiques et étrangers (+5,3 MDH), les commissions sur droits de garde (+2,3 MDH) et les commissions sur fonctionnement de compte (-2,7 MDH) ;
- Notons que les commissions sur opérations avec la clientèle représentent près de 14 % des commissions perçus tandis que les produits sur moyens de paiement contribuent à hauteur de 76 % aux commissions perçues ;
- la hausse des commissions servies de 14 % (+7,2 MDH) en 2023, tirée par la hausse des charges sur moyens de paiement (+6,8 MDH).

La contribution des filiales de Crédit du Maroc dans la marge sur commissions est détaillée comme suit :

En MDH	2022	% COM	2023	% COM	Var 23/22	2024	% COM	Var 24/23
CDM	317,4	78,7%	340,9	78,1%	-0,6 pt	359,5	78,2%	-
CDMA	64,8	16,1%	68,4	15,7%	-0,4 pt	68,9	15,0%	-0,7 pt
CDMCB	-	-	-	-	-	4,7	1,0%	1 pt
CDMP	19,3	4,8%	18,6	4,3%	-0,5 pt	21,3	4,6%	0,4 pt
CDMI	1,8	0,4%	8,5	1,96%	1,5 pt	5,6	1,2%	-0,7 pt
Groupe CDM	403,2	100%	436,4	100%	-	460,0	100%	-

Source : Crédit du Maroc

(1) Variation des parts en points de base

(2) Taux change au 31/12/2024 CDMI: 9,95983

À fin 2024, la contribution de Crédit du Maroc dans la marge sur commissions demeure largement majoritaire avec une part de 78,2 %, en ligne avec les années précédentes. Elle est suivie par CDM Assurance, dont la part s'établit à 15 %, en léger recul de 0,7 point par rapport à 2023.

➤ Résultat des activités de marché

Le produit net bancaire a également bénéficié de la performance du résultat de marché.

La ventilation des activités de marché pour la période de 2022 à 2024 se présente comme suit pour s'aligner à la classification des instruments financiers en IFRS 9 :

<i>Consolidé IFRS</i> (Montants en MDH)	2022	2023	Var. 23/22	2024	Var. 24/23
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	263,9	355,4	34,7%	502,5	41,4%
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	-0,1	0,0	-100,0%	1,3	100%
Résultat des activités de marché	263,8	355,4	34,7%	503,8	41,7%

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2023 – 2024

Au titre de l'exercice 2024, le résultat des activités de marché enregistre une progression significative de 41,7 %. Cette évolution est portée par la hausse des gains sur instruments financiers évalués à la juste valeur par résultat, qui passent de 355,4 MDH à 502,5 MDH (+41,4 %), traduisant une dynamique commerciale soutenue, une orientation favorable des marchés financiers et une bonne gestion de portefeuille dans un contexte de taux favorable.

Par ailleurs, les gains nets sur instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres, inexistant en 2023, réapparaissent en 2024 à hauteur de 1,3 MDH, contribuant également à la dynamique positive des activités de marché.

Revue analytique 2022 – 2023

Au titre de l'exercice 2023, le résultat des activités de marché a enregistré une hausse de 34,7 % pour se situer à 355,4 MDH. Cette hausse (+91,5 MDH) est due à la constatation de gains nets sur instruments financiers à la juste valeur dans un contexte favorable marqué par la performance des activités de change et obligataire.

➤ Autres activités bancaires

Les autres activités bancaires ont évolué comme suit, sur la période considérée :

<i>Consolidé IFRS</i> (Montants en MDH)	2022	2023	Var. 23/22	2024	Var. 24/23
Produits des autres activités	14,8	20,7	39,3%	31,7	53,4%
Charges des autres activités	109,6	111,5	1,7%	120,4	8,0%
Résultat des autres activités	-94,8	-90,8	-4,2%	-88,7	-2,3%

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2023 - 2024

Les produits des autres activités s'élèvent à 31,7 MDH en hausse de 53,4 %. Cette évolution provient principalement de revenus non récurrents.

Les charges des autres activités augmentent de 8,0 %, atteignant 120,4 MDH à fin 2024, en lien avec la hausse des contributions réglementaires (fonds de garantie des déposants) et des charges générales liées aux activités hors exploitation.

Revue analytique 2022 - 2023

Au 31 décembre 2023, le résultat des autres activités bancaires de Crédit du Maroc est en repli de 4,2 % par rapport à l'exercice précédent. Ce retrait est imputable à la hausse des charges des autres activités bancaires qui s'élève à 111,5 MDH.

Contribution des filiales de Crédit du Maroc dans le produit net bancaire consolidé

Le tableau suivant présente la contribution des principales filiales de Crédit du Maroc, au titre de la période considérée:

En MDH	2022	% PNB	2023	% PNB	Var. 23/22*	2024	% PNB	Var. 24/23*
CDM	2 365,1	92,1%	2 702,0	92,3%	0,2 pt	3 040,5	92,0%	-0,3 pt
CDMA	65	2,5%	70,1	2,4%	-0,1 pt	70,6	2,1%	-0,3 pt
CDMC	0,1	-	3,6	0,1%	0,1 pt	0,0	0,0%	-0,1 pt
CDMCB	-	-	-	-	-	4,8	0,1%	0,1 pt
CDMLF	101,1	3,9%	102	3,5%	-0,5 pt	141,1	4,3%	0,8 pt
CDMP	19,4	0,8%	18,9	0,6%	-0,1 pt	21,6	0,7%	-
SIFIM	1,3	0,1%	6,1	0,2%	0,2 pt	6,4	0,2%	-
CDMI	16,8	0,7%	24,3	0,8%	0,2 pt	18,3	0,6%	-0,2 pt
Groupe CDM	2 568,7	100%	2 926,9	100%	-	3 303,2	100,0%	-

Source : Crédit du Maroc

*Variation des parts en points de base

Au titre de l'année 2024, Crédit du Maroc demeure le principal contributeur au Produit Net Bancaire consolidé du groupe avec une part de 92,0 %, en légère baisse de 0,3 point par rapport à 2023. Il est suivi de CDM Leasing & Factoring, dont la contribution s'élève à 4,3 %, en progression de 0,8 point, et de CDM Assurance, avec une part de 2,1 % du PNB.

➤ Les charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation de Crédit du Maroc sont ventilées comme suit :

Consolidés IFRS (Montants en MDH)	2022	2023	Var. 23/22	2024	Var. 24/23
Charges de personnel	879,6	806,5	-8,3%	852,0	5,6%
Impôts et Taxes	51,2	89,5	74,9%	42,5	-52,5%
Loyers	56,1	54,2	-3,5%	60,0	10,8%
Honoraires	54,7	96,5	76,4%	53,6	-44,4%
Frais d'entretien, d'électricité & eau, personnel intérim	65,7	66,9	1,8%	74,6	11,5%
Transport, mission et réception, publicité	81,3	55,9	-31,2%	73,7	31,8%
Frais postaux & Telecom, recherche & Doc Conseil.	46,0	55,1	19,8%	53,4	-3,2%
Diverses autres charges externes	106,0	190,6	79,8%	136,2	-28,6%
Autres charges générales d'exploitation	5,1	1,7	-67,2%	27,5	>100%
Dotations nettes aux provisions pour engagement de retraite et obligations similaires	1,4	-12,4	<-100%	7,0	>100%
Charges nettes non courantes	-	-0,1	<-100%	-6,1	<-100%
Logiciels informatiques produits	-37,3	-38,5	3,1%	-29,0	-24,6%
Charges générales d'exploitation	1 309,8	1 366,0	4,3%	1 345,4	-1,5%

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2023 – 2024

À fin 2024, les charges générales d'exploitation s'établissent à 1 345,4 MDH, en baisse de 1,5 % (-20,6 MDH) par rapport à 2023. Cette évolution est principalement marquée par :

- la baisse des impôts et taxes de 52,5 %, passant de 89,5 MDH à 42,5 MDH, en raison de l'extinction de charges exceptionnelles constatées en 2023 ;
- la baisse des honoraires et des autres charges externes de près de 97 MDH grâce à l'optimisation des dépenses informatiques et des rémunérations versées aux prestataires de services ;

- la hausse des autres charges générales d'exploitation liées aux charges de gestion de la Banque portée principalement par l'impact du changement du Partenaire Assurance ;
- la hausse des charges de personnel de 5,6 % (+45,5 MDH), atteignant 852 MDH, soit 63,3 % des charges générales d'exploitation. Cette progression est liée à la revalorisation salariale, au versement de primes ponctuelles et à la hausse des effectifs par rapport à 2023 ;
- la baisse de près de 20 MDH de dotations nettes aux provisions pour engagements de retraite et obligations similaires, en lien avec la reprise réalisée sur l'exercice précédent.

Revue analytique 2022 – 2023

Au terme de l'exercice 2023, les charges générales d'exploitation hors dotations aux amortissements ont augmenté de 4,3 % par rapport à 2022, pour s'établir à 1 366 MDH en raison des variations suivantes :

- l'augmentation des diverses autres charges externes de près de 80 % (+ 84,6 MDH) intégrant essentiellement le don pour le séisme HAOUZ ;
- la hausse des honoraires comptabilisé courant de l'exercice 2023 de 76,4 % (+41,8 MDH);
- la hausse des impôts et taxes de 75 % (+38,4 MDH), intégrant les impacts du contrôle fiscal dénoué en décembre 2023. L'impact net du contrôle fiscal²⁶ sur les comptes consolidés au 31 décembre 2023, après reprise des provisions constituées conformément à l'IFRIC 23, s'élève à environ de 37,9 MDH. Cet impact découle d'un effet conjugué de la hausse des charges d'exploitation de 57,8 MDH compensé par une baisse de l'impôt sur les sociétés de 19,9 MDH.

La charge fiscale afférente à l'impôt sur le revenu et la TVA a été constatée au niveau des charges d'exploitation. La charge afférente à l'IS est comptabilisée dans la rubrique « Impôts sur les bénéfices/Impôts différés ».

- la baisse des charges de personnel de 8,3 % (-73,1 MDH), poste représentant à lui seul près de 60 % des charges, intégrant un effet de base 2022 lié à l'impact de la Transition. A noter que l'évolution de ce poste par rapport à 2021 reste maîtrisée à 2,8 %.

La contribution des autres filiales aux charges générales d'exploitation reste relativement faible.

4.3.5. Résultat brut d'exploitation

Le résultat brut d'exploitation de Crédit du Maroc évolue comme suit sur la période considérée :

<i>Consolidé IFRS (montants en MDH)</i>	2022	2023	Var. 23/22	2024	Var. 24/23
Produit net bancaire (1)	2 568,7	2 926,9	13,9%	3 303,2	12,9%
Charges générales d'exploitation (2)	1 309,8	1 366	4,3%	1 345,4	-1,5%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles, corporelles (3)	190,3	232,9	22,4%	259,7	11,5%
Résultat brut d'exploitation	1 068,6	1 328	24,3%	1 698,1	27,9%
Coefficient d'exploitation ((2) + (3)) / (1)	58,4%	54,6%	-3,8 pts	48,6%	-6 pts

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2023 – 2024

Au 31 décembre 2024, le résultat brut d'exploitation s'établit à 1 698,1 MDH, en progression de 27,9 % par rapport à l'exercice 2023. Cette amélioration s'explique principalement par une croissance soutenue du produit net bancaire (+12,9 %), conjuguée à une bonne maîtrise des charges d'exploitation.

Les charges générales d'exploitation reculent légèrement de 1,5 %. En parallèle, les dotations aux amortissements et aux dépréciations progressent de 11,5 %, s'établissant à 259,7 MD, en lien avec les investissements informatiques et technologiques engagés sur 2024 (Ocsigen). Notons un ralentissement global du niveau d'engagement sur les investissements au cours de l'exercice à 351 MDH, en baisse de 6 MDH par rapport à 2023.

²⁶ Le montant du redressement global s'élève à 135 millions de DH.

Il en résulte un coefficient d'exploitation en nette amélioration à 48,6 % à fin 2024, contre 54,6 % en 2023, soit une baisse de 6 points, témoignant de l'amélioration de la productivité du Groupe.

Revue analytique 2022 - 2023

A fin 2023, le résultat brut d'exploitation affiche une augmentation de 24,3 % comparativement à l'année précédente pour s'établir à près de 1 328 MDH, bénéficiant essentiellement de la bonne performance du PNB dépassant largement le total des charges générales d'exploitation et des dotations qui s'élèvent respectivement à 1 366 MDH et 232,9 MDH .

Les charges générales d'exploitation, y compris les dotations aux amortissements augmentent de 6,6 %.

Le coefficient d'exploitation bancaire de Crédit du Maroc s'améliore de 3,8 pts en 2023 grâce à une maîtrise accrue des coûts. Les principaux éléments non récurrents l'ayant impacté le coefficient d'exploitation sont le « Don HAOUZ » et le contrôle fiscal 2023.

Hors éléments non récurrents, ce coefficient serait de 51 % et les charges d'exploitation en économie de -0,4%.

4.3.6. Coût du risque

Le coût du risque de Crédit du Maroc évolue comme suit, sur la période considérée :

Consolidé IFRS (Montants en MDH)	2022	2023	Var. 23/22	2024	Var. 24/23
Dépréciations sur actifs sains (Bucket 1 et Bucket 2)	-11,7	-55,2	<-100%	-136,1	<-100%
Bucket 1 : Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	-52,2	6,7	>100%	-18,9	<-100%
<i>Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par CP recyclables</i>	-0,5	3,6	>100%	0,3	-91,6%
<i>Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti</i>	-48,4	2,7	>100%	-19,4	<-100%
<i>Engagements par signature</i>	-3,3	0,4	>100%	0,2	-35,3%
Bucket 2 : Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour la durée de vie	40,6	-61,8	<-100%	-117,3	89,6%
<i>Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti</i>	2,8	-62	<-100%	-105,1	69,6%
<i>Engagements par signature</i>	37,8	0,2	-99,6%	-12,1	<-100%
Dépréciations sur actifs dépréciés (Bucket 3)	-	-	-	-	-
Bucket 3 : Actifs dépréciés	133,8	-198,8	<-100%	220,46	>100%
<i>Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti</i>	82,2	-195,6	<-100%	189,8	>100%
<i>Engagements par signature</i>	51,6	-3,2	<-100%	30,6	>100%
Autres actifs	-44,6	-38,5	13,7%	-85,5	<-100%
Risques et charges	-86,6	-23,5	72,8%	-21,6	8,0%
Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions	-9,1	-316	<-100%	-22,8	92,8%
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables	-327,5	-154	52,9%	-394	<-100%
Récupérations sur prêts et créances	26,7	25	-6,1%	18	-27,9%
<i>comptabilisés au coût amorti</i>	26,7	25	-6,1%	18	-27,9%
<i>Autres produits</i>				0,1	>100%
Coût du risque de crédit	-309,9	-445,3	-43,7%	-398,4	-10,5%

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2023 – 2024

Le coût du risque consolidé se situe, à fin 2024, à 398,4 MDH, en amélioration de 10,5 % par rapport à 2023 (445,3 MDH).. Cette évolution intègre :

- des dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions qui s'élèvent à -22,8 MDH, en amélioration par rapport à 2023 (-316 MDH), traduisant une baisse globale des dotations :

- ✓ -18,9 MDH de dotations sur le Bucket 1 en lien avec le développement des encours de la Banque contre une reprise de 6,7 MDH en 2023, expliquée par la dégradation des notations de certaines contreparties engendrant un transfert de provisions vers le Bucket 2 ;
- ✓ -117,3 MDH de dotations complémentaires sur le Bucket 2 contre -61,8 MDH de dotations en 2023, en lien avec un ajustement prudent des expositions à long terme ;
- ✓ 220 MDH de reprises relatives aux actifs dépréciés (Bucket 3) contre une dotation de -198,8 MDH en 2023, en lien avec le dénouement de dossiers litigieux sur certaines contreparties. Retraitées des reprises utilisées au cours de l'exercice, ce poste s'élève à 174 MDH ;
- ✓ Les autres provisions pour risques et charges se chiffrent à -21,6 MDH à fin 2024 contre -23,5 MDH en 2023 ;
- ✓ -85,5 MDH de dotations sur autres actifs contre -38,5 MDH en 2023, impactées par l'évolution des autres composantes du coût du risque ;
- Les pertes sur créances irrécouvrables ressortent en hausse significative à -394 MDH en 2024 contre -154 MDH l'année écoulée suite à l'effort d'assainissement du portefeuille clients entrepris par Crédit du Maroc conformément à la réglementation en vigueur.

Revue analytique 2022 – 2023

Au titre de l'exercice 2023, Crédit du Maroc affiche un coût du risque consolidé de 445,3 MDH en hausse de 43,7 % par rapport à l'exercice 2022. Le coût du risque se compose :

- des dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions sur actifs qui se chiffrent à -316 MDH à fin 2023 dont :
 - ✓ 6,7 MDH de reprises sur le Bucket 1 contre des pertes -52,2 MDH en 2022, en lien avec la dégradation des notations de certaines contrepartie engendrant un transfert de provisions vers le Bucket 2 ;
 - ✓ -61,8 MDH de dotations sur le Bucket 2 en 2023 contre 40,6 MDH en 2022, en lien avec la constatation de dotations complémentaires sur plusieurs contreparties suite à la dégradation de leur note.
 - ✓ -198,9 MDH relatifs aux actifs dépréciés (Bucket 3) en 2023 contre 133,8 MDH en 2022. Cette dégradation résulte essentiellement du déclassement de plusieurs contreparties du marché PME et d'une légère hausse des dotations sur la marché des particuliers. Cette variation a été atténuée par une amélioration constatée sur le marché de la Grande Entreprise.
- Les autres provisions pour risques et charges se chiffrent à -23,5 MDH à fin 2023 contre -86,6 MDH en 2022.
- Les pertes sur prêts et créances irrécouvrables non dépréciés se chiffrent à 154 MDH à fin 2023 en baisse de 53 % par rapport à 2022. Cette baisse s'explique par un effet de base lié à l'effort d'assainissement du portefeuille clients entrepris par Crédit du Maroc conformément à la réglementation en vigueur.

Crédit du Maroc voit son taux de couverture des créances en souffrance brutes en hausse de 15 pts, à 91,8 %, reflétant une politique prudente en matière de provisionnement.

➤ Ventilation du coût du risque

Le tableau ci-dessous présente la ventilation du coût du risque du Groupe Crédit du Maroc :

<u>Coût du Risque Consolidé (Montants en MDH)</u>	<u>2022</u>	<u>2023</u>	<u>Var. 23/22</u>	<u>2024</u>	<u>Var. 24/23</u>
Risques de contrepartie	207	414	100%	361,0	-12,8%
Particuliers	107	144	34,6%	211,0	46,5%
Entreprises	82	154	88,3%	-23,0	-114,9%
Autres	10	59	>100%	44,0	-25,4%
Provisions/actifs dégradés B1&B2	7	57	>100%	129,0	>100%

CDMLF	54,3	36	-33,7%	14,5	-59,7%
CDMI	-2	-0,8	-60,0%	-0,1	-87,5%
SIFIM	0,1	0	-100%	0,0	-100,0%
CDMC	-	0,1	100%	0,0	-
Risques opérationnels	51	-4,8	109,4%	23,0	-579,2%
TOTAL	310	445	43,7%	398,4	-10,5%

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2023 – 2024

Au titre de l'exercice 2024, le coût du risque de contrepartie de la Banque s'établit à 361 MDH, en baisse de 12,8 % par rapport à 2023. Il provient du marché des particuliers pour 211 MDH (+46,5 %) et affiche une amélioration nette de 23 MDH sur le segment entreprises, traduisant une amélioration significative du risque corporate. Les provisions sur actifs dégradés B1&B2 contribuent à hauteur de 129 MDH, en forte hausse sur un an.

Le coût du risque opérationnel du Crédit du Maroc ressort à 23 MDH à fin décembre 2024 contre -4,8 MDH en 2023 suite à la constatation de dotations sur dossiers en litiges.

Le coût du risque de CDMLF diminue pour s'établir à 14,5 MDH, en baisse de 59,7 % par rapport à 2023, en lien avec l'apurement de plusieurs dossiers litigieux sur l'activité factoring.

Revue analytique 2022 – 2023

Au terme de l'exercice 2023, le coût du risque de contrepartie de la Banque est passé de 207 MDH à 414 MDH. Cette provient de l'effet conjugué de :

- la hausse des dotations sur le segment des entreprises totalisant 154 MDH ;
- la hausse des dotations constatées au niveau du segment « autres » à 59 MDH ;
- la hausse de 34,6 % des dotations sur les dossiers du segment des particuliers.

Pour les filiales, le coût du risque de CDMLF s'établit à 36 MDH en baisse de 33,7 % par rapport à 2022, en lien notamment avec le reclassement de plusieurs contreparties suite à la régularisation de leur situation.

➤ Principaux indicateurs de risque²⁷

L'évolution des indicateurs de risque sur la période 2022-2024, s'est traduite comme suit :

Consolidé IFRS (Montants en MDH)	31.12.22	31.12.23	Var 23/22	31.12.24	Var 24/23
Créances clientèle nettes	48 496,7	51 061,7	5,3%	56 622,0	10,9%
Provisions (1)	3 521,8	3 776,4	7,2%	3 699,8	-2,0%
Créances clientèle brutes	52 018,4	54 838,1	5,4%	60 321,9	10,0%
Créances en souffrance brutes (2)	3 835	4 587,2	19,6%	4 712,3	2,7%
Créances en souffrances nettes (2)-(1)	313,2	810,8	>100%	1 012,4	24,9%
Taux de contentieux ²⁸	7,4%	8,4%	1 pt	7,8%	-0,6 pt
Taux de couverture ²⁹	91,8%	82,3%	-9,5 pts	78,5%	-3,8 pts
Taux du coût du risque (en %) ³⁰	-0,6%	-0,8%	-0,2 pt	-0,7%	0,1 pt

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2023 - 2024

Crédit du Maroc affiche un taux de contentieux de l'ordre de 7,8 % à fin 2024, en baisse de 0,6 point par rapport à 2023, impacté par l'évolution maîtrisée des créances en souffrance brutes.

En effet, les créances en souffrance brutes progressent de 2,7 % pour s'établir à 4 712,3 MDH à fin 2024. En revanche, le taux de couverture recule de 3,8 points, pour s'établir à 78,5 %, expliqué par l'assainissement du portefeuille des créances litigieuses.

²⁷ Hors établissements de crédit et administrations centrales

²⁸ Taux de contentieux = Créances en souffrance brutes / Créances sur la clientèle brutes

²⁹ Taux de couverture = Provisions sur créances en souffrance / Créances en souffrance brutes

³⁰ Taux du coût du risque = Coût du risque / Créances sur la clientèle brutes

Au final, le coût du risque en pourcentage des créances sur la clientèle ressort à -0,7 % à fin décembre 2024, quasi-stable par rapport à 2023.

Revue analytique 2022 - 2023

Au terme de l'exercice 2023, le taux de couverture des créances s'est établi à 82,3 %, en baisse de 9,5 pts par rapport à 2022.

Crédit du Maroc enregistre une hausse de 19,6 % de ses créances en souffrance à 4 587 MDH, ramenant ainsi le taux de contentieux à 8,4 %, au 31 décembre 2023 au lieu de 7,4% au 31 décembre 2022.

Le taux du coût du risque ressort à 0,8 % traduisant la poursuite d'une politique prudente en matière de provisionnement.

4.3.7. Résultat d'Exploitation

Sur les trois derniers exercices, le résultat d'exploitation a évolué comme suit :

Consolidé IFRS (Montants en MDH)	2022	2023	Var 23/22	2024	Var 24/23
Résultat Brut d'Exploitation	1 068,6	1 328	24,3%	1 698,1	27,9%
Coût du risque	-309,9	-445,3	43,7%	-398,41	-10,5%
Résultat d'Exploitation	758,6	882,7	16,4%	1 299,69	47,2%

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2023 - 2024

À l'issue de l'exercice 2024, le résultat d'exploitation s'établit à 1 299,7 MDH, en forte progression de 47,2 % par rapport à 2023. Cette évolution positive s'explique par la hausse du résultat brut d'exploitation de 27,9 % combinée à l'amélioration du coût du risque 10,5 % sur la période.

Revue analytique 2022 - 2023

Au titre de l'exercice 2023, le résultat d'exploitation enregistre une hausse de 16,4 % pour s'établir à 882,7 MDH contre 758,6 MDH en 2022. Cette augmentation trouve son origine dans l'effet combiné de la progression du résultat brut d'exploitation et la maîtrise du coût du risque.

4.3.8. Résultat net

Les indicateurs de rentabilité du groupe Crédit du Maroc ont évolué comme suit :

Consolidé IFRS (montants en MDH)	2022	2023	Var 23/22	2024	Var 24/23
Résultat d'Exploitation	758,6	882,7	16,4%	1 299,7	47,2%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-15,4	-4,4	71,3%	-6,1	38,8 %
Résultat avant Impôt	743,2	878,3	18,2%	1 293,5	47,3%
Impôts sur les bénéfices/Impôts différés	345,1	380,1	10,1%	552,6	45,4%
Résultat net	398,1	498,2	25,2%	740,9	48,7%
Intérêts minoritaires	-6,2	-4,9	21,4%	0,0	-100,0%
Résultat Net Part du groupe	404,3	503,1	24,4%	740,9	47,3%

Source : Crédit Du Maroc

Revue analytique 2023 - 2024

Au titre de l'exercice 2024, le résultat net part du groupe ressort à 740,9 MDH, en progression de 47,3 % par rapport à 2023. Cette évolution est consécutive à une hausse du résultat d'exploitation de 47,2% entre 2023 et 2024 grâce à une augmentation supérieure de PNB que celle des charges générales d'exploitation, dans un contexte de maîtrise des risques.

Revue analytique 2022 - 2023

Au 31 décembre 2023, le résultat net a évolué de 25,2 % comparativement à l'exercice précédent, pour s'établir à 498,2 MDH. Il reflète essentiellement la bonne performance du PNB et la maîtrise des charges générales d'exploitation.

Au titre de cette période, le résultat net part du groupe de Crédit du Maroc s'élève à près de 503,1 MDH, en croissance de 24,4 % par rapport à 2022.

➤ **Contribution des filiales au résultat net part du groupe consolidé**

Par ailleurs, la contribution des filiales de Crédit du Maroc au résultat net, au titre de la période 2022-2024, se présente comme suit :

En MDH	2022 ⁽²⁾	% du RN	2023 ⁽²⁾	% du RN	Var ⁽¹⁾ 23/22	2024 ⁽²⁾	% du RN	Var ⁽¹⁾ 24/23
CDM	311,2	77,0%	390,0	77,5%	0,5 pt	576,2	77,8%	0,3 pt
CDMA	40,1	9,9%	45,5	9%	-0,9 pt	47,8	6,5%	-2,5 pts
CDMC	0,1	-	3,1	0,6%	0,6 pt	0,0	0,0%	-0,6 pt
CDMCB						0,6	0,1%	
CDMLF	28,4	7,0 %	33,3	6,6%	-0,4 pt	87,1	11,8%	5,2 pts
CDMP	14,7	3,6%	13,7	2,7%	-0,9 pt	16,5	2,2%	-0,5 pt
SIFIM	0,8	0,2%	5,0	1%	0,8 pt	3,3	0,4%	-0,4 pt
CDMI	9,1	2,2%	12,4	2,5%	0,2 pt	9,4	1,3%	-1,2 pts
Groupe CDM	404,3	100%	503,1	100%	-	740,9	100%	-

Source : Crédit du Maroc

⁽¹⁾ Variation des parts en points de base

⁽²⁾ Après élimination des écritures intra-groupe

Revue analytique 2023 - 2024

Au titre de 2024, la part de Crédit du Maroc dans le résultat net demeure largement dominante, avec une contribution de 576,2 MDH, représentant 77,8 % du RN, en légère progression de 0,2 point par rapport à 2023.

CDM Assurance maintient sa deuxième position malgré une baisse de 2,5 points, avec une part de 6,5 % du RN, soit 47,8 MDH. Cette évolution traduit un léger ralentissement du rythme de souscription et un effet base défavorable après un exercice 2023 dynamique.

CDM Leasing Factoring améliore sensiblement sa contribution au résultat net consolidé du groupe, passant de 33,3 MDH en 2023 à 87,1 MDH en 2024, soit 11,8 % du RN, en progression de 5,2 points. Cette performance s'explique par la forte dynamique de production et une meilleure maîtrise du coût du risque.

CDM Patrimoine enregistre une progression en valeur, atteignant 16,5 MDH contre 13,7 MDH en 2023. Toutefois, sa part du résultat net recule à 2,2 %, en lien avec la progression plus marquée des autres entités du groupe.

SIFIM voit sa contribution baisser légèrement à 3,3 MDH, représentant 0,4 % du RN, contre 5 MDH en 2023, traduisant une stabilisation relative de ses performances dans un contexte plus compétitif.

Revue analytique 2022 - 2023

En 2023, Crédit du Maroc demeure le principal contributeur au résultat net avec une part de 77,5 %, en retrait de 0,5 pt, suivi par Crédit du Maroc Assurance et CDM Leasing et Factoring avec des parts respectivement de 9 % et de 6,6 %.

La contribution de CDM Capital ressort à 3,1 MDH compte tenu des reprises des provisions opérées dans le cadre de l'apurement du passif lors de sa liquidation.

CDM Patrimoine affiche un repli de 1 point pour contribuer à hauteur 2,7 % au résultat net.

Après une contribution faible à fin 2022, SIFIM enregistre une contribution positive de 5 MDH en 2023 résultant de l'amélioration de son résultat net.

➤ **Ventilation du RNPG du groupe Crédit du Maroc par pôle d'activité à fin décembre 2024**

Le tableau suivant présente la ventilation du RNPG par les différents pôles d'activité de Crédit du Maroc :

Montants en MDH	2022	2023	Var 23/24	2024	Var 24/23
-----------------	------	------	-----------	------	-----------

Banque Maroc et Banque Offshore	485,8	590,6	21,6%	796,8	34,9%
Sociétés de financement spécialisées	-12,4	-9,7	21,4%	21,2	-318,9%
Eliminations	-69,1	-77,8	-12,5%	-77,1	-0,8%
Total	404,3	503	24,4%	741	47,3%

Source : Crédit du Maroc

Le RNPG enregistre une hausse de 238 MDH sur la période 2023-2024, pour se situer à 741 MDH, sous l'effet de l'augmentation du RNPG de la banque de détail.

4.4. Analyse du bilan consolidé IFRS

Le bilan consolidé du groupe Crédit du Maroc est porté à hauteur majoritairement par Crédit du Maroc. Le bilan sur la période 2022 – 2024 en norme IFRS s'est établi comme suit :

Actif

Montants en MDH	2022	2023	Var. 23/22	2024	Var. 24/23
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 867	2 266	21,3%	2 235	-1,4%
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 567	2 597	65,8%	4 785	84,3%
<i>Actifs financiers détenus à des fins de transactions</i>	<i>1 367</i>	<i>2 367</i>	<i>73,1%</i>	<i>4 544</i>	<i>92,0%</i>
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	199	230	15,4%	241	4,8%
Actifs financiers à la juste valeur par CP	2 948	1 054	-64,2%	675	-36,0%
<i>Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables</i>	<i>2 948</i>	<i>1 054</i>	<i>-64,2%</i>	<i>675</i>	<i>-36,0%</i>
Titres au coût amorti	8	1 397	>100%	915	-34,5%
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés, au coût amorti	5 231	6 012	14,9%	5 666	-5,8%
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	48 497	51 062	5,3%	56 622	10,9%
Actifs Impôt Exigible	148	3	-97,8%	6	79,2%
Actifs d'impôt différé	152	160	5,5%	150	-6,2%
Comptes de régularisation et autres actifs	366	422	15,3%	587	38,9%
Immobilisations corporelles	1 478	1 496	1,2%	1 498	0,1%
Immobilisations incorporelles	601	796	32,5%	912	14,6%
Total Actif	62 863	67 265	7%	74 051	10%

Source : Crédit du Maroc – Crédit du Maroc comptes consolidés IFRS

Passif

Montants en MDH	2022	2023	Var. 23/22	2024	Var. 24/23
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	0,1	0,9	>100%	0,7	-20,6%
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	14	16	15,1%	25	57,2%
<i>Passifs financiers détenus à des fins de transaction</i>	14	16	15,1%	25	57,2%
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	2 881	1 137	-60,5%	1 739	52,9%
Dettes envers la clientèle	48 582	51 755	6,5%	56 997	10,1%
Titres de créances émis	1 612	3 424	>100%	3 180	-7,1%
Passif d'impôts exigibles	58	124	>100%	189	51,1%
Passifs d'impôt différé	9	18	>100%	5	-72,0%
Comptes de régularisation et autres passifs	1 496	1 892	26,5%	2 243	18,6%
Provisions	600	566	-5,7%	554,4	-2%
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	1 251	1 251	-0,01%	1 237	-1,1%
Capitaux propres	6 360	7 080	11,3%	7 879	11,3%
Capitaux propres part du groupe	6 309	7 034	11,5%	7 878,9	12,0%
Capital et réserves liées	3 854	4 347	12,8%	4 823	11,0%
Réserves consolidées	2 097	2 198	4,8%	2 273	3,4%
<i>Part du groupe</i>	2 040	2 147	5,3%	2 273	5,9%
<i>Part des minoritaires</i>	57	51	-10,9%	0,0	<-100%
Gains ou pertes comptabilisés directement en CP	11	37	>100%	41	11,2%
<i>Part du groupe</i>	11	37	>100%	41	11,2%
<i>Part des minoritaires</i>	-	-			
Résultat net de l'exercice	398	498	25,2%	741	48,7%
<i>Part du groupe</i>	404	503	24,4%	741	47,3%
<i>Part des minoritaires</i>	-6	-5	-21,4%	0,0	>100%
Total Passif	62 863	67 265	7%	74 051	10%

Source : Crédit du Maroc – Crédit du Maroc comptes consolidés IFRS

➤ **Principales évolutions sur la période 2023 - 2024**

Au titre de l'exercice 2024, le total bilan consolidé s'est établi à 74 050 MDH, en hausse de 10 % (+6 786 MDH) par rapport à l'exercice 2023. Cette progression s'explique principalement par :

- la hausse de 10,9 % (+5 560 MDH) des prêts et créances sur la clientèle à 56 622 MDH, représentant 76,5 % de l'actif total ;
- la hausse du poste "Actifs financiers à la juste valeur par résultat" de 84,3 % (+2 188 MDH), atteignant 4 785 MDH, tirée par le portefeuille de trading ;
- la baisse de 36 % des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables, pour se fixer à 675 MDH, traduisant une réallocation d'actifs financiers.

Du côté du passif consolidé, cette hausse résulte principalement des évolutions suivantes :

- la progression de l'encours des dettes envers la clientèle de 10,1 % (+5 243 MDH), passant à 56 998 MDH, soit plus de 77 % du passif total ;
- la hausse de 52,9% (+ 602 MDH) des dettes envers les établissements de crédit et assimilés ;
- la baisse de 20,6 % des passifs envers les banques centrales et le Trésor public, atteignant 0,7 MDH, bien que cela reste marginal dans la structure du bilan ;
- la hausse des capitaux propres consolidés de près de 11,3 %, pour s'établir à 7 879 MDH ;
- l'augmentation de 18,6 % des comptes de régularisation et autres passifs, pour atteindre 2 243 MDH ;
- la progression du résultat net part du groupe de 47,3 %, à 741 MDH, confirmant la performance opérationnelle du groupe sur l'exercice.

➤ **Principales évolutions sur la période 2022 – 2023**

A fin décembre 2023, le total bilan consolidé de Crédit du Maroc s'est élevé à 67 265 MDH, soit une évolution de 7 % par rapport à fin décembre 2022. Cette hausse est essentiellement attribuable aux variations suivantes :

- l'augmentation du poste « Prêts et créances sur la clientèle » de 5,3 % (+ 2 565 MDH) pour se situer à 51 062 MDH, soit 76% du total Actif ;
- la hausse des titres au coût amorti (1 389 MDH), incluant les titres transférés du portefeuille ALM ;
- la hausse des actifs financiers à la juste valeur par résultat (+1 030 MDH) pour atteindre 2 597 MDH en 2023, provenant essentiellement du portefeuille trading de la salle des marchés en rapport avec les opportunités de placement sur le marché obligataire et du statut de teneur de marché ;
- les dettes envers les Etablissements de Crédits baissent de 1 744 MDH entrant dans le cadre de la gestion de liquidité et sont remplacées par des émissions de Certificats de Dépôt ;
- l'augmentation du poste « Dettes envers la clientèle » de 6,5% (+3 174 MDH), pour s'établir à 51 755 MDH, soit 77 % du total Passif. L'augmentation provient principalement des ressources non rémunérées ;
- la hausse du compte « Titres de créance émis » (+1 812 MDH) par rapport à l'exercice précédent pour se situer à 3 424 MDH. Cette hausse s'inscrit dans le cadre de la gestion de la liquidité de la Banque et en lien avec la baisse des dettes envers les Etablissements de Crédit.

4.4.1. Analyse des principaux postes de l'actif

4.4.1.1. Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Services des chèques postaux :

L'évolution de ce poste, sur la période 2022-2024, se présente comme suit :

Montants en MDH	2022	2023	Var. 23/22	2024	Var. 24/23
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des Chèques Postaux	1 867,3	2 265,8	21,3%	2 235,0	-1,4%
% Total Actif	3%	3%	0,4 pt	3%	-0,4 pt

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2023 - 2024

Au 31 décembre 2024, le poste « valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, services des CP » atteint 2 235 MDH, enregistrant une légère baisse de 1,4 % par rapport à 2023. Cette variation découle de la gestion de la trésorerie de la Banque et des opportunités de placements interbancaires.

Revue analytique 2022 - 2023

A titre de l'exercice 2023, ce poste ressort en hausse de 21,3 % (+399 MDH) pour s'établir à 2 265,8 MDH par rapport au 31 décembre 2022. Cette variation résulte principalement de la hausse de la réserve monétaire auprès de BAM.

4.4.1.2. Structure des actifs financiers à la juste valeur

Les actifs financiers à la juste valeur s'établissent à 5 460,3 MDH à fin décembre 2024, en hausse de 49,6 %. L'évolution de ces actifs est détaillée comme suit :

Montants en MDH	2022	2023	Var. 23/24	2024	Var. 24/23
Actifs financiers à la JV par résultat	1 566,6	2 596,9	65,8%	4 785,2	84,3%
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	1 367,2	2 366,8	73,1%	4 544,1	92,0%
Autres actifs financiers à la JV par résultat	199,4	230,1	15,4%	241,1	4,8%
Actifs financiers à la JV par capitaux propres	2 948,3	1 054,3	-64,2%	675,1	-36,0%
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP recyclables	2 948,3	1 054,3	-64,2%	675,1	-36,0%
Actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	-	-
Total Actifs financiers	4 514,9	3 651,2	-19,1%	5 460,3	49,6%
% Total Actif	7,2%	5,4%	-1,7 pt	7,4%	-2 pts

Source : Crédit du Maroc – Comptes consolidés suite à l'application d'IFRS 9

Revue analytique 2023 – 2024

À fin décembre 2024, les actifs financiers à la juste valeur par résultat affichent une progression de 84,3 % par rapport à fin décembre 2023, atteignant 4 785,2 MDH. Cette croissance s'explique essentiellement par :

- le renforcement du portefeuille trading de la salle des marchés, en lien avec le développement commercial et l'attractivité du marché obligataire ;
- la poursuite du redéploiement tactique des portefeuilles OPCVM dans un contexte de taux toujours favorable.

En revanche, les actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres enregistrent une baisse de 36% en 2024, atteignant 675,1 MDH.

Ce repli s'explique par :

- la baisse du portefeuille de placement de -284 MDH compte tenu des opportunités de placement sur le marché obligataire ;
- la baisse du portefeuille ALM.

Au global, les actifs financiers profitent de la forte contribution des actifs à la JV par résultat.

Revue analytique 2022 - 2023

Au titre de l'exercice 2023, les actifs financiers à la juste valeur par résultat se sont inscrits en hausse de 65,8 %, pour s'établir à 2 597 MDH. Cette évolution provient principalement du portefeuille trading de la salle des marchés en rapport avec les opportunités de placement sur le marché obligataire et du maintien du statut de teneur de marché.

Les actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres ont, pour leur part, affiché une diminution de 1,9 MMDH par rapport à 2022, expliquée par l'effet conjugué de :

- la baisse du portefeuille de placement compte tenu des opportunités de placement sur le marché obligataire ;
- la baisse du portefeuille ALM suite au transfert en titres d'investissement évalués au coût amorti.

4.4.1.3. Analyse des crédits

L'encours des crédits octroyés par Crédit du Maroc a évolué comme suit sur la période 2022 - 2024 :

<i>Consolidé IFRS (Montants en MDH)</i>	2022	2023	Var. 23/22	2024	Var. 24/23
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	5 231,2	6 012,4	14,9%	5 665,5	-5,8%
% Total Actif	8,3%	8,9%	0,6 pt	7,7%	-1,3 pt
Établissements de crédit	5 231,2	6 012,4	14,9%	5 665,5	-5,8%
Créances sur la clientèle au coût amorti	48 496,7	51 061,7	5,3%	56 622,0	10,9%
% Total Actif	77,1%	75,9%	-1,2 pt	76,5%	0,6 pt
Total crédits	53 727,9	57 074,1	6,2%	62 287,6	9,1%
% Total Actif	85,5%	84,8%	-0,6 pt	84,1%	-0,7 pt

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2023 - 2024

Crédit du Maroc poursuit sa dynamique de croissance avec des emplois qui ont progressé, à fin décembre 2024, de 9,1 % pour s'établir à près de 62 288 MDH (+5 213 MDH) par rapport à l'exercice 2023. Cette évolution résulte des variations suivantes :

- la hausse de l'encours des prêts et créances sur la clientèle de 10,9 % (+5 560 MDH) situé à 56 622 MDH, représentant 76,5 % du total actif en appréciation comparativement à 2023, profitant du développement commercial de l'ensemble des activités de la Banque ;
- le repli de 5,8 % de l'encours des prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, à 5 666 MDH, soit 7,6 % du total actif, en lien avec les opportunités de placements interbancaires.

Revue analytique 2022 - 2023

A fin 2023, l'encours total des crédits s'est établi à près de 57 074 MDH, en progression de 6,2 % (+3 346 MDH) par rapport à fin 2022. Cette tendance résulte des éléments conjugués suivants :

- la hausse de l'encours des prêts et créances sur la clientèle de 5,3 % (+2 565 MDH) par rapport à 2022, totalisant 51 062 MDH en 2023, représentant une part de 75,9 % du total actif ;
- la hausse de l'encours des prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés de 14,9 % pour s'établir à 6 012 MDH, représentant une part de 8,9 % du total actif.

➤ **Prêts et créances sur la clientèle de crédits au coût amorti**

L'encours des crédits consentis à la clientèle par type de produit a évolué comme suit sur la période considérée :

Montants en MDH	2022	2023	Var. 23/22	2024	Var 24/23
Opérations avec la clientèle					
Créances commerciales	11 634,6	12 320,1	5,9%	12 094,0	-1,8%
Autres concours à la clientèle	34 171,6	37 016,8	8,3%	40 956,2	10,6%
Valeurs reçues en pension	1 239,1	1 087,9	-12,2%	1 633,5	50,1%
Comptes ordinaires débiteurs	3 413,3	2 733,4	-19,9%	2 969,4	8,6%
Valeur brute	50 458,6	53 214,6	5,5%	57 653,1	8,3%
Dépréciations	-3 371,6	-3 627,7	7,6%	-3 549,0	-2,2%
Valeur nette des prêts et créances auprès de la clientèle	47 087	49 586,9	5,3%	54 104,1	9,1%
Opérations de location-financement					
Location-financement immobilier	435,3	494,8	13,7%	649,4	31,3%
Location-financement mobilier, location simple et opérations assimilées	1 124,5	1 185,1	5,4%	2 019,4	70,4%
Valeur brute	1 559,8	1 679,9	7,7%	2 668,8	58,9%
Dépréciations	-150,2	-148,7	-1%	-150,8	1,5%
Valeur nette des opérations de location-financement	1 409,7	1 531,2	8,6%	2 518,0	64,4%
Valeur au bilan	48 496,7	51 061,7	5,3%	56 622,0	10,9%

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2023 - 2024

À fin 2024, les prêts et créances sur la clientèle (nets de dépréciations) ont enregistré une progression de 10,9 % pour s'établir à 56 622 MDH. Cette hausse résulte essentiellement de l'effet combiné des évolutions suivantes :

- la hausse de 10,6 % des prêts consentis à la clientèle, qui se sont élevés à 40 957 MDH en 2024 contre 37 017 MDH en 2023, grâce notamment :
 - ✓ aux performances des crédits aux entreprises enregistrées notamment au niveau des crédits à l'équipement (+25 %) et les crédits à la promotion immobilières (+32 %);
 - ✓ la hausse des crédits aux particuliers (+5%) avec la hausse des crédits à la consommation (11,7 %) et des encours du crédit à l'habitat (+3,6 %) ;
- la hausse des opérations de crédit-bail atteignant 2 668,8 MDH à fin 2024, en hausse de 58,9 % par rapport à 2023. Cette bonne dynamique s'explique par l'essor du crédit-bail, mobilier et immobilier, porté par la filiale CDM Leasing & Factoring ;
- la hausse de 50,1 % des valeurs reçues en pension, atteignant 1 634 MDH en 2024 pour répondre aux besoins de la clientèle financière ;
- la progression de 8,6 % des comptes ordinaires débiteurs, à 2 969 MDH, après leur recul observé en 2023, portée principalement par le segment Corporate ;
- la baisse 2,2 % des dépréciations sur prêts et créances clientèle en 2024, découlant de l'assainissement du portefeuille des créances litigieuses.

Revue analytique 2022 – 2023

Au titre de l'exercice 2023, les prêts et créances sur la clientèle (nets des dépréciations) octroyés par Crédit du Maroc affichent une progression de 5,3 % par rapport à 2022, portant ainsi leur encours à 51 061,7 MDH. Cette hausse résulte essentiellement de l'effet combiné des éléments suivants :

- la hausse des crédits à la clientèle de 5,5 % à 53 214,6 MDH. Cette croissance s'explique par une dynamique modérée mais constante de financement, principalement orientée vers les ménages et les entreprises, et se décline comme suit :
 - une progression de 5,9 % des créances commerciales, atteignant 12 320 MDH, traduisant un regain d'activité ;
 - une hausse de 8,3 % des autres concours à la clientèle, à 37 016,8 MDH, portée par la demande en crédits à l'équipement ;
 - un repli de 12,2 % des valeurs reçues en pension, et de 19,9 % des comptes ordinaires débiteurs, traduisant une contraction du recours à certains produits de financement court terme ;
- la progression des opérations de location-financement qui se situent à 1 680 MDH enregistrant une hausse de 7,7 %, tirée essentiellement principalement par la filiale CDM Leasing et Factoring ;
- la hausse des dépréciations, traduisant une vigilance renforcée sur la qualité du risque à -3 627,7 MDH en 2023 contre -3 371,6 MDH en 2022, dans un environnement marqué par une politique de provisionnement prudentielle.

Contribution aux prêts et créances envers la clientèle par pôle d'activité

La contribution aux prêts et créances envers la clientèle par pôle d'activité se présente comme suit :

Montant en MDH	2022	2023	Var. 23/22	2024	Var. 24/23
Banque Maroc et Banque Offshore	46 877,4	49 452,6	5,5%	54 020,6	9,2%
Sociétés de financements spécialisés	1 619,3	1 665,5	2,9%	2 674,1	60,6%
Eliminations	-	56,4	>100%	-72,7	28,9%
Prêts et Créances sur la clientèle, au coût amorti	48 496,7	51 061,7	5,3%	56 622,0	10,8%

Source : Crédit du Maroc

Sur la période étudiée, la banque de détail contribue majoritairement au total des prêts et créances envers la clientèle consolidés de CDM, suivi par sa filiale CDMLF qui continue d'améliorer sa contribution.

➢ Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés au coût amorti

L'encours des crédits consentis aux établissements de crédit par type de produit a évolué comme suit :

Montants en MDH	2022	2023	Var. 23/22	2024	Var. 24/23
Etablissements de crédit					
Comptes et prêts	2 420,1	3 455,4	42,8%	3 914,7	13,3%
dont comptes ordinaires débiteurs non douteux	1 913,3	3 455,4	80,6%	3 914,7	13,3%
dont comptes et prêts au jour le jour non douteux	506,8	-	-100%	-	-
Valeurs reçues en pension	2 494	2 201,9	-11,7%	1 308,6	-40,6%
Titres reçus en pension livrée	-	-	-	-	-
Prêts subordonnés	-	-	-	-	-
Autres prêts et créances	321,6	359,3	11,7%	447,4	24,5%
Valeur brute	5 235,7	6 016,6	14,9%	5 670,7	-5,7%
Dépréciations	-4,4	-4,2	-4,8%	-5,2	22,9%
Valeur nette des prêts et créances auprès des établissements de crédit	5 231,2	6 012,4	14,9%	5 665,5	-5,8%
Valeur au bilan	5 231,2	6 012,4	14,9%	5 665,5	-5,8%

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2023 - 2024

À fin 2024, une baisse de 5,8 % est constatée au niveau des prêts et créances, avant dépréciation, sur les établissements de crédit, qui s'établissent à 5 671 MDH, en lien avec les éléments suivants :

- la baisse de 40,6 % des titres reçus en pension, qui passent de 2 201,9 MDH en 2023 à 1 308,6 MDH en 2024, reflétant une évolution des besoins de la clientèle bancaire sur ces opérations ;
- la hausse stable de 13,3 % des comptes et prêts, atteignant 3 914,7 MDH à fin 2024, traduisant une poursuite des placements en MAD et devises, bien que dans une dynamique de ralentissement par rapport à 2023 (+42,8 %).

Revue analytique 2022 - 2023

A fin 2023, une hausse de près de 15% est constatée au niveau des prêts et créances, avant dépréciation, sur les établissements de crédit qui se situent à 6 016,6 MDH due à la combinaison des éléments suivants :

- la hausse de 42,8 % des comptes et prêts totalisant 3 455,4 MDH à fin 2023 grâce aux placements en MAD et devise après des institutions financières locales et internationales ;
- la baisse des opérations de pension qui s'affichent à 2 202 MDH expliquée principalement par l'arbitrage au profit des placements interbancaires.

Contribution aux prêts et créances envers les établissements de crédit par pôle d'activité

La contribution aux prêts et créances envers les établissements de crédit par pôle d'activité entre 2022 et 2024 se présente comme suit :

Montant en MDH	2022	2023	Var. 23/22	2024	Var. 24/23
Banque Maroc et Banque Offshore	7 261,1	7 891,3	8,7%	8 092,3	2,5%
Sociétés de financement spécialisé					
Eliminations	-2 029,9	-1 878,9	-7,4%	-2 426,8	-29,2%
Total Prêts et Créances sur les Etablissements de crédit et assimilés, au coût amorti	5 231,2	6 012,4	14,9%	5 665,5	-5,8%

Source : *Crédit du Maroc*

Au 31 décembre 2024, les prêts et créances sur les établissements de crédit sont principalement générés par Crédit du Maroc. Cette configuration reste similaire à celle observée les années précédentes, confirmant la contribution prépondérante de la banque commerciale et de la banque offshore dans ce poste.

4.4.1.4. Actif d'impôt différé

L'évolution de l'actif d'impôt différé de Crédit du Maroc à fin décembre 2024 se détaille comme suit :

Montants en MDH	2022	2023	Var. 23/22	2024	Var. 24/23
Actifs d'impôt différé	151,5	159,8	5,5%	149,9	-6,2%

Source : *Crédit du Maroc*

Au titre de l'exercice 2024, le poste « Actif d'impôt différé » s'établit à 149,9 MDH, en repli de 6,2 % par rapport à 2023. Cette diminution s'explique principalement par la baisse des impôts différés actifs liés aux provisions IFRS sur risques de contrepartie, ainsi qu'à l'amortissement progressif des retraitements relatifs aux dons exceptionnels. Elle est partiellement compensée par les impôts différés passifs résultant des ajustements de valorisation des titres et des immobilisations.

Au titre de l'exercice 2023, ce poste s'établit à 160 MDH, en hausse de 5,5 %. Cette progression provient des impôts différés actifs des retraitements IFRS des provisions sur risques de contrepartie, l'étalement en social des dons séisme et covid19 compensés par les impôts différés passifs sur les retraitements des titres et les immobilisations.

4.4.1.5. Immobilisations corporelles et incorporelles

L'évolution de l'actif immobilisé de Crédit du Maroc à fin décembre 2024 se détaille comme suit :

Montants en MDH	2022	2023	Var. 23/22	2024	Var. 24/23
Immobilisations corporelles	1 477,7	1 495,7	1,2%	1 497,9	0,1%
Immobilisations incorporelles	600,9	796	32,5%	912,4	14,6%
Total Actif Immobilisé	2 078,6	2 291,7	10,3%	2 410,3	5,2%
% Total Actif	3,31%	3,41%	0,1 pt	3,25%	- 0,16 pt

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2023 - 2024

Au titre de l'exercice 2024, les immobilisations corporelles et incorporelles ont progressé de 118 MDH sous l'effet de la hausse de l'actif immobilisé pour 355 MDH (hors amortissements) et la hausse des amortissements y relatifs de 237 MDH.

Les immobilisations corporelles s'élèvent à 1 497,9 MDH, en légère hausse de 0,1 %, traduisant une stabilisation des investissements après les efforts d'acquisition réalisés en 2023.

Les immobilisations incorporelles poursuivent leur dynamique avec une hausse de 14,6 %, atteignant 912,4 MDH, tirée par les investissements en logiciels, infrastructures IT et outils digitaux en lien avec la transformation de la plateforme technologique de la Banque (notamment Ocsigen).

Revue analytique 2022 - 2023

A fin de l'exercice 2023, les immobilisations corporelles et incorporelles ont progressé de 213 MDH sous l'effet de la hausse de l'actif immobilisé pour 406 MDH (hors amortissements) et la hausse des amortissements y relatifs de 194 MDH. Les nouvelles acquisitions de l'année ont principalement concerné l'acquisition de matériels et logiciels informatiques (Ocsigen & Transition) ainsi que des aménagements de locaux commerciaux.

4.4.2. Analyse des principaux postes du passif

4.4.2.1. Passifs financiers à la juste valeur par résultat

Les passifs financiers à la juste valeur par résultat ont évolué comme suit sur la période considérée :

Consolidé IFRS (Montant en MDH)	2022	2023	Var. 23/22	2023	Var. 24/23
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	13,9	16	15,1%	25,1	57,2%
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-	-	-	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	13,9	16	15,1%	25,1	57,2%

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2023 - 2024

Les passifs financiers à la juste valeur par résultat concernent la valorisation des contrats de change à terme. Ils ont connu, au cours de l'exercice 2024, une hausse 57,2 % (+9,1 MDH) passant ainsi de 16 MDH à 25,1 MDH. Cette évolution est essentiellement due à la valorisation intermédiaire des ventes à terme.

Revue analytique 2022 - 2023

Au terme de l'exercice 2023, les passifs financiers à la juste valeur par résultat s'affichent en hausse de 15,1 % (+2,1 MDH) comparativement à l'exercice 2022 et concernent exclusivement la valorisation des contrats de change à terme. Cette évolution est due à la valorisation intermédiaire de vente à terme.

4.4.2.2. Analyse des dépôts

L'encours consolidé des dettes envers les établissements de crédit et envers la clientèle a évolué comme suit sur la période considérée :

Montants en MDH	2022	2023	Var. 23/22	2024	Var. 24/23
Dettes envers les Etab. de crédit et assimilés	2 880,8	1 137,3	-60,5%	1 738,8	52,9%
Comptes courants / Dépôts à vue	681	773,2	13,5%	1 028,7	33,0%
Dépôts à terme	2 199,8	364,1	-83,4%	710,1	95,0%
% Total Bilan	4,6%	1,7%	-2,9 pts	2,4%	0,7 pt
Dettes envers la clientèle	48 581,5	51 755,4	6,5%	56 997,9	10,1%
Comptes courants / Dépôts à vue	34 128,9	36 092,5	5,8%	39 864,3	10,5%
Dépôts à terme	2 990,2	3 993,3	33,5%	5 915,4	48,1%
Comptes d'épargne	9 920,7	10 070,8	1,5%	10 095,8	0,3%
Autres dépôts	1 541,7	1 598,7	3,7%	1 122,36	-30,7%
% Total Bilan	77,3%	76,9%	-0,3 pt	77%	0,1 pt
Total Dépôts	51 462,4	52 892,7	2,8%	58 736,7	11%

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2023 - 2024

A fin 2024, l'encours total des dépôts consolidés a atteint 58 737 MDH, affichant une progression de 11 % par rapport à fin 2023.

Les dettes envers les établissements de crédit et assimilés ressortent en hausse de 52,9 % à 1 738,8 MDH. Cette variation résulte essentiellement de la progression des dépôts à terme (+346 MDH). Leur part dans le total passif ressort en progression de 0,7 point par rapport 2023.

Les dépôts de la clientèle ont progressé de 10,1 % comparativement à 2023, à 56 997,9 grâce à la progression des ressources à vue de 10,5 %, à 39 864,3 MDH, profitant d'une accélération de la dynamique de collecte, couplée à la hausse des dépôts à terme de la clientèle. Ces derniers enregistrent une progression significative de plus 48 % par rapport à 2023, à 5 915,4 MDH, notamment grâce au lancement des offres à des conditions attractives. A noter que les ressources d'épargne se stabilisent, quant à elles, à 10 096 MDH. Quant à leur part dans le total passif, elle reste majoritaire sur les trois exercices, en atteignant près de 77 % en 2024.

Revue analytique 2022 - 2023

Au terme de l'exercice 2023, les dépôts du groupe Crédit du Maroc accélèrent leur progression à 2,8 % pour atteindre 52 892,7 MDH. Cette évolution est attribuable essentiellement à la hausse des dettes envers la clientèle de 6,5 % grâce à l'évolution positive des comptes courants et la bonne tenue ressources à vue de 5,7 % (+1 942 MDH) qui se situent à 36 071 MDH. Elle résulte également de la croissance des dépôts à terme et des ressources d'épargne qui s'établissent respectivement, en 2023, à 3 993 MDH, (+1 Mrd DH) et à 10 071 MDH.

La part des dettes envers la clientèle dans le total Passif reste majoritaire sur les trois exercices, en atteignant 76,9 % en 2023.

En parallèle, les dettes envers les établissements de crédit et assimilés se sont inscrites en baisse de 60,5% (-1 743,5 MDH) pour s'établir à 1 137,3 MDH, en raison de la baisse significative des dépôts à terme de 83,4 % (-1 835,7 MDH), en lien avec la gestion de liquidité notamment à travers l'émissions des certificats de dépôt. Quant à leur part dans le total Passif, elle ressort en baisse de 2,9 pts passant de 4,6 % en 2022 à 1,7 % à fin 2023.

L'évolution de la structure des dépôts de Crédit du Maroc a évolué, comme suit, sur la période considérée :

Consolidé IFRS (Montant en MDH)	2022	2023	Var. 23/22	2024	Var. 24/23
Dettes envers les Etab. de crédit et assimilés	5,6%	2,2%	-3,4 pts	3%	0,8 pt
Comptes courants / Dépôts à vue	1,3%	1,5%	0,1 pt	1,8%	0,3 pt
Dépôts à terme	4,3%	0,7%	-3,6 pts	1,2%	0,5 pt
Dettes envers la clientèle	94,4%	97,8%	3,4 pts	97,0%	- 0,8 pt
Comptes courants / Dépôts à vue	66,3%	68,2%	1,9 pt	67,9%	-0,3 pt
Dépôts à terme	5,8%	7,5%	1,7 pt	10,1%	2,5 pts
Comptes d'épargne	19,3%	19%	-0,2 pt	17,2%	-1,2 pts
Autres dépôts	3 %	3,1%	0,1 pt	1,9%	-1,1 pt
Total Dépôts	100%	100%	-	100%	-

Source : Crédit du Maroc

Pour ce qui est de la structure des dépôts pour l'année 2024, les ressources à la clientèle demeurent la principale composante avec une part de 97% du total de dépôts, en baisse de 0,8 pts par rapport à fin 2023.

La part des dettes envers les établissements de crédit ressort, quant à elle, en hausse par rapport à l'an dernier, représentant seulement 3 % du total des dépôts.

La ventilation des dépôts de la clientèle entre dépôts rémunérés et dépôts non rémunérés a évolué, comme suit sur la période considérée :

Consolidé IFRS (Montant en MDH)	2022	2023	Var 23/22	2024	Var 24/23
Dépôts rémunérés	12 910,9	14 064,2	8,9%	16 158,0	14,9%
Dépôts non rémunérés	35 670,6	37 691,3	5,7%	40 839,9	8,4%
Total Dette envers la clientèle	48 581,5	51 755,4	6,5%	56 997,9	10,1%

Source : Crédit du Maroc

À fin 2024, l'encours global de la dette envers la clientèle s'établit à 56 997,9 MDH, en progression de 10,1% par rapport à 2023. Cette évolution est portée à la fois par les dépôts non rémunérés et les dépôts rémunérés.

Les ressources non rémunérées ressortent en hausse de 8,4 % (soit +3,1 MMDH) et représentent 71,7% de l'encours global des ressources clientèle.

Les ressources rémunérées ont augmenté de 14,9 % (soit +2,1 MMDH), la hausse concerne les dépôts à terme (comptes à terme et bons de caisse), les comptes d'épargne et les dépôts d'investissement.

4.4.2.3. Titres de créances émis

L'évolution des titres de créances émis par Crédit du Maroc se présente comme suit :

Montants en MDH	2022	2023	Var. 23/22	2024	Var. 24/23
Titres de créances émis	1 612,4	3 424,4	>100%	3 180,5	-7,12%

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2023 - 2024

Au terme de l'exercice 2024, le poste des titres de créances émis qui enregistre exclusivement l'encours des certificats de dépôts émis dans le cadre de la gestion de la liquidité de l'établissement connaît une légère baisse de 7,12 % par rapport à décembre 2023, pour se stabiliser à 3,2 Mrds DH. Cette variation découle de l'optimisation de la gestion de liquidité de la Banque.

Revue analytique 2022 – 2023

Au terme de l'exercice 2023, ce poste évolue en hausse de 1,8 Mrds DH par rapport à décembre 2022 pour se stabiliser à 3,4 Mrds DH.

4.4.2.4. Comptes de régularisation et autres passifs

L'évolution des comptes de régularisations se présente comme suit :

Montants en MDH	2022	2023	Var. 23/22	2024	Var. 24/23
Comptes de régularisation et passifs divers	1 495,6	1 891,6	26,5%	2 243,4	18,6%
<i>Dont dettes locatives</i>	90,8	62,3	-31,4%	76,8	23,3%

Source : Crédit du Maroc

Au titre de l'exercice 2024, le poste « Comptes de régularisation et autres passifs » enregistre une hausse de 18,6 % (+351,9 MDH) pour s'établir à 2 243,4 MDH, expliquée principalement par les hausses des comptes transitoires de Crédit du Maroc détaillé comme suit :

- la hausse des sommes dues à l'état relative aux impôts et taxes à verser de la période, dont un solde de contribution libératoire à reverser de 148 MDH ;
- la hausse de la marge constatée d'avance sur opérations Mourabaha compte tenu de l'évolution de l'activité,
- la hausse des sommes dues aux fournisseurs CDMLF de 31 MDH en lien avec la hausse de la production.

Au titre de l'exercice 2023, Ce poste enregistre une hausse de 26,5 % (+396 MDH) pour se situer à 1 891,6 MDH. Cette variation est expliquée par des hausses sur les éléments suivants :

- le stock des chèques de banque émis non encore encaissés notamment dans le cadre des déblocages prêts ;
- la hausse des comptes de régularisation due à la comptabilisation des charges à payer de fin d'année ;
- les marges constatées d'avance sur opérations Mourabaha compte tenu de l'évolution de l'activité ;
- les comptes de transit sur règlement des opérations de titres dénoués.

4.4.2.5. Analyse des provisions pour risques et charges

L'évolution des provisions pour risques et charges de Crédit du Maroc se présente comme suit :

Montants en MDH	2022	2023	Var. 23/22	2024	Var. 24/23
Provisions pour risques légaux et fiscaux	146	95,8	-34,3%	96,5	0,7%
Provisions pour obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	97	91,4	-5,7%	93,0	1,7%
Provisions pour engagements de prêts et garanties	230	232,8	1,2%	214,1	-8,0%
Autres provisions	127,5	145,9	14,5%	150,9	3,4%
Total Provisions	600,4	566	-5,7%	554,4	-2,0%

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2023 - 2024

À l'issue de l'exercice 2024, les provisions Passifs se sont inscrites en baisse de 2 % par rapport à l'exercice 2023, pour s'établir à 554,4 MDH. Elles sont principalement impactées par des reprises aux provisions pour engagements de prêts et garanties, par la constatation de provisions pour risques et charges au cours de l'exercice, notamment au titre des impôts et autres litiges en cours.

Les autres dotations intègrent principalement des dotations pour risques et charges des filiales.

Revue analytique 2022 - 2023

Au terme de l'exercice 2023, le stock de provisions pour risques et charges de crédit du Maroc ressort en baisse de 5,7 % (-34,5 MDH) pour s'établir à 566 MDH. Cette baisse relève essentiellement de :

- la baisse des provisions pour risques légaux et fiscaux de 34,3 %, suite aux jugements de diverses affaires en litiges ainsi que les reprises liées au dénouement du redressement fiscal 2023. Ce poste représente 17 % du total des provisions pour risques et charges ;
- la hausse des autres provisions de 14,5 % passant de 127,5 MDH en 2022 à 145,9 MDH à fin décembre 2023, représentant ainsi 26 % du total des provisions pour risques et charges. Cette variation provient de la constitution de diverses provisions sur suspens et différences d'inventaires sur Crédit du Maroc et CDMLF.

4.4.3. Structure des ressources consolidées du Groupe Crédit du Maroc

Les ressources externes du groupe de Crédit du Maroc se composent principalement des fonds propres, des dettes envers les établissements de crédit et des dépôts de la clientèle.

<i>Consolidé IFRS (En MDH)</i>	2022	2023	Var. 23/22	2024	Var. 24/23
Fonds propres et assimilés	7 610,5	8 330,9	9,5%	9 116,0	9,4%
Dont					
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	1 251,1	1 251	-	1 237,2	-1,1%
Capitaux propres	6 359,5	7 079,9	11,3%	7 878,9	11,3%
Capitaux propres part du groupe	6 308,9	7 034,2	11,5%	7 878,9	12,0%
<i>Capital et réserves liés</i>	3 854,3	4 346,5	12,8%	4 823,5	11,0%
<i>Réserves consolidées</i>	2 096,5	2 197,9	4,8%	2 273,0	3,4%
<i>Gains ou pertes latents ou différés</i>	10,6	37,3	>100%	41,4	11,2%
<i>Résultat net de l'exercice</i>	398,1	498,2	25,2%	740,9	48,7%
Ressources externes	53 074,7	56 317,1	6,1%	61 917,1	9,9%
Dettes envers les Éts de Crédit et Assimilés	2 880,8	1 137,3	-60,5%	1 738,8	52,9%
Dettes envers la clientèle	48 581,5	51 755,4	6,5%	56 997,9	10,1%
Titres de créances émis	1 612,4	3 424,4	>100%	3 180,5	-7,1%
Total	60 685,3	64 648	6,5%	71 033,1	9,9%

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2023 - 2024

Au terme de l'exercice 2024, les fonds propres et assimilés de la banque enregistrent une progression de 9,4 % pour atteindre 9 116 MDH, portés principalement par la hausse des capitaux propres (+11,3 %), incluant un résultat net part groupe en forte croissance de 48,7 %, à 740,9 MDH.

Du côté des ressources externes, celles-ci affichent une progression de 9,9 % à 61 917,1 MDH, tirée essentiellement par la hausse des dépôts de la clientèle, qui s'établissent à 56 997,9 MDH, en hausse de 10,1 % sur l'exercice. Cette croissance reflète une bonne dynamique de collecte.

En parallèle, les dettes envers les établissements de crédit et assimilés progressent de manière significative, passant de 1,1 Mrd DH à 1,7 Mrd DH, soit une hausse de 52,9 %, tandis que les titres de créances émis reculent légèrement de 7,1 % à 3,2 Mrds DH, traduisant un ajustement des besoins de refinancement à court terme.

Revue analytique 2022 – 2023

A la clôture de l'exercice de 2023, les ressources consolidées totalisent 64 648 MDH, en progression de 6,5 % grâce aux leviers mis en place par la Banque pour les renforcer et soutenir davantage son développement commercial.

Les capitaux propres consolidés s'élèvent à près de 7 079,9 MDH, en hausse de 11,3 % par rapport à 2022. Cette évolution résulte principalement de la hausse des capitaux propres part du groupe de 11,5 %, passant à plus de 7 034 MDH qui s'explique par une hausse des réserves et résultats consolidés de 12,8 %.

De plus, les fonds propres et assimilés de Crédit du Maroc ont connu une progression de 9,5 % pour s'établir à 8 330 MDH, notamment suite au succès du placement relatif à l'emprunt obligataire subordonné perpétuel avec mécanisme d'absorption de pertes et d'annulation de paiement des coupons d'un montant global de 500 MDH. Les dépôts de la clientèle maintiennent leur place prépondérante dans les ressources de la Banque, en enregistrant en 2023 une part de 80,1 %.

4.4.4. Analyse des engagements de prêts, garanties financières et autres engagements

Entre fin décembre 2022 et fin décembre 2024, les engagements hors bilan de Crédit du Maroc ont évolué comme suit sur la période considérée :

Montants en MDH	2022	2023	Var. 23/22	2024	Var. 24/23
Engagements de financements donnés	7 133,4	7 565,2	6,1%	8 749,2	15,7%
Établissements de crédit	342	10	-97,1%	276,1	>100%
Institutions non établissements de crédit	-	-	-	-	-
Grandes entreprises	6 718,5	7 416,9	10,4%	8 377,0	12,9%
Clientèle de détail	73	138,2	89,4%	96,1	-30,5%
Engagements de garanties donnés	3 741,5	2 888,5	-22,8%	3 168,2	9,7%
Établissements de crédit	1 887,6	749,3	-60,3%	231,7	-69,1%
Grandes entreprises	1 829	2 112,4	15,5%	2 916,9	38,1%
Clientèle de détail	25	26,8	7,4%	19,6	-26,9%
Engagements de garanties reçus	2 955,9	2 610,6	-11,7%	2 610,6	0,0%
Établissements de crédit	2 955,9	2 610,6	-11,7%	2 610,6	0,0%

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2023 – 2024

Au titre de l'exercice 2024, les engagements de financement donnés affichent une hausse de 15,7 % à 8 749,2 MDH. Ils sont majoritairement constitués d'engagements envers la clientèle grandes entreprises, qui progressent de 12,9 % pour atteindre 8 377 MDH.

Par ailleurs, les engagements de garanties donnés enregistrent une progression de 9,7 %, à 3 168,2 MDH, portée par la hausse des garanties en faveur des grandes entreprises (+38,1 %) à 2 916,9 MDH, diminuée par le recul des engagements envers les établissements de crédit (-69,1 % à 231,7 MDH).

Pour leur part, les engagements de garanties reçus restent stables à 2 610,6 MDH, exclusivement auprès des établissements de crédit.

Revue analytique 2022 – 2023

A fin 2023, les engagements de financements donnés augmentent de 6,1 % et passent de 7 133,4 MDH en 2022 à 7 565,2 MDH en 2023. Cette croissance est principalement marquée par la hausse des engagements de financement donnés à la clientèle Grande Entreprise (+698,5 MDH), représentant plus de 98 % du total des engagements donnés et la baisse des engagements de financements donnés (-332 MDH) à 10 MDH.

Quant aux engagements de garanties donnés, ils ont enregistré une baisse de 22,8 % pour s'établir à 2 888,5 MDH principalement en raison de la baisse de 60,3 % des engagements de garanties donnés aux établissements de crédit qui sont passés de 1 887,6 MDH à 749,3 MDH.

Durant la même période, les engagements de garanties reçus, exclusivement composés des engagements reçus des établissements de crédit, ressortent en baisse de 11,7 % à 2 610,6 MDH suite de la baisse des crédits documentaires et des contre-garanties reçues sur crédits.

4.4.5. Analyse de la variation des capitaux propres

Le tableau de passage des capitaux propres au 31 décembre 2024 est présenté comme suit :

En milliers de dirhams	Capital	Réserves liées au capital	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	TOTAL
Capitaux propres clôture au 31.12.2022	1 088 121	2 766 149	2 444 050	10 567	6 308 887	50 576	6 359 463
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-
Paielements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-293 793	-	-293 793	-	-293 793
Autres	-	492 244	-	-	492 244	-	492 244
Changements méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	503 089	-	503 089	-4 864	498 225
Immo. corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat	-	-	-	31 099	31 099	-	31 099
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-4 406	-4 406	-	-4 406
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat	-	-	-2 924	-	-2 924	-	-2 924
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-2 924	26 693	23 768	-	23 768
Autres	-	-	-	-	-	-	-
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31.12.2023	1 088 121	3 258 393	2 650 422	37 259	7 034 195	45 712	7 079 907
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-
Paielements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-372 138	-	-372 138	-	-372 138
Autres	-	476 937	-	-	476 937	-	476 937
Changements méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	740 949	-	740 949	-	740 949
Immo. corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat	-	-	-	839	839	-	839
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	-	-	-	3 325	3 325	-	3 325
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat	-	-	308	-	308	-	308
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	155	-	155	-	155
Autres	-	-	-	4 164	4 164	-	4 164
Variations de périmètre	-	-	-5 718	-	-5 718	-45 712	-51 429
Capitaux propres clôture au 31.12.2024	1 088 121	3 735 329	3 013 979	41 423	7 878 853	-	7 878 853

A fin 2024, les capitaux propres du groupe se sont établis à 7 878 MDH. Cette hausse s'explique principalement par l'effet conjugué de la hausse du résultat net de 47,3 % en nette croissance par rapport à 2023 et la distribution des dividendes.

2023 a été marquée par une hausse des capitaux propres du groupe, qui se sont établis à 7 079 MDH. Cette évolution s'explique par la croissance des réserves et résultats consolidés de l'ordre de +8,4 % pour atteindre 2 650 MDH.

4.4.6. Tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie sur les trois derniers exercices présente les évolutions suivantes :

Consolidé IFRS (En Milliers de DH)	2022	2023	Var. 23/22	2024	Var. 24/23
Résultat avant impôts	743 209	878 307	18,2%	1 293 543	47, 3%
Résultat net des activités abandonnées	-	-	-	-	-
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	190 273	232 914	22,4%	259 704	11,5%
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	-30 763	289 796	>100%	19 854	-93,1%
+/- Dotations nettes aux provisions	33 611	-41 381	<-100%	-6 202	85%
+/- Perte nette/ (gain net) des activités d'investissement	-15 419	-4 425	71,30%	-6 142	-38,8%
+/- Perte nette/ (gain net) des activités de financement	9 316	11 890	27,63%	-15 728	<-100%
+/- Autres mouvements	-30 071	-102 185	<-100 %	-148 600	-45,4%
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	156 946	386 610	>100%	102 885	-73,4%
+/- Flux liés aux opérations avec les EC et assimilés	-2 005 037	-3 644 519	-81,8%	2 397 202	>100%
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-99 346	356 201	<-100%	-311 170	<-100%
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs fin.	961 245	-465 570	<-100%	-1 305 325	<-100%
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non fin.	268 165	595 979	>100 %	297 360	-50,1%
+/- Flux liés aux activités destinées à être cédées					
- Impôts versés	-316 454	-396 449	-25,3%	-558 455	-40,9%
Diminution / (augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-1 191 427	-3 554 358	<-100%	519 612	>100%
Flux net de trésorerie générés par l'activité opérationnelle	-291 272	-2 289 440	<-100%	1 916 040	>100%
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-379 093	-441 626	-16,5%	-372 091	15,8%
Flux net de trésorerie liés aux op. d'investissement	-379 093	-441 626	-16%	-372 091	16%
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-294 013	200 138	>100%	104 799	-47,6%
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	1 000 000	1 800 000	80,0%	-242 000	<-100%
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	705 987	2 000 138	>100%	-137 201	<-100%
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	5 114	-2 924	<-100%	308	>100%
Augmentation / (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	40 735	-733 852	<-100%	1 407 056	>100%
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	3 218 375	3 259 110	1,3%	2 525 258	-22,5%
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 925 068	1 868 564	-2,9%	2 265 415	21,2%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des EC	1 293 307	1 390 546	7,5%	259 842	-81,3%
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	3 259 110	2 525 258	-22,5%	3 932 314	55,7%
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 868 563	2 265 415	21,2%	2 235 491	-1,3%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des EC	1 390 546	259 842	-81,3%	1 696 823	>100%
Variation de la trésorerie nette	40 735	-733 852	<-100%	1 407 056	>100%

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2023 - 2024

La trésorerie nette de la banque s'établit à 1 407,1 MDH à fin 2024 (contre -733,9 MDH en 2023). Cette amélioration intègre les éléments suivants :

- l'activité opérationnelle génère un excédent de trésorerie, atteignant +1 916 MDH en 2024 (contre -2 289,4 MDH en 2023). Cette évolution est principalement due à :
 - ✓ une amélioration des flux liés aux opérations avec les établissements de crédit, qui passent de -3 644,5 MDH en 2023 à +2 397 MDH en 2024, soit une variation de +6 041,7 MDH ;
 - ✓ une baisse des flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers, qui reculent -298, MDH, limitant partiellement l'effet favorable global ;
 - ✓ une baisse des flux liés aux opérations avec la clientèle, qui passent de +356,2 MDH en 2023 à -311,2 MDH en 2024, soit une variation de -667,4 MDH ;
- Les flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement restent stables, s'élevant à -372,1 MDH en 2024 (contre -441,6 MDH en 2023), avec une part importante toujours affectée aux immobilisations corporelles et incorporelles.
- Les flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement reculent fortement, passant de +2 000 MDH à -137,2 MDH, impactés par la baisse des flux de financement des autres passifs (-2 042 MDH) et des paiements aux actionnaires.

Revue analytique 2022 – 2023

En 2023, la trésorerie de Crédit du Maroc ressort en baisse de -733,9 MDH pour se stabiliser à 2 525,3 MDH contre 3 259,1 MDH en 2022.

Les activités d'exploitation génèrent un déficit de trésorerie de -2 289,4 MDH en 2023 contre -291,2 MDH en 2022. Cette hausse s'explique principalement par les effets conjugués suivants :

- la diminution de 2 362,9 MDH des actifs et passifs d'exploitation résultant de :
 - ✓ la baisse des flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés (+1 639,4 MDH) ;
 - ✓ la baisse des flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs financiers (-1 426,8 MDH) ;
 - ✓ la hausse des flux liés aux opérations avec la clientèle suite aux décaissements de crédits (455,5 MDH) ;
- la hausse des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et autres ajustements (+229,7 MDH) qui s'explique essentiellement par l'augmentation des dotations pour dépréciations des actifs financiers (+320,6 MDH) ;
- la hausse du résultat avant impôts de 18,2 % (+135 MDH).

En 2023, les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement affichent un solde négatif de -441,6 MDH contre -379,1 MDH au titre de l'exercice 2022, soit une baisse de 16,5 % (-62,5 MDH). Cette situation s'explique essentiellement par la baisse des flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles entre les deux exercices.

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement ressortent, quant à eux, en hausse (+1 294,2 MDH) pour s'établir à près de 2 000 MDH. Cette évolution résulte essentiellement la croissance des autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement.

4.4.7. Rentabilité des actifs et capitaux propres

La rentabilité des capitaux propres et des actifs de Crédit du Maroc sur la période 2022 - 2024 se représente comme suit :

➤ Rentabilité des actifs

<i>Consolidé IFRS (montants en MDH)</i>	2022	2023	Var. 23/22	2024	Var. 24/23
Total actif	62 862,5	67 265,3	7%	74 050,4	10,1%
Résultat net part du groupe	404,3	503,1	24,4%	740,9	47,3%
ROA	0,6%	0,7%	0,1 pt	1%	0,3 pt

Source : Crédit du Maroc

➤ Rentabilité des fonds propres

<i>Consolidé IFRS (montants en MDH)</i>	2022	2023	Var. 23/22	2024	Var. 24/23
Capitaux propres part du Groupe	6 308,9	7 034,2	11,5%	7 878,9	12,0%
Résultat net part du groupe	404,3	503,1	24,4%	740,9	47,3%
ROE	6,4%	7,2%	0,7 pt	9,4%	2,2 pts

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2023 - 2024

L'année 2024 a été marquée par une augmentation du total bilan de 10,1 % pour atteindre 74 050,4 MDH, une forte hausse du résultat net consolidé à près de 741 MDH et une hausse des fonds propres de 12 % par rapport à 2023. Ainsi la rentabilité des actifs (ROA) ressort en progression de 0,3 point de base pour s'établir à 1 % en 2024 contre 0,7 % à fin 2023, tandis que la rentabilité des fonds propres (ROE) augmente de 2,2 pts par rapport à l'exercice précédent, à 9,4 %.

Revue analytique 2022 – 2023

Le ROE du groupe a ainsi enregistré une augmentation de 0,7 points pour s'établir à 7,2 % à fin 2023.

Le ROA a terminé l'année 2023 avec une performance en hausse de 0,1 pt pour s'établir à 0,7 % pour un total bilan de se chiffrant à 67 265 MDH en 2023 contre 62 863 MDH en 2022.

4.4.8. Analyse des principaux ratios

4.4.8.1. Ratio de transformation

L'évolution du ratio de transformation se présente comme suit, sur la période 2022 – 2024 :

Montant en MDH	2022	2023	Var. 23/22	2024	Var. 24/23
Crédits à la clientèle (A)	48 496,7	51 062	5,3%	56 622	10,9%
Dépôts de la clientèle (B)	48 581,5	51 755	6,5%	56 997	10,1%
Taux transformation : A/B	99,8%	98,7%	-1,2 pt	99,3%	0,7 pt

Source : Crédit du Maroc

Au regard de l'exercice 2024, le taux de transformation de Crédit du Maroc, sur base consolidée, s'est inscrit en hausse à 99,3 % comparativement à 98,7 % enregistré à fin 2023.

Au titre de l'exercice 2023, le taux de transformation en crédits du Groupe Crédit du Maroc s'est établi à 98,7% comparativement à 99,8 % enregistré à fin 2022

4.4.8.2. Solvabilité et adéquation des fonds propres

➤ Composition des fonds propres³¹

Le groupe est tenu de respecter sur base individuelle et consolidée un ratio sur fonds propres de base au moins égal à 8 % (incluant un coussin de conservation de 2,5 %), un ratio sur fonds propres de catégorie 1 au moins égal à 9 % et un ratio sur fonds propres de catégorie 1 et de catégorie 2 au moins égal à 12 %.

Les fonds propres prudentiels du groupe Crédit du Maroc sont composés des fonds propres de catégorie 1 et des fonds propres de catégorie 2.

Les fonds propres de catégorie 1 sont déterminés à partir des fonds propres de base et des fonds propres additionnels en tenant compte des retraitements prudentiels. Ces retraitements consistent principalement en l'anticipation des dividendes à distribuer, de la déduction des écarts d'acquisition et des actifs incorporels ainsi que des participations ne figurant pas dans le périmètre de consolidation et détenues dans le capital des établissements de crédit et assimilés au Maroc et à l'étranger et des entités exerçant les opérations connexes à l'activité bancaire au Maroc et à l'étranger ainsi que des filtres prudentiels.

Les fonds propres de catégorie 2 sont composés essentiellement de dettes subordonnées dont l'échéance initiale est d'au moins 5 ans. Une décote de 20 % annuellement est appliquée aux dettes subordonnées de maturité résiduelle inférieure à 5 ans.

➤ Ratio de solvabilité

Crédit du Maroc dispose d'une assise financière lui permettant de faire face à l'ensemble de ses engagements, comme en atteste les ratios de solvabilité dégagés sur la période 2022 – 2024.

Sur base sociale :

Montants en MDH	2022	2023	Var 23/23	2024	Var 24/23
Fonds propres de base Tier 1 (1)	5 478	5 478	1,7%	6 130	15,2%
Fonds propres (2)	6 934	6 934	-0,9%	7 326	5,6 %
Risques pondérés (3)	47 587	47 587	6,99%	50 674	6,5%
Ratio CET 1 (min. 8%)	10,13%	10,13%	-0,67 pt	9,81%	-0,32 pt
Ratio sur fonds propres (min. 9%)	11,51%	11,51%	0,38 pt	12,10%	0,6 pt
Ratio de solvabilité (min. 12%)	14,57%	14,57%	-0,05 pt	14,46%	-0,11 pt

Source : Crédit du Maroc

Le ratio de solvabilité social de la banque, traduisant sa capacité à faire face à l'ensemble de ses engagements par le biais de ses fonds propres, demeure supérieur à la norme réglementaire fixée à 12 %. Il ressort à 14,46 % au 31 décembre 2024.

Pour sa part, le CET 1 ressort à 9,81 % en 2024, contre 10,13 % en 2023 (vs. exigence réglementaire à 8 %).

Sur base consolidée :

Montants en MDH	2022	2023	Var 23/22	2024	Var 24/23
Fonds propres de base (1)	5 540	5 987	8,1%	6 629	10,72%
Fonds propres consolidés* (2)	6 648	7 009	5,4%	7 401	5,60%
Risques pondérés (3)	45 937	48 102	5%	52 129	8,37%
Ratio CET 1 (min. 8%)	11,70%	11,07%	-0,63 pt	10,50%	-0,57 pt
Ratio sur fonds propres (1)/(3)	12,06%	12,45%	0,39 pt	12,72%	0,27 pt
Ratio de solvabilité (2)/(3)	14,47%	14,57%	0,10 pt	14,20%	-0,37 pt

Source : Crédit du Maroc

* Fonds Propres consolidés sont calculés selon la circulaire de la 14/G de Bank Al-Maghrib.

³¹ Rapport des résultats financiers 2024 – Site institutionnel Crédit du Maroc

Revue analytique 2023 - 2024

A fin décembre 2024, le ratio sur fonds propres consolidé affiche une hausse de 0,3 pt à 12,72 % en lien avec la progression des fonds propres de base de 10,7 % à 6 629 MDH. Crédit du Maroc a répondu, au titre de l'exercice aux exigences réglementaires en termes de solvabilité avec un ratio de 14,20 %. Ce ratio affiche une baisse de 0,4 pt par rapport à l'exercice précédent.

Revue analytique 2022 - 2023

A fin décembre 2023, le ratio des fonds propres de base de Crédit du Maroc affiche une baisse de 0,4 pt à 12,4 % en lien avec la progression des fonds propres de base de 8,1 % à 5 987 MDH.

Le ratio de solvabilité ressort à 14,6 %, en légère appréciation par rapport à 2023.

Liquidity Coverage Ratio (LCR) ou ratio de liquidité³²

A partir de juillet 2015, les banques sont tenues de respecter un ratio minimum de liquidité de 60%, qui devrait augmenter progressivement de 10 pts par an pour atteindre 100% en juillet 2019. Depuis son entrée en vigueur, le ratio LCR est respecté sur une base de calcul sociale et consolidée par Crédit du Maroc.

Le ratio de liquidité à court terme (LCR) de Crédit du Maroc (en base consolidée et sociale) sur les trois derniers exercices se présente comme suit :

En %	2021	2022	2023	2024
LCR (Social)	161 %	133%	142%	164%
LCR (Consolidé)	161 %	135%	149%	170%

Source : Crédit Du Maroc

Au 31 décembre 2024, le ratio LCR base sociale s'établit à 164 % contre 142 % en 2023 et le ratio LCR base consolidée ressort à 170 % contre 149 % en 2023.

Leverage ratio ou ratio de levier

A partir de 2021, les banques sont tenues d'observer en permanence, sur base individuelle et consolidée, un ratio de levier entre d'une part, le total des fonds propres de catégorie 1 et d'autre part le total des expositions en valeur comptable. (Taux : 3 %)

Depuis son entrée en vigueur (circulaire n° 6/W/2021), le ratio de levier de Crédit du Maroc se présente comme suit :

Sur base sociale :

En MDH	Décembre 2022	Décembre 2023	Décembre 2024
Fonds propres de catégorie 1	5 005	5 478	6 130
Total des expositions du bilan et hors bilan (en valeur comptable)	60 784	61 809	64 398
Ratio de levier	8,2%	8,8%	9,5%

Source : Crédit Du Maroc

Sur base consolidée :

³² Depuis 2015, le calcul du ratio de liquidité n'est plus exigé, il est remplacé par le LCR Ratio calculé conformément à la circulaire de BAM n° 31/G/2006, soit le rapport entre les actifs disponibles à court terme + engagements par signature reçus et les exigibilités à vue+ engagements par signature donnés.

LCR (liquidité coverage ratio) Cette norme a été établie dans le but d'assurer que la banque dispose d'un niveau adéquat d'actifs liquides de haute qualité non grevés pouvant être convertis en liquidité pour couvrir ses besoins sur une période de 30 jours calendaires en cas de graves difficultés de financement. Ce ratio imposera ainsi aux banques de disposer d'une certaine quantité d'actifs liquides leur permettant de couvrir les sorties nettes d'argent pendant au moins 30 jours.

En MDH	Décembre 2022	Décembre 2023	Décembre 2024
Fonds propres de catégorie 1	5 540	5 987	6 629
Total des expositions du bilan et hors bilan (en valeur comptable)	60 010	61 025	64 357
Ratio de levier	9,2%	9,8%	10,3%

Source : Crédit Du Maroc

Crédit du Maroc a opté depuis fin 2020 pour le choix stratégique d'accompagner le tissu économique marocain dans la sortie de crise à travers une politique volontariste mais sécurisée de distribution de crédit. Il a de ce fait impacté son LCR qui s'est orienté logiquement dans une tendance baissière maîtrisée avec une progression des emplois à un rythme plus soutenu que celui des ressources avec un recours très limité aux ressources de marché ;

Néanmoins, le ratio de levier, au 31 décembre 2024, demeure supérieur au seuil minimal de 3% exigé par Bank- Al Maghrib et s'établit à 9,5 % (base sociale) et 10,3 % (base consolidée).

Section VIII - ANALYSE DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT AU S1 2025

1. Informations financières consolidées au titre du premier semestre 2025

Les principaux indicateurs d'exploitation et bilanciaux de Crédit du Maroc se présentent comme suit :

Evolution des principaux indicateurs d'exploitation consolidés entre juin 2024 et juin 2025

<i>Consolidé IFRS (Montants en MDH)</i>	juin-24	juin-25	Var.
Produit net bancaire	1 606,0	1 774,5	10,5%
Résultat Brut d'Exploitation	823,7	965,4	17,2%
Résultat d'Exploitation	711,8	835,5	17,4%
Coût du risque	-111,9	-129,8	16,1%
RNPG	390,8	445,1	13,9%

Source : Crédit du Maroc

Au premier semestre 2025, l'analyse des principaux indicateurs d'exploitation fait ressortir ce qui suit :

- Une évolution du produit net bancaire de 10,5 % pour se chiffrer à 1 775 MDH, portée par une marge d'intérêt évoluant de 10,2%, d'une marge sur commissions de +4,6% ainsi que d'un résultat des opérations de marché de +20,1% par rapport à fin juin 2024. Cette croissance reflète la performance homogène de l'ensemble des lignes métiers de la Banque ;
- une amélioration du résultat brut d'exploitation qui passe de 824 MDH en juin 2024 à 965 MDH en juin 2025, profitant de l'évolution positive du PNB ;
- un coût du risque en augmentation de 16,1 % pour s'établir à -130 MDH ;
- une hausse du résultat net part du groupe de 13,9 %.

Evolution des principaux indicateurs bilanciaux consolidés entre décembre 2024 et juin 2025

<i>Consolidé IFRS (Montants en MDH)</i>	2024	juin 2025	Var.
Prêts et créances sur la clientèle	56 622,0	59 997,8	6,0%
Dettes envers la clientèle	56 998,8	58 019,5	1,8%
Total Bilan	74 050,9	76 588,5	3,4%

Source : Crédit du Maroc

L'analyse des principaux indicateurs bilanciaux fait ressortir ce qui suit :

- une croissance soutenue des crédits à la clientèle en progression annuelle de près 6 % qui ressortent à plus de 59 998 MDH à fin juin 2025. Cette performance est portée aussi bien par la bonne performance des crédits aux entreprises (+11,4 %) que par l'évolution des crédits aux particuliers ;
- une bonne performance de la collecte Bilan qui s'apprécie de 1,8 % pour atteindre près de 58 020 MDH. Cette évolution est soutenue par la hausse des ressources à vue et des dépôts à terme ;
- une hausse de 3,4 % du total Bilan à 76 589 MDH à fin juin 2025.

2. Attestations d'examen limité des commissaires aux comptes

Attestation d'examen limité des commissaires aux comptes sur la situation intermédiaire consolidée IFRS au 30 juin 2025

Nous avons précédé à un examen limité de la situation intermédiaire de Crédit du Maroc et ses filiales (Groupe Crédit du Maroc) comprenant le bilan et le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2025. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 7.864.293, dont un bénéfice net de KMAD 445.147.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la banque, arrêtés au 30 juin 2025, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 28 juillet 2025.

Les commissaires aux comptes

ERNST & YOUNG
Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

FORVIS MAZARS
Taha FERDAOUS
Associé

Attestation d'examen limité des commissaires aux comptes sur la situation intermédiaire des comptes sociaux au 30 juin 2025

En application des dispositions du Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons précédé à un examen limité de la situation intermédiaire de Crédit du Maroc comprenant le bilan et le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de flux de trésorerie et une sélection d'états de l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2025. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 8.621.778, dont un bénéfice net de KMAD 421.737, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un

audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la banque, arrêtés au 30 juin 2025, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 28 juillet 2025

Les commissaires aux comptes

Ernst & Young
Abdeslam Berrada Allam
Associé

Forvis Mazars
Taha Ferdaous
Associé

Attestation d'examen limité des commissaires aux comptes sur la situation intermédiaire consolidée IFRS au 30 juin 2024

Nous avons précédé à un examen limité de la situation intermédiaire de Crédit du Maroc et ses filiales (Groupe Crédit du Maroc) comprenant le bilan et le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2024. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 7.048.980, dont un bénéfice net de KMAD 390.835, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la banque, arrêtés au 30 juin 2024, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 23 juillet 2024.

Les commissaires aux comptes

ERNST & YOUNG
Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

FORVIS MAZARS
Taha FERDAOUS
Associé

Attestation d'examen limité des commissaires aux comptes sur la situation intermédiaire des comptes sociaux au 30 juin 2024

En application des dispositions du Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons précédé à un examen limité de la situation intermédiaire de Crédit du Maroc comprenant le bilan et le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de flux de trésorerie et une sélection d'états de l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2024. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 7.826.023, dont un bénéfice net de KMAD 381.342, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la banque, arrêtés au 30 juin 2024, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 23 juillet 2024

Les commissaires aux comptes

ERNST & YOUNG
Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

FORVIS MAZARS
Taha FERDAOUS
Associé

3. Périmètre de consolidation au 30 juin 2025

Les états financiers consolidés incluent les comptes du Crédit du Maroc et ceux de toutes les sociétés sur lesquelles, selon les dispositions des normes IFRS, Crédit Du Maroc dispose d'un pouvoir de contrôle.

Ainsi, le périmètre de consolidation du Groupe Crédit du Maroc se définit comme suit :

Périmètre de consolidation

Dénomination	Capital Social (KDH)	Capital Social (KUSD)	% de contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
Crédit du Maroc	1 088 121		100,00	100,00	E.C.
Crédit du Maroc Capital Bourse	15 000		100,00	100,00	I.G.
Crédit du Maroc Patrimoine	1000		100,00	100,00	I.G.
Crédit du Maroc Leasing & Factoring	124 000		100,00	100,00	I.G.
Crédit du Maroc Assurances	200		100,00	100,00	I.G.
Crédit du Maroc International		1 655	100,00	100,00	I.G.
S.I.F.I.M.	168 321		100,00	100,00	I.G.

E.C. : Établissement consolidant

I.G. : Intégration globale

Source : Crédit du Maroc – Comptes consolidés IFRS

Les comptes au 30 juin 2025 sont arrêtés conformément au référentiel en vigueur.

Les normes applicables et les options prises n'ont pas connu de changement par rapport à fin 2024.

4. Evolution de la rentabilité du Groupe – Comptes consolidés IFRS

4.1. Analyse du compte de résultat consolidé IFRS

Les comptes de résultat du 30 juin 2024 au 30 juin 2025 se présentent comme suit :

<i>Consolidé IFRS (Montants en MDH)</i>	juin-24	juin-25	Var.
Intérêts, rémunérations et produits assimilés	1 544,0	1 614,2	4,5%
Intérêts, rémunérations et charges assimilés	357,6	306,8	-14,2%
Marge d'intérêt	1 186,5	1 307,4	10,2%
Commissions perçues	270,8	291,3	7,6%
Commissions servies	24,5	33,8	37,8%
Marge sur commissions	246,3	257,5	4,6%
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	218,9	262,8	20,1%
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par CP	-	-	-
Produits des autres activités	16,5	16,9	2,6%
Charges des autres activités	62,2	70,2	12,8%
Produit net bancaire	1 606,0	1 774,5	10,5%
Charges générales d'exploitation	650,0	673,0	3,6%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles, corporelles	132,3	136,1	2,9%
Résultat Brut d'Exploitation	823,7	965,4	17,2%
Coût du risque	-111,9	-129,9	16,1%
Résultat d'Exploitation	711,84	835,5	17,4%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-3,5	10,6	>100%
Résultat avant Impôt	708,3	846,0	19,4%
Impôts sur les bénéfices/Impôts différés	317,5	400,9	26,3%
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	-	-	-
Résultat net	390,8	445,1	13,9%
Intérêts minoritaires	-	-	-
Résultat Net Part du groupe	390,8	445,1	13,9%

Source : Crédit du Maroc – Comptes consolidés IFRS

Le résultat net consolidé part du groupe se situe à 445,1 MDH à fin juin 2025, en hausse de 13,9 % par rapport à fin juin 2024. Cette hausse trouve son origine dans la combinaison des éléments suivants :

- la hausse de la marge d'intérêts de 10,2 %, entre juin 2024 et juin 2025 tirée par un effet volume favorable sur les crédits à l'équipement, les crédits aux particuliers et les crédits à la promotion immobilière ainsi que par la participation des filiales, en particulier CDM Leasing et Factoring. Cette dynamique a toutefois été atténuée par un effet taux négatif sur les crédits à court terme suite à la baisse du taux directeur ;
- la hausse de la marge sur commissions de 4,6 % entre juin 2024 et juin 2025 en raison d'une part, de la contribution des filiales CDM Capital Bourse et CDM Patrimoine de +11 MDH et d'autre part, de la hausse des commissions de cash management et des activités à l'international ;
- un résultat des activités de marché en hausse de 43,9 MDH entre juin 2024 et juin 2025 porté principalement par la hausse des activités de change et trading ;
- un coût du risque en hausse de 16,1 % pour s'afficher à 129,9 MDH en juin 2025 ;
- une hausse de 26,3 % de l'impôt sur les bénéfices en phase avec la hausse du résultat avant impôt.

4.1.1 Produit net bancaire

➤ Evolution et structure du PNB

L'évolution du produit net bancaire de Crédit du Maroc se présente comme suit sur la période considérée :

<i>Consolidé IFRS</i> (Montants en MDH)	juin-24	juin-25	Var.
Intérêts et produits assimilés	1 544,0	1 614,2	4,5%
Intérêts et charges assimilés	357,6	306,8	-14,2%
Marge d'intérêts	1 186,5	1 307,4	10,2%
Commissions perçues	270,8	291,3	7,6%
Commissions servies	24,5	33,8	37,8%
Marge sur commissions	246,3	257,5	4,6%
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	218,9	262,8	20,1%
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	-	-	-
Résultat des activités de marché	218,9	262,8	20,1%
Produits des autres activités	16,5	16,9	2,6%
Charges des autres activités	62,2	70,2	12,8%
Produit net bancaire	1 606,0	1 774,5	10,5%
<i>Marge d'intérêt en pourcentage du PNB</i>	73,9%	73,7%	-0,2 pt
<i>Marge sur commissions en pourcentage du PNB</i>	15,3%	14,5%	-0,8 pt
<i>Marge des activités de marché en pourcentage du PNB</i>	13,6%	14,8%	1,2 pt

Source : Crédit du Maroc

En juin 2025, le PNB évolue de 10,5% pour s'établir à 1 774,5 MDH. Cette performance résulte d'une progression positive de la marge d'intérêts et du résultat des activités de marché, respectivement de 121 MDH et 44 MDH. Les principales évolutions enregistrées, sur le semestre concernant les éléments suivants :

- l'augmentation de 10,2% de la marge d'intérêts à 1 307,4 MDH, tirée d'une part, par un effet volume favorable, reflet d'une intensification des activités Corporate et Retail et d'autre part, par la baisse du coût de la ressource clientèle grâce à la baisse de la rémunération sur les comptes sur carnet et l'optimisation de la charge d'intérêts sur les certificats de dépôt.
- La part de la marge d'intérêt dans le total PNB se chiffre ainsi à 73,7% à fin juin 2025 contre 73,9% enregistrée à fin 2024 ;
- la hausse de 4,6% de la marge sur commissions à 257,5 MDH, portée par la participation des filiales CDM Capital Bourse et CDM Patrimoine à hauteur de +11 MDH ainsi que la hausse des commissions de cash management et des activités à l'international au niveau de la banque. Sa part dans la constitution du PNB consolidé s'établit à 14,25%, au titre du premier semestre 2025 , quasi stable par rapport au semestre précédent (15,3%).
- la nette augmentation du résultat des opérations de marché de 20,1% (+262,8 MDH) à plus de 43,9 MDH, profitant d'une dynamique commerciale soutenue sur les activités de change et trading;
- la hausse des produits des autres activités de 2,6 % liée principalement aux immobilisations en crédit-bail.

Enfin, les filiales de Crédit du Maroc ont contribué positivement au PNB global, avec un revenu de l'ordre de 132 MDH, en progression de 25,9 % par rapport à fin juin 2024.

➤ Ventilation de la marge d'intérêts

La déclinaison de la marge d'intérêt de Crédit du Maroc se présente comme suit, sur la période considérée :

Consolidé IFRS (Montants en MDH)	juin-24	juin-25	Var.
Sur les actifs financiers au coût amorti	1 504,6	1 581,2	5,1%
Opérations avec les établissements de crédit	126,2	105,1	-16,7%
Opérations avec la clientèle	1 330,4	1 395,3	4,9%
Opérations de location-financement	48	80,7	68,2%
Sur les actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	34,4	26,3	-23,5%
Titres de dettes	34,4	26,3	-23,5%
Autres intérêts et produits assimilés	5,1	6,7	32,2%
Produits d'intérêts	1 544,0	1 614,2	4,5%
Sur les passifs financiers au coût amorti	262,4	233,9	-10,9%
Opérations avec les établissements de crédit	36,4	28,0	-23,0%
Opérations avec la clientèle	226,0	205,9	-8,9%
Autres intérêts et charges assimilées	95,2	72,9	-23,4%
Charges d'intérêts	357,6	306,8	-14,2%
Marge d'intérêts	1 186,5	1 307,4	10,2%

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique au 30 juin 2025

Entre juin 2024 et juin 2025, la marge d'intérêts de Crédit du Maroc a enregistré une hausse de 10,2 %. Bénéficiant de la dynamique commerciale et du renforcement du fonds de commerce, elle passe de 1 186,5 MDH à 1 307,4 MDH. Cette amélioration s'explique par la combinaison des facteurs suivants :

- la hausse de 4,5% des produits d'intérêts qui s'élèvent à 1 614,2 MDH à fin juin 2025. Les intérêts sur opérations avec la clientèle, représentant 86,4 % du total des produits d'intérêt, ont augmenté de 64,9 MDH, passant à 1 395,3 MDH en juin 2025 contre 1 330,4 MDH en juin 2024. Cette hausse est portée principalement par les crédits à l'équipement et les crédits de trésorerie, bénéficiant du renforcement du fonds de commerce. Les produits sur opérations interbancaires ont diminué de -16,7 % en s'affichant, en juin 2025, à 105,1 MDH. Quant aux instruments à la juste valeur sur capitaux propres, ils se situent à 26,3 MDH contre 34,4 MDH en juin 2024 ;
- la baisse des charges d'intérêts de 14,2 % passant de 357,6 MDH en juin 2024 à 306,8 MDH en juin 2025. Cette baisse est principalement due à la baisse de la rémunération des comptes sur carnet et l'optimisation de la charge d'intérêt sur les certificats de dépôts.

La marge d'intérêts émane principalement de la Banque avec une contribution de près de 91 %.

La contribution des filiales à la marge d'intérêts s'apprécie de 43% portée par le développement de l'activité leasing. Les filiales CDMLF et CDMI ont contribué positivement avec un revenu respectivement de 48,7 MDH et 5 MDH, totalisant une part de 4,1 % dans la marge d'intérêt de CDM.

➤ Ventilation des commissions

La déclinaison de la marge sur commissions de Crédit du Maroc se présente comme suit :

Consolidé IFRS (en MDH)	juin 2024			juin 2025			Var. Net
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net	
Sur opérations avec la clientèle	32,9	0,0	32,9	34,9	0,0	34,9	6,2%
Sur opérations sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Sur opérations de change	4,8	1,5	3,3	3,4	1,4	1,9	-40,4%
Sur moyens de paiement et autres prestations de services bancaires et financiers	215,5	22,9	192,6	228,3	31,6	196,7	2,1%
Gestion d'OPCVM, fiducie et activités analogues	17,6	0,1	17,4	24,7	0,8	23,9	37,2%
Produits nets des commissions	270,8	24,5	246,3	291,3	33,8	257,5	4,6%

Source : Crédit du Maroc

A fin juin 2025, la marge sur commissions consolidée a augmenté de 4,6 % pour s'établir à 258 MDH contre 246 MDH à fin juin 2024 portée par la diversification des activités de la Banque :

- Les commissions perçues s'élèvent à 291,3 MDH durant le premier semestre 2025, soit une hausse de 7,6 % (+20,5 MDH) due essentiellement à la hausse des commissions d'intermédiation boursière portées par la filiale CDM Capital Bourse, des commissions perçues par la filiale CDM patrimoine en lien avec le développement des activités OPCVM, des commissions de cash management grâce à un effet volume favorable suite à l'augmentation des commissions sur virements et des commissions sur les activités à l'international résultant principalement de l'évolution des commissions sur les transferts export ;
- Les commissions servies ont enregistré une hausse de 38% (+9,3 MDH), suite à la hausse des charges monétiques, en lien avec l'augmentation des frais de traitement Visa et Mastercard.

➤ Ventilation des activités de marché

Au titre du premier semestre 2025, le résultat des activités de marché se présente comme suit :

<i>Consolidé IFRS (Montants en MDH)</i>	juin-24	juin-25	Var.
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	218,9	262,8	20,1%
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs	0,0	0,0	-
Résultat des activités de marché	218,9	262,8	20,1%

Source : Crédit du Maroc

Au titre du premier semestre 2025, le résultat des activités de marché a enregistré une hausse de 20,1% par rapport à juin 2024, pour s'établir à 262,8 MDH. Cette évolution résulte d'une dynamique commerciale soutenue sur les activités obligataires et d'un élan favorable sur le change. Sa part dans la constitution du PNB s'établit à 14,8 % en hausse de 1,2 point comparativement à juin 2024, manquant ainsi une contribution renforcée des activités de marché.

➤ Ventilation des autres activités

Les autres activités bancaires ont évolué comme suit sur la période considérée :

<i>Consolidé IFRS (Montants en MDH)</i>	juin-24	juin-25	Var.
Produits des autres activités	16,5	16,9	2,6%
Charges des autres activités	62,2	70,2	12,8%
Résultat des autres activités	-45,6	-53,2	-16,5%

Source : Crédit du Maroc

A fin juin 2025, le résultat des autres activités s'élève à -53,2 MDH contre -45,6 MDH à fin juin 2024, soit une baisse de 16,5 % expliquée d'une part par la hausse des produits sur immobilisations en crédit-bail et d'autre part, par la hausse significative des charges des autres activités à 70,2 MDH, constituées principalement des cotisations au fonds de garanties des déposants.

Contribution des filiales de Crédit du Maroc dans le produit net bancaire consolidé

Le tableau suivant présente la contribution des filiales de Crédit du Maroc, entre juin 2024 et juin 2025 :

En MDH	juin 2024	% PNB	juin 2025	% PNB	Var. 24/23*
CDM	1 476,8	92%	1 600,9	90,2%	-1,7 pt
CDMA	43,9	2,7%	43,7	2,5%	-0,3 pt
CDMC	-	0,0%	-	0,0%	-
CDMCB	0,04	0,0%	8,9	0,5%	0,5 pt
CDMLF	61,7	3,8%	94,2	5,3%	1,5 pt
CDMP	10,1	0,6%	15,2	0,9%	0,2 pt
SIFIM	2,8	0,2%	3,6	0,2%	0,0 pt
CDMI	10,6	0,7%	8,0	0,5%	-0,2 pt
Groupe CDM	1 606,0	100%	1 774,5	100%	-

Source : Crédit du Maroc

*Variation des parts en points de base

A fin juin 2025, Crédit du Maroc demeure le principal contributeur au produit net bancaire consolidé du groupe avec une part de 90,2 %, suivie de CDM Leasing & Factoring avec une part qui se consolide à près de 5,3 %, portée par un effet volume positif et un effet taux positif.

CDMA arrive en troisième position avec une contribution de 43,7 MDH, soit une part de 2,5%, une contribution en baisse comparativement au 30 juin 2024.

La part de CDMI dans le PNB consolidé ressort à près de 0,5 % suite à la baisse des commissions de change et la baisse de la rémunération des comptes créditeurs chez les correspondants.

4.1.2 Résultat brut d'exploitation

Au titre du premier semestre 2025, le résultat brut d'exploitation évolue comme suit :

<i>Consolidé IFRS (Montants en MDH)</i>	juin-24	juin-25	Var.
Produit net bancaire	1 606,0	1 774,5	168,6
Charges générales d'exploitation	650,0	673,0	3,6%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles, corporelles	132,3	136,1	2,9%
Résultat Brut d'Exploitation	823,7	965,4	17,2%
<i>Coefficient d'exploitation</i>	<i>48,7%</i>	<i>45,6%</i>	<i>-3,1 pt</i>

Source : Crédit du Maroc – Comptes consolidés IFRS

A fin juin 2025, le résultat brut d'exploitation (RBE) a augmenté de 17,2 % pour s'établir à 965,4 MDH contre 823,7 MDH en juin 2024. Cette évolution s'explique par :

- l'évolution positive du PNB consolidé sur le premier semestre ;
- la hausse de 3,6 % des charges générales d'exploitation qui se situent à 673 MDH en juin 2025 contre 650 MDH en juin 2024 ;
- la hausse des dotations aux amortissements et dépréciations à 136,1 MDH en juin 2025 contre 132,3 MDH en juin 2024.

Le coefficient d'exploitation a connu une amélioration de 3,1 points de base pour se situer à 45,6 % au 30 juin 2025.

➤ Ventilation des charges générales d'exploitation

Le tableau ci-dessous reprend la ventilation des charges générales d'exploitation de Crédit du Maroc :

Consolidés IFRS (Montants en MDH)	juin-24	juin-25	Var.
Charges de personnel	406,4	424,3	4,4%
Impôts et Taxes	31,4	32,9	5,0%
Loyers	34,6	32,2	-7,0%
Honoraires	22,5	17,9	-20,6%
Frais d'entretien, d'électricité & eau, personnel, intérim	35,1	38,0	8,3%
Transport, mission et réception, publicité	38,5	41,1	6,7%
Frais postaux & Telecom, recherche & Doc, Conseil.	21,7	20,8	-4,1%
Diverses autres charges externes	66,2	72,2	9,1%
Autres charges générales d'exploitation	1,2	4,6	>100%
Dotations nettes aux provisions pour engagements de retraite et obligation: similaires	2,9	4,0	39,9%
Logiciels informatiques produits	-10,4	-14,9	44,2%
Charges générales d'exploitation	650	673	3,6%

Source : Crédit du Maroc

Au terme de premier semestre 2025, les charges générales d'exploitation hors dotations aux amortissements ont augmenté de 3,6% par rapport au premier semestre 2024, pour s'établir à 673 MDH. Cette évolution résulte principalement de la hausse des frais de personnel en hausse de 4,4 %, en lien notamment avec la hausse de la masse salariale et la hausse des frais de transport mission, réception et publicité de +6,7 %, liée à l'engagement de plusieurs actions sur le premier semestre 2025, notamment sur les canaux digitaux.

La contribution des autres filiales aux charges générales d'exploitation reste faible.

4.1.3 Coût du risque

Le coût du risque de Crédit du Maroc évolue comme suit sur la période considérée :

Consolidé IFRS (Montants en MDH)	juin-24	juin-25	Var.
Dépréciations sur actifs sains (Bucket 1 et Bucket 2)	-24,7	-78,8	>100%
Bucket 1 : Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	-4,4	-12,8	>100%
<i>Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par CP recyclables</i>	<i>0,5</i>	<i>0,4</i>	<i><100%</i>
<i>Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti</i>	<i>-4,3</i>	<i>-9,2</i>	<i>>100%</i>
<i>Engagements par signature</i>	<i>-0,6</i>	<i>-3,2</i>	<i>>100%</i>
Bucket 2 : Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour la durée de vie	-20,3	-66	>100%
<i>Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti</i>	<i>-11</i>	<i>-63,4</i>	<i>>100%</i>
<i>Engagements par signature</i>	<i>-9,3</i>	<i>-2,7</i>	<i>-71,5%</i>
Dépréciations sur actifs dépréciés (Bucket 3)	-	-	-
Bucket 3 : Actifs dépréciés	-43,7	7,2	<100%
<i>Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti</i>	<i>-74</i>	<i>1,9</i>	<i><100%</i>
<i>Engagements par signature</i>	<i>30,2</i>	<i>5,3</i>	<i>-82,5%</i>
Autres actifs	-18,7	-30,5	63,2%
Risques et charges	-18,9	-7,1	-62,3%
Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions	-106	-109,3	3,1%
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables	-14,7	38,4	>100%
Récupérations sur prêts et créances	8,8	17,8	>100%
<i>comptabilisés au coût amorti</i>	<i>8,8</i>	<i>17,8</i>	<i>>100%</i>
Coût du risque de crédit	-111,9	-129,9	16,1%

Source : Crédit du Maroc

Au titre du premier semestre 2025, le coût du risque consolidé de Crédit du Maroc a progressé de 16,1% à 129,9 MDH contre 111,9 MDH au premier semestre 2024. Le coût du risque se compose :

- des dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions sur actifs qui se chiffrent à 109,3 MDH à fin 2024 dont :
 - ✓ -12,8 MDH de dotations sur le Bucket 1 contre des dotations de -4,4 MDH en juin 2024 en lien avec l'évolution des encours de la banque ;
 - ✓ 66 MDH de dotations complémentaires sur le Bucket 2 contre 20,3 MDH en juin 2024. Cette évolution concerne l'anticipation de la nouvelle circulaire 19/G/2025 relative à la classification des créances. Les principaux motifs de dotations restent les dépassements, les impayés et l'aggravation de souffrance de clients éligibles au déclassement au sens de la nouvelle 19G ainsi que la dégradation des notations de certaines contreparties du Corporate;
 - ✓ 7,2 MDH de reprises relatifs aux actifs dépréciés (Bucket 3) contre une dotation de -43,7 MDH en 2024, en lien avec la baisse des encours de certaines contreparties et le dénouement de dossiers litigieux sur certaines contreparties ;
 - ✓ -30,5 MDH de dotations sur autres actifs contre -18,7 MDH, impactés par l'évolution des autres composantes du coût du risque, notamment la désactualisation ;

- ✓ les autres provisions pour risques et charges se chiffrent à -7,1 MDH à fin juin 2025 contre 18,9 MDH en juin 2024. Elles se composent principalement de provisions pour litiges.
- Les pertes sur prêts et créances irrécouvrables non dépréciés se chiffrent à 38,4 MDH à fin juin 2025 en hausse significative suite à l'effort d'assainissement du portefeuille client entrepris par CDM conformément à la réglementation en vigueur.

4.1.4 Résultat d'exploitation

Consolidé IFRS (Montants en MDH)	juin-24	juin-25	Var.
Résultat Brut d'Exploitation	823,7	965,4	17,2%
Coût du risque	-111,9	-129,9	16,1%
Résultat d'Exploitation	711,8	835,5	17,4%

Source : Crédit du Maroc – Comptes consolidés IFRS

A fin juin 2025, le résultat d'exploitation a enregistré une hausse de 17,4% pour s'établir à 835,5 MDH contre 711,8 MDH en juin 2024. Cette évolution positive s'explique par la hausse du résultat brut d'exploitation de 17,2 % combinée à l'évolution maîtrisée du coût du risque de 16,1 % sur la période concernée.

4.1.5 Résultat net part du groupe

Consolidé IFRS (Montants en MDH)	juin-24	juin-25	Var.
Résultat d'Exploitation	711,8	835,5	17,4%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-3,5	10,5	>100%
Résultat avant Impôt	708,3	846,0	19,4%
Impôts sur les bénéfices/Impôts différés	317,5	400,9	26,3%
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	-	-	-
Résultat net	390,8	445,1	13,9%
Intérêts minoritaires	-	-	-
Résultat Net Part du groupe	390,8	445,1	13,9%

Source : Crédit du Maroc – Comptes consolidés IFRS

Le résultat net part de groupe de Crédit du Maroc connaît une augmentation de 13,9 % en se chiffrant à 445 MDH à fin juin 2025 contre 391 MDH à fin juin 2024. Cette performance témoigne de la robustesse du modèle d'affaires, porté par une dynamique commerciale soutenue et une bonne maîtrise des charges.

➤ Contribution des filiales de Crédit du Maroc au résultat net

Le tableau suivant présente la contribution des principales filiales de Crédit du Maroc :

En MDH	juin 2024	% PNB	juin 2025	% RN	Var.
CDM	309,5	79,18%	335,7	75,42%	-3,8%
CDMA	28,7	7,34%	29,5	6,63%	-0,7%
CDMC	-	-	-	-	-
CDMCB	-1,1	-0,28%	4,8	1,07%	1,3%
CDMLF	37,2	9,53%	58,5	13,14%	3,6%
CDMP	7,5	1,92%	9,1	2,04%	0,1%
SIFIM	3,0	0,76%	3,3	0,75%	0,0%
CDMI	6,0	1,55%	4,3	0,96%	-0,6%
Groupe CDM	390,9	100%	445,1	100%	

Source : Crédit du Maroc

*Variation des parts en points de base

En juin 2025, Crédit du Maroc demeure le principal contributeur au résultat net avec une part de 75,4 %, en régression de 3,8 points, suivi par CDM Leasing et Factoring avec une part de près de 13,1 % puis CDM Assurance dont la part ressort en retrait par rapport à juin 2024, à 29,5 MDH.

4.2. Analyse du bilan consolidé IFRS

Au 30 juin 2025, le total bilan ressort à 76,6 Mrds DH en hausse de 3,4 % par rapport au 31 décembre 2024.

Montants en MDH	déc. 2024	juin 2025	Var.
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service chèques postaux	2 235,0	1 304,5	-41,6%
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	4 785,2	4 203,9	-12,1%
<i>Actifs financiers détenus à des fins de transactions</i>	4 544,1	3 932,5	-13,5%
<i>Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat</i>	241,1	271,4	12,6%
Instruments dérivés de couverture			
Actifs financiers à la juste valeur par CP	675,1	1 915,7	>100%
<i>Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables</i>	675,1	1 915,7	>100%
Titres au coût amorti	915,3	1 210,0	32,2%
Prêts et créances sur les Ets de crédit et assimilés, au coût amorti	5 665,5	4 598,4	-18,8%
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	56 622,0	59 997,8	6,0%
Actifs Impôt Exigible	5,8	20,0	>100%
Actifs d'impôt différé	149,9	165,9	10,7%
Comptes de régularisation et autres actifs	586,7	708,9	20,8%
Immeubles de placement	-	-	-
Immobilisations corporelles	1 497,9	1 490,9	-0,5%
Immobilisations incorporelles	912,4	972,3	6,6%
Total Actif	74 050,9	76 588,5	3,4%
Montants en MDH	déc. 2024	juin 2025	Var.
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	0,7	0,7	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	25,1	28,9	15,1%
<i>Passifs financiers détenus à des fins de transaction</i>	25,1	28,9	15,1%
Instruments dérivés de couverture			
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	1 738,8	2 707,5	55,7%
Dettes envers la clientèle	56 997,9	58 019,5	1,8%
Titres de créance émis	3 180,5	2 909,3	-8,5%
Passif d'impôts exigibles	189,0	171,5	-9,2%
Passifs d'impôt différé	5,0	1,4	-72,1%
Comptes de régularisation et autres passifs	2 243,4	3 050,4	36,0%
Provisions	554,4	573,0	3,4%
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	1 237,2	1 261,9	2,0%
Capitaux propres	7 878,9	7 864,3	-0,2%
Capital et réserves liées	4 823,5	4 823,5	-
Réserves consolidées	2 273,0	2 551,2	12,2%
<i>Part du groupe</i>	2 273,0	2 551,2	12,2%
<i>Part des minoritaires</i>	0	0	0,0%
Gains ou pertes comptabilisés directement en CP	41,4	44,5	7,3%
<i>Part du groupe</i>	41,4	44,5	7,3%
<i>Part des minoritaires</i>	0	0	0,0%
Résultat net de l'exercice	740,9	445,1	-39,9%
<i>Part du groupe</i>	740,9	445,1	-39,9%
<i>Part des minoritaires</i>	-	-	-
Total Passif	74 050,2	76 588,5	3,4%

Source : Crédit du Maroc – Crédit du Maroc comptes consolidés IFRS

Au 30 juin 2025, le total bilan consolidé de Crédit du Maroc s'est élevé à 76 588,5 MDH, soit une évolution de 3,4 % par rapport à fin décembre 2024. Cette hausse est essentiellement attribuable aux variations suivantes :

- l'augmentation du poste « Prêts et créances sur la clientèle » de 6 % (+ 3 376 MDH) pour se situer à 59 998 MDH, soit 78 % du total Actif ;
- la hausse des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres (+1 241 MDH) pour atteindre 1 916 MDH en juin 2025. Cette hausse concerne le portefeuille titres ALM s'inscrivant dans le cadre de la gestion Actif-Passif de la Banque ;
- la baisse des prêts et créances envers les Etablissements de Crédits de 18,8 % (-1 067 MDH). Cette évolution résulte de la gestion de la liquidité disponible et des opportunités de placement sur le marché interbancaire.

4.2.1. Analyse des principaux postes de l'actif

4.2.1.1. Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Services des chèques postaux :

L'évolution de ce poste, entre décembre 2024 et juin 2025, se présente comme suit :

Montants en MDH	2024	juin 2025	Var.
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2 235,0	1 304,5	-41,6%
% Total Actif	1,7%		

Source : Crédit du Maroc

Au titre du premier semestre 2025, le poste « valeurs en caisse, banque centrale, trésor public, services des CP » ressort en baisse de 41,6 % (-930,6 MDH) pour s'établir à 1 304,5 MDH par rapport au 31 décembre 2024. L'évolution de ce poste s'explique principalement par la baisse des effets mobilisables auprès des banques centrales (solde du compte ordinaire BAM).

4.2.1.2. Structure des actifs financiers à la juste valeur

Les actifs financiers à la juste valeur s'établissent à 4 203,9 MDH à fin juin 2025, en baisse de 12,1 %. L'évolution de ces actifs est détaillée comme suit :

Montants en MDH	2024	juin 2025	Var.
Actifs financiers à la JV par résultat	4.785,2	4 203,9	-12,1%
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	4.544,1	3 932,5	-13,5%
Autres actifs financiers à la JV par résultat	241,1	271,4	12,6%
Actifs financiers à la JV par capitaux propres	675,1	1 915,7	>100%
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP recyclables	675,10	1 915,7	>100%
	-	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente			
Total Actifs financiers	5 460,3	6 119,6	12,1%
% Total Actif	7,4 %	8,0 %	0,6 pt

Source : Crédit du Maroc – Comptes consolidés suite à l'application d'IFRS 9

A fin juin 2025, les actifs financiers à la juste valeur par résultat affichent une baisse de 12,1 % (-581 MDH), s'établissant ainsi à 4 204 MDH contre 4 785 MDH à fin 2024. Cette évolution provient du portefeuille trading de la salle des marchés en rapport avec les opportunités de placement sur le marché obligataire et du statut de teneur de marché.

De leur côté, les actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres enregistrent une hausse de plus de +1 241 MDH liée à la hausse du portefeuille ALM.

4.2.1.3. Analyse des crédits

Au 30 juin 2025, l'encours des crédits octroyés par le Groupe Crédit du Maroc a évolué comme suit :

<i>Consolidé IFRS (Montants en MDH)</i>	2024	juin 2025	Var.
Prêts et créances sur les Etab. de crédit et assimilés	5 665,5	4 598,4	-18,8%
% Total Actif	7,65%	6,0%	-1,6 pt
Créances sur la clientèle au coût amorti	56 622,0	59 997,8	6,0%
% Total Actif	76,5%	78,3%	1,9 pt
Total crédits	62 287,6	64 596,2	5,1%
% Total Actif	84,1%	84,3%	+0,2 pt

Source : Crédit du Maroc

A fin juin 2025, une évolution de 5,1 % est constatée au niveau l'encours total des crédits qui s'est établi à près de 64 596 MDH. Cette tendance résulte des éléments conjugués suivants :

- la hausse de l'encours des prêts et créances sur la clientèle de 6 % (+3 376 MDH) par rapport à l'exercice 2024, totalisant 59 998 MDH en juin 2025, représentant une part de plus 78,3 % du total Actif. Cette progression est notamment soutenue par la hausse sur crédits à court terme (crédits de trésorerie) et les crédits à moyen et long terme (crédits à l'équipement et promotion immobilière) ;
- la baisse de l'encours des prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés de -18,8 % pour s'établir à 4 598 MDH, représentant une part de 6,0 % du total Actif.

➤ Prêts et créances sur la clientèle de crédits au coût amorti

L'encours des crédits consentis à la clientèle par type de produit a évolué comme suit :

<i>Montants en MDH</i>	2024	juin 2025	Var.
Opérations avec la clientèle			
Créances commerciales	12 094,0	12 886,8	6,6%
Autres concours à la clientèle	40 956,2	42 716,6	4,3%
Valeurs reçues en pension	1 633,5	1 352,2	-17,2%
Comptes ordinaires débiteurs	2 969,4	3 716,0	25,1%
Valeur brute	57 653,1	60 671,7	5,2%
Dépréciations	- 3 549,0	-3 623,9	2,1%
Valeur nette des prêts et créances auprès de la clientèle	54 104,1	57 047,8	5,4%
Opérations de location-financement			
Location-financement immobilier	649,4	684,8	5,4%
Location-financement mobilier, location simple et opérations assimilées	2 019,4	2 422,1	19,9%
Valeur brute	2 668,8	3 106,9	16,4%
Dépréciations	-150,8	-156,9	4,1%
Valeur nette des opérations de location-financement	2 518,0	2 950,0	17,2%
Valeur au bilan	56 622,0	59 997,8	6,0%

Source : Crédit du Maroc

A fin juin 2025, les prêts et créances sur la clientèle bruts ont enregistré une hausse de 6 % pour s'établir à 59 998 MDH. Cette hausse résulte essentiellement de l'effet combiné des éléments suivants :

- Au niveau marché des entreprises, les crédits aux entreprises ont affiché une hausse de 4,9 % à 36 441 MDH, attribuable aux performances suivantes :
 - la hausse des crédits à court terme (+10,2 %) tirée par la hausse sur les comptes courants pour 747 MDH et sur les crédits de trésorerie pour 793 MDH;
 - la hausse des crédits à moyen et long terme résultant de la performance enregistrée au niveau des crédits à l'équipement (+7,4 %) et les concours aux promoteurs immobiliers (+ 8,1%) ;

- la hausse du crédit-bail sur le premier semestre (+17,2 %).
- Au niveau de la banque de détail, les crédits aux ménages ont évolué de 3% à MDH, marqués par les évolutions suivantes :
 - la hausse de près de 257 MDH des crédits à la consommation, soit +6,4%;
 - la bonne tenue des crédits à l'habitat qui se sont appréciés de près de 2,2 % sur le semestre, soit 380 MDH dont des créances Mourabaha immobilier qui progressent de 220 MDH.

La dépréciation des prêts et créances clientèle s'affiche à 3 624 MDH à fin juin 2025, en progression de 5,4 %, en lien avec l'évolution maîtrisée des créances en souffrance et une politique de provisionnement prudente.

Les opérations de location financement s'élèvent à 3 107 MDH contre 2 669 MDH en décembre 2024, en hausse de 16,4 %, portée par CDMLF qui constate des hausses au niveau du crédit-bail (+432 MDH).

➤ Contribution aux prêts et créances envers la clientèle par pôle d'activité

La contribution aux prêts et créances envers la clientèle par pôle d'activité se présente comme suit :

Montant en MDH	2024	juin 2025	Var.
Banque Maroc et Banque Offshore	54 020,6	56 923,0	5,4%
Sociétés de financements spécialisés	2 674,1	3 147,4	17,7%
Eliminations	- 72,7	-72,6	-0,1%
Total Prêts et Créances sur la clientèle, au coût amorti	56 622,0	59 997,8	6,0%

Source : Crédit du Maroc

Au 30 juin 2025, la croissance des prêts et créances sur la clientèle, provient principalement, des sociétés de financement spécialisés.

➤ Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés au coût amorti

L'encours des crédits consentis aux établissements de crédit par type de produit a évolué comme suit :

Montants en MDH	2024	juin 2025	Var.
Etablissements de crédit	-	-	-
Comptes et prêts	3 914,7	2 835,4	-27,6%
dont comptes ordinaires débiteurs non douteux	3 914,7	2 835,4	-27,6%
dont comptes et prêts au jour le jour non douteux			
Valeurs reçues en pension	1 308,6	1 400,0	7,0%
Titres reçus en pension livrée	-	-	-
Prêts subordonnés	-	-	-
Autres prêts et créances	447,4	368,0	-17,8%
Valeur brute	5 670,7	4 603,5	-18,8%
Dépréciations	-5,2	-5,1	-1,8%
Valeur nette des prêts et créances auprès des établissements de crédit	5 665,5	4 598,4	-18,8%
Opérations internes au Crédit du Maroc	-	-	-
Total prêts et créances internes au CDM	-	-	-
Valeur au bilan	5 665,5	4 598,4	-18,8%

Source : Crédit du Maroc

A fin juin 2025, une baisse de près de 18,8 % est constatée au niveau des prêts et créances nettes sur les établissements de crédit qui se situent à 5 665,5 MDH. Cette évolution s'explique par la combinaison des éléments suivants :

- la baisse de 27,6 % des comptes et prêts totalisant 2 835,4 MDH à fin juin 2025 ;
- la hausse des opérations de pension qui ressortent à 1 400 MDH, en lien avec la politique de placement de la Banque.

➤ **Contribution aux prêts et créances envers les établissements de crédit par pôle d'activité**

La contribution aux prêts et créances envers les établissements de crédit par pôle d'activité entre décembre 2024 et juin 2025 se présente comme suit :

Montant en MDH	2024	juin 2025	Var.
Banque Maroc et Banque Offshore	8 092,3	7 167,2	-4,0%
Sociétés de financement spécialisé			
Eliminations	- 2 426,8	-3 168,9	30,6%
Total Prêts et Créances sur les Etablissements de crédit et assimilés, au coût amorti	5 665,5	4 598,4	-18,8%

Source : *Crédit du Maroc*

Au 30 juin 2025, la contribution des filiales de CDM dans les prêts et créances sur les établissements de crédit s'élève à 5,7 %. Cette configuration reste similaire à celle observée les années précédentes, confirmant la contribution prépondérante de la banque commerciale et de la banque offshore dans ce poste.

4.4.1.6. Actif d'impôt différé

L'évolution de l'actif d'impôt différé de Crédit du Maroc à fin juin 2025 se détaille comme suit :

Montants en MDH	2024	juin 2025	Var.
Actifs d'impôt différé	149,9	166,0	10,7%

Source : *Crédit du Maroc*

Au 30 juin 2025, le poste « Actif d'impôt différé » s'établit à 166 MDH, en hausse de 10,7 %. Cette évolution résulte des impôts différés actifs (provisions pour risques de contreparties et taxes locales au titre de l'IFRIC 21) conjugués à des impôts différés passifs sur CDM, principalement sur les intérêts des dettes subordonnées et CDMLF sur le crédit-bail.

4.4.1.7. Immobilisations corporelles et incorporelles

L'évolution de l'actif immobilisé de Crédit du Maroc à fin juin 2025 se détaille comme suit :

Montants en MDH	2024	juin 2025	Var.
Immobilisations corporelles	1 497,9	1 491,0	-0,5%
Immobilisations incorporelles	912,4	972,3	6,6%
Total Actif Immobilisé	2410,3	2 463,3	2,2%
% Total Actif	3,25%		

Source : *Crédit du Maroc*

Au 30 juin 2025, les immobilisations corporelles et incorporelles ont progressé de 53 MDH sous l'effet de la hausse de l'actif immobilisé pour 202 MDH hors amortissements et la hausse des amortissements de 149 MDH. Les principaux investissements concernent le renforcement des performances de la plateforme technologique de la Banque.

4.2.2. Analyse des principaux postes du passif

Passifs financiers à la juste valeur par résultat

Les passifs financiers à la juste valeur par résultat ont évolué comme suit sur la période considérée :

Consolidé IFRS (Montant en MDH)	2024	juin 2025	Var.
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	25,1	28,9	15,1%
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	25,1	28,9	15,1%

Source : *Crédit du Maroc*

Au 30 juin 2025, les passifs financiers à la juste valeur par résultat concernent la valorisation des contrats de change à terme.

4.4.2.6. Analyse des dépôts

L'encours consolidé des dettes envers les établissements de crédit et envers la clientèle a évolué comme suit sur la période considérée :

Montants en MDH	2024	juin 2025	Var.
Dettes envers les Etab. de crédit et assimilés	1 738,8	2 707,5	55,7%
Comptes courants / Dépôts à vue	1 028,7	1 567,6	52,4%
Dépôts à terme	710,1	1 139,9	60,5%
% Total Bilan	2,35%	3,54%	1,2%
Dettes envers la clientèle	56 997,89	58 019,5	1,8%
Comptes courants / Dépôts à vue	39 864,29	41 099,5	3,1%
Dépôts à terme	5 915,44	5 441,5	-8,0%
Comptes d'épargne	10 095,79	10 099,9	0,04%
Autres dépôts	1 122,36	1 378,6	22,8%
% Total Bilan	76,97%	75,75%	-1,2%
Total Dépôts	58 736,65	60 727,0	3,4%

Source : Crédit du Maroc

A fin juin 2025, les dépôts consolidés du groupe Crédit du Maroc accélèrent leur progression à 3,4 % pour atteindre 60 727 MDH. Cette évolution est attribuable essentiellement à la hausse des dettes envers la clientèle de 1,8 % grâce à l'effet conjugué des éléments suivants :

- l'évolution positive des ressources à vue de 3,1% (+1 236 MDH) pour se situer à 41 100 MDH ;
- la croissance des dépôts à terme et des ressources d'épargne qui s'établissent respectivement, à 5 441,5 MDH (- 474 MDH) et à 10 100 MDH (+4 MDH).

En parallèle, les dettes envers les établissements de crédit et assimilés se sont inscrites en hausse de 55,7 % (+969 MDH) pour s'établir à 2 708 MDH, portés principalement par la hausse des comptes et emprunts de trésorerie à terme.

L'évolution de la structure des dépôts de Crédit du Maroc a évolué comme suit, sur la période considérée :

Consolidé IFRS (Montant en MDH)	2024	juin 2025	Var.
Dettes envers les Etab. de crédit et assimilés	3,0%	4,5%	1,5%
Comptes courants / Dépôts à vue	1,8%	2,6%	0,8%
Dépôts à terme	1,2%	1,9%	0,7%
Dettes envers la clientèle	97,0%	95,5%	-1,5%
Comptes courants / Dépôts à vue	67,9%	67,7%	-0,2%
Dépôts à terme	10,1%	9,0%	-1,1%
Comptes d'épargne	17,2%	16,6%	-0,6%
Autres dépôts	1,9%	2,3%	0,4%
Total Dépôts	100%	100%	

Source : Crédit du Maroc

Pour ce qui est de la structure des dépôts, le semestre 2025 a enregistré une légère dépréciation de la part des ressources clientèle qui demeure la principale composante avec une part de 97,4 %.

La part des dettes envers les établissements de crédit ressort, quant à elle, en hausse par rapport à décembre 2024. Cette part représente seulement 4,5 % du total des dépôts.

La ventilation des dépôts de la clientèle entre dépôts rémunérés et dépôts non rémunérés a évolué, comme suit sur la période considérée :

Consolidé IFRS (Montant en MDH)	2024	juin 2025	Var.
Dépôts rémunérés	16 158,0	15 616,2	-3,4%
Dépôts non rémunérés	40 839,9	42 403,3	3,8%
Total Dette envers la clientèle	56 997,9	58 019,5	0,2%

Les ressources non rémunérées ressortent en hausse de 3,8 % à 42,4 Mrds DH et représentent 73,1 % de l'encours global des ressources clientèle.

Les ressources rémunérées ont diminué de 3,4 % (soit -542 MDH). Elles sont marquées par la baisse des dépôts à terme de -474 MDH et des valeurs données en pension clientèle de -83 MDH, contre la hausse des comptes d'épargne de +4 MDH, la hausse des dépôts d'investissement de +11 MDH.

4.4.2.7. Titres de créances émis

L'évolution des titres de créances émis par Crédit du Maroc se présente comme suit :

Montants en MDH	2024	juin 2025	Var.
Titres de créances émis	3 180,5	2 909,3	-8,5%

Source : Crédit du Maroc

Au terme du premier semestre 2025, le poste des titres de créances émis, qui enregistre exclusivement l'encours des certificats de dépôts émis dans le cadre de la gestion de la liquidité de l'établissement, évolue en baisse de 271 MDH par rapport à décembre 2024 pour se stabiliser à 2,9 Mrds DH.

4.4.2.8. Comptes de régularisation et autres passifs

L'évolution des comptes de régularisations se présente comme suit :

Montants en MDH	2024	juin 2025	Var.
Comptes de régularisation et passifs divers	2 243,4	3 050,4	36,0%
<i>Dont dettes locatives</i>	76,8	77,8	1,2%

Source : Crédit du Maroc

Au titre du premier semestre 2025, le poste « Comptes de régularisation et autres passifs » enregistre une hausse de 36 % (+ 807MDH) pour se situer à 3 050 MDH. Cette variation est expliquée par les principales évolutions suivantes :

- la hausse des comptes de règlement d'opérations sur titres CDM et CDM Capital Bourse ;
- la hausse des sommes dues aux actionnaires suite à l'affectation du résultat aux dividendes ;
- la baisse des sommes dues à l'Etat relatives aux impôts et taxes payés ;
- la hausse des créiteurs divers suite au paiement des impôts des clients à la DGI.

4.4.2.9. Analyse des provisions pour risques et charges

L'évolution des provisions pour risques et charges de Crédit du Maroc se présente comme suit :

Montants en MDH	2024	juin 2025	Var.
Provisions pour risques légaux et fiscaux	96,5	105,3	9,1%
Provisions pour obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	93,0	95,8	3,1%
Provisions pour engagements de prêts et garanties	214,1	214,6	0,3%
Autres provisions	150,9	157,4	4,3%
Total Provisions	554,4	573,0	3,4%

Source : Crédit du Maroc

A l'issue du premier semestre 2025, les provisions Passifs se sont inscrites en hausse de près de 3,4 % par rapport à l'exercice 2024, pour s'établir à 573 MDH, impactées essentiellement par les dotations pour engagements sociaux et des dotations aux provisions sur risques et charges.

4.3. Structure des ressources consolidées du Groupe Crédit du Maroc

Les ressources externes du groupe de Crédit du Maroc se composent principalement des fonds propres, des dettes envers les établissements de crédit et des dépôts de la clientèle.

<i>Consolidé IFRS (En MDH)</i>	2024	juin 2025	Var.
Fonds propres et assimilés	9 116,0	9 126,1	0,1%
Dont			
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	1 237,2	1 261,9	2,0%
Capitaux propres	7 878,9	7 864,3	-0,2%
Capitaux propres part du groupe	7 878,9	7 864,3	-0,2%
<i>Capital et réserves liés</i>	4 823,5	4 823,5	0,0%
<i>Réserves consolidées</i>	2 273,0	2 551,2	12,2%
<i>Gains ou pertes latents ou différés</i>	41,4	44,4	7,3%
<i>Résultat net de l'exercice</i>	740,9	445,1	-39,9%
Ressources externes	61 917,1	63 636,3	2,8%
Dettes envers les Éts de Crédit et Assimilés	1 738,8	2 707,5	55,7%
Dettes envers la Clientèle	56 997,9	58 019,5	1,8%
Titres de créances émis	3 180,5	2 909,3	-8,5%
Total	71 033,1	72 762,5	2,4%

Source : Crédit du Maroc

A fin juin 2025, les ressources consolidées totalisent 63 636 MDH, en progression de 2,8 % grâce aux évolutions des dettes envers les établissements de crédit et clientèle.

Les capitaux propres consolidés s'élèvent à près de 7 864,3 MDH, stables par rapport à 2024.

4.4. Analyse des engagements de prêts, garanties financières et autres engagements

Entre fin décembre 2024 et fin juin 2025, les engagements hors bilan de Crédit du Maroc ont évolué comme suit sur la période considérée :

Montants en MDH	2024	juin 2025	Var.
Engagements de financements donnés	8 749,2	9 078,9	3,8%
Établissements de crédit	276,1	1 076,0	>100%
Institutions non établissements de crédit	-	-	-
Grandes entreprises	8 377,0	7 881,5	-5,9%
Clientèle de détail	96,1	121,5	26,4%
Engagements de garanties donnés	3 168,2	3 249,1	2,6%
Établissements de crédit	231,7	0,5	-99,8%
Grandes entreprises	2 916,9	3 232,8	10,8%
Clientèle de détail	19,6	15,8	-19,2%
Engagements de garanties reçus	2 610,6	1 905,2	-27%
Établissements de crédit	2 610,6	1 905,2	-27%

Source : Crédit du Maroc

A fin juin 2025, les engagements de financement donnés affichent une hausse de 3,8 % à 9 079 MDH. Ils sont majoritairement constitués des engagements donnés à la clientèle Grandes Entreprises à hauteur de 7,9 Mrds DH.

Par ailleurs, les engagements de garanties donnés par Crédit du Maroc ont enregistré, au titre du premier semestre, une hausse de 2,6 % à 3 249 MDH.

Pour leur part, les engagements de garanties reçus diminuent de 27 % à 2 611 MDH et concernent en exclusivité les établissements de crédit.

4.5. Analyse de la variation des capitaux propres

Le tableau de passage des capitaux propres au 30 juin 2025 est présenté comme suit :

En milliers de dirhams	Capital	Réserves liées au capital	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	TOTAL
Capitaux propres clôture au 31.12.2023	1 088 121	3 258 393	2 650 422	37 259	7 034 195	45 712	7 079 907
Opérations sur capital							
Paielements fondés sur des actions							
Opérations sur actions propres							
Dividendes			-372 138			-372 138	-372 138
Autres							
Changements méthodes comptables							
Résultat de l'exercice			390 835			390 835	390 835
Immo. corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions							
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat				640	640		640
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies				825	825		825
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat			186		186		1 651
Gains ou pertes latents ou différés			186	1 465	1 651		1 651
Autres			155		-		155
Variations de périmètre			-5 718		-5 718	-45 712	-51 429
Capitaux propres clôture au 31.12.2024	1 088 121	3 735 329	3 013 979	41 423	7 878 853	-	7 878 853
Opérations sur capital							
Paielements fondés sur des actions							
Opérations sur actions propres							
Dividendes			-453 747		-453 747		-453 747
Autres							
Résultat de l'exercice			445 147		445 147		445 147
Immo. corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions							
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat				2 213	2 213		2 213
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies				815	815		815
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat			-2 945		-2 945		-2 945
Gains ou pertes latents ou différés			-2 945	3 028	83		83
Autres			-6 043		-6 043		-6 043
Variations de périmètre							
Capitaux propres clôture au 30.06.2025	1 088 121	3 735 329	2 996 391	44 451	7 864 293	-	7 864 293

Source : Crédit du Maroc

Le premier semestre 2025 a été marqué par une baisse des capitaux propres du groupe entre décembre 2024 et juin 2025, qui s'explique essentiellement par l'effet combiné de la distribution de dividendes d'un total de 453,7 MDH et la constatation d'un résultat de 445,1 MDH au titre du premier semestre de 2025.

4.6. Tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie, entre décembre 2024 et juin 2025, présente les évolutions suivantes :

Consolidé IFRS (En Milliers de DH)	2024	juin 2025	Var.
Résultat avant impôts	1 293 543,1	846 054	-34,6%
Résultat net des activités abandonnées			
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	259 704,4	136 118	-47,6%
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	19 853,5	101 602	>100%
+/- Dotations nettes aux provisions	-6 202,2	19 152	>100%
+/- Perte nette/ (gain net) des activités d'investissement	-6 142,4	10 552	>100%
+/- Perte nette/ (gain net) des activités de financement	-15 728,3	23 987	>100%
+/- Autres mouvements	-148 599,7	105 866	>100%
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	102 885	397 278	>100%
+/- Flux liés aux opérations avec les EC et assimilés	2 397 201,9	2 407 652	0,4%
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-311 169,5	-2 536 378	<-100%
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs fin.	-1 305 324,9	-940 706	27,9%
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non fin.	297 359,5	632 762	>100%
+/- Flux liés aux activités destinées à être cédées			
- Impôts versés	-558 455,3	-422 827	24,3%
Diminution / (augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	519 611,6	-859 497	<-100%
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	1 916 040,08	383 834	-80%
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-372 091,4	-199 717	46,3%
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-372 091,4	-199 717	46,3%
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	104 799,2	-459 790	<-100%
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-242 000,0	-270 500	-11,8%
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-137 200,8	-730 290	<-100%
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	308,4	-2 945	<-100%
Augmentation / (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1 407 056,4	-549 118	<-100%
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	2 525 257,5	3 932 314	55,7%
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 265 415,4	2 235 491	-1,3%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	259 .842,1	1 696 823	>100%
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	3 932 313,9	3 383 196	-14%
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 235 491,4	1 305 624	-41,6%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des EC	1 696 822,5	2 077 572	22,4%
Variation de la trésorerie nette	1 407 056,4	-549 118	<-100%

Source : Crédit du Maroc

En juin 2025, la trésorerie nette de Crédit du Maroc ressort en baisse de 1 956 MDH pour se stabiliser à -549 MDH contre 1 407 MDH en 2024. Cette évolution intègre les éléments suivants :

- ✓ Les activités d'exploitation qui génèrent une baisse de trésorerie à 384 MDH en juin 2025 contre 1 976 MDH en décembre 2024. Cette baisse s'explique essentiellement par la diminution de -859 MDH des actifs et passifs d'exploitation résultant des évolutions suivantes :
 - la baisse des flux liés aux opérations avec la clientèle à - 2 225 MDH ;
 - la hausse des flux relatifs aux opérations affectant les actifs ou passifs financiers et non financiers.

- ✓ Les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement qui ressortent en hausse de 46,3 % affichant un solde de -199 MDH contre -372 MDH au titre de l'exercice 2024. Cette évolution s'explique essentiellement par la hausse des flux des immobilisations corporelles et incorporelles.
- ✓ Les flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement accusent une baisse au titre du premier semestre pour s'établir à près de -730 MDH. Cette évolution résulte essentiellement de la distribution des dividendes aux actionnaires au titre de l'exercice 2024.

4.7. Analyse des principaux ratios

4.7.1. Ratio de transformation

L'évolution du ratio de transformation se présente comme suit :

Montant en MDH	2024	juin 2025	Var.
Crédits à la clientèle (A)	56 622,0	59 997,8	6,0%
Dépôts de la clientèle (B)	56 997,9	58 019,5	1,8%
Taux transformation : A/B	99,3%	103,4%	4,1 pts

Source : Crédit du Maroc

Au regard du premier semestre 2025, le taux de transformation de Crédit du Maroc, sur base consolidée, se situe à 103,4 %, en hausse comparativement à décembre 2024, suite à l'augmentation des crédits à la clientèle de 6% par rapport à Décembre 2024 .

Solvabilité et adéquation des fonds propres

➤ Sur base sociale :

Montants en MDH	juin-24	juin-25	Var.
Fonds propres de base Tier 1 (1)	4 902	5 109	4,2%
Fonds propres (2)	7 005	7 462	6,5%
Risques pondérés (3)	51 520	53 316	3,5%
Ratio CET 1 (min. 8%)	9,51%	9,58%	0,07 pt
Ratio sur fonds propres (min. 9%)	10,79%	11,75%	0,96 pt
Ratio de solvabilité (min. 12%)	13,60%	14,00%	0,40 pt

Source : Crédit du Maroc

Le ratio de solvabilité social de la banque, demeure supérieur à la norme réglementaire fixée à 12 %. Il ressort à 14 % au 30 juin 2025, en retrait de 0,4 pts comparativement à juin 2024. Pour sa part, le CET 1 ressort à 9,58 % contre 9,51 % en juin 2024 (vs. exigence réglementaire à 8 %).

➤ Sur base consolidée :

Montants en MDH	juin-24	juin-25	Var.
Fonds propres de base Tier 1 (1)	5 373	5 610	4,4%
Fonds propres consolidés (2)	7 052	7 541	6,9%
Risques pondérés (3)	52 803	55 196	4,5%
Ratio CET 1 (min. 8%)	10,17%	10,16%	-0,1 pt
Ratio sur fonds propres (min. 9%)	11,42%	12,26%	0,8 pt
Ratio de solvabilité (min. 12%)	13,36%	13,66%	0,3 pt

Source : Crédit du Maroc

* Fonds Propres consolidés sont calculés selon la circulaire 14/G de Bank Al-Maghrib.

Le ratio de solvabilité ressort à 13,66 %, en hausse par rapport à juin 2024.

4.7.2. Liquidity Coverage Ratio (LCR) ou ratio de liquidité³³

En %	Ratio exigé par BAM à partir de juillet 2019	2022	2023	2024	Juin 2025
LCR (Social)	100%	133%	142%	164%	153 %
LCR (Consolidé)		135%	149%	170%	155 %

Source : Crédit Du Maroc

Au 30 juin 2025, le ratio LCR s'établit à 153 % (base sociale) et à 155 % (base consolidée).

4.7.3. Leverage ratio ou ratio de levier

> Sur base sociale :

En MDH	Décembre 2024	Mars 2025	Juin 2025
Fonds propres de catégorie 1	6 130	6 221	6 267
Total des expositions du bilan et hors bilan (en valeur comptable)	64 398	63 335	65 366
Ratio de levier	9,52%	9,80%	9,60%

Source : Crédit Du Maroc

> Sur base consolidée

En MDH	Décembre 2024	Mars 2025	Juin 2025
Fonds propres de catégorie 1	6 629	6 724	6 768
Total des expositions du bilan et hors bilan (en valeur comptable)	64 357	63 328	65 611
Ratio de levier	10,30%	10,60%	10,30%

Source : Crédit Du Maroc

Pour sa part, le ratio de levier base social et consolidé, au titre du premier semestre 2025, ressort respectivement à 9,6 % et à 10,3 %.

³³ Depuis 2015, le calcul du ratio de liquidité n'est plus exigé, il est remplacé par le LCR Ratio calculé conformément à la circulaire de BAM n° 31/G/2006, soit le rapport entre les actifs disponibles à court terme + engagements par signature reçus et les exigences à vue+ engagements par signature donnés.

LCR (liquidité coverage ratio) Cette norme a été établie dans le but d'assurer que la banque dispose d'un niveau adéquat d'actifs liquides de haute qualité non grevés pouvant être convertis en liquidité pour couvrir ses besoins sur une période de 30 jours calendaires en cas de graves difficultés de financement. Ce ratio imposera ainsi aux banques de disposer d'une certaine quantité d'actifs liquides leur permettant de couvrir les sorties nettes d'argent pendant au moins 30 jours.

Section IX - PERSPECTIVES

1. Principales orientations stratégiques de Crédit du Maroc

2024 a été marquée par la poursuite de la dynamique de croissance de Crédit du Maroc, consolidée par une transformation continue, visant à renforcer son ancrage dans le tissu économique national. Pour accroître sa compétitivité sur le marché marocain et soutenir sa croissance, Crédit du Maroc a lancé le plan stratégique, « CDM Boost 2028 ». Centré sur l'innovation digitale, la gouvernance renforcée et la durabilité, ce plan donne à Crédit du Maroc les moyens de réaliser son ambition d'être un opérateur financier moderne, innovant et engagé au service des citoyens et des entreprises nationales, pour un développement durable et responsable.

Sur l'activité retail, des réalisations majeures ont été enregistrées, permettant de transformer cette activité :

- la définition d'une nouvelle stratégie marketing & commerciale, avec des objectifs de croissance ambitieux sur la classe moyenne et les TPME ;
- le repositionnement stratégique de la Banque, dont l'ambition est désormais d'être reconnue comme la banque des familles marocaines ;
- la refonte de l'offre produit, avec notamment la mise en marché d'une offre de banque au quotidien parmi les plus attractives du marché pour l'ensemble des segments de clients, le développement d'une offre bancassurance avec Atlanta Sanad capitalisant sur les synergies au sein du groupe, et l'enrichissement de l'offre de flux pour les TPE ;
- l'amélioration des parcours clients clés, notamment l'entrée en relation, les demandes de crédit à la consommation, et les réclamations ;
- l'ajustement du modèle de distribution afin de maximiser les synergies entre Retail et Corporate tout en s'assurant que l'ensemble des clients soient bien servis en agence, et qu'ils disposent de canaux supplémentaires pour traiter avec la Banque (applications mobiles, réseau de GAB, et Banque Directe...)

Pour l'exercice 2025, l'accent sera notamment mis sur la conquête commerciale et la poursuite des efforts de transformation. Cette transformation continuera d'être menée autour de cinq axes majeurs :

- Industrialisation de l'activité Retail, visant à standardiser l'activité en agence pour assurer aux clients une expérience homogène et de qualité. Ce chantier d'industrialisation consiste à améliorer la communication vis-à-vis du réseau d'agence, à s'assurer de la bonne application d'une même démarche commerciale auprès de tous les conseillers, à orienter le développement commercial à travers la fourniture d'opportunités ciblées et claires et à accompagner les collaborateurs du Crédit du Maroc avec des dispositifs de formation pertinents ;
- Renforcement des équipes « marchés » pour définir des stratégies de développement sur les sept segments prioritaires (salariés, fonctionnaires, marocains du monde, jeunes, professionnels libéraux, TPE, et premium), et appuyer le réseau dans son effort de développement sur cette cible. Les équipes marchés seront en charge d'identifier et conclure des partenariats avec des organismes permettant d'accroître la base clients de la Banque (entreprises, fondations, etc.), de les animer avec le réseau, de suivre leurs réalisations (ouvertures de comptes, financements, etc.), et de coordonner avec les équipes marketing et IT le développement de produits et services adaptés aux besoins des segments cités ;
- Développement des canaux de distribution : revue des modalités de fonctionnement de l'agence, suivi des horaires d'ouverture, élargissement du réseau de GAB hors agence, enrichissement des services en agence, amélioration continue des applications mobiles ;
- Enrichissement de l'offre de produits et services pour répondre aux attentes des clients : offres et produits dédiés aux familles offrant des avantages exclusifs, synergies avec le groupe Atlanta-Sanad pour lancer des offres de bancassurance compétitives, fluidification des parcours clients...
- Mise en place de partenariats commerciaux, visant à offrir aux clients de la Banque des avantages extra-bancaires exclusifs moyennant l'augmentation de leur trafic en magasin, leur visibilité, et leur panier moyen.

Sur l'activité Coporate, le développement répond au premier axe majeur du plan stratégique à savoir la consolidation d'une dynamique commerciale durable.

Dans cette optique, Crédit du Maroc s'est fixé trois ambitions stratégiques :

- élargir la base client avec une accélération sur le segment de la PME ;
- intensifier les relations en se positionnant comme la banque des flux ;
- enrichir l'offre CIB pour être un acteur de référence dans la banque d'investissement.

L'année 2024 a permis une accélération du développement commercial avec des réalisations concrètes en réponse à chacun de ces enjeux :

- Sur le développement du fonds de commerce, Crédit du Maroc a renforcé son dispositif commercial en proposant au sein des Centres d'affaires et des grandes agences des services corporate améliorant la qualité de service et la proximité client et a investi dans l'ouverture de nouveaux espaces vitrines de l'activité Corporate.
- En termes d'intensification de la relation, Crédit du Maroc se positionne désormais en tant que partenaire au quotidien des entreprises en les équipant de solutions Cash Management leur permettant une gestion simplifiée et en temps réel de la trésorerie. L'e-banking Corporate a ainsi été enrichi en 2024 de plusieurs nouvelles fonctionnalités.
- 2024 a également été marquée par le renforcement de la Banque d'Investissement pour offrir des solutions adaptées aux besoins des clients via les activités de marché, la mobilisation de l'épargne, les opérations de haut de bilan et l'intermédiation boursière.

Sur les années à venir d'ici 2028, la feuille de route Corporate a été clairement définie et continuera d'être déployée par la mobilisation des équipes autour des ambitions stratégiques, notamment à travers les actions suivantes :

- Faire de la PME un axe de développement stratégique de la base clients présentant une meilleure rentabilité. L'effort de conquête peut s'appuyer sur des leviers d'accélération : une démarche de prospection structurée et pilotée exploitant une base de données externe qualifiée et la standardisation de la démarche d'Entrée En Relation s'appuyant sur un guide rassemblant les meilleurs pratiques. Cette démarche s'inscrit dans une logique d'excellence relationnelle et de suivi rigoureux pour maximiser l'efficacité.
- Accentuer les taux d'utilisation des outils de Cash Management dans une optique de captation des flux qui permettra à la Banque de développer ses dépôts à vue, et rendant la banque incontournable pour répondre aux besoins de financement.
- Compléter l'offre CIB pour être un acteur de référence dans la Banque d'investissement, proposant un ensemble de services à forte valeur : conseil et accompagnement dans la gestion des risques marchés (marchés des capitaux), conseil en placement basé sur l'intermédiation boursière (CDMC-Bourse), accompagnement des institutionnels dans la gestion de leur liquidité et titres (Securities Services), optimisation du rendement de l'épargne de la clientèle avec une gestion personnalisée (OPCVM & Gestion Sous Mandat), et enfin, accompagnement des clients dans les opérations du haut de bilan (Conseil).

2. Prévisions chiffrées³⁴

Avertissement :

Les prévisions ci-après sont fondées sur des hypothèses dont la réalisation présente par nature un caractère incertain. Ces prévisions ne sont fournies qu'à titre indicatif, et ne peuvent être considérées comme un engagement ferme ou implicite de la part de Crédit du Maroc.

Dans le cadre du document de référence visé par l'AMMC en date du 26 juin 2023, la banque a présenté des prévisions chiffrées des investissements au titre de l'exercice 2023. Ces prévisions sont rappelées ci-dessous :

■ Investissements

(Montants en MDH)

	Prévisions 2025	2024
Total investissements, dont :	221	351
<i>Investissements immobiliers</i>	36	37
<i>Investissements IT</i>	185	315

Source : Crédit du Maroc

En termes d'investissements, les réalisations 2024 sont supérieures aux prévisions annoncées dans le précédent document de référence suite à un réajustement budgétaire relatif aux ambitions stratégiques de la Banque.

L'écart entre le montant des prévisions et les réalisations relatives à l'année 2024 s'explique principalement par l'impact de l'accélération des investissements, notamment les investissements IT.

³⁴ Les prévisions données ci-après correspondent aux données consolidées de Crédit du Maroc. Elles sont fondées sur des hypothèses dont la réalisation présente par nature un caractère incertain. Les résultats et les besoins de financements réels peuvent différer de manière significative des informations présentées. Ces prévisions ne sont fournies qu'à titre indicatif, et ne peuvent être considérées comme un engagement ferme ou implicite de la part de Crédit du Maroc.

Section X - FAITS EXCEPTIONNELS

1. Situation économique et impacts potentiels sur l'économie nationale

L'économie marocaine a confirmé en 2024 sa capacité de résilience dans un contexte toujours contraint par des aléas climatiques persistants, notamment la sécheresse et le stress hydrique, et les séquelles du séisme survenu en 2023. Après une reprise de la croissance à 3 % en 2023 (contre 1,3 % en 2022), l'activité économique a progressé à un rythme modéré de 3,2 % en 2024, selon les estimations du HCP et du FMI.

Cette dynamique a été portée par :

- une légère amélioration de la production agricole malgré des conditions climatiques défavorables ;
- la consolidation de la demande intérieure, en particulier la consommation des ménages ;
- la bonne tenue des secteurs des services, du BTP et des industries de transformation ;
- une maîtrise progressive de l'inflation, après un pic en 2022 et 2023.

Les revenus des banques marocaines bénéficieront d'une croissance positive, bien que modérée des prêts, suite à l'évolution à la hausse de la demande de crédits des entreprises pour financer leurs besoins en fonds de roulement dans un contexte de pressions inflationnistes.

Au-delà de la résilience du secteur bancaire grâce à des fondamentaux solides, l'augmentation des besoins des entreprises pour l'année 2025 ouvrent des perspectives potentiellement favorables.

Notons la redynamisation des relations franco-marocaines depuis la visite d'État en octobre 2024. Le président français Emmanuel Macron a en effet proposé un « nouveau cadre stratégique » visant à revitaliser les relations entre la France et le Maroc. Cette initiative a conduit à la signature de contrats et d'engagements financiers dépassant 10 milliards d'euros, couvrant des projets dans les secteurs de l'énergie, des infrastructures et de l'environnement.

2. Difficultés rencontrées et perspectives d'avenir

Au cours de l'exercice 2024, la Banque n'a pas rencontré de difficultés majeures susceptibles d'affecter son développement et sa trajectoire stratégique.

3. Situation de l'attestation de régularité fiscale

A la date d'enregistrement du document de référence, l'attestation de régularité fiscale délivrée par la DGI comporte des réserves liées à des impayés constatés sur la taxe professionnelle d'agences fermées. Les démarches de régularisation sont engagées par Crédit du Maroc en coordination avec l'administration fiscale. Le montant des impayés est estimé à 900 KDH. La provision y afférente est intégrée dans les comptes de la Banque.

Section XI - LITIGES ET AFFAIRES CONTENTIEUSES

A la date d'établissement du présent document de référence, il n'existe à ce jour aucun fait exceptionnel, litige ou affaire contentieuse susceptible d'affecter de façon significative les résultats, la situation financière ou l'activité de Crédit du Maroc.

Section XII - FACTEURS DE RISQUES

Le Groupe Crédit du Maroc est confronté à une multitude de risques induits par la diversité de ses activités aussi bien au niveau de la Banque qu'au niveau de l'ensemble des filiales.

Ainsi, conformément à la réglementation de Bank Al-Maghrib et en s'inspirant des meilleures pratiques internationales, le dispositif de contrôle interne mis en place répond à la réglementation en vigueur, mais permet aussi de se doter d'un dispositif adéquat en termes de suivi et de maîtrise des risques.

Ce dispositif a plus généralement pour objectif la maîtrise optimale des risques auxquels est exposé Crédit du Maroc. Il doit ainsi être compris comme un outil majeur de pilotage pour l'ensemble des acteurs et un instrument indispensable pour assurer la pérennité du groupe.

Crédit du Maroc, en s'appuyant sur l'expérience de son Groupe d'appartenance, a adopté une gestion centrale de ses risques. Elle est placée sous l'autorité du pôle Gestion Globale des Risques (GGR), dont la mission générale est de « donner au Management de la Banque l'assurance que toutes ses activités sont exercées dans des conditions de sécurité acceptable ».

Totalement indépendante des métiers, elle rapporte directement au Président du Directoire et au Conseil de surveillance, via le Comité des Risques.

La GGR accompagne les métiers à l'élaboration des cartographies des risques et la mise en place de contrôles., organise les contrôles hiérarchiques ou fonctionnels de second niveau et les consolide pour obtenir une vision globalisée de la qualité d'exécution de toutes les activités de la Banque.

Les principaux risques couverts sont regroupés dans les familles suivantes : Risque de marché, risque ALM, risque de Change, risque de Crédit ou de Contrepartie, risque Opérationnel...

1. Risque de marché

Les activités de marché sont encadrées par des limites globales et opérationnelles définies dans le cadre de la stratégie risques de la Banque.

Le format de limites, qu'elles soient globales ou opérationnelles, sont de trois natures : quantitative (VaR, Stress, sensibilités détaillées), qualitatif (produits autorisés, devises autorisées, maturité max...) et des seuils de perte. Les sets de limites concernent les activités de la direction marchés des capitaux dont le rôle est d'assurer des opérations d'intermédiation avec la clientèle (Activités FX, obligataires, prêts/emprunts, Repos) ainsi que les activités de marché de la trésorerie de la banque.

Les activités de marchés sont organisées comme suit :

- **Le Front Office** : Le Front Office est littéralement l'interface de la banque avec le marché. Il centralise et traite tous les besoins de la banque et de ses clients en termes de couverture et financement. Il engage la banque dans le respect des limites internes de marché, des limites réglementaires et des lignes de crédit qui lui sont accordées. Il est rattaché hiérarchiquement au Pôle Corporate & Investment Banking.
- **Le Middle Office** : Le Middle Office assure les contrôles et le respect des limites fixées par les Risques.
- **Le Back-Office** : Le Back Office suit le traitement post-marché des opérations : confirmation, paiement, règlement – livraison et comptabilité. Il est rattaché hiérarchiquement à la Direction des Services Bancaires à la Clientèle.

En matière de suivi et de contrôle des activités de Marché, le pôle Risques de Marché Financier (RMF) a en charge :

- le suivi du respect des limites, que celles-ci soient quantitatives (niveaux de risque), qualitatives (instruments, devises ou maturités autorisés) ou relatives aux niveaux de perte tolérée ;
- le traitement des dépassements (analyse des raisons, mode et délai de régularisation...) ;
- la surveillance des risques et des résultats en liaison avec l'évolution des marchés ;
- l'analyse et le contrôle des P&L de gestion ;

- la production et le contrôle de la qualité des indicateurs de risques ;
- le Back testing de la VaR (Value at Risk) ;
- la production et l'analyse des stress scénarii ;
- la vérification des données de marché ;
- la vérification que le Back Office s'est assuré de la cohérence des stocks entre outil Front Office et données comptables ;
- la production et analyse des états de suivi de l'exposition aux risques.

Le suivi des risques doit être effectué aux différents niveaux de la banque avec des séparations de pouvoir entre le front office, le middle office, le back office, les risques et le contrôle financier, autrement dit entre ceux qui passent les ordres et ceux qui les contrôlent.

Ainsi, cette organisation permet :

- de s'assurer en permanence du respect des procédures, des normes et des limites mises en place ;
- d'analyser les causes du non-respect éventuel des procédures et des limites ;
- d'informer les entités et / ou les personnes désignées à cet effet de l'ampleur des dépassements et des actions correctrices qui sont proposées ou entreprises.

En termes d'outils informatiques, la banque dispose d'un système front-to-back Arpson avec des fonctionnalités de suivi des risques et de calcul des résultats. Le Pôle RMF a accès à ces informations et dispose d'outils complémentaires pour mener à bien ses analyses.

Principaux risques et dispositifs de contrôle

Les risques de marché ou risques de variation de prix, représentent les pertes potentielles suite à des mouvements adverses de cours, de prix ou de niveaux de taux.

Risques de taux : Ils représentent les risques d'encourir des pertes suite aux variations du niveau absolu du taux d'intérêt, d'un spread entre deux courbes de taux ou de la déformation de la courbe. Il existe plusieurs composantes pour ce risque : risque directionnel, risque de pente et risque de base ou de spread.

Ce risque concerne le trading sur titres et la trésorerie. Il est encadré par un dispositif de limites quantitatives (VaR, Stress, nominal et sensibilités détaillées).

Risque de change : C'est le risque d'encourir des pertes suite aux variations du cours des devises étrangères par rapport à la monnaie de référence ou monnaie locale.

A l'instar de tous les établissements bancaires, Crédit du Maroc encourt un risque de change lié à ses différentes activités (agences à l'étranger, crédits en devises, emprunts en devises, change à terme...). La banque peut constater une évolution des taux de change futurs en sa défaveur et enregistrer en conséquence une réduction de sa marge.

Les positions sont encadrées par des limites réglementaires et des limites internes (VaR, Stress, nominal individuelle et globale, Loss alert...).

Pour la Banque, ce risque est limité dans la mesure où il est supporté par le client dans la plupart des opérations en devises, la banque ne jouant qu'un rôle d'intermédiaire. C'est le cas notamment des financements en devises, des transferts des marocains résidents à l'étranger...

La somme des positions de change nettes au titre de l'exercice est de 201 565 KDH (Positions longues), soit 3,1 % des fonds propres nets.

Le tableau ci-dessus montre que Crédit du Maroc reste dans les limites prudentielles établies par Bank Al-Maghrib, et qui sont fixées à 10 % des fonds propres par devise et à 20 % pour l'ensemble des devises.

Risques de change par type de devises au 31 décembre 2024

Devises	Position en devises	Contre-valeur en KDH	% Fonds Propres
AED	311	856	0,013%
BHD	1	23	0,000%
CAD	214	1505	0,023%
CHF	396	4427	0,067%
DKK	0	0	0,000%
DZD	76	6	0,000%
EUR	10860	114237	1,738%
GBP	494	6264	0,095%
GIP	0	12	0,000%
JPY	143	9	0,000%
KWD	114	3726	0,057%
NOK	35	31	0,001%
QAR	35	98	0,002%
SAR	1011	2720	0,041%
SEK	-10	-9	0,000%
TND	35	111	0,002%
USD	311	856	0,013%

Source : Crédit du Maroc

Risques liés aux défauts : Une part importante des risques pris par les établissements financiers sur les marchés se trouve liée aux événements de défauts (défaillance d'une plusieurs contreparties, risque de non-transfert...). Les opérations de marché peuvent générer :

- des risques de règlement/livraison ;
- des risques de variation.

Une transaction peut comporter un seul de ces risques ou une combinaison de deux ou trois. Une opération de change à terme génère des risques de variation et de livraison.

En effet, si l'un des intervenants fait défaut alors que l'autre contrepartie a déjà rempli ses propres obligations, à savoir ; livrer des fonds, alors la perte porte sur la totalité du montant (nominal) de la transaction (à la livraison), c'est le risque de livraison ou non concomitance des flux échangés.

Ce risque affecte le change (comptant et terme), les swaps de change (swaps de trésorerie ou cambiste). Pour les opérations sur titres (ferme ou temporaire), ce risque n'existe pas du fait que les transactions sont effectuées via un système DVP (Delevery Versus Payment). Si par contre la défaillance intervient entre la négociation et la livraison, alors la perte potentielle correspond à la variation du cours de change entre le cours négocié et le cours prévalant sur le marché au moment où il faut trouver une nouvelle contrepartie de remplacement, il s'agit du coût de remplacement et c'est le risque de variation.

Ces risques sont encadrés par des limites individuelles sur les contreparties y compris les correspondants de la salle des marchés et accordées par la banque dans le cadre de l'étude de risque annuelle.

Le calcul des consommations de VaR (Value at Risk) du CDM est réalisé via l'outil Global View Risk (GVR) alimenté en données de risques de marché (vecteurs de sensibilités, positions de change, courbe de taux DH) par les outils de CDM.

Aussi, GVR calcule aussi de manière automatisée des stress historiques (crises de 1994, de 1997, subprimes, Covid-19, etc..) selon des chocs observés qui sont paramétrés dans l'outil, ainsi que des stress hypothétiques (resserrement liquidité, tensions internationales, etc...).

Enfin, les résultats quotidiens des activités de trading (sur bonds et sur le change) sont alimentés dans un autre outil et la VaR fait l'objet d'un back-testing.

Des travaux de remplacement de GVR par un outil disposant des mêmes fonctionnalités sont prévus afin d'autonomiser le CDM.

Ségrégation des Banking et Trading books

Afin d'assurer d'une gestion saine et prudente de sa Trésorerie ainsi que de la couverture de ses risques propres, Crédit du Maroc a mis en place une réorganisation de ses portefeuilles et centres de profits (découpage des activités par desk) en phase avec l'arborescence risques. Cette réorganisation assure une séparation entre le banking book (ALM & activités de trésorerie) et les activités de la direction des marchés de capitaux (DMC) dont le rôle est d'assurer des opérations d'intermédiation avec la clientèle.

2. Gestion Actif - Passif

La démarche de la gestion Actif-Passif (ALM) est une démarche d'identification, de mesure, de contrôle et de couverture des risques financiers pouvant affecter le bilan de la banque. Il s'agit principalement des risques de liquidité, de taux et de change.

Au Crédit du Maroc, la gestion Actif-Passif est assurée par la Direction Gestion Financière qui rapporte à la Direction Finances Groupe et au comité ALM.

Risque de taux d'intérêt global (RTIG)

C'est le risque de voir les résultats de la banque affectés défavorablement par les mouvements de taux d'intérêt.

Ces mouvements ont une influence sur les rémunérations et les coûts générés par les produits et instruments financiers (actifs, passifs et instruments de hors bilan), dont dispose la banque. En conséquence, leurs mouvements ont un impact direct sur le résultat généré mais aussi sur la valeur actuelle des différents revenus futurs.

Il convient donc d'appréhender correctement la manière dont les mouvements de la courbe des taux peuvent impacter les marges de la banque.

La mesure du RTIG fait appel à une approche statique, basée sur plusieurs modèles afin de transformer les données mensuelles en indicateurs de risque quantifiables sur toute la durée de vie future du bilan.

La mesure principale et obligatoire du RTIG est le gap de taux d'intérêt qui représente sur chaque période la différence signée entre les passifs et les actifs à taux fixe (encours et taux de cession interne associés) dans une devise donnée.

Le Risque de Taux d'Intérêt Global est la résultante de différentes composantes de risque qui sont notamment représentées par des gaps :

- Un risque directionnel sur opérations à taux fixe : Le gap « Taux fixe »
- Un risque optionnel sur les options explicites (caps, floors ...) si la banque a développé des modèles d'options, et implicites s'agissant notamment des remboursements anticipés sur les crédits
- Un risque de base sur les opérations à taux révisable et variable induit par des dé-corrélations entre les index : Les gaps d'Index

Bank Al-Maghrib a publié en mars 2021 une nouvelle circulaire qui encadre la mesure du risque de taux d'intérêt inhérent au portefeuille bancaire et fixe de nouvelles exigences en matière de fonds propres économiques. Cette circulaire est entrée en vigueur en juin 2021.

Les principaux changements introduits par cette nouvelle réglementation qui impacte considérablement l'appréciation du risque de taux du Banking Book :

- Les postes non sensibles aux taux d'intérêts notamment les Fonds Propres de Base, les titres de transactions, les titres de négociation ainsi que leurs ressources de marché ne sont pas pris en compte dans l'exposition au risque de taux ;
- Les flux de Trésorerie prévisionnels sont ventilés sur 20 tranches de maturités ;
- La limite réglementaire sur les Fonds Propres est revue à la baisse passant de 20 % des fonds propres globales à 15 % des fonds propres de catégorie 1 (CET1). A noter que le régulateur a prévu une période transitoire pour le respect du minimum réglementaire sur le Δ EvE : 20 % des FP globales au 31-12-21, 20 % des FP CET1 au 31-01-22, 15 % des FP CET1 au 01-01-23 ;

- L'identification du risque de base en précisant pour les instruments à taux variables, la date de révision, la référence considérée pour l'indexation et les taux appliqués ;
- Le calcul de la durée de vie moyenne des flux du bilan et du hors bilan actualisés, conformément à une formule de duration spécifique ;
- L'application de 6 scénarii de chocs de taux d'intérêt sur trois devises : DH / EUR / USD.

Un dispositif d'encadrement et de contrôle a été mis en place au Crédit du Maroc. Des limites en volume ont été fixées.

Risque de liquidité

Il est défini comme étant le risque pour la banque de ne pas pouvoir s'acquitter, dans des conditions normales, de ses engagements à leur échéance. Il peut prendre deux formes :

- **Risque d'illiquidité** : se traduisant par l'incapacité de la banque à se procurer les fonds nécessaires pour faire face à des obligations inattendues survenues à court terme, notamment un retrait massif de dépôts ;
- **Risque de transformation** : où le terme des emplois est en général supérieur au terme des ressources, transformation inhérente à l'activité bancaire.

Le risque de liquidité se situe à trois niveaux :

- **Funding risk** : risque qui se traduit par la nécessité d'obtenir de nouvelles ressources lorsqu'une des ressources dont la banque disposait par le passé n'est plus disponible (par exemple lors de retrait massif sur les dépôts à vue) ;
- **Time risk** : risque qui apparaît lorsque la banque ne peut obtenir des rentrées d'argent pourtant attendues (par exemple, incapacité de remboursement d'un prêt par un client) ;
- **Call risk** : risque relatif à l'obtention de nouvelles ressources (suite par exemple à des emprunts importants sur des lignes de crédit).

L'approche en liquidité met en évidence la situation de transformation de la banque. Elle permet de mesurer les besoins de funding à court, moyen et long terme ou l'importance des excédents de liquidité à replacer par type de maturité.

Dans le cadre de la gestion du risque de liquidité, le Comité ALM a pour fonction de :

- Approuver la stratégie globale en matière de gestion du risque de liquidité ;
- Gérer la trésorerie MLT de la banque ;
- Mettre en place une approche pour mesurer et suivre du risque de liquidité ;
- Etablir un système de limites appropriées encadrant les principaux indicateurs utilisés ;
- Veiller à ce que des simulations de scénarios de stress soient effectuées en vue d'évaluer la capacité de la banque à faire face à des situations de crise de liquidité ;
- Décider du plan d'urgence destiné à être mis en œuvre en cas de tensions ou de crises de liquidité ;
- Prévoir les instruments et les stratégies de couverture du risque de liquidité ;
- Définir le système de reporting dans les situations normales ou de crise de liquidité ;
- Veiller au respect des coefficients réglementaires, dont le Liquidity Coverage Ratio (LCR).

En plus du Comité ALM trimestriel, un Comité Trésorerie mensuel a été instauré en janvier 2016 avec pour objectif, entre autres, de piloter de façon opérationnelle la trésorerie court terme de la banque.

Conventions d'écoulement

Les modèles ALM au sein de la banque suivent une logique de « Run Off » à partir d'un bilan constaté à la date de calcul. Cette approche permet d'avoir une vision sur l'écoulement du bilan dans le temps et d'avoir une mesure précise de la marge sous une hypothèse de cessation d'activité dénuée de toute prise en compte d'une production commerciale ou activité financière future.

Les règles d'écoulement se fondent sur une approche segmentée des encours. Par cette segmentation, elles s'appuient sur la définition de populations homogènes en termes de « comportement » (au sens statistique).

Ces modèles sont le socle commun à la mesure des risques de taux et de liquidité et au pilotage de la marge. Ils servent :

- d'une part pour le calcul du RTIG et donc influencent les prises de décisions en matière de couverture ;
- d'autre part pour le calcul des taux de cession internes entre le pool commercial et le pool ALM. A ce titre, ils déterminent les marges analytiques des crédits et de la collecte.

Les modèles ALM, calibrés et revus annuellement, doivent minimiser le risque de sur-couverture ; dans ce sens l'étude statistique a pour principaux objectifs :

- Éliminer le risque de concentration : Si une faible fraction de clients détient une forte proportion de l'encours, l'encours global est susceptible de chuter brutalement de façon imprédictible. La règle de prudence demande donc à ce que cette fraction d'encours soit retirée (part volatile) ;
- Tenir compte des cycles / saisonnalités : Si l'historique d'encours présente des saisonnalités, la variable « solde des comptes » sera remplacée par « moyenne glissante des soldes des comptes », cette moyenne étant calculée sur une période suffisamment longue pour s'affranchir des effets de cycle ;
- Conserver la pertinence sur la durée afin de garder une logique commerciale d'écoulement.

Risque de change (Banking Book)

Le risque de change du Banking book est suivi et géré par le Comité ALM qui prend connaissance des expositions et de leur évolution à travers les reportings trimestriels mis en place.

La fonction ALM suit l'ensemble des positions de change de la banque, à l'exception des positions gérées dans le cadre des activités de trading, et ce dans le cadre des normes internationales relatives à la mesure et l'encadrement du risque de change.

Dans le cadre du risque de change, le Comité ALM a comme principaux objectifs :

- Analyser le risque ;
- Valider la proposition de limites et leur compatibilité avec les limites globales et réglementaires ;
- Vérifier le respect de ces limites ;
- Valider les propositions de gestion.

Les Positions de Change Opérationnelles (PCO) peuvent se mesurer en méthode « flux » ou « stock ». Pour Crédit du Maroc, cette position se compose des positions de change virement bilan et hors bilan de la clientèle, ainsi que l'encaisse en billets de banque.

Les positions de change structurelles (PCS) résultent principalement des prises de participations dans des établissements en devises étrangères. A noter, toutefois, l'exception des participations en devise comptabilisées à la JVR (juste valeur par résultat) qui sont à prendre en compte dans la position de change opérationnelle et non structurelle dans la mesure où la position de change induite est réévaluée par contrepartie du compte de résultat. Pour Crédit Du Maroc, cette position se compose de la position en USD sur les titres de participation de la filiale « CDM International » qui fait l'objet d'un encadrement par une limite globale en montant.

3. Risque de Crédit ou de Contrepartie

La politique de Crédit du Maroc s'inscrit dans le cadre de principes généraux et dans le respect des normes édictées par le régulateur. Elle couvre les aspects relatifs à la déontologie, l'indépendance, la responsabilité, la collégialité des décisions, la maîtrise et le suivi des risques, la rémunération des opérations, etc.

Elle est revue chaque année, dans le cadre de la stratégie risques qui examine toutes les activités de la banque et les risques qu'elles induisent et fixe des limites opérationnelles en termes de segment de clientèle, de secteurs d'activité, de concentration, etc.

Cette stratégie est présentée par le Directoire au Conseil de Surveillance qui la valide.

Pour gérer son risque de crédit, Crédit du Maroc a défini plusieurs niveaux de contrôle :

- Contrôle à priori des demandes de crédit : les demandes de prise de risque émanant des différentes unités de vente du groupe, sont soumises à la Direction des Risques qui a pour mission l'analyse du dossier de crédit, l'appréciation du volume d'activité du client et du bien-fondé économique des financements sollicités ainsi que l'évaluation de la consistance et de la validité des garanties. Ensuite, les demandes de crédits validées sont soumises à l'approbation d'un Comité des Crédits ;
- Contrôle a posteriori des financements : suivi des engagements de la banque ;
- Conformité avec les règles édictées par Bank Al-Maghrib notamment en matière d'analyse des risques par client et pour tous les clients appartenant au même groupe ;
- Contrôle périodique par l'Inspection Générale qui assure une revue régulière de l'ensemble du portefeuille. En cas de détérioration de la qualité du risque, l'Inspection Générale assure une présence plus rapprochée.

➤ ***Dispositif de décision et de gestion des risques***

➤ **Étude et décision**

Le processus de décision découle des pouvoirs détenus par le Président du Directoire et des subdélégations qu'il a distribué aux acteurs, selon un mode intuitu-personae, décliné en fonction des marchés. Au-delà des limites subdéléguées, les décisions sont prises par le Comité des crédits dont les décisions sont collégiales.

Le processus de décision est géré par un applicatif informatique centralisé et intégré qui détermine en fonction de normes et de critères paramétrés, les niveaux de délégation requis. Les décisions en faveur des clients professionnels et entreprises nécessitent un double regard de la ligne commerciale et des risques.

Les filiales ont recours à un avis des lignes spécialisées de Crédit du Maroc qui conditionne l'octroi.

Les demandes de crédit formulées par les lignes commerciales sont formalisées et documentées en application des règles du régulateur et des normes de la banque.

➤ **Mise en place - Garanties**

La mise en place des crédits est opérée après vérification du respect des conditions d'octroi.

La gestion des dossiers de garanties est centralisée.

➤ **Surveillance des risques et déclassement des créances**

Elle est à la charge d'une structure dédiée et indépendante, appuyée par des correspondants dans les différents marchés et dans les régions.

Cette structure qui dispose d'un accès à tous les systèmes d'information de la banque a pour mission de surveiller la qualité des engagements, d'appréhender dans une optique préventive les dégradations des risques (impayés, gel des comptes, etc.) et d'en assurer un suivi.

Elle organise sur la base d'indicateurs internes un suivi rapproché des créances sensibles qui est opéré par un Comité mensuel dédié. Elle identifie les créances qui relèvent du déclassement en « souffrance », selon les critères édictés par le régulateur en la matière et les provisionne en conséquence. Ces décisions sont

validées par un Comité dédié pour assurer une parfaite couverture des risques et conformité aux normes réglementaires.

➤ **Recouvrement**

Pour le marché Retail et PRO/TPE, le réseau réalise le recouvrement du premier impayé sur les clients segmentés risque faible et sur les débits jusqu'à 30 jours de retards. Les structures centrales de recouvrement prennent en charge le recouvrement dès le premier impayé sur les clients segmentés risque moyen et élevé ainsi que le débit dès 30 jours de retard.

Pour le marché PME/PMI et Grandes Entreprises, il est assuré par les chargés d'affaires avec, selon les cas et sur décision de comité dédié ou à la demande de la ligne commerciale, l'appui d'une structure centrale dédiée au Recouvrement et Restructuration de créances.

Si le dossier passe en « Compromis », il est pris en charge par la Direction du Recouvrement qui poursuit le recouvrement et opère en parallèle les poursuites judiciaires.

Tout le processus de décision et de surveillance des risques est traçable et auditable.

➤ **Notation interne**

Crédit du Maroc dispose d'un système de notation. Il couvre toutes les créances entreprises (PME/PMI, Grandes entreprises et entreprises des secteurs de la promotion immobilière et de l'hôtellerie), sauf les banques et les institutions financières qui disposent d'une notation spécifique.

Le système de notation de Crédit du Maroc est conforme aux préconisations de Bâle 2.

Le système repose sur une appréciation quantitative et qualitative. Il fait intervenir les différents acteurs du processus de décision : les chargés d'affaires, les risques et les décisionnaires. Il est backtesté annuellement.

Pour la Banque de Réseau, toute la clientèle est scorée au moment de l'octroi de crédit en fonction de critères bien définis.

➤ **Grille de notation Corporate**

Elle comporte 13 échelons de A à E, avec des échelons intermédiaires, pour les contreparties saines et 2 échelons F et Z, pour les contreparties en défaut, dont le dernier pour les contreparties en recouvrement juridique.

Ces échelons sont compatibles avec les échelles de notation des principales sociétés de rating internationales : Standard & Poor et Moody's.

➤ **Délégation**

La notation est un élément essentiel du processus de décision. Elle conditionne le niveau de délégation.

➤ **Risques sensibles**

Les contreparties présentant des signes de fragilités sont suivies dans le cadre du comité mensuel d'anticipation et de suivi des Risques Sensibles sur la base de critères qualitatifs et quantitatifs.

Risque de concentration

Le risque de concentration du crédit est le risque inhérent à une exposition excessive pouvant engendrer des pertes pour la banque ; les limites sectorielles sont revues périodiquement.

Une analyse trimestrielle est réalisée sur l'évolution de la concentration des engagements afin de prévenir une trop forte exposition sur un segment donné.

La mesure et la gestion de ce risque permettent d'appréhender la forme et le niveau du risque de concentration du crédit encouru par type d'exposition. Des mesures sont mises en place par Crédit du Maroc comme les mécanismes de garanties...

Crédit du Maroc reste toutefois exposé à certaines contreparties :

En KDH

Nombre de bénéficiaires au 31/03/2025	Montant des risques pondérés dépassant 10 % des Fonds Propres Nets			
	Crédits par décaissement	Crédits par signature	Autres engagements	TOTAL
8	7 367 377	383 232	-	7 750 609
Nombre de bénéficiaires au 31/12/2024	Montant des risques pondérés dépassant 10% des Fonds Propres Nets			
	Crédits par décaissement	Crédits par signature	Autres engagements	TOTAL
5	4 922 521	87 288	-	5 009 669

Risque sensible

La surveillance de risques sensibles est assurée par un service dédié et indépendant de la Direction des Risques, appuyé de correspondants dans les différents marchés et régions.

Ce service qui dispose d'un accès au système d'information de la banque a pour mission de surveiller la qualité des engagements, d'appréhender dans une optique préventive les dégradations des risques (impayés, gel des comptes, etc.) et d'en assurer un suivi.

Le dispositif de suivi des risques repose sur une revue régulière des contreparties présentant de possibles signes de fragilité selon différents critères qualitatifs et quantitatifs, comme des indicateurs avancés de risques.

L'animation de ce dispositif s'effectue notamment au travers du Comité mensuel d'Anticipation et de Suivi des Risques.

Ce Comité mensuel est scindé en cinq (5) sous-comités par marché, à savoir : (i) Grande Entreprise, (ii) le réseau Casablanca, (iii) le réseau hors Casablanca, (iv) le Retail et (v) la fenêtre participative et les filiales.

A l'issue de chaque comité, les décisions prises peuvent porter sur :

- le suivi de l'avancement des plans d'actions décidés lors du précédent comité et dont la réalisation incombe aux marchés ;
- le retrait d'un dossier des risques sensibles suite à l'amélioration de sa situation ;
- le déclassement d'un dossier Risques Sensibles ;
- le transfert d'une affaire sensible à la filière Recouvrement pour intervenir de manière conjointe avec le marché dans le suivi desdites affaires ;
- la dégradation de la cotation d'un client sensible ;
- des plans d'actions à entreprendre visant à la sauvegarde et au recouvrement des créances enregistrées sur les affaires logées en risques sensibles ;
- la constitution d'éventuelles provisions, dans le cadre de la réglementation en vigueur, et qui feront l'objet d'une validation lors du Comité mensuel de Déclassement des créances ;
- le transfert du dossier au Contentieux.

Risque de défaut

Le risque de défaut est défini comme le risque liés à la défaillance d'une contrepartie, entraînant l'incapacité de cette dernière à exécuter ses obligations vis-à-vis du groupe Crédit du Maroc.

La définition du défaut utilisée en gestion est conforme aux exigences prudentielles en vigueur en lien avec la circulaire de Bank Al Maghrib (19/G/2002).

Ainsi, un débiteur est considéré en situation de défaut, lorsqu'au moins une des deux conditions suivantes est satisfaite :

- Un arriéré de paiement généralement supérieur à 90 jours ;
- Gel du compte ;
- Plus globalement, la banque estime improbable que le débiteur s'acquitte intégralement de ses obligations de crédit sans qu'elle ait recours à d'éventuelles mesures telles que la réalisation d'une sûreté.

4. Risque de solvabilité

Crédit du Maroc est assujéti à la réglementation prudentielle de Bank Al-Maghrib relative au calcul et au respect du ratio de solvabilité minimum. Conformément à la circulaire de Bank Al-Maghrib relative au coefficient minimum de solvabilité des établissements de crédit, la banque est tenue de respecter sur base individuelle et/ou consolidée un ratio de solvabilité minimum de 12 %, dont 9 % en Tier1.

Par ailleurs, dans le cadre de son dispositif d'Appétence aux Risques, Crédit du Maroc s'est fixé des objectifs de gestion et des seuils d'appétence sur le ratio solvabilité supérieurs aux minimums réglementaires.

La Trésorerie & ALM a pour mission de s'assurer de l'adéquation permanente entre les fonds propres disponibles et les RWA de la banque, conformément à ses objectifs de gestion.

Le chiffrage du besoin en fonds propres est établi en prenant en considération :

- les RWA et fonds propres à date ;
- les prévisions sur l'évolution des agrégats bilanciels ;
- l'écoulement prévisionnel des fonds propres (dette subordonnée / résultat...etc.) ;
- la politique de distribution des dividendes ;
- les éventuelles évolutions réglementaires ou normatives prévues sur les modalités de calcul.

Ce processus de Capital Planning est réalisé de façon concomitante avec l'exercice budgétaire avec lequel il est fortement lié. L'actualisation du Capital planning est réalisée chaque fois qu'il est nécessaire.

La Trésorerie & ALM reporte trimestriellement au Comité ALM le niveau du ratio de solvabilité et son évolution. Elle lui propose le cas échéant des actions prévues en vue de respecter l'objectif de gestion fixé, et met en œuvre ces actions après validation. Les instruments financiers (par exemple : dettes subordonnées) émis par Crédit du Maroc dans le cadre de sa gestion des fonds propres sont sous la responsabilité de la Direction Trésorerie et ALM.

Ratio de solvabilité 2022 – 2024

Crédit du Maroc présente des fondamentaux solides qui lui permettent de faire face à l'ensemble de ses engagements, comme en atteste le ratio de solvabilité dégagé sur la période 2022 – 2024 :

Social (MDH)	juin-22	déc-22	juin-23	déc-23	juin-24	déc-24
FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 1 (T1)	5 111	5 005	5 053	5 478	5 559	6 130
FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 2 (T2)	1 699	1 567	1 556	1 456	1 446	1 196
FONDS PROPRES	6 811	6 572	6 609	6 934	7 005	7 326
Risques Pondérés Crédit, Opérationnel, Marché	44 955	44 951	46 029	47 587	51 520	50 674
Risques Pondérés Crédit	40 200	40 371	41 338	42 142	45 686	44 244
Risques Pondérés Opérationnel	4 336	4 464	4 514	4 689	4 913	5 158
Risques Pondérés Marché	419	116	177	756	921	1 272
Ratio de Fonds Propres de Base (Tier 1)	11,37%	11,13%	10,98%	11,51%	10,79%	12,10%
Coefficient Minimum de Solvabilité (Tier 1+Tier 2)	15,15%	14,62%	14,36%	14,57%	13,60%	14,46%

Source : Crédit du Maroc

Sur la période 2022-2024, Crédit du Maroc répond aux exigences réglementaires en termes de solvabilité et de ratio tiers one et ressort à 12,10 % à fin 2024.

Le ratio de solvabilité au 31 décembre 2024, ressort à 14,31 %. Ce ratio reflète un niveau de solvabilité traduisant une capacité importante de la banque à faire face aux engagements à travers les fonds propres.

Les risques pondérés sont calculés en approche standard pour les risques de crédit, de contrepartie et les risques du marché et en méthode d'indicateurs de base pour les risques opérationnels.

Depuis 2019, pour des considérations de surveillance macro-prudentielle, Bank Al-Maghrib demande aux établissements de crédit de constituer un coussin de fonds propres dit « coussin de fonds propres contracyclique » sur base individuelle et/ou consolidée. Ledit coussin dont le niveau se situe dans une fourchette de 0 % à 2,5 % des risques pondérés, est composé de fonds propres de base de catégorie 1. Le respect de ce seuil additionnel est précédé d'un préavis de 12 mois. La fréquence de déclaration des ratios de solvabilité au régulateur est semestrielle, celle-ci est accompagné par la publication du Pilier III destiné à garantir une transparence de l'information financière : détail des ratios prudentiels, composition des fonds propres réglementaires, répartition des risques pondérés.

Ratio de solvabilité prévisionnel

Les ratios prévisionnels de CDM sur base individuelle et sur base consolidée à fin 2024 sont largement supérieurs aux minimums réglementaires en vigueur : 9 % au niveau du ratio de solvabilité sur fonds propres de base de catégorie 1 et 12 % sur fonds propres global grâce à la politique interne de gestion du capital.

Les fonds propres prudentiels sont calculés conformément à la circulaire 14 G 2013 et la notice technique 01/DSB/2018 intégrant les impacts IFRS9.

Les tableaux ci-après présentent l'évolution du ratio de solvabilité prévisionnel de Crédit du Maroc sur les 18 prochains mois :

<i>En social</i>	déc.-24 r	juin-25	déc.-25	juin 26
Ratio CET 1	9,81%	9,76%	9,52%	9,44%
Ratio de Fonds Propres de Base (Tier 1)	12,10%	11,95%	11,62%	11,46%
Coefficient Minimum de Solvabilité (Tier 1+Tier 2)	14,46%	14,22%	15,17%	14,85%

Source : Crédit du Maroc

<i>En consolidé</i>	déc.-24r	juin-25	déc.-25	juin 26
Ratio CET 1	10,50%	10,37%	9,96%	9,93%
Ratio de Fonds Propres de Base (Tier 1)	12,72%	12,48%	11,96%	11,84%
Coefficient Minimum de Solvabilité (Tier 1+Tier 2)	14,20%	13,88%	14,60%	14,36%

Source : Crédit du Maroc

Les ratios prévisionnels de Crédit du Maroc demeurent supérieurs au minimum réglementaire en vigueur : 9 % au niveau du ratio de solvabilité sur fonds propres de base de catégorie 1 et 12 % sur fonds propres global grâce à la politique interne de gestion du capital.

Détail et variation des RWA (En milliers de dirhams)

(en milliers de dirhams)						
	déc-23		déc-24		Variation	
	Actifs pondérés	Exigences en fonds propres	Actifs pondérés	Exigences en fonds propres	Actifs pondérés	Exigences en fonds propres
Risque de crédit	42 375 958	3 390 077	45 358 894	3 628 712	2 982 936	238 635
Dont Souverain	8 167	653	66 078	5 286	57 911	4 633
Dont Établissements	2 870 776	229 662	1 968 774	157 502	-902 002	-72 160
Dont Entreprises	26 987 922	2 159 034	30 885 736	2 470 859	3 897 814	311 825
Dont Clientèle de détail	9 696 433	775 715	9 915 822	793 266	219 388	17 551
Risque de Marché	755 608	60 449	1 272 009	101 761	516 400	41 312
Risque Opérationnel	4 970 090	397 607	5 497 993	439 839	527 903	42 232
Total	48 101 656	3 848 133	52 128 896	4 170 312	4 027 240	322 179

Source : Crédit du Maroc

Détail Risque de marché

En milliers de dirhams

	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024
Fonds propres de catégorie 1 (1)	5 540 206	5 986 956	6 629 034
Total fonds propres (2)	6 648 040	7 008 784	7 401 240
Risques pondérés (3)	45 936 796	48 101 656	52 128 896
Ratio sur fonds propres de base (1)/(3) (min.9%)	12,06%	12,45%	12,72%
Ratio de solvabilité (2)/(3) (min.12%)	14,47%	14,57%	14,14%

Source : Crédit du Maroc

ICAAP (Internal Capital Adequacy Process)

Le processus d'évaluation et d'adéquation du capital interne est un processus qui vise, d'une part à assurer en permanence un équilibre entre les fonds propres de la banque et l'ensemble des risques encourus, et anticiper tout déséquilibre pouvant nuire à sa viabilité financière et la continuité de son activité et d'autre part, à mettre en œuvre les solutions de rétablissement appropriées.

C'est un processus qui apporte une contribution substantielle à l'évaluation :

- du modèle d'activité de la banque ;
- de la gouvernance interne et la gestion globale des risques ;
- des risques majeurs – appétence aux risques ;
- des exigences en capital réglementaire et interne ;
- du pilotage des fonds propres prudentiels (pilier 1 et 2).

La démarche ICAAP est un processus en enrichissement continu, qui évolue à la demande des dirigeants, pour prendre en compte les évolutions réglementaires (Directive 3/W/2021 et exigences croissantes de BAM) et intégrer les meilleures pratiques internationales.

Le cadre général d'appétence aux risques présente l'ICAAP comme l'un de ses dispositifs opérationnels clés.

Pour l'exercice ICAAP 2021, ce cadre a été respecté et enrichi. Ainsi, le Conseil de Surveillance a été régulièrement informé des évolutions significatives de l'ICAAP, les comptes rendus du Comité des risques lui ont été régulièrement faits. Les dernières évolutions de l'ICAAP ont été inscrites à l'ordre du jour de la réunion du Directoire.

L'appropriation du dispositif s'est enfin renforcée via :

- une formation ICAAP dispensée aux membres du Directoire ainsi qu'aux membres du Conseil de Surveillance en 2021 ;
- une prise en charge renforcée par la Direction Financière, qui assure la centralisation du dispositif ICAAP, et qui a réalisé, sur l'exercice écoulé, d'importants travaux d'amélioration et de renforcement du dispositif (Cf. Evolutions majeurs intégrées dans le dispositif (ICAAP 2021)) ;
- un appui technique d'un cabinet externe dans une perspective d'amélioration continue du dispositif ICAAP et afin d'intégrer les meilleures pratiques internationales ;
- les éléments clés de l'ICAAP sont intégrés aux états de reporting adressés aux instances dirigeantes, ainsi qu'au Conseil Surveillance, et enrichis d'une dimension prospective régulièrement actualisée.

5. Risque concurrentiel

Crédit du Maroc est une banque universelle, présente sur l'ensemble des segments de clientèle (particuliers et professionnels, PME-PMI et grandes entreprises) et sur tous les métiers de la banque.

Ses principaux concurrents sont Attijariwafa Bank, BCP, Bank Of Africa, Société Générale, BMCI et récemment CIH BANK, CAM et CFG BANK qui développent une activité de banques commerciales.

La stratégie de positionnement de Crédit du Maroc se base sur :

- la qualité de service et le respect de ses engagements envers la clientèle (ex : campagnes crédit immobilier 48h, et crédit à la consommation.) ;
- l'innovation comme culture d'entreprise au service de sa clientèle (paiement de facture sur GAB, carte prépayée rechargeable Daba Daba, e-banking...) ;
- faire de la dimension Groupe un facteur de différenciation pour tous les segments de clientèle (offre de mobilité pour les particuliers avec la gamme RIBAT en partenariat avec Le Crédit Lyonnais, Intermed et e-Ris avec les Caisses régionales du Crédit Agricole en France pour les PME-PMI et une forte proximité avec la Banque de Financement et d'Investissement du Groupe pour la clientèle d'entreprises).

6. Risque opérationnel

Le Groupe Crédit du Maroc a adopté la définition issue des recommandations de Bâle 2 pour le risque opérationnel. Il s'agit des pertes résultant de l'inadéquation ou de la défaillance des processus internes, des personnes, des systèmes ou d'événements extérieurs, y compris les événements de faible probabilité d'occurrence, mais à risque de perte élevée.

Le risque opérationnel ainsi défini, inclut le risque juridique et le risque de non-conformité, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

➤ Dispositif de gestion des risques opérationnels mis en œuvre

Le risque opérationnel est inhérent à tous les produits, activités, processus et systèmes bancaires. La gestion efficace du risque opérationnel est un élément fondamental du dispositif de gestion des risques de la banque et de ses filiales. Une gestion saine du risque opérationnel est le reflet de l'efficacité du Directoire dans l'administration de son dispositif de gestion des risques liés au portefeuille de produits, d'activités, de processus et de systèmes de la banque.

Il est réparti en 7 catégories de risques définies par Bâle II, déclinées en sous-catégories dans le référentiel interne des événements de risques (de niveau 2 et de niveau 3) :

1. Fraude interne ;
2. Fraude externe ;
3. Pratiques en matière d'emploi et sécurité sur le lieu de travail ;
4. Clients, produits et pratiques commerciales ;
5. Dommages aux actifs corporels ;
6. Dysfonctionnements de l'activité et des systèmes ;
7. Exécution, livraison et gestion des processus.

Ces différentes catégories peuvent relever du risque de non-conformité : dans leur ensemble, les catégories « fraude » et « Clients, produits et pratiques commerciales » ; au cas par cas, les autres catégories.

Le dispositif de gestion des risques opérationnels mis en place au niveau du Groupe Crédit Du Maroc, a pour ambition de répondre aux objectifs suivants :

- évaluation et prévention des risques opérationnels ;
- appréciation des contrôles ;
- mise en œuvre des actions préventives et/ou correctives face aux risques majeurs ;
- intégration du triple impact réglementaire à savoir le pilotage par les fonds propres, la supervision réglementaire et la communication financière.

1. Les composantes du dispositif

Le dispositif de gestion des risques opérationnels mis en œuvre s'articule autour de quatre composantes :

➤ La composante organisationnelle

La surveillance des risques opérationnels est confiée à une entité relevant du contrôle permanent des risques, structure faîtière du dispositif de contrôle interne de la banque.

Le système d'audit interne vérifie périodiquement que le dispositif de gestion des risques opérationnels est mis en œuvre avec efficacité au niveau de l'ensemble de l'établissement.

Le Directoire assure un suivi régulier de la situation des risques via le Comité de Contrôle Interne présidé par le Président du Directoire.

Le Conseil de Surveillance, via le Comité des risques, est informé des risques importants et s'assure de la prise en compte de ces risques.

➤ La composante qualitative

Elle permet d'évaluer et de prévenir les risques à travers la cartographie des risques opérationnels.

L'exercice de cartographie des risques opérationnels consiste, par une approche qualitative et prospective, à évaluer l'exposition des directions de la Banque aux risques opérationnels, et ce compte tenu des activités et fonctions exercées (opérationnels et support), afin de focaliser les dispositifs de prévention et de surveillance sur ses processus / fonctions les plus sensibles.

La cartographie mise à jour régulièrement, ainsi que les actions proposées (plans d'actions) et la priorisation envisagée, sont validées et suivies en Comité de Contrôle Interne.

➤ La composante quantitative

Elle permet de mesurer et surveiller le coût du risque et les incidents à travers le suivi des pertes et la mise en place d'un dispositif d'alerte.

La collecte des incidents est un des principaux piliers du dispositif de gestion des risques opérationnels qui permet d'alimenter les états réglementaires présentant la liste des risques opérationnels les plus importants, ainsi qu'un certain nombre d'indicateurs.

L'ensemble des alertes et reportings internes aux instances de Direction est également conditionné par une collecte de qualité et régulièrement actualisée.

➤ La composante d'allocation de fonds propres

Les objectifs de la collecte des incidents opérationnels sont fondamentaux car ils s'inscrivent dans le cadre des exigences réglementaires et participent au processus de calcul des exigences en fonds propres dans le cadre du modèle interne retenu par le Groupe Crédit du Maroc.

Par prudence, l'établissement a retenu une allocation des fonds propres basée sur la méthode « indicateurs de base » avec l'objectif d'évoluer rapidement vers la méthode « standard ».

2. Sécurité des systèmes d'information

La sécurité des systèmes d'informations est assurée avec la mise en place d'une politique de sécurité et d'un dispositif de contrôle permanent. Des tests d'intrusions et des scans de vulnérabilité, ainsi que des évaluations de la sécurité des systèmes d'informations sont régulièrement réalisés.

3. Plan de Continuation des Activités

Pour assurer la continuité des activités de la banque en cas de sinistre, l'établissement dispose d'un Plan de Continuité d'Activités, composé :

- d'un Plan de Secours informatique pour secourir les services informatiques critiques ;
- d'un Plan de Repli Utilisateurs avec aménagement d'un site de repli devant servir en cas de sinistre ;
- d'un dispositif de gestion de crise ;

- d'un dispositif de continuité d'activité spécifique au scénario de pandémie grippale.

Ce PCA est régulièrement testé et amélioré.

4. Prestations de services essentielles externalisées

En matière de gestion des activités externalisées, la banque dispose d'une politique d'externalisation formalisée, qui précise :

- les modalités d'externalisation par la Banque de ses prestations ;
- les clauses juridiques qui engagent le prestataire ;
- les indicateurs de suivi du niveau de qualité de la prestation et de mesure de la performance.

Les Conventions de services comprenant des indicateurs de qualité ont permis à l'établissement d'intégrer le suivi de ces activités dans le dispositif de contrôle interne.

5. Dispositif de gestion des risques financiers liés au changement climatique et à l'environnement

Le Système de Gestion Environnementale et Sociale développé par le Groupe Crédit du Maroc a pour objectif de déterminer, évaluer et gérer les risques et effets environnementaux et sociaux de nos clients d'une manière compatible aux lois et réglementations de gestion des risques environnementaux et sociaux applicables au Maroc, ainsi qu'aux exigences environnementales et sociales appliquées par CDM. Le Système de Gestion Environnementale et Sociale garantit, notamment, une approche holistique et structurée du risque environnemental et social au sein du Groupe.

Le dispositif garantit une approche holistique et structurée des risques financiers liés au changement climatique et à l'environnement.

Notre politique environnementale et sociale a été rédigée en accord avec les standards internationaux et approuvée par le Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc.

La Banque veillera à ce que son dispositif de gestion des risques financiers liés au changement climatique et à l'environnement soit de plus en plus intégré dans la structure organisationnelle afin de protéger la valeur des actifs de la banque et s'aligner sur une trajectoire de croissance responsable et durable.

Au 31 décembre 2024, aucun risque financier lié aux questions environnementales n'a été enregistré.

6. Gestion des risques identifiés par Crédit du Maroc et découlant du changement de l'actionnaire majoritaire

Les risques liés au changement de contrôle sont parfaitement maîtrisés. La transition s'est déroulée conformément au plan et au calendrier établis entre les différentes parties et le régulateur.

Section XIII - ANNEXES

Statuts

https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/CDM_Statuts_refondus_13_juin_2024.pdf

Rapports de notation

Moody's

2024 : https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/rapport_de_notation_moodys_octobre_2024.pdf

2023 : https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/rapport_de_notation_moodys_septembre_2023.pdf

2022 : https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/rapport_de_notation_moodys_decembre_2022.pdf

Capital Intelligence

2024 : https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/rapport_de_notation_capital_intelligence_aout_2024.pdf

2023 : https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/rapport_capital_intelligence_aout_2023.pdf

2022 : https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/rapport_de_notation_capital_intelligence_aout_2022.pdf

Rapports financiers annuels

2024 : https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/Rapport_financier_annuel_2024_.pdf

2023 : https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/Rapport_Consolide_2023_30042024.pdf

2022 : https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/Rapport_financier_annuel_2022.pdf

Communiqués de presse

<https://www.creditdumaroc.ma/institutionnel/publications-financieres>